This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 493106

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
162
.R363
V.89-90

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME VOLUME

ANNÉE 1890-1891 — TOME Ier

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : **10** FRANCS

REIMS

CHEZ F. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M DCCC XCII

Digitized by Google

NOTA

La responsabilité** des opinions et assertions **émises dans les Ouvrages publiés** par l'Académie **appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
8-22-30
22443

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Séance publique du 9 Juillet 1891[1]

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

Par M. le Dr DECÈS, Président annuel.

ÉMINENCE,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Lorsqu'il y a bientôt un an, l'Académie me fit l'honneur de m'appeler à la présidence annuelle, je lui en témoignai toute ma reconnaissance. Aujourd'hui qu'il me faut ouvrir la séance devant cette assemblée si nombreuse et si distinguée, je me demande si je n'ai pas

[1] La séance s'ouvre comme d'habitude à deux heures et demie, dans la grande salle de l'Archevêché, sous la présidence de M. le Dr Decès ; siègent au bureau : S. Ém. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, président d'honneur de l'Académie; MM. Piéton, vice-président; Jadart, secrétaire général; Demaison, secrétaire archiviste; sont présents : vingt-quatre membres titulaires et dix membres correspondants; aux côtes du bureau avaient pris place : M. le général Lasvignes, gouverneur de Reims; M. le général Colbert, MM. les Directeurs du Génie et de l'Artillerie, M. de Perussi, intendant militaire, etc. Une assistance assez nombreuse garnissait la

Digitized by Google

trop présumé de ma bonne volonté et si tous ceux qui veulent bien m'écouter ne vont pas regretter plus que moi-même les fonctions qui m'ont été conférées.

Que dire après mes honorables prédécesseurs dont la parole éloquente a su charmer tant de fois l'assemblée générale? Quel sujet aborder après ceux qui ont été si bien traités déjà !

Cependant, un penseur disait, il y a environ un siècle : « Il y a trois choses dont le monde parle, que tout le monde discute, et que bien peu connaissent : la religion, la politique et la médecine. » La religion, la politique, nos statuts nous interdisent très sagement d'en parler ; d'ailleurs je serais peu compétent en religion, et, grâce à Dieu, je ne suis pas un homme politique. Reste donc la médecine ; aussi bien le vieil homme ne peut manquer de percer sous l'académicien ; si vous le voulez bien, nous parlerons un peu médecine et médecins. Toutefois, rassurez-vous, ce n'est pas un cours que j'ai l'intention de faire, il serait trop fastidieux pour vous ; nous allons simplement causer de ce qu'on répète dans le monde à leur propos.

La médecine est une science conjecturale, dit doctement un bon bourgeois en achevant son journal, dont il n'a pas manqué une ligne depuis le titre jusqu'à la signature du gérant, en passant par le compte rendu de

salle, décorée des dessins de MM. E. Auger et P. Simon. — Après le discours d'ouverture lu par le Président, et le compte rendu des travaux de l'année présenté par le Secrétaire général, M. Didier, membre titulaire, donne lecture d'une *Notice sur le général Auguste Colbert*, d'après des mémoires écrits par son fils. — Ensuite les rapports sur les concours d'histoire et de poésie sont successivement lus par MM. P. Henriot et Pr. Soullié. — M. Douce complète le programme en donnant une communication, très goûtée du public, de plusieurs poésies de M. Henri Richardot, membre correspondant. La séance est levée à quatre heures trois quarts.

Digitized by Google

l'Académie de médecine. C'est une science conjecturale, ajoute-t-il, car avec mon *Manuel de la Santé,* j'en sais autant que tous les docteurs de l'univers! Mais, mon brave homme, savez-vous ce que c'est qu'une science? et comprenez-vous que la science ne peut être une conjecture? La science est le résultat du travail des siècles, chacun apportant sa pierre à l'édifice; la science, on ne l'acquiert que par l'étude minutieuse, longue, répétée: il faut des années et des années pour l'acquérir. La conjecture est une vue de l'esprit, plus ou moins heureuse, plus ou moins vraie, souvent passagère. La science, c'est nous; la conjecture, c'est vous; et je doute qu'il puisse, entre la science et la conjecture, se faire un mariage, même de raison.

Non, nous ne saurions trop le répéter, la médecine est une science positive, tout à fait positive, reposant sur des bases certaines et procédant, comme les mathématiques, du connu à l'inconnu, en usant parfois de l'axiome. De ce que la médecine ne peut pas guérir toutes les maladies, de ce qu'il est impossible de remettre un poumon, un cœur, un estomac neufs, comme le mécanicien remplace un rouage usé, en résulte-t-il que la science n'existe pas. Si vous l'aviez étudiée, vous verriez qu'on arrive à connaître sûrement l'état de tous les organes, que leurs lésions ne peuvent pas échapper à notre investigation, qu'on voit, en un mot, ce qui se passe dans notre corps aussi bien que vous voyez le mécanisme d'une montre dont vous avez ouvert la boîte. J'avoue, à la vérité, qu'on ne peut pas toujours en réparer les désordres, mais chaque jour le cadre des guérisons s'élargit: le temps viendra, peut-être un temps prochain, où le mot incurable sera rayé de notre dictionnaire.

Digitized by Google

L'homme au paradoxe juge en dernier ressort, et le soir, en prenant son café, il écrit dans un journal à scandales un article fulminant contre le médecin qu'il suppose avoir fait une expérience. Que lui importe la vérité? il lui suffit d'un racontar, sur lequel il ne cherche pas à s'éclairer, pour traiter la tentative innocente, l'expérimentation sur des animaux, de chose affreuse, voire même d'assassinat! et le voilà, lui l'égoïste, lui l'inutile, s'élançant, nouveau Don Quichotte, pour défendre les droits imprescriptibles de l'humanité, comme si la médecine, plus honnête que lui, plus instruite et bien autrement charitable et dévouée, n'était pas là toujours pour protéger la santé publique.

C'est encore lui, ce bon bourgeois, qui a inventé les célébrités et les spécialistes.

Les célébrités! qu'est-ce donc qu'une célébrité? c'est son homme à lui, car il ne peut être soigné comme le vulgaire, il lui faut un nom dont il se pare, qu'il appelle son ami, un nom qui lui permette de dire au voisin: « Quoi, nous n'avez pas consulté X..., mais c'est mon médecin, je ne comprends pas que vous ne l'ayez point vu! »

Un autre jour, qu'ayant trop bien vécu il souffre de l'estomac, il lui faut un spécialiste, car tout autre irait demander un conseil sage et expérimenté, mais ordinaire. Ce brave homme, qui lit un journal à lui, le meilleur à son gré, a vu à la quatrième page, à côté de spécialité de café ou de vêtements de deuil, une spécialité des maladies de l'estomac. C'est son affaire! Vite il s'y rend, est reçu dans un appartement luxueux dont un laquais en grande livrée ouvre la porte et répond d'un ton protecteur. Un peu surpris, il comprend qu'il faut la clef d'or pour pénétrer, s'exécute et arrive enfin

Digitized by Google

jusqu'au demi-dieu qui consent à lui donner de chers conseils. Mais il a vu un spécialiste et revient dire à son voisin ébahi : « Ah ! si vous avez mal à l'estomac, allez donc telle rue, tel numéro, voilà un véritable spécialiste. » Et toujours discutant, toujours raisonnant des choses qu'il ignore, mon individu s'imagine avoir découvert la célébrité, le spécialiste.

Il ne se doute pas que dans l'organisme tout se tient, tout s'enchaîne, que tous les organes sont solidaires ; si l'on peut étudier particulièrement l'œil, l'oreille et le larynx, s'adonner exclusivement à leurs maladies, ce n'est qu'après avoir bien connu la médecine générale. Il n'en est plus de même pour le cœur, le poumon, le foie, l'estomac et les autres viscères : il ont des connexions qu'il faut connaître, qu'on ne peut négliger et qu'il serait dangereux d'oublier en ne s'occupant que d'un seul.

L'avenir est aux spécialistes, dit-il dogmatiquement. Je lui répondrai : l'avenir est à l'honnêteté, l'avenir est à la science.

Mais ce n'est pas tout, mon homme a fait les charlatans.

Vulgus vult decipi, disait l'auteur latin ; aussi combien répondent : *Decipiatur !* Il semble que le charlatan soit aussi ancien que le monde. Hippocrate le combat, Théophraste le décrit, Guy Patin fait son procès dans les lettres si spirituelles qui nous ont été conservées, et Corneille, dans sa comédie du *Menteur,* en fait mention :

DORANTE

Alcippe te surprend ! Sa guérison t'étonne.
L'état où je le mis était fort périlleux,
Mais il est à présent des secrets merveilleux :
Ne t'a-t-on pas parlé d'une source de vie
Que nomment nos guerriers poudre de sympathie ?
On en voit tous les jours des effets étonnants.

Digitized by Google

CLITON

Encore ne sont-ils pas toujours si surprenants,
Et je n'ai point appris qu'elle eût tant d'efficace,
Qu'un homme que pour mort on laisse sur la place,
Qu'on a de deux grands coups percé de part en part,
Soit dès le lendemain si frais et si gaillard.

DORANTE

La poudre que tu dis n'est que de la commune,
On n'en fait plus de cas ; mais, Cliton, j'en sais une
Qui rappelle si tôt des portes du trépas,
Qu'en moins d'un tourne-main on ne s'en souvient pas ;
Quiconque le sait faire a de grands avantages.

CLITON

Donnez-m'en le secret et je vous sers sans gages.

DORANTE

Je te le donnerais et tu serais heureux;
Mais le secret consiste en quelques mots hébreux,
Qui tous à prononcer sont si fort difficiles,
Que ce serait pour toi des trésors inutiles.

CLITON

Vous savez donc l'hébreu?

Cette fameuse poudre de sympathie fit grand bruit vers le milieu du XVII^e^ siècle, et la vogue en survécut longtemps à son inventeur, Digby, car vingt ans après sa mort, en 1685, M^me^ de Sévigné parle encore à sa fille de la divine poudre de sympathie, dont elle use pour sa plaie à la jambe. C'était un mélange de coupe rose verte ou sulfate de fer, desséchée au soleil et mélangée de gomme arabique. Cette poudre, répandue sur un linge teint du sang d'une blessure, devait par sympathie

Digitized by Google

arrêter l'hémorragie du blessé et cicatriser sa plaie à distance.

Combien d'autres recettes semblables ont eu leur célébrité, sans compter de nos jours les escargots sympathiques, les pilules du docteur Noir, le zouave Jacob, etc.

Le charlatan vivra toujours, car la bêtise humaine est immense et immortelle.

Ceci me rappelle ce qu'a raconté un médecin anglais, Mead. Il avait eu à son service, pendant cinq ans, un valet de chambre dont il était fort content, et qui le quitta un beau jour sans motif. A quelque temps de là, Mead rencontre sur un pont de Londres son ancien domestique magnifiquement vêtu ; il l'arrête et lui dit : Mais tu parais bien heureux, que fais-tu donc ? — Maître, répond l'autre, je fais de la médecine. — Comment, tu fais de la médecine, mais tu n'as jamais étudié. — Qu'importe, Maître, j'ai été cinq ans à votre service, cela suffit. — Comment, mais ce n'est pas possible, où as-tu trouvé des clients ? — Maître, reprend le valet, sur cent personnes qui passent autour de nous, combien croyez-vous qu'il y ait de gens d'esprit ? — Mais, dit Mead, je ne sais, pas beaucoup sans doute. — Mettons-en dix, ce seront vos clients, les quatre-vingt-dix autres m'appartiennent, et voilà pourquoi je gagne plus d'argent que vous.

Qu'importe au charlatan la science et ses progrès, il n'en a pas besoin pour tromper le public. Heureusement le médecin, le vrai médecin reste et restera, modeste souvent, toujours travailleur, toujours utile, et malgré les critiques il verra encore passer bien des choses.

Jadis, on le reconnaissait à son costume. De noir tout habillé, rasé de frais, se permettant parfois à peine de petits favoris, il portait toujours la cravate blanche et jamais ne se départissait, au moins en public, de sa

Digitized by Google

gravité professionnelle. Aujourd'hui, le médecin s'habille comme tout le monde, il porte la moustache ou la barbe entière, il ne met plus la cravate blanche que lorsqu'il ne peut faire autrement, et n'hésite pas à se mêler à des conversations joyeuses. On ne le reconnaît plus, de loin s'entend; on le reconnaîtra toujours à son intelligence, à ses connaissances. En s'humanisant pour ainsi dire, il n'a fait que suivre le progrès.

Puisque le mot progrès vient sur mes lèvres, permettez-moi d'en dire maintenant quelques mots :

Il y a tant de gens qui s'imaginent que la science n'a guère que 102 ans et que l'humanité date de 1789, qu'il n'est peut-être pas mauvais d'expliquer le progrès. On est souvent tenté de le confondre avec le changement, mais progrès et changement ne sont pas synonymes; tandis que le dernier n'est souvent qu'un pas fait en arrière ou à gauche, le progrès est le résultat de l'amélioration successive, tantôt lente, tantôt rapide, du perfectionnement graduel préparé par les travaux de nos prédécesseurs. Et que de fois on est étonné en retrouvant dans les vieux auteurs ce qui a été donné comme une découverte récente !

Au point de vue chirurgical, on lit dans Paul d'Egine, qui vivait au cinquième siècle, dans Abulcasis, du huitième, des descriptions de méthodes et d'instruments qu'on croirait avoir été écrites de nos jours.

Ainsi, en 1865, M. Duquénelle présentait à notre Académie une trousse d'oculiste romain découverte dans des fouilles récentes. Cette trousse contenait des instruments de chirurgie véritablement remarquables, entre autres deux pinces, l'une, à dents, réinventée de nos jours, l'autre dont les mords étaient disposés de telle sorte qu'ils saisissaient un lambeau de peau parfaitement

Digitized by Google

elliptique et permettaient de pratiquer facilement l'opération de l'entropion. M. Duquénelle voulut bien me la confier en 1866, et cette pince, vieille de quinze cents ans, me servit à faire une opération qui réussit parfaitement.

Ah! certes, on fait trop facilement de nos jours table rase des travaux de nos aïeux; c'est une grande erreur. S'ils ne nous avaient pas précédés, si nous n'avions pu profiter de leurs connaissances, que serions-nous? La science et le progrès ne s'étayent que sur l'œuvre des siècles, et nos neveux profiteront de ce que nous aurons fait, comme nous avons profité de ce qu'ont fait nos ancêtres.

N'allez pas croire pourtant que je veuille attaquer les progrès de notre époque; ils sont grands, et depuis quelques années la chirurgie a atteint une certitude, une élévation inconnues jusqu'alors. Comme la vaccine au siècle dernier, le chloroforme et l'antisepsie seront la gloire du nôtre; grâce à ces deux aides, on peut aujourd'hui tenter presque tout avec succès. Sous ce rapport, connu de tout le monde, on entend souvent dire : Oui, la chirurgie a fait de grands progrès, mais pour la médecine, il n'en est pas de même. Erreur, Messieurs, profonde erreur, si la chirurgie permet à chacun de contrôler des résultats visibles, il ne faut pas croire que la médecine, dont on ne voit pas les effets, soit en retard. Elle aussi a profité des méthodes nouvelles, elle aussi a marché à grands pas et le jour n'est peut-être pas loin où l'on verra guérir les maux qui désolent l'humanité. Déjà l'hygiène en prévient un grand nombre, les autres seront à leur tour éloignés et détruits. D'ailleurs, actuellement, il faut que le chirurgien soit aussi médecin, comme le médecin doit être chirurgien. La thérapeutique

Digitized by Google

et la médecine opératoire marchent ensemble et se prêtent un mutuel appui, dont profite l'humanité. Mais tantôt loué avec excès, tantôt critiqué avec injustice, le praticien fait son devoir, et tandis qu'en Allemagne le professeur regarde trop souvent le malade comme un sujet d'études, en France, et nous en sommes fiers, on ne se préoccupe que de le soigner le mieux possible et toujours en frère.

Voyez donc ce médecin de campagne, ce praticien modeste, mais instruit, qu'une loi malheureuse voudrait supprimer. Par tous les temps, la nuit comme le jour, il n'hésite pas à braver les éléments pour aller, dans des villages parfois éloignés, porter la consolation et la santé. Combien son rôle est noble; ami des familles, dont il connaît tous les membres, à la naissance desquels il a souvent assisté, on le prend volontiers pour arbitre, et maintes fois il a pu rétablir l'harmonie prête à disparaître dans la famille et réconcilier les parents. Sous prétexte qu'il ne faut qu'un seul ordre de médecins, et parce qu'il y a, à Paris surtout, des officiers de santé qui s'associent aux charlatans, on voudrait les supprimer tous. Je n'hésite pas à dire que ce serait un malheur; le jour où l'on supprimera les officiers de santé, les campagnes seront pour la plupart dépourvues de secours médicaux, et livrées complètement aux rebouteurs et aux bergers. Il faut conserver ces modestes et utiles praticiens dont le dévouement est si connu des malheureux, et j'espère que l'enquête ordonnée par le Sénat en démontrera bientôt la nécessité.

Mais, Éminence, Mesdames, Messieurs, voilà trop longtemps que j'abuse de votre bienveillante attention. La science et le progrès n'ont pas besoin d'avocat, leur cause est gagnée d'avance, et ne va-t-on pas m'ac-

Digitized by Google

cuser de plaider *pro domo meâ?* Ah ! laissez-moi l'espoir que votre indulgence me pardonnera d'avoir tant parlé des médecins et de la médecine, car mon vœu sincère, en terminant, c'est qu'aucun de vous n'ait besoin ni de l'une ni des autres.

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Pendant l'année 1890-1891

Lu à la Séance publique du 9 Juillet 1891

Par M. H. JADART, Secrétaire général.

Messieurs,

Au lieu d'une revue annuelle, je devrais vous présenter aujourd'hui une revue de cinquante ans, puisque l'année 1891 va terminer le premier demi-siècle d'existence de l'Académie. Cette période écoulée sans trouble ni conflits, et qui s'achève au contraire dans l'harmonie et le travail, m'autoriserait légitimement à produire au grand jour tous les heureux souvenirs qu'un tel anniversaire réveille. Mais ne craignez pas, Messieurs, que j'étale avec complaisance de prétentieux titres de noblesse et que je m'attarde sur votre passé : si j'en revendique ici l'honneur pour la Compagnie, ce sera sans longueur ni vanité, ayant surtout devant les yeux ce qui n'a pu être fait et ce qui reste à faire. La simplicité dans la forme, la sincérité au fond, voilà l'invariable règle des discours prononcés en votre nom.

Du moins dois-je insister sur la tâche qui s'imposait à vous en cette circonstance et ne vous permettait pas d'attendre le jubilé séculaire que bien peu d'entre nous, s'il en est un seul, sont appelés à fêter. Il convenait de dresser dès maintenant votre Livre d'or, de proclamer les

Digitized by Google

noms de vos fondateurs, de vos bienfaiteurs, de vos laborieux devanciers, de tous ceux qui ont supporté le poids du jour et de la chaleur pour préparer cette moisson qui mûrit et ces fruits que l'on récolte sans eux. Dans ce but, vous avez tenu le 15 mai 1891 une séance commémorative de celle du 15 mai 1841, comme pour entendre, à un demi-siècle d'intervalle, l'écho de cette féconde réunion qui vit éclore vos statuts et signer cette noble lettre de demande en autorisation que M. Villemain, ministre de l'Instruction publique et votre premier membre d'honneur, accorda avec tant de bonne grâce le 6 décembre suivant. Sans retard, dès le 20 du même mois, commençait ici, dans ce palais, la vie régulière de l'Académie qui ne s'est pas arrêtée depuis. Heureux, dit le poète, ceux dont la vie s'écoule dans les champs paternels et qui vieillissent là où fut leur berceau !

Felix qui patriis ævum transegit in arvis,
Ipsa domus puerum videt, ipsa senem (1).

En tête des fondateurs, vous avez salué celui qui en groupa le faisceau et le tint uni avec autant de sagesse pratique que d'autorité morale, S. Ém. le cardinal Gousset, de savante et populaire mémoire. Il aimait à répéter qu'en cela il n'avait fait que rapprocher, dès son arrivée à Reims, des Rémois qui ignoraient leurs forces et s'ignoraient entre eux. Il voulut n'être, sur ce terrain littéraire, que le *primus inter pares*, ce qu'il fut en réalité pendant un quart de siècle, et, depuis, votre reconnaissance envers le cardinal Gousset s'est perpétuée à l'égard de ses vénérés successeurs, continuateurs de ses traditions et de sa bienveillance.

Les autres membres fondateurs furent : M. le vicomte Ruinart de Brimont, ancien maire et député de Reims;

(1) Claudien, *Épigrammes*.

Digitized by Google

M. Dérodé-Géruzez, membre du Conseil général; M. le Dr Gilbert de Savigny, plus tard directeur de l'Ecole de médecine; M. Saubinet, botaniste et bibliophile rémois; M. Maille-Leblanc, qui occupa une si grande place au Tribunal et à la Chambre de Commerce ; M. H. Robillard, qui tint une place analogue au Tribunal civil; M. l'abbé Bandeville, aumônier du Collège, puis chanoine de la Cathédrale, érudit écrivain, orateur estimé ; M. Vincens de Gourgas, proviseur du Collège royal; M. Henri Fleury, publiciste et littérateur; M. Herbé, peintre d'histoire et archéologue; M. Bouché de Sorbon, l'honneur du barreau et de la magistrature; M. Louis Paris, bibliothécaire de la Ville, dont le nom seul évoque les longs travaux; M. Fanart, qui n'a point connu de rivaux à Reims dans la science musicale; M. l'abbé Nanquette, curé de Saint-Maurice, mort évêque du Mans; M. Brunette, architecte de la Ville, le seul survivant de cette liste et dont le fils perpétue le nom parmi nous; M. Prosper Tarbé, alors magistrat, auteur de tant de publications sur Reims, futur correspondant de l'Institut; M. Th. Contant, notaire, ami des lettres et du savoir; et enfin M. le Dr H. Landouzy, correspondant de l'Académie de médecine, restaurateur de notre École de médecine, et que l'on peut qualifier aussi de second fondateur de l'Académie, à laquelle il resta fidèle et dévoué jusqu'à sa mort.

A la suite de nos dix-neuf fondateurs (chiffre fatalement limité par l'article 291 du Code pénal), vinrent se placer et se succédèrent tour à tour les représentants les plus autorisés des diverses branches de l'activité rémoise, et leur nombre est devenu si considérable dans ce laps de cinquante ans que je renonce à citer même les plus méritants. Je ne ferai d'exception que pour ceux qui ont accru notre patrimoine par des legs ou des fondations : MM. Sutaine, Robillard, Duquénelle et Clicquot, et pour M. Ch. Loriquet, auquel

Digitized by Google

vous avez décerné une récompense exceptionnelle pour trente ans de services continus.

Vous trouverez les autres membres dans la liste générale qui va être publiée, et leurs œuvres au recueil de nos *Annales, Séances et Travaux*, qui formera cette année une collection de quatre-vingt-douze volumes, non compris les vingt volumes des *Documents inédits* et du *Répertoire archéologique*. Vos publications, Messieurs, dépassent donc la centaine, lorsque vous célébrez seulement le cinquantenaire de votre fondation.

Vos concours ont suivi la même progression et plus de mille concurrents ont répondu à vos appels successifs ; sans doute il y eut plus d'appelés que d'élus, mais un grand nombre d'œuvres de mérite ont été couronnées.

Et ici je dois me faire l'interprète de votre profonde gratitude envers le Gouvernement, envers le Département et envers la Ville, pour les remercier des subventions annuelles qu'ils ont bien voulu joindre à vos généreuses cotisations et à l'aide desquelles vous avez enrichi de la sorte le domaine historique et littéraire de la contrée.

Redirai-je ensuite, Messieurs, les initiatives que l'Académie a prises en maintes circonstances, les vœux émis par elle, soit en faveur d'une restauration de la cathédrale conformément à son histoire et à sa décoration propre, soit en faveur de la conservation à Reims de ses anciennes archives ; votre sollicitude pour l'Arc de Triomphe et la Maison des Musiciens ; la création d'un Musée archéologique, les conférences ouvertes dans votre sein, votre participation aux Congrès de la Sorbonne comme à ceux qui furent tenus dans notre ville ou dans les villes voisines, la première impulsion donnée au projet des statues de Colbert et de Jeanne d'Arc, aux monuments commémoratifs de Mabillon, de Thierry Ruinart, de Gerson et de Sorbon ? Je n'ai pas à insister sur

Digitized by Google

des œuvres d'intérêt général dont votre amour du bien public ne se désintéressera jamais.

Poursuivant cet ordre d'idées qui se rattache à notre cinquantenaire, permettez-moi, Messieurs, de vous inviter à l'inauguration du monument de Dom Marlot, l'historien de Reims, qui aura lieu dans l'église Saint-Remi le 6 décembre prochain, jour anniversaire de la fondation officielle de l'Académie. Il vous a semblé que ce docte personnage était aussi l'un de vos ancêtres et que nulle cérémonie ne pouvait mieux honorer vos fondateurs, eux dont le premier souci a été de préparer l'édition de son œuvre française pour laquelle ils n'ont reculé devant aucun obstacle ni devant aucun sacrifice. L'éloge du célèbre bénédictin rémois figure au programme de nos concours depuis plusieurs années, et si aucune plume n'a tenté encore de lui payer cette dette de reconnaissance, nous avons tenu à recueillir nous-mêmes les matériaux de sa biographie et à charger l'un des nôtres, M^gr^ Péchenard, de prononcer son panégyrique dans la grande basilique bénédictine de Reims.

J'aborde maintenant l'actualité de ce compte rendu, l'exercice 1890-91, le dernier anneau de cette chaîne semi-séculaire.

SCIENCES

Le premier dans l'ordre des sciences, M. Tissier vous a communiqué ses plus récentes recherches sur la théorie électro-magnétique de la lumière.

Voici sa conclusion, telle qu'il a bien voulu la résumer lui-même, et qui aboutit à une synthèse remarquable dans l'ordre des phénomènes physiques :

« D'après Maxwell, les phénomènes électro-magnétiques

Digitized by Google

sont dus à une perturbation de l'éther ; un mouvement de l'éther dans un conducteur donne naissance à un courant dans un milieu non conducteur, ou à un simple *déplacement* qui peut être périodique et constituer alors une vibration électro-magnétique ; si cette vibration est assez rapide, elle produit sur l'œil la sensation de lumière, sur les organes du toucher la sensation de chaleur.

« Cette théorie, établie mathématiquement par Maxwell, ne reçut aucune confirmation de l'expérience jusqu'en 1888, époque à laquelle M. Herz publia ses premiers travaux. Il avait trouvé le moyen de produire avec une bobine d'induction des vibrations électro-magnétiques très rapides ; il constata que ces vibrations se propageaient en ligne droite, se réfléchissaient et se réfractaient comme des vibrations lumineuses. Leur vitesse de propagation, mesurée depuis dans des expériences récentes dues à M. Lécher, a été trouvée sensiblement égale à celle de la lumière (300,000 kilomètres par seconde). Dès lors nous sommes en droit d'affirmer que les phénomènes lumineux, calorifiques, électriques et magnétiques ne sont que des manifestations différentes d'une seule et même cause. »

M. Bagneris n'a pas voulu non plus laisser s'écouler l'année de sa réception sans vous apporter, pour sa part de travail, un compte rendu des beaux volumes que nous offre l'Institut Smithsonien des États-Unis. Il a particulièrement signalé à votre attention les points suivants qu'il a ainsi précisés : les coutumes, mœurs et antiquités américaines, l'anthropologie ou plus exactement la *psychologie physiologique*, enfin l'étude expérimentale des phénomènes connus sous le nom d'audition colorée, dont la marche et les détails excitèrent parmi vous une vive curiosité. La musique d'Haydn est verte, celle de Mozart bleue, celle de Chopin jaune, etc. Notre confrère pense et prouve que ces

Digitized by Google

phénomènes entrent désormais dans la voie scientifique.

Au cours de l'année, vous avez appris avec satisfaction la constitution de la *Société d'étude des Sciences naturelles de Reims*, sous la présidence de M. Tuniot, et vous avez souhaité longue vie et prospérité à cette utile association.

Vous avez reçu depuis ses premiers bulletins, fort bien remplis, comprenant notamment une *Étude sur la fourmi domestique à Reims* dont l'auteur, que nous connaissons déjà comme graveur, M. Ad. Bellevoye, a bien voulu nous faire hommage.

BELLES-LETTRES

Au moment où trop d'esprits semblent oublier ce que nous devons aux Lettres anciennes pour l'instruction générale et l'éducation de la jeunesse, l'Académie a voulu affirmer dans ses concours le prix qu'elle attache au culte persistant des classiques, à Horace en particulier. Le Rapport de poésie en marquera le résultat tout à l'heure. Il me suffit d'ajouter que plusieurs de nos confrères, formés à cette école traditionnelle, ont le souci de la vraie beauté littéraire et nous la font admirer dans les sujets les plus variés et les plus actuels.

C'est dans cette vue que M. Piéton nous a fait parcourir une fois de plus les productions et les concours de l'*Académie des Jeux Floraux*, et que M. Plançon nous a analysé le recueil de la *Société philomathique* et celui de l'*Académie champenoise*. Le programme de cette dernière société avait pour sujet : *Le Vin de Champagne*, et ce sont les poètes les plus soucieux de la forme et de l'élégance qui ont su donner à leur pensée l'expression la plus juste, le tour le plus vivant, pour célébrer le roi des vins français.

Digitized by Google

C'est également à cette forme poétique, châtiée et pondérée, qu'a eu recours M. Luton pour exprimer tantôt ses idées scientifiques et précises sur l'origine, la transmission et la fin de la vie dans l'humanité, tantôt les périls du travail industriel, ses dangers et ses risques au sein des grandes villes et la nécessité de retourner aux champs d'où procèdent, dans les âges primitifs, la santé de l'homme et l'abondance de ses biens.

M. Plançon nous a donné sur André Theuriet une lecture que vous n'avez pas oubliée et dont vous retrouverez le texte dans nos *Mémoires*. C'est une étude littéraire et morale sur l'œuvre de ce romancier, véritable écrivain, à la fois profond et délicat, réaliste et sentimental; vous aurez été surtout frappé de ce qu'a dit notre confrère sur son caractère, sur son interprétation de la nature, sur le souvenir, la jeunesse, le temps et les saisons, avec des retours sur la littérature contemporaine, sur Chateaubriand, Brizeux, Michelet et Victor Hugo. En résumé, et c'est surtout la marque de son talent, Theuriet agrandit la nature par une pensée supérieure à la terre, il personnifie dans l'oiseau la plus haute inspiration dont son vol est l'image. Une assistance d'élite a entendu et goûté avec vous cette communication si élevée.

C'est de la polygraphie que de rendre compte des œuvres de M. Émile Lefèvre, notre compatriote, membre correspondant à Tourcoing, et M. Douce s'est volontiers chargé de cette tâche qui lui a inspiré une profonde estime pour le talent de l'auteur. Les belles pages qu'il nous a lues sur le pays natal, sur l'encouragement au bien, sur les magnificences de l'art flamand, sur une exécution capitale, nous ont prouvé que M. Lefèvre était un écrivain de mérite et un critique d'art distingué. Des réserves exprimées par l'un de nous sur quelques-unes de ses idées pédagogiques

Digitized by Google

actuelles ont fait écarter ce sujet de notre appréciation. Mais ce n'est pas tout, M. Lefèvre est un actif négociant, un économiste qui possède à fond et développe les questions de tarif, les droits d'entrée sur la laine, et devra être consulté et souvent écouté des hommes d'affaires.

Au dernier moment, M. Jubert nous apporte sa *Jehanne la Pucelle*, récit en vers dont il vous avait lu naguère quelques passages et qui se présente aujourd'hui dans l'étendue de ses vingt-deux chapitres, précédés d'une préface expliquant le genre adopté par l'auteur. C'est tout un volume que vous lirez, Messieurs, et que vous pouvez dès maintenant saluer comme une œuvre d'inspiration dans l'idée et de simplicité dans la forme.

HISTOIRE

Les travaux les plus variés ont été présentés cette année dans le domaine historique et je vais m'efforcer de les grouper dans l'ordre chronologique.

L'année 1896 va amener le 1400e anniversaire d'une date célèbre entre toutes dans l'histoire de Reims comme dans l'histoire de France, celle du baptême de Clovis par saint Remi. A notre époque, où les solennités commémoratives des grands événements de ce genre appellent sur eux des recherches nouvelles et de plus en plus approfondies, il vous a semblé opportun de publier la liste des ouvrages manuscrits et imprimés concernant la vie, les œuvres et le culte de l'Apôtre des Francs. Cet illustre pontife, de qui le siège de Reims tire son principal lustre, résume également en lui les origines chrétiennes et nationales de notre patrie. L'histoire puisée aux sources, les traditions, les légendes même, tous ces éléments d'information variée doivent être

Digitized by Google

recueillis et vulgarisés lorsqu'il s'agit de remettre en pleine lumière un fait et une figure de cette importance.

Tandis que votre Secrétaire général préparait cette bibliographie, M. l'abbé Cerf vous offrait le résumé de ses dernières recherches sur la question de savoir à quel endroit de Reims a eu lieu le baptême de Clovis. Grande controverse que celle-là, qui serait sans raison en présence d'une indication précise de Grégoire de Tours, l'historien le plus rapproché de l'événement. Il semble résulter du récit donné par Hincmar et reproduit par Flodoard, écrivains de beaucoup postérieurs, qu'un parcours fut nécessaire pour se rendre de la demeure du roi (qui était à l'archevêché) au baptistère, et M. l'abbé Cerf en conclut que ce baptistère était situé à une certaine distance de la cathédrale et se trouvait encore à cette époque auprès de l'église Saint-Symphorien. C'est de cet endroit, en effet, que saint Nicaise avait transféré la cathédrale à Notre-Dame, environ un siècle avant le baptême de Clovis. Mais, lui a-t-on répondu, d'une part Grégoire de Tours parle de la décoration des places et des églises sans relater un parcours qui a été amplifié par Hincmar en développant le récit primitif, et d'autre part comment supposer notre cathédrale privée si longtemps d'un baptistère dans ses dépendances immédiates? Aucun texte, absolument aucun, ne signale la permanence du baptistère de l'ancienne cathédrale. Dès lors, ne vaut-il pas mieux, comme le fait Dom Marlot, fixer l'endroit de la cérémonie dans le périmètre de la cathédrale actuelle (1)? Attendons d'ailleurs sur ce point l'avis des maîtres de la science archéologique. Attendons aussi une vie de saint Remi

(1) Voici la conclusion de Dom Marlot : « *Gregorus Turonensis per hæc verba :* Ecclesiæ componitur Baptisterium, *satis indicat se Cathedralem Ecclesiam intelligere*, libro II, capite 31. » (*Metropolis Remensis historia* t. Ier, p. 160.)

Digitized by Google

élaborée ici par des mains compétentes et capables de l'écrire dans toute son ampleur.

L'origine de Vienne-la-Ville (Marne), que l'on voudrait identifier avec le *Vienna* de la chronique de Turpin, l'histoire et la description de ce joli bourg ont été le sujet de la communication habituelle de M. Ponsinet. Vous savez quel attachement notre confrère manifeste pour les localités de l'arrondissement de Sainte-Ménehould, et pour l'Argonne en général. Il nous a successivement entretenus naguère de Varennes et de l'arrestation de Louis XVI, de Valmy et de la célèbre bataille dont l'anniversaire séculaire sera célébré l'an prochain.

M. l'abbé Cerf vous a exposé quels étaient les rites du mariage dans l'ancienne liturgie rémoise ; il s'est appliqué principalement à expliquer le sens des treize pièces de monnaie que les conjoints font bénir au moment de la célébration, et il en a précisé l'antiquité et le symbolisme dans une dissertation qui sera lue avec intérêt. Michelet et d'autres historiens avaient déjà noté l'importance des textes du rituel de Reims en ce qui concerne la persistance des coutumes germaniques.

Votre Secrétaire général vous a encore parlé cette année de Bacquenois et de l'introduction de l'imprimerie à Reims. Les nouveaux renseignements qu'ont bien voulu lui transmettre M. Léopold Delisle et M. A. Claudin, libraire à Paris, lui ont permis d'ajouter à sa notice un complément indispensable sur l'œuvre de Nicolas Trumeau et de Claude Chaudière à Reims, de 1551 à 1557. Il a joint aussi à son travail une suite que les bibliophiles pourront consulter sur les *Marques des Imprimeurs* et sur les *Ex-libris rémois*. Ce sont là les blasons des amateurs du livre, leurs titres de noblesse, accompagnés de devises ou d'allégories, de fantaisies capricieuses ou de maximes sérieuses. Un armorial

Digitized by Google

de ce genre est pour le passé une curiosité pleine d'attraits, mais notre éditeur, M. Michaud, veut l'enrichir d'une parure toute moderne en y introduisant les *Ex-libris* de nos contemporains (1).

Le même membre s'est ensuite efforcé de vous retracer l'histoire des anciennes Bibliothèques de Reims qui sont l'origine de notre grand dépôt public actuel ; il en a résumé le contenu, déploré les pertes partielles et retrouvé les principales richesses (2). Il s'est particulièrement complu dans la bibliothèque du trésorier Nicolas Colin, secrétaire du cardinal de Lorraine, dont le catalogue détaillé nous reste, non point parce qu'il donna ses livres à ses confrères du Chapitre, mais parce que ses héritiers les vendirent en 1608 aux enchères publiques, après estimation et inventaire minutieux. Nos commissaires-priseurs ne font pas mieux en fait de désignation que leurs devanciers d'il y a trois siècles, mais combien plus rares, et partant combien plus précieux sont pour nous les ouvrages de cette époque ! A peine retrouve-t-on trois ou quatre volumes de Colin à la Bibliothèque de Reims (3).

L'éditeur des *Mémoires de Jean Maillefer* vous a entretenus d'une œuvre morale non comprise dans cette publication : *la Practique de vertus pour tous les mois de l'année*. Cette suite de considérations pratiques sur les devoirs de la vie publique et privée, sur les règles de la conscience religieuse comme sur la portée des actions de la vie quotidienne, ne laisse pas que d'offrir un grand charme à l'observateur moderne, et il en ressort clairement la preuve que la morale de nos pères n'était autre chose que la morale chrétienne.

(1) Volume qui paraîtra en novembre ou décembre 1892.

(2) *Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes pour 1892*, Matot, édit., Reims.

(3) *Revue de Champagne et de Brie*, année 1892.

Digitized by Google

En 1712, éclata comme une traînée de poudre dans la paisible Champagne l'irruption d'une bande commandée par le major Growestein. Bien des étapes de cette course, qui semait partout la terreur, ont déjà été précisées par les historiens locaux : M. l'abbé Cerf vient d'ajouter une pièce au dossier en nous communiquant le procès-verbal détaillé de ce qui se passa alors à Neufchâtel-sur-Aisne. Il en a profité lui-même pour rectifier des traditions erronées, et il a mis tous les érudits à même d'en profiter en offrant cette pièce à la Bibliothèque de Reims.

Le nom de Colbert est l'une des gloires de Reims : il présente de suite à l'esprit l'image du grand ministre d'État de Louis XIV, mais il doit évoquer aussi bien d'autres souvenirs, et parmi eux les figures d'une lignée d'illustres militaires qui ont servi la France sous tous les régimes. M. le général Colbert, que vous aviez nouvellement élu correspondant, nous a permis d'en juger en offrant à l'Académie les mémoires de famille qui retracent la vie des généraux de sa race. M. Didier vous a rendu compte de ces belles vies, notamment de celle du héros qui périt sur un champ de bataille du premier Empire, et rien ne vous a semblé plus digne d'être lu en ce jour au public rémois qui honore de sa présence notre séance annuelle.

ARCHÉOLOGIE, BEAUX-ARTS.

Le premier objet de votre sollicitude, au point de vue de l'art et de l'archéologie, a été cette année la mosaïque romaine découverte, au mois de septembre 1890, dans un terrain en construction de la rue Nicolas-Perseval. Elle reçut alors la visite de nombreux curieux, et le désir de la conserver se fit jour immédiatement dans le public. L'inter-

Digitized by Google

prête naturel du projet d'acquisition fut notre confrère, M. Alph. Gosset, qui se trouvait être l'architecte des propriétaires. Il prit d'abord un calque exact de la mosaique, la fit connaître et admirer de ses collègues du Conseil municipal, et au mois de mars l'achat était conclu au prix de 6,000 francs pour le Musée. L'Académie n'y resta pas étrangère, car dès les premiers pourparlers elle vota, sur la demande de notre honorable confrère, M. le Maire de Reims, une somme de 500 francs à prendre sur sa caisse, et elle recueillit en outre dans son sein, par voie de souscription, une autre somme de 500 francs qui fut reçue avec reconnaissance par l'Administration municipale. Ainsi se manifesta une fois de plus, Messieurs, le zèle dont vous êtes animés en faveur de nos monuments et de nos œuvres d'art.

Mais ce n'était pas assez de contribuer à l'achat de la mosaique, vous avez souhaité en publier un plan déjà donné par M. Matot et une description que M. Demaison va rédiger. Cette mosaique, vous a-t-il dit, paraît remonter aux premières années du second siècle, comme la mosaïque des Promenades. Comme celle-ci, elle représente un combat de gladiateurs, au milieu d'un encadrement multicolore et varié de dessins : les figures sont traitées avec beaucoup d'art et de vérité, les visages sont très expressifs et la pose fort naturelle. La mosaïque des Promenades est peut-être un peu inférieure à ce point de vue, mais elle est beaucoup plus intéressante à cause des documents archéologiques qu'elle nous fournit, en particulier sur l'équipement des gladiateurs.

Ajoutons que tout le quartier compris entre la rue de Cernay et le boulevard Gerbert est rempli de substructions romaines : on y a trouvé à différentes époques de nombreux vestiges de mosaïques. Cette partie de la ville antique a

Digitized by Google

été complètement détruite, sans doute à l'époque de l'insurrection des Bagaudes. Un peu plus tard, au IVe siècle, on a établi un cimetière sur son emplacement, une tombe avait été creusée dans notre mosaïque même et avait occasionné une brèche sur l'un des côtés. Cette lacune ne sera pas comblée, nous l'espérons, et restera comme un document de plus fourni par cette découverte.

Les mosaïques sont donc une part de votre domaine et pour elles vous ne reculez devant aucun effort. Non seulement nos mosaïques antiques ont été étudiées et décrites par M. Loriquet avec une compétence sans égale, mais les débris des mosaïques du moyen âge sont sauvegardés, autant qu'il est possible, par vos soins et votre sollicitude. J'ai constaté le service que vous avez rendu à l'érudition en recueillant le fragment de celle qui représente le *Sacrifice d'Abraham*, lorsque M. Edmond Le Blant, membre de l'Institut, me la signalait le 22 mai dernier, en visitant notre Musée, comme l'une des plus caractéristiques qu'il ait jamais rencontrées parmi les figures symboliques de l'Ancien Testament.

A-t-on des vases antiques en verre peint et émaillé ? Telle est la question posée par notre nouveau correspondant, M. Émile Payard, directeur des Cristalleries de Baccarat, et résolue affirmativement par lui, pièce en mains. Il possède, en effet, et nous le reproduirons grâce à son obligeante communication, un vase gallo-romain trouvé à Reims dans ces dernières années et recouvert d'une décoration délicate empreinte de couleurs assez vives. Cette particularité si rare est expliquée et commentée dans une notice dont nos volumes auront également la primeur.

Le *Répertoire archéologique de l'Arrondissement*, pour lequel vous avez reçu du Ministère une nouvelle subvention de 1,000 fr., vient de donner la réédition du premier fas-

Digitized by Google

cicule *(Les Cantons de Reims)* qui était épuisé, et va donner prochainement un fascicule nouveau *(Le Canton d'Ay)*. Les belles églises d'Avenay, d'Ambonnay et de Bisseuil y sont décrites, les curiosités des autres édifices détaillées avec un soin minutieux, et pour cela votre Commission d'archéologie n'a négligé ni les informations, ni les visites réitérées sur les lieux, ni les recherches dans nos archives. Puisse la faveur du public prendre goût à ces descriptions méthodiques, à ces inventaires scrupuleux et accompagnés de dessins !

Pour la ville, le *Répertoire* marche plus lentement, mais il profite des observations les plus inattendues. L'église Saint-Remi, par exemple, a donné lieu à une comparaison très instructive avec un édifice du Bas-Poitou, l'église de Maillezais (Vendée). Nous en devons la description à M. Berthelé, archiviste de Niort, et voici l'analyse que nous en a communiquée M. Demaison :

« Cette église, aujourd'hui en ruines, offrait des dispositions remarquables que l'on n'observe dans aucun autre édifice du Poitou. Sa façade est flanquée de deux clochers ; ses nefs latérales, voûtées d'arêtes, étaient surmontées d'une tribune dont chaque travée était voûtée par un berceau en plein cintre perpendiculaire à l'axe de la nef principale. On ne voit rien de semblable dans les églises de l'ouest de la France, et il faut aller jusqu'à Saint-Remi de Reims pour trouver des analogies. Or, ces analogies sont très frappantes et elles correspondent précisément avec la présence à Maillezais d'un moine champenois, l'abbé Goderan, qui était né à Reims, avait étudié dans l'abbaye d'Hautvillers, et avait passé quelque temps au monastère de Saint-Remi avant de se rendre en Poitou. On est autorisé à penser que l'abbé Goderan est bien l'auteur de la reconstruction de l'église de Maillezais, et qu'il l'a fait élever entre les années 1060 et

Digitized by Google

1074, en partie d'après ses souvenirs de l'église rémoise. »

L'histoire de la cathédrale vient de bénéficier des études personnelles de M. Demaison, en ce qui concerne ses premiers architectes. La lumière se fait sur ces points tant débattus, et cela grâce à l'ordre que notre confrère apporte dans le classement des textes.

On sait que les noms des architectes de la cathédrale d'Amiens nous ont été conservés par une inscription enchâssée dans le labyrinthe que l'on voyait autrefois dans cette église. La cathédrale de Reims n'était pas moins bien partagée; elle avait aussi un labyrinthe où l'on voyait les noms et les effigies des grands artistes qui l'avaient bâtie au XIII[e] siècle. La plupart des archéologues rémois ont attribué à ce labyrinthe une date beaucoup trop récente, et n'ont pas compris tout l'intérêt qu'il offrait pour l'histoire de l'édifice. On a voulu chercher ailleurs les architectes de la cathédrale, et l'on s'est perdu dans des conjectures plus ou moins vraisemblables, tandis qu'on avait sous la main tous les éléments qui permettent de résoudre le problème avec certitude. Seul, M. Louis Paris, dans un travail publié assez récemment, a émis des idées fort justes sur cette matière, mais elles ont passé presque inaperçues et n'ont pu triompher des préjugés.

En reprenant cette thèse pour son propre compte et en la fortifiant par de nouveaux arguments, M. Demaison a réussi à fixer d'une manière approximative les dates et la succession chronologique des maîtres des œuvres qui figuraient dans le labyrinthe. Le premier et le plus ancien de tous est Jean d'Orbais, qui commença « la coiffe », c'est à dire le chevet de Notre-Dame. Il faut maintenant lui rendre l'honneur qui lui est dû, et lui restituer les titres et la réputation que Robert de Coucy et Hugues Li Bergier ont usurpés jusqu'à présent. Cette conclusion, ainsi appuyée

Digitized by Google

et défendue, a été portée par son auteur au Congrès de la Sorbonne en 1891, et elle y a rencontré la plus complète approbation.

C'est aussi de la cathédrale que s'occupait M. Charles Givelet, en vous apportant un rapport sur le projet de restauration des vitraux de la grande rose du portail, tel que l'a longtemps mûri et préparé notre compatriote, M. Paul Simon. Héritier des plans et des observations de ses ancêtres, qui ont été chargés de père en fils de l'entretien des vitres de Notre-Dame, il a pu mieux que personne connaître et rétablir l'ordre traditionnel des personnages groupés dans les mailles de ce magnifique réseau de pierre ; il a interrogé lui-même chaque panneau, chaque fragment de verre peint ; il a dessiné l'ensemble dont il a vu maintes fois remplir les vides, et qu'il a dû réparer à la hâte à la suite de la terrible grêle de 1886. Il est résulté de ces travaux persévérants et consciencieux un vitrail dont vous avez sous les yeux la reconstitution. Ce n'est point une rose quelconque, c'est la rose de notre cathédrale avec ses tons étincelants, avec tous ses débris conservés et remis en place. Aussi, après avoir entendu l'exposé de M. Givelet, avez-vous cru devoir exprimer à M. le Ministre des Cultes un vœu en faveur de l'adoption du projet de M. Paul Simon et de son exécution par lui-même, sous la haute direction de M. Darcy, l'architecte diocésain si exact et si fidèle, si respectueux du caractère historique du monument qu'il entretient. Notre honorable confrère M. Diancourt, sénateur de la Marne, a bien voulu se charger de transmettre votre vœu aux autorités compétentes.

Vous apercevez, Messieurs, sur ces murs d'autres dessins que ceux de M. Simon, ce sont les dessins de M. Auger, membre correspondant, destinés au futur fascicule du *Répertoire archéologique* qui traitera des anciennes maisons

Digitized by Google

de Reims : vous y distinguez les vues des hôtels intéressants et trop peu connus de la rue Sainte-Marguerite, de la rue Saint-Étienne et de la rue Cérès, ce dernier le plus célèbre comme étant la maison natale de Colbert. A la suite, vous voyez une vingtaine de nos vieilles enseignes si pittoresques, quelques-unes survivant par miracle, comme la *Grue*, les *Trois-Maillets*, le *Cœur navré*, le *Moulinet*, le *Corbeau ;* d'autres sauvegardées au Musée, comme le *Coq et la Poule* et le *Combat de l'Ours*.

Enfin, je signalerai à votre légitime gratitude la *Liste des Présidents de l'Académie depuis sa fondation*, encadrée par le même artiste dans une riche bordure rehaussée de fleurons, d'emblèmes et d'attributs, qui en font une œuvre très remarquable dont notre confrère a voulu vous faire hommage à l'occasion du cinquantenaire. Nous lui renouvelons publiquement l'expression de notre reconnaissance.

Chaque année, Messieurs, je vous donne des nouvelles de la statue de Jeanne d'Arc, et je puis encore cette fois vous réitérer l'assurance du labeur incessant que M. Paul Dubois apporte au perfectionnement de son œuvre. L'œuvre se dégage de plus en plus vivante et vraie sans rien perdre de son idéal, véritable synthèse de la vie de la Pucelle. Mais, en outre, nous devons nous féliciter que l'on travaille activement ici à préparer à la statue un cadre digne d'elle, digne aussi de l'héroïne et de notre cathédrale. Le jour où ce projet grandiose sera exécuté, nous nous souviendrons que l'initiative en est due à notre honorable confrère, M. le Dr H. Henrot, maire de Reims, l'un des présidents d'honneur du Comité.

Digitized by Google

ENVOIS DES CORRESPONDANTS

En dehors des ouvrages dont il a été rendu compte plus haut, nous avons reçu de nos membres honoraires et correspondants d'utiles compléments à nos travaux.

Signalons en première ligne *La Vallée de l'Ardres* et les plus récentes recherches de l'infatigable archéologue, M. l'abbé Chevallier, curé de Tramery. — M. Ch. Remy vous a transmis sa notice remplie de faits curieux sur l'*Invasion de Charles-Quint en Champagne, en 1544*. — M. Frédéric Moreau vous a offert son dernier *Album Caranda*, si riche, sur les fouilles de Saint-Audebert et de Ciry-Salsogne. — M. l'abbé Étienne Georges, depuis très longtemps fidèle dans sa collaboration, vous a adressé son étude sur les *Barbier du Metz, derniers comtes de Rosnay*. — M. de Lapparent, qu'il nous serait si agréable de revoir et d'entendre, vous a communiqué sa note sur l'*Argile à silex du bassin de Paris*. — M. Anatole de Barthélemy, membre de l'Institut, vous a de son côté enrichis de la première partie de la *Numismatique de la France*.

M. le baron Joseph de Baye, qui vous a représentés avec tant de compétence aux Congrès tenus à Moscou et à Liège, vous a fait hommage de huit de ses récentes publications. — M. Léon Germain vous a envoyé, avec non moins d'empressement, ce qu'il a mis au jour en Lorraine cette année, et M. Maurice Prou, nouvelle recrue des plus actives et des plus obligeantes, n'a pas oublié de vous faire part de ses découvertes au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, et au Vatican dans les manuscrits de la reine Christine. — M. le Dr H. Petit vous a fait connaître sa notice sur l'*Eau minérale de Château-Thierry, anciennement*

Digitized by Google

dite l'Eau de la Fleur de Lys, et M. Armand Bourgeois la suite des publications littéraires de l'*Académie champenoise*.

Enfin, vous avez reçu de Belgique les plus utiles correspondances de M. le baron Alfred de Loé et de M. Paul Saintenoy, l'un et l'autre voués dans les Congrès et les sociétés savantes à la sauvegarde des monuments historiques et à leur description approfondie. Nous les remercions de ces échanges internationaux qui sont de bon augure pour l'avenir.

NÉCROLOGIE

J'arrive, Messieurs, à la partie attristante de ce compte rendu, aux pertes qui vous ont atteints depuis la dernière séance publique. La première fut celle de M. le Dr H. Delacroix, qui était entré dans vos rangs en 1887 et qui avait conquis de suite une place distinguée au milieu de vous, autant par le charme de ses relations que par la sûreté de son goût littéraire et artistique. Vous n'avez pas oublié le très attrayant résumé qu'il vous fit d'un délicat petit livre de maximes : *Les Heures grises*, et nous sommes heureux de retrouver sa lecture dans nos volumes. Nous devons à l'un des nôtres, M. le Dr Guelliot, avec la biographie de notre regretté confrère, la publication d'un autre travail de lui, sa notice si précise et si nourrie de faits sur l'oculiste Jacques Daviel et son séjour à Reims (1). L'habile et charitable docteur laissera donc parmi nous des œuvres qui marqueront en lui le lettré et l'érudit.

Ce fut ensuite le deuil de M. Alfred Valser, professeur à notre École de médecine, que nous dûmes accompagner,

(1) *Union médicale du Nord-Est*, 1890.

Digitized by Google

et nos sincères regrets furent exprimés à ses obsèques par M. le Dr Luton. Élu en 1883 comme l'un des savants les plus experts dans la chimie expérimentale, notre confrère nous a apporté plusieurs rapports empreints de sa connaissance exacte et mûrie des besoins de l'industrie locale ; l'un d'eux était écrit en collaboration avec M. Grandval, notre correspondant et ancien lauréat, son ami et son fidèle collaborateur, qui l'a dépeint et apprécié mieux que je ne saurais le faire, à l'heure fatale de la séparation (1). Gardons le souvenir de cet homme calme et digne qui passa trop rapidement au milieu de nous.

Peu de jours après, au cours du rigoureux hiver que nous subissions alors, succombait aussi M. Goda, ancien notaire, l'un des vétérans de notre Compagnie, à laquelle il appartenait depuis 1851. Si pendant dix ans l'état de sa santé l'a éloigné de nos réunions, ce qu'il avait fait auparavant pour l'Académie n'en restait que plus vivant et plus digne d'être cité en exemple : lectures sur des questions de droit et d'économie politique, rapports nombreux sur les concours d'histoire, participation effective aux travaux des commissions, voilà la tâche remplie par lui avec l'esprit de suite et la franche cordialité qui le caractérisaient. Aussi notre confrère, M. Douce, qui parlait également comme notaire et ami du défunt, a pu justement sur sa tombe louer son rôle actif à l'Académie et exprimer à sa famille notre reconnaissance pour sa mémoire et nos profonds regrets (2).

Avec ces trois membres titulaires, je dois vous rappeler la perte de huit membres honoraires ou correspondants, décédés dans le courant des années 1890 et 1891 : M. Rohault de Fleury, ancien conseiller à la Cour de Cassation.

(1) *Indépendant rémois*, 23 janvier 1891.
(2) *Courrier de la Champagne*, 27 janvier 1891.

Digitized by Google

votre ancien président (1) ; — M. Edmond Hébert, membre de l'Institut, professeur de géologie à la Sorbonne, auteur d'études sur les terrains des environs de Reims (2); — M. l'abbé Pierquin, curé de Neuville-Day (Ardennes), lauréat d'un concours pour son *Histoire de l'Abbaye d'Hautvillers* (3) ; — M. Alfred Alexandre, ancien président à la Cour de Paris, le traducteur de Mittermaier (4) ; — M. Julien Lalande, ancien proviseur du Lycée, qui fut pendant dix ans l'un de vos plus assidus confrères ; — M. le marquis Olivier de Gourjault, doué d'une érudition rare chez un homme du monde et qui avait noblement consacré ses loisirs à recueillir des documents originaux sur l'histoire ardennaise ; — M. Félix Périn, le dernier représentant d'une lignée d'artistes rémois, fils d'Alphonse Périn, petit-fils de Lié-Louis Périn, architecte et artiste lui-même, dont une notice pourrait seule énumérer les traits de bienfaisance et les travaux utiles (5); — et enfin, tout récemment, M. l'abbé Defourny, ancien curé de Beaumont-en-Argonne (Ardennes), écrivain et publiciste, dont le commentaire sur la fameuse loi de Beaumont fut le principal titre à votre estime et à vos suffrages.

ÉLECTIONS

Il n'avait été procédé l'an dernier à aucune élection, mais vous avez pourvu cette année, dès la rentrée, aux vides que

(1) *Courrier de la Champagne*, 22 janvier 1890.

(2) M^me^ Edmond Hébert a offert à l'Académie le recueil des discours prononcés sur sa tombe et des souvenirs que lui ont consacrés ses anciens élèves.

(3) *Bulletin du Diocèse de Reims*, 10 janvier 1891.

(4) *Indépendant rémois*, 24 janvier 1891.

(5) *Revue de Champagne et de Brie*, avril 1891.

Digitized by Google

la mort nous inflige si cruellement. Pour remplacer les quatre membres titulaires décédés en 1889-1890, vous avez été heureux d'appeler au milieu de nous : M. Adolphe Dauphinot, qui succède si naturellement ici à M. Simon Dauphinot et que tant de services rendus à la cause des beaux-arts et de l'archéologie rémoise placent aux premiers rangs de nos concitoyens les plus actifs et les plus utiles ; — M. l'abbé Compant, vicaire général, déjà notre collaborateur et notre correspondant par ses recherches sur le pape Urbain II, comme il l'était en même temps du regretté comte Riant; — M. le docteur Eugène Bagneris, professeur agrégé des Facultés de médecine, appelé à nous donner le plus précieux concours par sa connaissance des langues et son expérience des méthodes usitées dans l'enseignement supérieur, — et M. Alexandre Tissier, agrégé de physique, professeur au Lycée, qui veut bien reprendre et continuer parmi nous les traditions dévouées de ses prédécesseurs dans sa chaire d'enseignement, MM. Maridort, Bouty et Bertinet, dont le souvenir reste pour nous plein de charme.

Pour resserrer nos liens avec les émules et les associés naturels de nos travaux, vous avez prié de venir participer à nos séances comme correspondants à Reims : M. l'abbé Broyé, aumônier du Lycée, successeur, ami et biographe de M. l'abbé Deglaire; — M. le colonel Chariot, directeur du Génie; — M. Froussard, conservateur des Hypothèques, collaborateur de la *Revue de Champagne;* — M. L. Mennesson-Dupont, ancien magistrat, qui s'est créé une place si honorable au barreau, — et M. Paul Simon, peintre, secrétaire de la Société des Amis des Arts, qui apporte à cette réunion un si puissant attrait.

Vous avez enfin élu comme correspondants en France et à l'étranger :

M. l'abbé Bigot, curé de Ventelay (Marne), l'un de vos

Digitized by Google

lauréats ; — M. le général marquis de Colbert, commandant au Camp de Châlons, que son nom rattache si glorieusement à notre ville ; — M. N. Goffart, agrégé de l'Université à Paris, l'un de vos lauréats ; — M. Camille Gilardoni, homme de lettres à Sermaize ; — M. Lanéry d'Arc, avocat à Aix en Provence, auteur de publications estimées sur Jeanne d'Arc ; — M. Paul Leseur, professeur agrégé à la Faculté de droit de Lyon, fils de notre regretté confrère ; — M. Amédée Lhote, biographe et érudit châlonnais ; — M. Émile Payard, directeur des Cristalleries de Baccarat et notre compatriote ; — M. Maurice Prou, du département des médailles à la Bibliothèque nationale ; — M. H. Richardot, notre compatriote, notaire à Longjumeau, qui veut bien envoyer le secours de sa muse à notre séance publique ; — M. Anatole Bogdanow, professeur à l'Université de Moscou ; — M. le baron Alfred de Loé, secrétaire de l'Académie d'archéologie de Belgique, — et M. Paul Saintenoy, architecte, secrétaire général de la Société royale d'archéologie de Bruxelles.

Ainsi, Messieurs, se sont complétés vos rangs, ainsi vous affirmez la vitalité de l'Académie au moment où elle vient de conquérir, par cinquante ans de services, le droit de compter parmi les institutions permanentes et nécessaires de la ville et du pays rémois.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL A. COLBERT

Par M. L. DIDIER, Membre titulaire.

Le général Auguste Colbert (1793-1809); traditions, souvenirs et documents touchant sa vie et son temps, recueillis par son fils, le Marquis DE COLBERT-CHABANAIS. Paris, 1888, trois vol. in-12.

En prononçant le nom de Colbert devant un auditoire rémois, on est assuré de répondre aux sentiments d'intime sympathie et de respectueuse admiration que la cité a toujours manifestés pour la plus aimée de ses grandes familles. Reims est fière d'avoir été illustrée par le ministre qui personnifie si fidèlement les traditions de labeur modeste et fécond, de dévouement, d'application persévérante et de loyauté commerciale qui sont celles de la famille rémoise tout entière.

Mais, chose singulière ! les Colbert, qui ont dû la première illustration de leur nom à un grand ministre dans les choses de la paix, ont eu depuis deux cents ans la passion des batailles, la folie de l'épée. Presque tous sont devenus officiers généraux. Ceux dont nous allons parler appartiennent à la branche des Saint-Pouange; un Colbert de cette famille, le marquis de Saint-Pouange, épousa en 1702 Angélique d'Escoubleau de Sourdis, fille unique du marquis de Sourdis; elle apporta dans la famille Colbert la principauté de *Chabanais,* qu'elle tenait de sa grand'mère, Jeanne de Monluc et de Foix, comtesse de Cramail. Un marquis de Chabanais épousa Jeanne Colbert de Croissy, et la branche de Croissy est venue se fondre dans celle de Chabanais.

Digitized by Google

Le père de notre général, le comte de Colbert-Chabanais, était maréchal de camp à la fin du XVIII[e] siècle; il mourut en 1790, laissant quatre fils et une fille. Sa veuve vécut dans des inquiétudes continuelles pendant les années 92 et 93 : les Colbert devaient être un jour dénoncés comme suspects, d'autant plus que le fils aîné s'était laissé entraîner par l'émigration. Ce fut le précepteur des enfants qui la tira d'embarras; il connaissait Barrère et lui demanda conseil; Barrère fut loyal, il répondit : « Il n'y a qu'une chose à faire, il faut que ces jeunes gens cachent leur nom sous un habit *bleu*. » On venait de décréter la levée en masse, les trois fils (Édouard, Alphonse et Auguste) s'engagèrent, les derniers jours de septembre 1793, dans le bataillon de Guillaume Tell, formé des volontaires de la section de Brutus (Saint-Eustache). Le plus jeune, celui dont nous allons suivre la carrière, Auguste Colbert, avait seize ans : c'était un beau jeune homme, blond, élancé, mais délicat; on comprend les inquiétudes de sa mère en le voyant confondu dans une troupe où son fils ne retrouverait rien des habitudes de la famille. Le bataillon partit pour le Nord; les trois frères supportèrent courageusement les épreuves; ils durent se montrer dans les clubs, fraterniser avec les patriotes des municipalités; à la fin de l'année, ils se retrouvaient à Soissons : Édouard, l'aîné, quitta le bataillon, acheta un cheval et s'engagea dans un régiment de hussards; les deux autres furent admis, quoique *ci-devant*, au 7[e] de chasseurs. Les voilà donc entrés tous trois dans la cavalerie, où ils devaient servir jusqu'à leur mort.

Auguste Colbert fit campagne dans l'Ouest pendant l'année 1794; il lutta, soldat obscur, contre les chouans de Stofflet, qui avait été le garde-chasse de son cousin,

Digitized by Google

Colbert Maulevrier. Il y fit quelques rencontres heureuses : à Cholet, il se présenta à Grouchy qu'il avait connu autrefois dans sa famille; Grouchy l'attacha comme secrétaire à l'*état-major,* avec des appointements qui furent les bienvenus, quoique payés en assignats : A. Colbert s'était trouvé dans un grand embarras quand il avait dû se présenter devant M^me^ de Grouchy avec son uniforme délabré, qui cachait mal des misères plus intimes. Une autre rencontre devait décider de son avenir: il fut reconnu par M. de Kerverseau, l'ancien précepteur du duc d'Uzès, avec qui les Colbert avaient été élevés. De Kerverseau le présenta au général en chef Canclaux, qui l'invita à sa table et mit tout en mouvement pour le faire nommer officier; Colbert reçut bientôt un brevet de lieutenant, et resta en bons rapports avec le général Canclaux, qui lui donna plus tard sa fille en mariage.

Pendant quelque temps, le jeune officier servit comme aide de camp auprès de Grouchy. Il écrit à sa mère : « Votre cœur maternel se réjouira de me voir sauvé de cette mer de crimes, d'horreurs et d'immoralités qui m'a si longtemps entouré [1]. » Grouchy quitta la Bretagne pour remplir les fonctions de chef d'état-major à l'armée de Moreau en Hollande; Colbert le suivit, mais n'eut pas la satisfaction de prendre part à la campagne (1796) du Rhin. Au moment où arrivaient en France les échos de la merveilleuse campagne d'Italie, Colbert s'embarquait avec Grouchy pour aller en Irlande. L'entreprise n'aboutit pas; on arriva en vue des côtes, Grouchy avait pris ses dispositions pour aborder, mais une tempête dispersa la flotte, il fallut rentrer à Brest (1^er^ janvier

[1] *Le général A. Colbert,* etc., 1, 19.

Digitized by Google

1797). Colbert débutait mal, il revint à Paris découragé.

Le nom de Bonaparte étant devenu célèbre, Colbert chercha à se faire envoyer en Italie ; dans les premiers jours d'avril (1797), le gouvernement lui confia des dépêches pour le général en chef ; le 2 mai, il le rejoignit à Laybach, où il lui remit les dépêches. En peu de jours il se fit connaître, on l'accueillit bien ; Murat le garda comme aide de camp. Mais la guerre était finie : pour la troisième fois, il voyait fuir devant lui l'occasion de faire ses premières armes, et de se signaler parmi les braves qui avaient vaincu une coalition européenne. Les fonctions d'aide de camp lui valurent au moins l'avantage de vivre avec les plus célèbres des lieutenants de Bonaparte : il fut chargé de missions importantes ; ce fut lui qui vint annoncer à Rastadt l'arrivée de Bonaparte ; puis il retourna en Italie et fut mêlé aux évènements qui se produisirent à Rome en 1798 ; il prit une part active au sanglant combat que livra Murat à Albano et à Velletri, contre les paysans de la campagne romaine, révoltés à la suite des pillages et des profanations commises par nos troupes dans Rome. A l'issue du combat, Masséna chargea Colbert de porter au Directoire les quatre drapeaux pris sur les révoltés à Albano : par sympathie pour sa jeunesse, et aussi en considération du beau nom qu'il portait, on se plaisait à lui confier des missions qui devaient le mettre en évidence.

A Paris, il trouva la société transformée ; le retour de Bonaparte avait servi de prétexte pour l'organisation de fêtes pompeuses ; il fut bien reçu rue Chantereine, présenté à Madame Bonaparte qui l'accueillit avec la plus gracieuse bienveillance, et admis aux réceptions intimes du jeune général.

Quand l'expédition d'Égypte fut décidée, Colbert fut

Digitized by Google

naturellement choisi pour en faire partie ; il alla prévenir l'escadre de Gênes de l'heure du départ, et s'embarqua pour l'Orient mystérieux qui réservait tant de déceptions aux braves de l'armée d'Italie. Nous ne le suivrons pas dans cette pénible expédition, dont firent aussi partie ses deux frères : il fut nommé chef d'escadron sur le champ de bataille de Salanieh, par Bonaparte ; il se distingua à Safed où il fit prisonnier le commandant turc, fut blessé à Saint-Jean-d'Acre, et regagna Damiette par mer, côte à côte avec deux pestiférés qui moururent en route. Il resta en Égypte après le départ de Bonaparte ; il ne s'embarqua que le 3 mars 1800, avec Desaix, Rapp, Savary, Davout ; les Anglais avaient donné des sauf-conduits ; quand ils débarquèrent à Toulon, après une traversée remplie d'incidents, ils apprirent deux choses qui les remplirent de joie : leur ancien général, Bonaparte, leur idole, était devenu chef du gouvernement, premier consul ; et on allait continuer la guerre contre l'Autriche. Colbert alla rejoindre Murat à Stradella. Ses lettres ne donnent pas de renseignements sur le rôle qu'il joua à la bataille de Marengo[1], il dit seulement :

« Nous avons eu hier la bataille de Marengo, bataille terrible ; le succès est brillant, mais nous avons eu à regretter le général Desaix avec lequel je vivais depuis

[1] L'auteur du *Général A. Colbert*, le marquis DE COLBERT-CHABANAIS, donne de nombreux détails sur la bataille de Marengo ; ils sont puisés aux sources, et nous donnent une tout autre idée de la bataille que le récit en partie fantaisiste de Thiers. Il montre très bien que Bonaparte n'avait pris aucune disposition pour la bataille même, sur laquelle il ne comptait pas ; en cela, il est d'accord avec Lanfrey. L'arrivée de Desaix sauva la situation ; mais, pour notre auteur, la victoire est due surtout à la charge de cavalerie de Kellermann, charge qui ne fut pas ordonnée par

Digitized by Google

cinq mois; j'étais revenu avec lui d'Égypte, il est mort au champ d'honneur, je l'ai pleuré amèrement; » puis il ajoute : « J'ai échappé heureusement à tous les dangers. » Et c'est tout; on ne peut être plus modeste. Cependant, il s'était distingué; Murat le cite dans son rapport à la suite de Bessières, et demanda pour lui le grade d'adjudant général. Berthier dit aussi dans son rapport : le chef d'escadron Colbert a mérité le grade d'adjudant général. Colbert préféra le commandement d'un régiment; il fut nommé colonel du 10e de chasseurs le 18 juillet 1800, il avait (étant né le 18 novembre 1777) vingt-deux ans, et servait depuis sept ans à peine. On avait vu en 93 et 94 des avancements plus rapides, nécessités par l'obligation de remplir les cadres à la suite de l'émigration : Hoche était général à vingt-quatre ans. Mais les vides avaient été comblés, et la nomination de colonel, obtenue par le jeune Colbert, était une récompense méritée par des services extraordinaires. Comme à Salanieh, il avait conquis son nouveau grade d'officier supérieur sur le champ de bataille.

Son arrivée au 10e de chasseurs, qui faisait campagne en Allemagne dans la division Decaen, lui ménageait une épreuve sérieuse : il succédait au colonel Ordener, qui avait obtenu tous ses grades dans le régiment, et sa jeunesse fit sourire les vieux chefs d'escadron. Il

Bonaparte. Kellermann, placé en observation, vit la possibilité de désorganiser l'ennemi, il le fit de lui-même, au moment favorable, et fixa la victoire. C'est ce que reconnait et constate Murat dans son rapport. La victoire fut due à Desaix, à Kellermann, à la fermeté des troupes et des généraux qui luttèrent pendant treize heures, bien plus qu'à aucune conception éclatante du général en chef. Napoléon le savait bien, et voilà pourquoi il fit recommencer si souvent la relation de cette bataille : il biffait et corrigeait sans cesse, sans se montrer jamais satisfait.

Digitized by Google

conquit rapidement leur estime et leur affection; à la première bataille sérieuse, il leur fit au milieu des balles un petit discours militaire bien senti, se battit au premier rang; quand il revint, ses bottes, ses habits étaient percés de coups de baïonnette. L'union entre le régiment et le colonel était déjà faite, quand il fallut livrer le combat de Hohenlinden. Ce fut encore la cavalerie qui assura la victoire de Hohenlinden, comme celle de Marengo; le récit de Thiers est très émouvant, et nous laisse croire que les opérations se déroulèrent exactement dans l'ordre prévu par Moreau. Il n'en est rien; Richepanse s'aventura trop loin sur la droite, et arriva jusque sur le derrière de l'armée autrichienne, où il se trouva séparé de sa seconde brigade commandée par Drouet. Placé dans cette position critique, il paya d'audace et chargea les régiments hongrois : de là le désordre qui se produit dans les troupes que contenait le général Ney à l'autre extrémité du champ de bataille, la déroute, et la rencontre fameuse de leurs chefs qui venaient de disperser le centre ennemi dans les bois.

Le 10e de chasseurs faisait partie de la division Decaen qui suivait Richepanse; il opéra sur la gauche des Autrichiens. Après la victoire, il prit la tête des colonnes qui marchaient sur Vienne, éclairant la route, mais ne fut mêlé à aucune action importante; le 31 décembre, il était à Steyer. Profitant de l'armistice, Colbert visita le pays, il retrouva à Linz Grouchy, son ancien général; il se lassa vite du repos; sa mère lui ayant écrit qu'une expédition allait se faire en Hongrie — un bruit qui ne reposait sur rien, — il lui répondit :

« Vos pressentiments sur l'expédition en Hongrie sont jusqu'à présent peu fondés, et il ne se fait à l'armée aucune disposition qui semble l'indiquer. Il est vrai

Digitized by Google

que, si elle avait lieu, je ne serais pas fâché d'en être, je n'ai pas encore besoin de repos, et d'ici à dix ans je peux encore faire la guerre; après ce temps, je reviendrai planter des choux et conter à mes enfants mes prouesses, si j'ai l'esprit d'en faire. N'allez donc pas vous effrayer d'avance des nouvelles expéditions où je chercherai à me faire employer; il est bien sûr que je tâcherai de ne pas être spectateur oisif des trophées des autres : sans avoir de l'ambition, j'ai l'habitude d'une vie active, et cela ne passera que lorsque, fatigué et usé par le temps, mon corps débile ne pourra plus seconder mon imagination vagabonde [1]. »

Au lieu d'aller en Hongrie, il dut revenir en France et tenir garnison à Fontainebleau. Encore une nouvelle épreuve à tenter; il fallut ramener aux habitudes de caserne des hommes qui avaient vécu en pays conquis, rétablir la discipline qui se relâche toujours en campagne, amener à l'obéissance des braves que l'on comblait partout de compliments. Le colonel se mit à l'œuvre, et adressa peu de temps après au ministre un rapport rempli de réflexions profondes, qui révèlent un talent d'observation et une connaissance des hommes qui nous étonnent dans une si grande jeunesse. Sainte-Beuve l'a loué sans réserve et l'a spirituellement comparé à l'instruction donnée par le maréchal de Belle-Isle à son jeune fils, le comte de Gisors, lorsqu'il fut nommé colonel. « L'ancienne France, dit-il, et la France nouvelle, le vieux maréchal disciple de Boufflers et le jeune colonel d'après Marengo se rencontrent dans un sentiment d'esprit patriotique et de moralité militaire élevée [2]. » Voici ce qu'il dit à propos des punitions :

[1] *Le général A. Colbert*, II, 81.

[2] SAINTE-BEUVE, *Nouv. Lundis*, XI, 250-251.

Digitized by Google

« Si une nation doit avoir un système de discipline, un corps ne peut avoir une police réduite en système fixe et exact. Le juste emploi des règlements repose sur la sagesse du supérieur de tout grade et dans le calme de ses passions.

« Les nombreuses variétés des esprits doivent donner lieu à différentes méthodes, qui toutes soumises aux lois peuvent néanmoins agir différemment. Il serait désirable qu'il n'y eût qu'une seule et même manière, mais il est plus difficile de ranger les passions que d'aligner les rangs [1]. »

Il cite Montesquieu, Montecuculli; le colonel, pour montrer l'exemple à ses officiers, s'était remis à l'étude; plus loin, il parle de la solde, qu'il juge insuffisante. Nous apprenons qu'un chasseur touchait cinq sols par jour; avec cela, il lui fallait acheter tout ce qui était nécessaire à son entretien, et aussi de la poudre, car on a conservé l'habitude de se poudrer à l'armée jusqu'à la Restauration. A Waterloo, une portion de la garde impériale était poudrée et portait encore la queue comme l'armée de Frédéric II.

Le colonel Colbert se mêlait à la société, et savait allier les devoirs de l'homme du monde à ceux de sa charge militaire; il fréquentait à Paris les salons de Talleyrand, de Narbonne, voyait M^me^ Murat, M^me^ Ney, M^me^ Marmont. Il se lia avec le poète Népomucène Lemercier. Les contemporains sont unanimes à nous affirmer le charme de ces réunions mondaines. Tous, dans leurs Mémoires et dans leurs lettres, ont célébré les belles années du Consulat. On était sorti des orages de la Terreur et des orgies du Directoire, les émigrés

[1] *Le général A. Colbert*, II, 98.

Digitized by Google

revenaient et fraternisaient avec les parvenus de la Révolution ; le chef glorieux qui dominait n'avait encore rien fait pour tromper les républicains, ni pour enlever aux royalistes leurs espérances ; le Consulat, forme indécise de gouvernement qui tenait des deux régimes, rendait possible une réconciliation définitive sous un chef couronné de lauriers qui assurait l'ordre à l'intérieur avec la paix religieuse, et venait d'imposer les volontés de la France à nos ennemis héréditaires, les représentants de la race germanique sous ses deux formes allemande et anglaise. Malheureusement, la paix ne dura pas ; elle fut rompue par l'Angleterre, qui considérait le traité d'Amiens comme une *expérience*[1]. Bonaparte, avant d'accepter le défi de la perfide Angleterre, voulut s'entendre avec les puissances de l'Europe ; il écrivit au roi de Prusse et au tsar, et leur adressa ses lettres éloquentes et sincères par l'intermédiaire de deux envoyés particuliers : Duroc alla à Berlin, et ce fut le colonel Colbert qui eut la faveur d'aller à Saint-Pétersbourg. Le séjour du colonel à la cour de Russie fut assez long ; il fut partout bien accueilli ; l'empereur lui adressa des compliments flatteurs sur le nom qu'il portait ; mais la mission n'eut pas grand succès ; le colonel écrivait : « Les intérêts d'Alexandre ne sont pas les nôtres, il penche vers l'Angleterre[2]. »

La rupture avec l'Angleterre eut lieu en mai 1803 ; Colbert emmena son régiment à Montreuil, et, vers la fin de cette année, se maria avec M^lle^ Canclaux. Murat fut son témoin. Ce dernier avait pour son ancien aide de camp une très sincère amitié ; le 20 mars 1804, il lui

[1] *An experimental peace*, expression de lord Hawkesbury.
[2] *Le général A. Colbert*, II, 140.

Digitized by Google

rendit un service qui prouve de sa part l'attachement le plus délicat. Il le prévint de ne point rentrer chez lui le soir, et de ne pas dire où on le trouverait. Pendant la nuit, on vint le chercher de la part du commandant de Paris, qui était Murat ; on ne put dire où il se trouvait, et voilà comment le colonel Colbert put éviter la honte de siéger dans la commission qui condamna le duc d'Enghien.

Pendant la campagne de 1805, Colbert commanda la cavalerie du VI[e] corps, et conserva les mêmes fonctions quand il fut nommé général de brigade, en décembre de la même année. Ney l'aimait comme un fils ; il lui donna toujours des commandements supérieurs à son grade dans la campagne d'Autriche, et plus tard en Prusse et en Pologne : « Je ne dors tranquille, disait-il, que lorsque Colbert commande mes avant-postes [1]. » A Elchingen, les charges du 10[e] de chasseurs et du 3[e] de hussards décidèrent du combat. Ces régiments s'illustrèrent par un des plus beaux faits d'armes qu'on puisse citer ; l'expression est de Napoléon.

Le VI[e] corps ne fut pas à Austerlitz, il fit campagne dans le Tyrol, franchit le défilé de Scharnitz *(porta Claudia)* et descendit jusqu'à Trente pour se lier avec l'armée d'Italie.

L'année 1806 se passa en Allemagne ; le VI[e] corps occupa divers cantonnements en Bavière et en Souabe ; soldats et officiers furent bien traités dans les familles allemandes ; ils en conservèrent un excellent souvenir, et restèrent persuadés que le meilleur pays pour faire la guerre est l'Allemagne.

A la fin de 1806 éclata la rupture avec la Prusse ; c'est

[1] *Le général A. Colbert*, II, 207.

Digitized by Google

toujours avec un nouveau plaisir que l'on jette les yeux sur cette page glorieuse de notre histoire ; on éprouve à la fois toutes les satisfactions du patriotisme le plus élevé : les négociations antérieures nous montrent un ennemi dépourvu de sens moral et déshonoré par l'acceptation du Hanovre; pendant les préparatifs de la campagne se produisent à Berlin des manifestations étranges, inspirées à la fois par la haine de la France et un sentiment exagéré de confiance en la grande armée de Frédéric II ; les gendarmes de la garde noble, c'est le général Marbot, témoin oculaire, qui le raconte, poussèrent la jactance jusqu'à venir aiguiser les lames de leurs sabres sur les degrés en pierre de l'hôtel de l'ambassadeur français[1]. Nous voyons enfin se dérouler devant nous le plus beau drame militaire : Iéna — où le général Colbert joua un rôle très glorieux, — et Auerstædt, deux victoires définitives en un même jour, livrées à cinq lieues de distance, l'entrée à Berlin de Davout, puis de Napoléon, qui eut l'attention de faire défiler devant l'Ambassade française tout le régiment des gendarmes de la garde noble qui avait été fait prisonnier; la capitulation de Magdebourg, la reddition de Stettin, les Prussiens fuyant jusqu'à la Vistule. Un pareil effondrement surprit Napoléon, et lui enleva ses illusions sur cette monarchie dont il avait espéré se faire une alliée, même après sa défaite.

Il fallut continuer la guerre en Pologne, et, avant de prendre des quartiers d'hiver, débarrasser la rive droite de la Vistule ; on livra plusieurs combats sanglants; la brigade du général Colbert tint toujours la tête des colonnes, elle s'avança jusqu'à douze lieues de Kœnigs-

[1] *Mémoires du général baron de Marbot*, 1, 283.

Digitized by Google

berg. Après Eylau, Colbert poussa encore plus avant; aux avant-postes de Pologne, comme plus tard devant Sébastopol, s'établirent des relations amicales entre Russes et Français; nous lisons dans une lettre de Murat à l'empereur ce récit d'un maréchal-des-logis :

« Il n'y a qu'un instant, les Cosaques nous ont fait signe d'approcher, ayant laissé leurs lances en arrière; nous avons été à eux, ils nous ont offert de l'eau-de-vie, nous avons bu ensemble comme les meilleurs amis du monde, et ils nous ont dit en nous serrant la main : *Braves Cosaques, braves Franches,* et nous sommes depuis ce temps fort tranquilles. » Murat ajoute : « Comme j'étais là est arrivé un officier du 16e régiment de chasseurs avec un trompette, pour aller remettre aux avant-postes une lettre et de l'argent pour un de leurs officiers. L'officier ennemi s'est avancé, il a très bien reçu l'officier, a pris la main du trompette, la lui a serrée en lui disant : *Braves Franches.* Ce matin, le général qui commande les avant-postes a embrassé mon aide de camp Lagrange [1]. »

Ces bonnes relations individuelles n'empêchèrent pas les escarmouches, Colbert n'eut pas de repos; après Friedland, il occupa les rives du Pregel et s'empara des dernières villes prussiennes, où il trouva des approvisionnements considérables. L'entrevue de Tilsitt mit fin à la campagne et imposa à la Prusse la plus dure humiliation : Napoléon consentit à rendre quelques provinces à Frédéric-Guillaume, sur la demande de son ami et allié, l'empereur Alexandre. L'Europe n'avait jamais assisté à un spectacle plus grandiose que celui de la rencontre des deux empereurs sur le radeau du Niemen.

[1] *Le général A. Colbert,* III, 39.

Digitized by Google

ils allaient disposer d'elle, régler les frontières des États comme ils l'entendraient; l'Europe n'avait plus que deux souverains, le chef des Slaves, et l'empereur des races latines : il n'y avait plus d'Allemagne.

On comprend l'infatuation de Napoléon et l'enthousiasme qui marqua son retour. La société comme les institutions subirent une nouvelle transformation : il ne resta plus rien de la république, de l'esprit d'égalité. Ne pouvant établir son trône sur le « sable mouvant de la démocratie ». Napoléon créa une nouvelle noblesse et imposa un nouveau code d'étiquette à la cour impériale. Il y eut des protestations et l'école Polytechnique fit une sorte de révolte républicaine. L'Empereur fut très irrité et voulut envoyer tous les élèves dans des régiments. Monge intercéda, et, comme il avait gardé sa liberté d'autrefois avec Bonaparte, il lui tint ce langage : « Mais cependant, Sire, Votre Majesté doit se rappeler la peine que nous avons eue autrefois à en faire des républicains; et puis, ma foi! l'Empereur a tourné *si court, si court*... » L'Empereur sourit et se calma [1].

Le général Colbert séjourna quelque temps à Paris en 1807 et 1808, pendant que ses régiments occupaient la Silésie; il put embrasser enfin son fils, puis il fallut retourner vivre de la vie de garnison. En traversant de nouveau l'Allemagne, le jeune général se laissa aller à des pensées amères : il était triste de quitter si brusquement sa jeune famille et ses amis, pour aller vivre dans un pays où il n'y avait plus rien à faire. Il se mit à rêver dans l'avenir le repos, les joies de la famille; il écrivait à sa femme :

[1] *Le général A. Colbert*, III, 145.

Digitized by Google

« Ma chère amie, notre petite famille va bientôt s'augmenter, tu es trop à l'étroit dans ton petit appartement; j'ai vu une maison, rue X***, qui nous conviendrait : il y a un jardin; le quartier est beau ; si tu veux, nous l'achèterons. Eh bien ! encore dix ou douze années de service, et j'irai me retirer près de toi; nous vivrons et vieillirons ensemble comme Philémon et Baucis... [1] »

Il habita Carolath, puis Hirchberg, d'où il partit pour venir en Espagne ; il consacra encore trois semaines à sa famille, ce furent les dernières ; il gagna ensuite la frontière pour pénétrer dans la péninsule, d'où il ne devait pas revenir. Un mois de campagne suffit à Napoléon pour disperser les quatre armées espagnoles ; le 15 décembre eut lieu l'entrée solennelle à Madrid, et quelques jours après l'Empereur passa la revue du VI[e] corps sur les hauteurs de Chamartin ; en passant devant notre général, l'Empereur lui dit : « Colbert, vous m'avez depuis longtemps prouvé que vous étiez l'un de mes plus braves; vos vieux services méritent une récompense, vous l'aurez bientôt. — Sire, hâtez-vous, répondit vivement Colbert, car je suis vieux [2]. »

C'était sans doute un pressentiment. Il fut chargé de commander la cavalerie d'avant-garde qui se mit à la poursuite du général anglais Moore. Napoléon voulut se rendre compte des opérations et vint à Astorga ; il voulait diriger lui-même la poursuite jusqu'à la côte, quand il reçut un courrier qui le rendit rêveur : l'Autriche armait et allait déclarer la guerre. Il s'arrêta et chargea Soult de continuer la poursuite. Le général

[1] *Le général A. Colbert*, III, 152.
[2] Id., III, 212.

Digitized by Google

Colbert devait aller rejoindre Ney; mais Soult fit observer que la brigade Fournier était fatiguée, et demanda celle de Colbert qui était aux avant-postes. Une fatalité semble entraîner le général : trois jours après, le 3 janvier 1809, il arriva à Carcabellos; Moore avait fait occuper des hauteurs qui dominaient un pont, Colbert fit enlever le pont par sa cavalerie, et attendit l'arrivée de l'infanterie pour attaquer les hauteurs. « A mesure qu'elle arrivait, le général, pressant sa marche, trop lente à son gré, la dirigeait de l'autre côté du pont, lorsqu'on vint lui annoncer que Alfred de la Tour-Maubourg venait d'être tué. Sans même se donner le temps de prendre son chapeau, il s'élance au galop suivi de quelques hommes, il retrouve son aide de camp, son ami, non pas mort encore, mais mourant. A peine il a le temps de lui dire un dernier adieu, puis il repart; la douleur, l'impatience stimulaient encore son ardeur, il pousse lui-même en avant ses tirailleurs; en vain un officier de hussards veut l'empêcher d'approcher d'une muraille d'où partait une vive fusillade : « Tu as donc bien peur aujourd'hui de mourir? » lui dit-il. Il était alors si près, tellement en vue de la position disposée en amphithéâtre occupée par l'ennemi, que les Anglais pouvaient distinguer ses traits, entendre sa voix, et ils s'étonnaient de tant de dédain de la mort. Tout à coup, on le vit se pencher en avant : les hommes de son escorte crurent qu'il voulait arranger quelque chose à son étrier. Non, il était mort! Une balle venait de l'atteindre au-dessus du sourcil gauche et avait traversé la tête. Un sentiment de douleur se répandit dans l'armée anglaise, lorsqu'on vit tomber le vaillant soldat. « Je ne parle pas des larmes des siens[1] »,

[1] *Le général A. Colbert*, III, 226-227.

Digitized by Google

ajoute son fils, à qui nous avons emprunté ce récit de la mort du général.

Napoléon apprit la nouvelle le 4 janvier, il écrivit à Clarke, ministre de la guerre :

« Le général Colbert a été tué à un petit combat d'arrière-garde ; . . . une balle l'a frappé au front. Prenez les mesures convenables pour que cette nouvelle arrive à sa femme autrement que par les journaux. Témoignez-lui la part que je prends à ses peines et le cas que je faisais de ce bon officier [1]. »

Ney se chargea d'annoncer la triste nouvelle au général Canclaux :

« Mon cher Général, je ne saurais vous exprimer toute la part que je prends à la perte affreuse que vous venez de faire ; la mort d'un fils ne saurait m'affecter davantage. Que d'espérances éteintes ! Que de belles qualités perdues pour l'État et pour ceux qui, comme moi, avaient pu les apprécier. Je conserverai toute ma vie un douloureux souvenir de ce pauvre et brave Colbert. Je conçois, mon cher Général, tout votre chagrin, et ces coups-là, quoique prévus par les militaires, n'en sont pas moins terribles à supporter. Mais je plains surtout Madame votre fille ; comment y résistera-t-elle ? Puisse du moins votre tendresse pour elle être assez ingénieuse pour lui cacher son malheur jusqu'au moment où sa santé sera assez raffermie ! L'idée de sa douleur est déchirante.

« Quoique ce funeste événement ait eu lieu au corps du maréchal Soult, j'ai envoyé un de mes aides de camp pour recueillir ce que Colbert a laissé. Sa femme et ses enfants attacheront un jour du prix à avoir sous les yeux ce qui lui a appartenu.

[1] *Correspondance de Napoléon*, XVIII, n° 14,647.

Digitized by Google

« C'est d'ailleurs la seule et dernière preuve d'amitié que je puisse donner à ce brave jeune homme[1]. »

La mort de Colbert causa d'unanimes regrets ; pendant deux ans, le 3e de hussards, qu'il avait conduit en Prusse, en Pologne, en Espagne, porta un crêpe à son étendard. L'Empereur commanda au peintre Schnetz un tableau représentant les derniers moments du général Colbert : ce tableau est au musée de Douai ; il fit faire un buste qui fut placé dans la salle des maréchaux : il disparut comme les autres dans l'incendie de 1871 ; et, par un décret du 1er janvier 1810, il décida que la statue de Colbert, avec celles de sept autres généraux, morts comme lui au champ d'honneur, serait placée sur le pont de la Concorde. Les statues n'étant pas finies quand disparut l'empire, on les relégua au musée des Invalides ; celle d'A. Colbert seule prit place au musée de Versailles, en 1847.

Deux mots sur les frères d'A. Colbert : ils parcoururent une carrière moins brillante et moins rapide, mais survécurent aux guerres de l'Empire ; l'aîné, Édouard Colbert, colonel du 7e de hussards en 1808, devint général en Espagne, fit la campagne de 1809 et celle de Russie ; général de division en 1813, il commanda les belles charges de Waterloo avec ses lanciers. Il est mort en 1853.

Le second, Alphonse Colbert, servit à Naples comme colonel d'un régiment de Murat, fit les campagnes d'Espagne avec Suchet, fut nommé général en 1814, il

[1] *Le général A. Colbert*, III, 229-230.

Digitized by Google

mourut en 1836, général de division commandant à Rennes.

Telle fut la vie, la destinée des trois volontaires du bataillon de Guillaume Tell. Ils servirent la patrie sous différents régimes, toujours avec le même dévouement, la même simplicité pleine de dignité; ils arrivèrent aux premiers grades, sans effort et sans intrigue, par leurs mérites et leurs services.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. P. HENRIOT, Membre titulaire.

MESSIEURS,

L'Académie nationale de Reims a coutume de décerner chaque année plusieurs sortes de prix. Elle attribue les plus importants aux auteurs des meilleurs travaux qui lui sont présentés sur des sujets qu'elle a choisis, mais il en est d'autres pour lesquels elle laisse à chaque candidat la faculté de traiter un sujet de son choix ; parfois même, sans attendre du lauréat l'envoi d'une œuvre spéciale, elle lui décerne une récompense pour l'ensemble de ses travaux.

Cette diversité lui permet d'encourager tous les efforts et de reconnaître tous les talents, mais il est à peine besoin de dire que ses préférences sont acquises aux mémoires dans lesquels sont traitées les questions qu'elle a mises au concours. Malheureusement, c'est sur des travaux de ce genre qu'elle a le plus rarement l'occasion de se prononcer, et cette année elle n'en a reçu aucun.

Elle avait cependant proposé, pour le prix d'histoire, l'historique des établissements hospitaliers de la ville de

Digitized by Google

Reims du moyen âge jusqu'à nos jours; pour le prix d'économie politique, la recherche des modifications survenues à Reims dans la condition matérielle, morale et intellectuelle des ouvriers depuis le commencement du siècle; enfin, dans le domaine des sciences et de l'industrie, elle avait recommandé l'étude de l'une des branches de l'industrie et du commerce de Reims.

Assurément, Messieurs, si le programme que je viens de tracer mérite quelque reproche, ce n'est pas celui de manquer d'actualité.

A l'heure où tant d'hommes s'intéressent à l'amélioration du sort des déshérités et des faibles, au moment où l'opinion publique, entraînée chez les uns par un généreux élan, pressée chez les autres par les manifestations populaires, se préoccupe si vivement de la condition de la classe ouvrière, à l'heure enfin où, après une consultation solennelle des chambres de commerce, le Parlement consacre, au milieu de l'attention générale, la plus grande partie de ses séances à l'étude de notre nouveau régime économique, on serait mal inspiré de contester à l'Académie le mérite d'avoir mis au concours des sujets d'une immédiate actualité.

Comment donc expliquer qu'aucun mémoire ne nous ait été envoyé ni sur l'un, ni sur l'autre de ces sujets?

Faut-il croire que parmi ceux qui peuvent ambitionner les suffrages de l'Académie, il n'en est aucun qui s'intéresse à ces questions? Une telle conclusion serait trop affligeante, et l'Académie ne peut se résoudre à l'admettre. Il lui paraît plus juste, et aussi plus consolant, de penser qu'ils se sont plutôt laissé effrayer par les passions mêmes que soulèvent actuellement les questions sociales et économiques, et qu'ils ont renoncé à s'aventurer sur ce terrain brûlant.

Digitized by Google

Et en effet, Messieurs, qui donc aujourd'hui pourrait étudier la condition des ouvriers depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours, sans se croire tenu de faire connaître sa pensée sur leurs revendications actuelles, et sans tenter de démêler, parmi les idées qui se sont fait jour dans ces derniers temps, celles dont la réalisation doit former le couronnement de nos réformes humanitaires et celles qu'il faut reléguer dans le domaine des utopies et des chimères?

Comment croire qu'un esprit cultivé se bornera à étudier la situation d'une industrie ou d'une branche du commerce sans éprouver le besoin d'aborder la théorie si complexe et si controversée des échanges, et de chercher à distinguer, au milieu des discussions passionnées du jour, de ceux des droits protecteurs qui peuvent contribuer à la prospérité du pays, ceux qui doivent au contraire le conduire à l'isolement et peut-être à la ruine?

Le temps n'est pas encore éloigné où la discussion de ces graves questions, réservée à quelques esprits d'élite, revêtait sans difficultés des formes académiques, où l'économie politique et l'économie sociale étaient regardées comme des sciences de spéculation pure, où enfin chacun développait avec sérénité, à l'appui de ses idées, des arguments qu'une expérience de longue durée et, croyait-on, lointaine devait seule confirmer ou détruire.

Mais, Messieurs, la face des choses s'est brusquement modifiée; l'échéance des traités approche et dans l'Europe entière la classe ouvrière s'agite; aux joûtes oratoires doivent succéder les résolutions promptes, et sous le coup de cette pressante nécessité, les esprits, inquiets et troublés, comprenant que c'est l'avenir de la France et

Digitized by Google

du vieux monde qui est en jeu, réclament de toutes parts, pour mettre fin à leurs incertitudes, des aperçus nouveaux et des arguments décisifs. Pour répondre à cette attente, l'écrivain ne devrait donc plus se borner à faire de longues et patientes recherches sur le passé et à en coordonner habilement les résultats, il lui faudrait encore étudier le présent, sonder l'avenir, et se prononcer avec une autorité suffisante sur les modifications qu'il convient d'apporter à notre état social et à notre régime économique.

Ainsi comprise, Messieurs, la tâche des concurrents devenait bien lourde, on pourrait dire écrasante, et il ne faut pas s'étonner qu'elle ait effrayé ceux qui ont pu tout d'abord être tentés de l'entreprendre.

Mais, si telle peut être l'excuse de l'abstention que je vous ai signalée tout à l'heure, il n'en est plus de même pour la seconde partie du concours. Là, en effet, chacun peut, avant de se mettre à l'œuvre, consulter ses goûts, mesurer ses forces et fixer librement son choix d'après la région qu'il habite et les documents dont il peut disposer.

Hélas! Messieurs, malgré cette latitude laissée aux concurrents, l'Académie n'a reçu qu'un bien petit nombre de travaux; elle se console, il est vrai, au souvenir de la longue liste de ceux qui lui ont été envoyés l'année dernière, mais elle doit reconnaître qu'aux années de grande abondance succèdent parfois des années de disette. Pour tout dire, en un mot, la Commission d'histoire n'a eu à examiner que sept mémoires ou notices; encore sont-ils de fort inégale valeur!

Le premier, par ordre d'importance et de mérite, est une histoire de saint Basle et du monastère de Verzy. C'est un travail consciencieux et bien divisé; l'auteur y

Digitized by Google

a évité les digressions inutiles; il a consulté avec soin les manuscrits de la Bibliothèque de Reims et les pièces originales conservées aux archives départementales de la Marne ; mais sur la vie de saint Basle et les origines du monastère, il aurait dû faire la critique des sources, étudier de plus près la valeur des légendes et contrôler l'opinion des modernes à l'aide de textes originaux.

On peut aussi regretter qu'il n'ait pas indiqué l'origine de la plupart des documents qu'il a mis à profit ou publiés intégralement dans ses pièces justificatives. Les a-t-il copiés sur les originaux ou donnés d'après des textes déjà imprimés? Il serait important de le savoir, car on exige aujourd'hui, dans les travaux d'érudition, l'indication précise des bibliothèques et des dépôts d'archives auxquels on a fait des emprunts.

Malgré ces quelques lacunes, l'œuvre reste fort intéressante, et on peut y signaler tout particulièrement une curieuse légende lorraine sur saint Basle qui mériterait une étude spéciale. L'Académie décerne à son auteur, M. l'abbé Queutelot, curé de Wez et Thuisy, une médaille de vermeil.

M. Valentin, instituteur à Remilly (Ardennes), a présenté au concours une monographie de cette commune. Ce travail est le fruit de nombreuses recherches, il renferme des renseignements statistiques très complets et de nombreux détails sur l'état moderne de la commune, ses ressources et son industrie. Le plan général n'en est peut-être pas très bien ordonné, mais il s'y trouve des chapitres fort instructifs; celui qui est consacré à l'histoire de l'instruction est particulièrement intéressant, et il en est de même de la description de l'église de Remilly, à laquelle est jointe une photographie.

Digitized by Google

L'ouvrage soulève bien quelques critiques assez sérieuses ; en particulier, l'étymologie qu'on y propose pour le nom de Remilly est sans valeur, et les idées générales de l'auteur sont parfois inexactes ; mais, malgré ces réserves, l'Académie estime que le travail qu'il a fourni mérite une récompense, et lui accorde une médaille d'argent de 1re classe.

La Commission n'a pas jugé à propos de récompenser une étude sur *Gerson et son temps,* travail un peu trop superficiel, ni une *Promenade à travers les Ardennes*, recueil de notes copiées de côté et d'autre, où l'auteur a montré parfois des idées archéologiques un peu confuses; mais elle a mieux accueilli un album de photographies des monuments du canton d'Omont, dû au même auteur que les deux travaux précédents. Cet album, auquel sont jointes de courtes notices sur chacune des communes du canton, prendra place dans les archives de l'Académie et pourra y être utilement consulté. L'Académie accorde à l'auteur de ce travail, M. J.-B. Renaux, instituteur à Jonval (Ardennes), une médaille d'argent.

Le travail présenté sous ce titre : *Tablettes chronologiques de Douzy*, est trop incomplet pour qu'on puisse lui accorder une récompense, mais l'Académie croit devoir engager l'auteur à poursuivre ses recherches.

Quant au dernier ouvrage soumis à son examen, et intitulé : *Coup d'œil général sur la Régence de Tunis,* la Commission en a pris connaissance avec intérêt, mais elle a dû l'écarter comme ne rentrant pas dans le cadre habituel des concours de l'Académie.

Vous le voyez, Messieurs, pour n'être pas complètement dénuée d'intérêt, la tâche de la Commission n'en a pas moins été bien courte et bien légère.

Digitized by Google

J'ai dit en commençant que, non contente de récompenser le mérite des mémoires qui lui sont soumis, l'Académie se faisait un devoir d'accorder des distinctions aux personnes qui se recommandent à son attention par l'ensemble de leurs travaux.

Son choix s'est porté cette année sur l'un de ses correspondants, M. Eugène Auger, demeurant à Trigny (Marne). En dehors des manifestations plus séduisantes et plus importantes de son talent (aquarelles, sujets divers, portraits au crayon et à la plume, illustrations pour éditions de grand luxe), M. Auger a prêté depuis six ans à l'Académie un concours aussi assidu que précieux pour la partie artistique du *Répertoire archéologique* et de divers autres mémoires. Il n'a pas exécuté pour ces publications moins de cent dessins, qui en rehaussent incontestablement l'intérêt, et qui lui font le plus grand honneur. L'Académie a jugé que le moment était venu pour elle de donner à M. Auger une marque de sa gratitude, et elle a pensé qu'en lui décernant une médaille d'or, elle ne rendait pas un hommage trop flatteur au talent de l'artiste et au dévouement du collaborateur.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

Par M. Pr. SOULLIÉ, Membre titulaire.

MESSIEURS,

L'Académie avait cette année trois prix de poésie à décerner : l'un à la meilleure traduction d'une ode d'Horace, un autre au meilleur conte, le troisième à une pièce de vers dont le genre et le sujet étaient laissés au choix des concurrents.

L'ode d'Horace aux Romains : *Delicta majorum immeritus lues,* sur la décadence des mœurs, offrait à la fois de grandes beautés et de grandes difficultés. Onze poètes ont osé les affronter, et plusieurs s'en sont tirés avec honneur. Il y a de bonnes strophes dans les poëmes envoyés sous les épigraphes : *O tempora ! o mores ! Tentanda via est; Ego plantavi.* Mais d'autres sont inexactes, prosaïques ou sans harmonie. L'Académie a remarqué trois traductions, dont deux sont dues au même auteur qui luttait ainsi contre lui-même. Toutes deux se distinguent par un tour vif et élégant, mais ne serrent pas le texte d'assez près et omettent certains détails éloquents et précis. Une médaille d'ar-

Digitized by Google

gent est décernée à M. Hanon de Louvet, premier échevin de Nivelles (Belgique). Un autre traducteur, sous cette épigraphe : *O tempora! o mores!* plus fidèle peut-être, a moins de verve et d'élan, parce que le rythme choisi est un peu lourd, ce qui oblige à des longueurs contraires à l'élégante concision de l'original. L'Académie décerne à l'auteur de cette traduction une mention très honorable. La première strophe peut faire juger des mérites et des défauts de ces deux systèmes opposés de version : l'une un peu courte, l'autre paraphrasée. Voici d'abord celle de M. Hanon de Louvet :

O Romain ! innocent des crimes de tes pères,
Tu dois les expier, tant qu'oubliant les cieux
Tu ne relèves point nos tristes sanctuaires
Et les images de nos dieux.

Voici la strophe de l'autre traducteur :

Innocent héritier des crimes de tes pères,
Tu dois les expier, Romain.
Pour fuir le malheur, que ta main
Relève sans délai les divins sanctuaires ;
Et vengeur des dieux immortels,
De leurs temples brûlés répare les autels.

Nous avons reçu peu de contes et de fables, ces genres chers à nos aïeux étant aujourd'hui assez négligés. Le *Concours des Oiseaux* et les *Chiens savants* manquent de sel et d'originalité. L'auteur d'*Un nouvel inviolable* confond la bouffonnerie triviale avec la belle humeur. Le *Dévouement de d'Assas* n'est pas un conte, mais le récit faiblement versifié d'un trait d'héroïsme admirable. L'Académie n'a remarqué qu'un seul conte : *Gargantua en Champagne,* imité de Rabelais. Gargantua, se couchant sur la Vesle, fait de son corps un pont d'une

Digitized by Google

nouvelle espèce sur lequel deux Rémois s'aventurent et courraient risque de se noyer, si le bon géant ne les remettait sur la rive. Le conte est bien dans le goût de Rabelais et joliment versifié. L'auteur donne Gargantua pour père à Pantagruel, comme le veut la généalogie de cette famille drôlatique et peu connue dans l'histoire. L'Académie décerne une médaille d'argent à l'auteur de ce conte, M. Clovis Tisserand, de Rethel.

Les sujets librement traités par les concurrents sont plus nombreux, et quelques-uns sont remarquables. Quatre pièces, dites *Petites Roses,* sont d'une poésie honnête, mais enfantine. Il en est de même de la *Prière des Rossignols* et de *Vingt-quatre heures au pays natal,* poèmes pleins de belles pensées, faiblement exprimées. Le *Soleil de Mars,* si clair et si perfide, image de la jeunesse, a plus de mérite et de portée, mais est déparé par des traits familiers et d'un goût douteux. Plus faibles sont les *Descriptions de Pompéi,* les *Chants des Oiseaux,* le *Vin de France,* le *Vin de Champagne,* le sonnet de l'*Amoureux* et la légende de *Notre-Dame de la Tour.* On doit rappeler aux poètes que les plus beaux sentiments ont besoin d'images, de relief, de mouvement, en un mot de poésie, pour élever, toucher et charmer l'âme, sans parler de la correction et de l'harmonie qui, parfois, leur font défaut. Ce sont des fautes graves de versification qui nous ont empêchés de couronner trois sonnets sur le *Matin,* le *Midi* et le *Soir en Juillet,* et des stances sur *Novembre,* où l'on trouve un sentiment vif et profond des beautés de la nature. Tout le monde sait que le vers de dix syllabes peut se partager en deux hémistiches égaux, mais le repos de l'hémistiche n'est pas moins nécessaire que dans les grands vers et ne peut porter sur une syllabe muette ou sur un mot proclitique,

Digitized by Google

encore moins couper un mot en deux, comme il arrive dans ces vers qui mettent l'oreille au supplice :

Son âme que l'es / pérance illumine,
Lui promettant un / bonheur sans mélange.

Que ce soit ignorance ou système, l'Académie ne saurait autoriser une pareille licence.

Il me tarde d'arriver aux poèmes que l'Académie a distingués, et d'abord un recueil de six *Sonnets esthétiques*, d'une couleur un peu terne, mais bien pensés et bien composés, dont l'auteur est M. Clovis Tisserand. Un autre recueil, sous le titre trop modeste de : *Sonnets et Rimes d'un apprenti*, renferme dix-sept sonnets et quatre petits poèmes d'un ton et d'un mérite très inégaux, sans doute, mais dont plusieurs ont de la grâce et de l'élévation. Voici l'un d'eux :

MES DAHLIAS

Sous le baiser des dernières chaleurs,
Dans un massif encadré de verdure,
Mes dahlias étalaient leur parure,
Mes dahlias aux si riches couleurs.

A mon réveil, ce matin plus de fleurs !
Mes dahlias étaient morts de froidure ;
La nuit pour eux avait été trop dure ;
C'était le deuil de mon parterre en pleurs.

Vois-je périr la beauté, la jeunesse,
Mon cœur se serre en proie à la tristesse,
Je suis ému d'un chagrin fraternel.

Plus affligeant est le malheur de l'âme
Qui vit sans Dieu, sans foi, sans noble flamme,
Et tombe enfin dans l'abîme éternel.

Digitized by Google

L'Académie décerne une mention honorable à l'auteur, M. Schmitt, ainsi qu'à M. Tisserand.

Elle accorde la même distinction aux *Chants du Bivouac* de M. le Dr Boyron, dont quelques-uns : *Après la Bataille, la Mort du Prisonnier, En Marche, Remember,* respirent un esprit militaire et patriotique ; mais ils ne sont pas inédits et l'auteur n'a point gardé l'anonyme, deux conditions du concours imposées par l'Académie. Elle a distingué la pièce intitulée : *Mon plus beau Jour,* où un jeune homme, au jour de sa première communion, regrette la mort de son père avec une piété douce et touchante. Nous en citerons ce passage :

Mais qu'ai-je dit, ingrat ? murmurer en ce jour,
Quand Dieu lui-même à moi se donne en nourriture,
N'est-ce pas blasphémer ? chétive créature,
Est-ce ainsi que j'entends répondre à tant d'amour ?
Devrais-je seulement proférer une plainte ?
Me doit-il, ce grand Dieu, de ses profonds décrets
L'adorable raison, les éternels secrets ?
Serais-je enfin rebelle à sa volonté sainte ?
Pardon, pardon, Seigneur, appui de l'orphelin ;
Tu soutiens ma faiblesse, en ta bonté j'espère ;
Et pour qu'un jour au ciel je retrouve mon père,
Ses exemples pieux en seront le chemin.
Mais laisse-moi ma mère, et longtemps sous son aile
Abrité que j'apprenne à bien garder ta loi !
Grandissant chaque jour en vertu devant toi,
Qu'elle *voit* croître aussi ma tendresse pour elle.

Ce dernier vers, sans harmonie, renferme une incorrection qui n'est pas la seule ; la fin de la pièce a quelque langueur. L'Académie décerne une médaille de bronze à l'auteur, M. Chartin, à Sedan, qui paraît être un pseudonyme. Une médaille d'argent est décernée à M. le docteur Boyron pour son poème de *Tolbiac,* correct et bien composé, mais qui a plus de mouvement que d'ori-

Digitized by Google

ginalité. La même distinction est accordée à M. Clovis Tisserand, trois fois nommé, pour une jolie ballade : *Troubadour et Châtelaine*. Un jeune troubadour chante son amour sans toucher une châtelaine qui accueille un chevalier. Il y a de la grâce dans la plainte du pauvre amoureux dont voici le refrain :

Prêtez l'oreille, ô belle châtelaine ;
Prêtez l'oreille à mes tendres chansons ;
Souvent mon luth a su calmer ma peine ;
Vous vous plairez peut-être à ses doux sons.
Mais la dame rêvait en regardant la plaine.

Il est fâcheux que la ballade ait quelque monotonie et que les péripéties de ce petit drame ne soient pas assez marquées.

Enfin, les suffrages de l'Académie se sont portés sur un recueil de divers poèmes, sous le titre commun de *Saxifrages*. Il est formé d'un trio d'idylles, de deux légendes, d'un bouquet de sonnets et d'une fable ; la fable et les sonnets sont un peu ternes, mais la légende du *Diable trouvère* est bien traitée, sans être neuve et irréprochable. Le diable, sous la forme d'un trouvère, enlève au pied même de l'autel une fiancée à son époux. Nous préférons les *Trois Idylles*, consacrées à trois jeunes filles aimées successivement par le poète, et dont la dernière est morte en attendant son fiancé, soldat prisonnier en Allemagne. Ce n'est pas que toutes trois soient d'une valeur égale ; la deuxième est écourtée et assez faible, mais les deux autres ont du charme, et l'ensemble est d'un intérêt doux et pénétran .

L'Académie décerne à l'auteur, M. Louis Mercier, à Besançon, une médaille d'argent de première classe.

Digitized by Google

Voici la troisième idylle qui, nous l'espérons, justifiera notre choix et nos éloges. A citer :

ROSE

Et Rose ! Oh ! qu'elle m'était chère !
Ce fut à la Saint-Jean d'été
Que je la vis, fleur de beauté,
Irradier dans la clairière,
Ce fut à la Saint-Jean d'été.

Ensemble assis sous la ramure,
Nous demeurâmes bien longtemps;
Comme la brise du printemps,
Sa voix d'ange me semblait pure.
Près d'elle je restai longtemps.

Autour de nous, les bois en fête
Avaient d'indicibles frissons;
Les fauvettes et les pinsons
Chantaient en chœur sur notre tête.
Les bois avaient de doux frissons.

De la nature en allégresse
La voix nous murmurait tout bas :
Aimez ! Dieu ne le défend pas,
Il vous regarde avec tendresse.
Aimons ! répétions-nous tout bas.

Depuis, souvent sous les grands chênes
Nous sommes revenus, le soir,
Deviser d'avenir, d'espoir
Et de fiançailles prochaines.
D'amour nous causions chaque soir.

Mais pour défendre notre France,
Voilà qu'un jour je dus partir.
A mes adieux je vis pâlir
Ma Rose, ma fleur d'innocence.

Digitized by Google

A Morsbronn, ardente mêlée,
Je tombai, livide, expirant.
Il est mort, dit en soupirant
Un conscrit de notre vallée.
Je tombai livide, expirant.

La nouvelle en vint au village,
Et ma Rose, frappée au cœur,
S'étiola dans sa douleur
Comme une rose au vent d'orage.
Ma Rose était frappée au cœur.

Bien loin dans une forteresse,
On m'exila, pauvre blessé;
Là, du vieux Rhin le flot glacé
Répondait seul à ma tristesse.
Que j'ai souffert, pauvre blessé!

Et lorsque prisonnier de guerre
Je m'en revins deux ans après,
Rose dormait sous les cyprès
Sous les cyprès du cimetière,
Quand je revins deux ans après.

Digitized by Google

LECTURE

DE

M. Paul DOUCE, Membre titulaire.

MESSIEURS,

L'honorable Rapporteur que vous venez d'entendre nous a fait entrer dans le domaine de la poésie.

Je demande à vous y retenir encore un instant.

Un bouquet de sonnets m'a été envoyé hier; je désire vous le présenter, vous en faire apprécier les couleurs et respirer le parfum.

L'auteur vous est bien connu, mais je ne le nommerai que tout à l'heure.

Sa muse est grave et, comme il me l'écrivait ce matin, dans la tour d'ivoire où elle se confine avec lui, elle aborde de préférence les sujets qui font tressaillir l'âme du patriote et monter vers les hauts sommets la pensée du philosophe.

Elle lui a dicté ces vers admirables où l'on voit se précipiter fièrement à la mort les soldats de la France : elle lui a inspiré un poème à la vérité, magnifique chant d'espoir vers l'avenir, vers ces temps lumineux qu'auront préparés les efforts accumulés de l'humanité et que

Digitized by Google

verront peut-être, dans les siècles des siècles, les descendants de notre race :

O nos fils glorieux ! qui par delà l'espace,
De votre main tranquille écartant les éclairs
Pour contempler son œuvre et voir Dieu face à face,
Aurez gravi les cieux enfin devenus clairs.

Aux heures de triomphe où confiants et calmes,
A l'abri protecteur des ombrages épais,
Vous vous reposerez, étendus sous les palmes,
Combattants désarmés par l'éternelle paix.

Songez parfois à ceux qui, dans la voie étroite,
N'ont épargné pour vous ni peines, ni sueurs,
A ceux qui, pour marcher droit sur la route droite,
N'eurent pour se guider que de pâles lueurs,

Et dans les jours mauvais, en butte à la souffrance,
Ne désertèrent pas le drapeau du devoir
Et se crurent assez payés par l'espérance
Du triomphe à venir qu'ils savaient ne pas voir.

Ce sont les dernières strophes du poème ; tout le reste est écrit sur ce ton majestueux, avec cet esprit confiant dans la marche éternelle et constante de l'homme vers le progrès et la lumière.

Mais j'ai parlé de sonnets, j'y reviens. J'ai voulu seulement vous préparer à des idées profondes plutôt que superficielles, à quelque chose de sérieux plutôt que de gai, à une mélancolie parfois douloureuse.

Le bouquet que je vous offre n'est pas de fleurs du printemps, il a été cueilli en pleine saison d'été, plutôt même en septembre ou octobre, car il renferme quelques fleurs d'automne aux teintes sombres, qui sont après tout les teintes ordinaires de la vie.

J'en détache celles qui m'ont paru les plus belles :

Digitized by Google

L'auteur prend à parti La Fontaine, et redresse sa morale qui laisse, hélas ! au point de vue moral, bien souvent à désirer :

Non, c'est un noble orgueil, apprends-le, Lafontaine
Qui vaincu sans espoir ne sait pas supplier,
Et sans crainte, les reins trop rudes pour plier,
Impassible à l'orage, attend la mort certaine.

Ils sont rares, hélas ! ceux dont l'âme hautaine,
Se rebelle aux efforts tentés pour la lier,
Et devant le fer nu, debout, sans bouclier,
Pouvant vivre à genoux, meurent comme le chêne.

Honte au souple roseau qui, courbé lâchement,
Vante l'affront voulu de son abaissement
Et dont le pied tremblant vacille dans la vase.

Mais puisse encore longtemps, de notre sol gaulois,
Surgir face à la foudre et ferme sur sa base,
L'orgueil des chênes durs, inflexibles et droits.

L'astrologue est tombé dans le puits : « Pauvre bête !
« Exclames-tu, railleur, est-ce avoir sa raison
« Qu'abandonner son lit bien chaud et sa maison,
« Pour compter les cheveux dorés d'une comète ?

« Ne valait-il pas mieux vivre en bourgeois honnête,
« Sage, le ventre à table et le dos au tison ?
« Que nous font les points d'or cloués à l'horizon ?
« Nouveau ragoût vaut mieux que nouvelle planète. »

Non, non ! Assez de ceux qui marchent front courbé,
L'œil fixé sur la fange où le cœur est tombé,
Soucieux seulement que leur ventre digère.

Paix à ceux qui, trop fiers pour abaisser les yeux
Vers les pièges cachés sous l'herbe mensongère,
Tombent, mais le front haut, en regardant les cieux !

Que doit penser, au séjour des bienheureux, le fabuliste

Digitized by Google

de se voir ainsi repris? Il sourit peut-être, regarde son jeune confrère avec indulgence et se dit que, pour être heureux sur terre, il ne faut pas penser si haut. Sans doute, ô poète! ami de la philosophie douce et des mœurs faciles. Mais les voix qui atteignent cette élévation ne sont-elles pas celles qui portent le plus?

Ce qui est écrit avec l'âme et la souffrance éprouvée est aussi ce qui pénètre le plus avant dans le cœur.

Écoutez plutôt ce sonnet que je prends toujours dans ma gerbe, cri déchirant d'une douleur qui n'a pu s'apaiser :

IMPÉNITENCE

J'ignore ton délire, amour qui fait sourire ;
Mais je connais tes coups, amour qui fait pleurer.
Jusqu'au paradis bleu où je n'ai pu pénétrer
Et les palmes n'ont pas couronné mon martyre.

L'angoisse sans espoir, je saurais la décrire;
Les tortures du cœur, je pourrais les nombrer ;
Les plaintes sans écho, je sais les soupirer,
Mais l'hymne du bonheur, je ne saurais le dire.

Qu'importe ? J'ai vécu, j'ai chéri mes douleurs,
Martyr impénitent, pouvant revivre ailleurs,
Je reviendrais marcher sur la route suivie;
Mon amour insensé m'a laissé sans remords,
Car j'en fus trop heureux pour maudire la vie,
Mais j'en ai trop souffert pour maudire la mort.

N'est-ce pas qu'il a dit vrai, cet autre poète, un des plus grands du siècle, avec lequel le nôtre a tant d'affinités?

Les chants désespérés sont les chants les plus beaux,
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.

Digitized by Google

Et c'est tout, Messieurs, je ne voudrais pas abuser de vos instants ; le poète ami de nous tous, que je représente ici, m'en voudrait.

Cependant, si je ne lasse pas votre patience, voici deux sonnets encore :

Le premier est bien dans le genre de Coppée. C'est un tableau de Veyrassat ou de Rosa Bonheur :

LES BŒUFS

Zébrant de feux le ciel où se répand la nuit,
Le lourd nuage éclate ainsi qu'une outre pleine,
Et sur les froments mûrs que fauche leur haleine,
Les vents, sombres hurleurs, se choquent avec bruit.
Le vieux Barbet, la queue entre les pattes, fuit,
Dispersant les moutons éperdus dans la plaine :
Et le berger, trempé sous son manteau de laine,
Lève les bras au ciel, et, blasphémant, les suit.
Seuls, les bœufs sont restés, jougués à la charrue,
Impassibles, tandis que l'orage se rue,
Tourbillonnant, autour de leurs flancs découverts,
Et vers le sol baissant la pointe de leurs cornes,
De leurs yeux gros et ronds, stupidement ouverts,
Ils regardent pleuvoir, silencieux et mornes.

Le second pourra vous dérider un peu ; c'est le quatrième d'une série de vingt-quatre sonnets, un pour chaque heure du jour, œuvre originale, et dont quelques morceaux pourraient vous dérider davantage :

QUATRE HEURES

Quatre heures ! O vous tous, graves paperassiers
Qui, tels qu'un amoureux suit une jeune fille,
Guettez sur le cadran la marche de l'aiguille
Du fond de vos fauteuils aux somnolents dossiers.

Digitized by Google

Chefs de bureau ventrus, diaphanes caissiers,
Gens à lunettes d'or, dont l'immense famille
Des feuilles du budget se nourrit et s'habille,
Debout ! et laissez là vos poudreux encriers.

Voici l'heure bénie où les noirs ministères
S'ouvrent aux longs troupeaux des commis budgétaires,
Forçats mal libérés qui reviendront demain,
Et qui s'en vont, front bas, du pied heurtant les pierres,

Le dos courbé d'avoir, ô travail surhumain,
En cinq heures écrit dix lignes presque entières.

J'ai fini cette fois.

Je n'ai qu'un regret, c'est que notre aimable Président n'ait pu, malgré ses pressantes instances, décider Henri Richardot, notre compatriote, notre poète bien-aimé (vous saviez son nom), à venir vous dire lui-même ses vers. L'œuvre et l'auditoire y eussent singulièrement gagné. Mais nous ne désespérons pas de l'amener un jour. C'est à nous qu'il appartient, fils de la Champagne ; enfant de Reims, il est et sera notre honneur, et nous devons le supplier de ne pas laisser aux seuls Parisiens le soin de proclamer et de répandre ses mérites et sa gloire littéraires.

Digitized by Google

PRIX & MÉDAILLES

décernés dans la

Séance publique du 9 Juillet 1891

POÉSIE

(PRIX L.-Fr. CLICQUOT)

Une médaille de 1re classe est décernée à M. Louis Mercier, à Besançon, pour ses pièces intitulées *Les Saxifrages* et *Bouquet d'Idylles.*

Une médaille d'argent à M. le Dr Boyron, à Hautes-Rivières (Ardennes), pour sa pièce *Tolbiac,* et une mention honorable pour son recueil *Chants du Bivouac.*

Une médaille d'argent à M. Clovis Tisserand, à Rethel, pour sa pièce *Troubadour et Châtelaine,* une médaille d'argent pour son conte *Gargantua en Champagne,* et une mention honorable pour ses *Sonnets esthétiques.*

Une médaille de bronze à M. J. Chartin, à Sedan, pour sa pièce *Mon plus beau Jour.*

Une mention honorable à M. E. Schmit, à Sapogne-Feuchères (Ardennes), pour ses sonnets *Rimes d'un Apprenti.*

(PRIX DE L'ACADÉMIE)

Une médaille de 1re classe à M. Hanon de Louvet, premier échevin de Nivelles (Belgique), pour sa traduction de l'ode d'Horace *Ad Romanos.*

Digitized by Google

HISTOIRE

Une médaille de vermeil à M. l'abbé E. QUEUTELOT, curé de Wez-Thuisy (Marne), pour son *Histoire de l'Abbaye de Saint-Basle de Verzy*.

Une médaille de 1re classe à M. A. VALENTIN, instituteur à Remilly-Aillicourt (Ardennes), pour sa *Monographie* de cette commune.

Une médaille d'argent à M. J.-B. RENAUX, instituteur à Jonval (Ardennes), pour sa *Notice sur le canton d'Omont*, accompagnée de photographies.

BEAUX-ARTS

Une médaille d'or à M. E. AUGER, dessinateur, membre correspondant à Trigny (Marne), pour l'ensemble de ses travaux artistiques.

Digitized by Google

ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

(50e anniversaire de sa fondation)

SÉANCE PUBLIQUE

du Jeudi 9 Juillet 1891

PROGRAMME

Discours d'ouverture, par M. le Dr Decès, Président.
Compte rendu des Travaux de l'année, par M. H. Jadart, Secrétaire général.
Le général Colbert, par M. L. Didier, Membre titulaire.
Rapport sur le Concours d'histoire, par M. P. Henriot, Membre titulaire.
Rapport sur le Concours de poésie, par M. Pr. Soullié, Membre titulaire.
Poésies de M. Henri Richardot, Membre correspondant.
Proclamation des Prix et Médailles, par M. L. Demaison, Secrétaire archiviste.

Il y aura exposition des Dessins de M. Paul Simon : *Restauration de la grande Rose de la Cathédrale,* et des Dessins de M. E. Auger : ***Maison natale de Colbert et autres Hôtels historiques, vieilles Enseignes de Reims.***

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME DES CONCOURS

OUVERTS

POUR LES ANNÉES 1892 & 1893

PRIX A DÉCERNER EN 1892

—

HISTOIRE ET BIOGRAPHIE

PRIX V. DUQUÉNELLE

Dom Marlot, historien de Reims, sa vie et ses œuvres.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

—

Étude sur Tronsson-Ducoudray, avocat et homme politique, né à Reims en 1750, mort à la Guyane en 1798.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

—

ÉCONOMIE POLITIQUE

Recherches sur l'industrie, le commerce et les foires de Reims, dans les siècles passés.

Le prix consiste en une médaille d'or de 200 francs.

—

Digitized by Google

SCIENCES ET INDUSTRIE

Étude de l'une des branches de l'industrie ou du commerce contemporain de Reims ; indiquer les progrès réalisés et à réaliser.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

—

POÉSIE

Une médaille d'or de 100 fr. sera décernée à une traduction en vers de l'ode d'Horace : *Cœlo tonantem credidimus Jovem.* (III[e] Livre des Odes, v.)

Des médailles d'or ou d'argent pourront être en outre accordées aux auteurs de pièces de poésie, dont le sujet est laissé au choix des concurrents.

PRIX A DÉCERNER EN 1893

—

HISTOIRE

Histoire des Établissements hospitaliers de Reims, du moyen âge jusqu'à nos jours ; étudier notamment les Léproseries, l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital général et Saint-Marcoul.

L'auteur peut traiter séparément et successivement chacun de ces établissements, sur lesquels la Bibliothèque de Reims, les Archives communales et hospitalières possèdent des fonds très intéressants.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER CHAQUE ANNÉE

—

1° Monographie d'une commune importante du diocèse de Reims, soit ancien, soit nouveau.

A l'histoire des principaux évènements dont la commune fut le théâtre depuis son origine jusqu'à nos jours, les auteurs joindront l'étude des institutions qui y furent en vigueur, la seigneurie, la justice, l'impôt, le régime municipal, l'instruction, l'assistance publique, etc., sans négliger les principales industries du pays, les moyens de transport, les usages, les traditions, les changements survenus dans les mœurs, etc.

Ils éviteront, sur ces divers points, de s'engager dans des considérations générales.

Ils complèteront l'étude du pays par un aperçu géologique du sol, par l'indication des produits qu'on en tire et des diverses cultures qui y sont distribuées, par celle des chemins et des cours d'eau qui le traversent, des lieux dits et des points dignes de remarque, par la description des monuments existants ou détruits.

Les Archives de la ville de Reims, section ecclésiastique, celles du département à Châlons, et celles des Ardennes à Mézières, offrent des documents sur la plupart des communes du diocèse.

2° Notice historique et descriptive des monuments civils et religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims ou du département des Ardennes.

Les auteurs feront connaître les églises, maisons religieuses, châteaux, camps ou enceintes fortifiés, tumulus, ruines, inscriptions, meubles précieux qui existent dans chaque commune du canton ; les villages, églises, châteaux, aujourd'hui détruits, qui se trouvaient sur son territoire ; les noms qu'ont portés ces localités aux différentes époques de leur histoire ; le tracé des anciennes voies qui les mettaient en communication ; enfin, les découvertes d'antiquités qui y ont été faites.

Digitized by Google

Ils devront se borner, pour les détails historiques, légendaires ou autres, à un exposé substantiel et sommaire ; et, en ce qui concerne les monuments, aux détails rigoureusement nécessaires pour en faire connaître l'époque, le plan et les points véritablement curieux.

Ils indiqueront en note les sources consultées pour la partie historique du travail, de façon à ce que le lecteur puisse s'y reporter.

Le prix, pour chacune de ces questions, consiste en une médaille d'or de 200 francs.

L'Académie distribuera aussi chaque année des médailles d'encouragement aux auteurs de travaux qui lui seront soumis en dehors des questions indiquées, et aux auteurs d'œuvres d'art ou d'industrie.

Les prix et médailles seront décernés en séance publique.

Les mémoires devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secrétaire général, avant le 31 mars 1892,* **terme de rigueur.**

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître ; ils inscriront leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie ; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.

Reims, le 24 Juillet 1891.

Le Secrétaire général,

H. JADART,

15, rue du Couchant.

Le Président annuel,

A. DECÈS,

72, rue Chanzy.

Digitized by Google

TABLEAU

des Membres composant l'Académie nationale de Reims

AU 1er DÉCEMBRE 1891

BUREAU POUR L'ANNÉE 1890-91

Président d'honneur, S. Ém. le Cardinal Archevêque de Reims.

Président	MM.	A. Decès.
Vice-Président		F. Piéton.
Secrétaire général		H. Jadart.
Secrétaire archiviste		L. Demaison.
Trésorier		A. Mennesson.
Membres du Conseil d'administration		A. Gosset.
		l'abbé Cerf.
		H. Paris.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1891-92

Président d'honneur, S. Ém. le Cardinal Archevêque de Reims.

Président	MM.	Piéton.
Vice-Président		L. Péchenard.
Secrétaire général		H. Jadart.
Secrétaire archiviste		L. Demaison.
Trésorier		A. Mennesson.
Membres du Conseil d'administration		l'abbé Cerf.
		H. Paris.
		A. Decès.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES PAR RANG D'ANCIENNETE

MM.

1847. Paris (H.), avocat, ancien maire de Reims.
1853. Soullié (Pr.) (⊗ I.), docteur ès-lettres, ancien professeur de l'Université.
1853. Mennesson (A.), ancien notaire, membre du Conseil d'arrondissement.
1855. Piéton, avocat.
1857. Givelet (Ch.), associé de la Société des Antiquaires de France.
1860. Thomas, député, professeur honoraire à l'École préparatoire de médecine.
1862. Luton (⊗ I.), directeur de l'École préparatoire de médecine.
1862. Doyen (✻), ancien maire de Reims, professeur honoraire à l'École préparatoire de médecine.
1862. Coze (E.), directeur de l'Usine à gaz.
1863. Lantiome, avocat.
1864. Cerf (l'abbé), chanoine titulaire, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
1865. Duchataux (V.), avocat.
1866. Gosset (Alph.) (⊗ A.), architecte.
1870. Diancourt (✻ ⊗ A.), ancien maire de Reims, sénateur de la Marne.
1873. Butot (l'abbé), curé de Saint-Jacques.
1873. Werlé (le comte A.), négociant en vins.
1876. Le cardinal Langénieux (✻), archevêque de Reims.
1876. Jullien (E.), ancien vice-président du Tribunal civil.
1877. Péchenard (P.-L.), docteur ès-lettres, protonotaire apostolique, vicaire général du diocèse.

Digitized by Google

1877. Demaison (L.) (⊗ A.), conservateur adjoint des Archives de la Ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
1878. Jadart (H.) (⊗ A.), conservateur adjoint de la Bibliothèque et du Musée de la Ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
1881. Douce (P.), notaire.
1881. Brissart (A.), avocat.
1881. Benoist (A.), manufacturier, ancien élève de l'École polytechnique.
1882. Gillet (l'abbé), docteur ès-lettres, supérieur du Petit Séminaire.
1882. Maldan (Th.), secrétaire du Comice agricole.
1882. Lamy, architecte.
1883. Michaut (H.), ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées.
1884. Givelet (H.), propriétaire.
1884. Decès (A.) (⊗ I.), professeur à l'École préparatoire de médecine.
1884. Jolicœur (H.) (⊗ A.), professeur à l'École préparatoire de médecine.
1885. Guelliot (O.), docteur en médecine.
1887. Henrot (H.) (✻ ⊗ I.), maire de Reims, professeur à l'École préparatoire de médecine.
1889. Cauly (l'abbé), vicaire général du diocèse.
1889. Colleville, docteur en médecine, professeur à l'École de médecine de Reims.
1889. Plançon (⊗ I.), proviseur du Lycée de Reims.
1889. Brunette (E.) (⊗ I.), architecte de la Ville.
1889. Didier (L.) (⊗ A.), professeur agrégé d'histoire au Lycée.
1889. Henriot (P.), ingénieur au corps des mines.

Digitized by Google

1890. Dauphinot (Ad.) (⊗), ancien président de la Société des Amis des Arts.
1890. Compant (l'abbé), vicaire général du diocèse.
1890. Bagneris (E.) (⊗ A.), docteur en médecine, agrégé des Facultés.
1890. Tissier, professeur agrégé de physique au Lycée.

Membres décédés pendant l'année 1890-91.

MEMBRES TITULAIRES

MM. Delacroix, docteur en médecine.
Valser (A.), professseur à l'École de médecine.
Goda, ancien notaire.

MEMBRES HONORAIRES ET CORRESPONDANTS

MM. de Gourjault (le marquis Olivier), à Balan (Ardennes).
Rohault de Fleury, ancien conseiller à la Cour de cassation.
Hébert (Edm.), membre de l'Institut, à Paris.
Pierquin (l'abbé), curé de Neuville-Day (Ardennes).
Alexandre (A.), ancien président à la Cour de Paris.
Lalande (J.), ancien proviseur du Lycée de Reims, à Sens.
Perin (Félix), architecte, à Paris.
Defourny (l'abbé), ancien curé de Beaumont-en-Argonne (Ardennes).

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie nationale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1890-91.

I. — Ouvrages publiés par les Membres de l'Académie.

H. LORIQUET..... *Inventaire des monuments du Pas-de-Calais, Mobilier des églises rurales*, in-4°.

— *Rapport sur les fouilles opérées à Lisbourg en 1889.*

Baron J. DE BAYE..... *Note sur des épées trouvées en Suède et en Norwège*, in-8°.

— *De l'influence de l'art des Goths en Occident*, in-4°.

— *Le Congrès historique et archéologique de Liège*, août 1890.

— *Cimetière de Bergère-les-Vertus* (Marne).

— *L'anthropologie... L'art chez les Barbares*, gr. in-8°.

— *La croix de Dmitri Donskoi*, XIV° siècle.

V. DUCHATAUX..... *Discours*, prononcé le 11 août 1890.

E. HÉRON DE VILLEFOSSE. *Loi du 18 juillet 1889. Bail à colonat partiaire annoté.*

Émile LEFÈVRE..... *Josephlies, sa vie, ses œuvres, ses écrits et ses juges*, gr. in-4°.

— *Les droits d'entrée sur la laine*, in-12.

Baron A. DE LOÉ..... *Essai d'une carte préhistorique et protohistorique des environs de Mons.*

L'abbé CHEVALLIER..... *La vallée de l'Ardres*, 1888, in-8°.

Maur. PROU..... *Fragment d'ardoise du moyen-âge trouvé à Foigny.*

— *Notice et extraits du manuscrit 863*, du fonds de la reine Christine, *au Vatican*, in-8°.

— *Monnaie de Polémon II, roi du Pont.*

— *Monnaies d'argent trouvées dans le cimetière mérovingien d'Herpes.*

Digitized by Google

L'abbé J. GILLET..... *Vie de Mgr Tourneur*, in-8°.
Ch. REMY..... *Charles-Quint en Champagne* (1544), in-12.
Léon GERMAIN..... *La cloche de Bermont*, 1890, in-8°.
— *Notice sur deux tableaux concernant la famille de Beauvau*, 1890, gr. in-8°.
— *Plaque de reliure aux armes de Jean Vincent, baron d'Autry.*
L'abbé CERF..... ... *Baptême de Clovis. En quel endroit de Reims, au Ve siècle, était placé le baptistère ?*
H. JADART..... *Notice sur la vie et les travaux de F. Lefort*, 1891, in-8°.
Anat. DE BARTHÉLEMY... *Numismatique de la France*, 1re partie, 1891, in-8°.
A. DE LAPPARENT..... *Sur l'argile à silex du bassin de Paris.*
Dr H. PETIT..... *L'eau minérale de Château-Thierry*, 1890, in-12.
Paul SAINTENOY..... *La conservation des monuments en Belgique*, 1890, gr. in-8°.
— *Le Congrès international pour la protection des œuvres d'art et des monuments, tenu à Paris.* Rapports.
— *Les ruines du château de Beersel. Rapport de l'excursion du 15 septembre 1887.*
— *La polychromie des édifices du culte. Conférence de M. l'abbé Van den Gheyn.* Compte rendu.
— *L'excursion faite à l'Hôtel de Ville et à l'hôtel de Ravenstein, à Bruxelles.* Compte rendu.
— *Congrès archéologique et historique de Bruxelles*, 1891. *Mémoires, documents, questionnaire.*
P.-L. PÉCHENARD..... *Discours à l'occasion de la bénédiction de l'église de Thilay.*
— *Discours sur la culture de la volonté, prononcé à la distribution des prix du Petit Séminaire de Reims*, le 2 août 1877.
— *Panégyrique du bienheureux de La Salle*, 1888.
— *Panégyrique de sainte Geneviève, prononcé dans l'église Sainte-Geneviève à Reims*, le 9 février 1890.
— *Érection d'une statue du pape saint Urbain II.* Discours, 1882.

Digitized by Google

P.-L. PÉCHENARD..... *Discours prononcé à la distribution des prix du Petit Séminaire de Reims, sur l'étude des Belles-Lettres.*

— *Panégyrique du bienheureux Urbain II, dans l'église de Châtillon-sur-Marne,* le 3 août 1879.

— *Panégyrique de saint Vincent de Paul, dans l'église de la Congrégation de la Mission à Paris,* le 19 juillet 1889.

— *Du droit public de l'Église,* 1891.

— *Panégyrique du bienheureux Guerric, prononcé à l'abbaye de N.-D. d'Igny,* le 19 août 1890.

— *Pèlerinage eucharistique du Saint-Lieu, à Gespunsart. Allocution à l'occasion du rétablissement des croix,* le 14 septembre 1884.

— *Discours sur l'étude de l'histoire... au collège de Charleville,* août 1875.

Camille GILARDONI..... *Essai sur les moyens d'établir de plus en plus la liberté de conscience,* 1891, in-18.

Fréd. MOREAU ..... Album Caranda. *Les fouilles de 1890 à Saint-Audebert et aux grévières de Ciry-Salsogne.*

II. — Dons du Ministère de l'Instruction publique. — Hommages divers et journaux.

Annales du musée Guimet, Revue de l'Histoire des religions, tome XXII, mai-août, nov.-déc.; tome XXIII, janvier-avril.

— — — *Les symboles, les emblèmes... du culte chez les Annamites,* par G. DUMOUTIER.

Revue des Travaux scientifiques, tome IX, nos 11, 12; tome X, nos 1-11; tome XI, nos 1, 2.

Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur, XXXV, XXXVII, XXXVIII.

Société d'anthropologie de Paris. Bulletin, 1890, janvier à décembre.

— — — Mémoires, 2e série, tome IV, 2e fasc.

Bulletin de l'Association philotechnique, 1890, août-décembre; 1891, janvier-mars, mai-juillet.

Union médicale du Nord-Est, 1890, août, octobre-décembre; 1891, janvier-juillet.

Vie manuscrite de la bienheureuse Ide, première abbesse d'Argensoles.

Digitized by Google

Justin DE SORENDAL. — *Chants du bivouac,* 1890, in-24.
Bulletin monumental, 6e série, tome VI, n° 1.
Comité des Travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique, 1889, nos 3, 4; 1890, n° 1; 1891, n° 1.
Comité des Travaux historiques et scientifiques. Bulletin archéologique, 1890, nos 1 et 2.
Comité des Travaux historiques et scientifiques. Section des sciences économiques, 1890, n° 1.
Comité archéologique de Senlis, année 1888.
1889. *Exposition universelle de Paris. Instruction publique.* Rapporteurs : MM. GOBAT et HUNZIKER.
L'Épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine, par Edm. LEBLANT.
Revue britannique. Table générale, par M. J. DRAPIER.
Gaceta offic. des États-Unis de Venezuela.
Journal des Savants, 1890, juillet à décembre; 1891, janvier-février, mai-juin.
Congrès des Sociétés savantes. Discours prononcés par M. MAUVIER et M. Léon BOURGEOIS (mai 1890).
Le général Auguste Colbert (1793-1809). Traditions, souvenirs, recueillis par le marquis DE COLBERT-CHABANAIS, 3 vol. in-12.
Objets trouvés dans des fouilles, par M. Ch. BOSTEAUX.
Le moyen-âge. Publications des Sociétés savantes de la France, mars-avril 1888.
Catalogue des imprimés du Cabinet de Reims, tome Ier.
Procedings of the Canadian institute Toronto. April 1890.
Bulletin de la Société académique indo-chinoise de France, 2e série, tome III.
Études romanes dédiées à Gaston Paris, le 29 décembre 1890 (25e anniversaire de son doctorat ès-lettres), *par ses Élèves,* Paris, 1891.
Bulletin d'Histoire ecclésiastique... du diocèse de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, année 1890 (en 6 livraisons).
Le même, 10e année, 64e livraison supplémentaire (*Introduction aux œuvres complètes de saint Avit).*
Fédération archéologique et historique de Belgique. Compte rendu des Travaux du 4e Congrès tenu à Liège, les 3-6 août 1890.
Beitrage Zum Mauriner Briefwchsel, 1891.
Revue littéraire et artistique de la Champagne, 1891, janvier, mai.
Sculptured Anthropoid Ape Heads... by James Terry. New-York, 1891.
Le Tonkin financier, son avenir.
Les Hétéens, histoire d'un Empire oublié, par A. H. SAYCE, in-12.
Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Reims, janvier 1891.
Lettres pastorales et Mandements de Mgr Regnault, évêque de Chartres, 3 vol. in-8°.
Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai, tome XXIII.

Digitized by Google

Bulletin de la Société philomathique de Paris, 1889-1890.
Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris, 1891, janvier.
Société des Antiquaires du centre. Objets du dernier âge de bronze découverts en Berry, 1891, in-8°.
Bulletin administratif de la ville de Reims, 1890, 8° supplément.
A. Bouvier. — *Les mammifères de la France*, 1891, in-12.
Collection des anciens Alchimistes grecs..., par M. Berthelot, 4° livraison, 1888.
Robert de Lasteyrie et Eug. Lefèvre-Pontalis. — *Bibliographie des Travaux historiques et archéologiques des Sociétés savantes de France*, tome II, 1re livraison, in-4°.
A. Bellevoye. — *Étude sur la Fourmi domestique à Reims.*
Procès-verbaux du Conseil général de la Marne, 1891, avril.
Congrès archéologique de France, 55e session. *Séances générales tenues à Dax et à Bayonne en 1888.*
Bulletin de la Société scientifique Flammarion à Marseille, 1890.
Revue sanitaire de la province, 1891, 30 juin et 15 juillet.
Journal d'annonces de l'arrondissement de Rethel, 12 juillet 1891.
Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1890, nos 1 à 10.
Panathenaici (22 figures coloriées).

III. — Publications adressées par les Académies et Sociétés correspondantes.

Aix. — Séance publique de l'Académie, 1890.
Amiens. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 3e série, tome XII; 4e série, tome Ier.
— *Bulletin* de la même Société, 1890, nos 2, 3 et 4.
Arras. — *Mémoires de l'Académie*, 2e série, tome XXI.
— *Bulletin de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, tome Ier, 2e livraison.
Autun. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, tome XVII.
Avignon. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1890, 2e et 3e trimestre; 1891, 1er et 2e trimestre.
Beauvais. — *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, tome XIV, 2e partie.
Besançon. — *Académie*, 1888 et 1889.
Béziers. — *Bulletin de la Société archéologique*, 2e série, tome XIII, 11e livraison.
Bordeaux. — *Actes de l'Académie*, 1887-88, 1er, 2e, 3e et 4e trimestre, 2 vol.
Boulogne. — *Bulletin de la Société d'agriculture*, 1890, juillet à décembre; 1891, avril à juin.
Bruxelles. — *Société d'archéologie. Annuaire*, 1891, tome 2.
Caen. — *Mémoires de l'Académie nationale*, 1890.
— *Bulletin de la Société des Beaux-Arts*, 8e vol., 3e cahier.

Digitized by Google

CHATEAU-THIERRY. — *Annales de la Société historique,* année 1889.
CHAUNY. — *Bulletin mensuel de la Société académique.*
CLERMONT-FERRAND. — *Mémoires de l'Académie,* 2e série, fascicule 3e (Avitacum) ; fasc., 4e (saint Amable).
DRAGUIGNAN. — *Bulletin de l'Académie du Var,* 1890.
ELBEUF. — *Société industrielle,* année 1890.
ÉPERNAY. — *Bulletin de la Société d'horticulture,* 1890, août, sept., nov., déc. ; 1891, janvier, février, mars, mai.
ÉPINAL. — *Annales de la Société d'émulation des Vosges,* 1890.
— *Table des 25 volumes des Annales* (1860 à 1889).
FONTAINEBLEAU. — *Annales de la Société historique du Gâtinais,* 1890, 1er 2e et 3e trimestre.
GUÉRET. — *Mémoires de la Société des sciences de la Creuse,* 2e série, tome Ier, 4e bulletin.
HIPPONE. — Réunions des 5 mars et 12 mai 1890, et feuille 7.
IÉNA. — *Zeitschrift des vereins fur Thuringische geschichte,* 1890.
LAON. — *Bulletin de la Société académique,* années 1884-1887.
LA ROCHELLE. — *Société des Sciences naturelles. Annales,* 1889, n° 26.
LE HAVRE. — *Recueil des publications de la Société havraise,* 1890, 1er, 2e, 3e et 4e trimestre.
LE PUY. — *Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.* Mémoires et procès-verbaux, 1886 et 1887, tome v, 1re part.
LIMOGES. — *Bulletin de la Société archéologique du Limousin,* tome XXXVII (1890).
MACON. — *Annales de l'Académie,* 2e série, tome XII (1890).
MANCHESTER. — *Memoirs and Procedings of the Manchester litterary et philosophical Society,* 1890, 1887-1890, 1891.
METZ. — *Mémoires de l'Académie,* 1886-87.
MONTAUBAN. — *Recueil de l'Académie de Tarn-et-Garonne,* année 1889.
MOULINS. — *Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier,* tome XVIII, 1re, 2e, 3e livraison. *Catalogue du musée départemental de Moulins.*
NANCY. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1889.
NANTES. — *Annales de la Société académique,* 1890, 1er et 2e semestre.
NEVERS. — *Bulletin de la Société nivernaise,* XIVe vol., 1er fascicule. — Table des dix premiers volumes.
NIMES. — *Mémoires de l'Académie,* année 1888.
NIORT. — *Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres,* 3e série, tome VII, 1890.
Bulletins de la même Société, 1890, avril à décembre.
ORLÉANS. — *Bulletin de la Société archéologique et historique,* 1890, 1er et 2e trimestre.
POITIERS. — *Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1889, 1890.
Bulletin de la même Société, 1890, 2e et 3e trimestre ; 1891, 1er trimestre.

Digitized by Google

ROUEN. — *Précis analytique des Travaux de l'Académie,* année 1889-1890.

Extrait des Travaux de la Société centrale d'agriculture de Seine-Inférieure, 1890, 1er et 2e trimestre ; 225e cahier.

SAINT-DIÉ. — *Bulletin de la Société philomathique vosgienne,* 1890-91.

SAINT-OMER. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* 1890, juillet à décembre ; 1891, janvier-mars.

SOISSONS. — *Bulletin de la Société archéologique,* 2e série, tome XVIII.

TOULOUSE. — *Recueil de l'Académie des Jeux floraux,* 1891.

— *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions,* 1890.

— *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France,* séances du 26 novembre 1889 au 8 juillet 1890.

TROYES. — *Mémoires de la Société académique de l'Aube,* 1889.

VERDUN. — *Mémoires de la Société philomathique,* tome XII.

VESOUL. — *Bulletin de la Société d'agriculture de la Haute-Saône,* 3e série, nos 20, 21.

WASHINGTON. — *Annual Report of the board of regents of the Smithsonian Institution for the year ending June,* 30, 1887. Part. I et II ; June 30, 1888 ; July 1888.

— *U. S. Departement of agriculture... North American Fauna,* nos 3 et 4.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE DE REIMS

REVUE

DE

CINQUANTE ANS

(1841-1891)

Notice suivie de la Liste générale des Membres depuis la fondation

PAR HENRI JADART

Secrétaire général

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE DE REIMS

REVUE DE CINQUANTE ANS

(1841-1891)

Notice lue dans la Séance commémorative du 15 Mai 1891

Par M. H. JADART, Secrétaire général.

Meminisse juvabit.

C'est déjà une longue existence que celle d'un demi-siècle pour une Société savante, et c'est surtout une utile existence si, à travers les variations du temps et des hommes, elle a conservé l'esprit primitif de sa fondation, la fidélité à ses statuts, la tendance au progrès jointe au respect du passé, en un mot, si elle maintient inébranlable le culte de ses traditions et de ses souvenirs. A notre époque d'incessante activité et malheureusement aussi de luttes sans merci sur tant de terrains, de divisions apparentes et parfois trop réelles, il est indispensable que l'alliance de l'urbanité et du savoir se retrouve en honneur dans les habitudes des corps placés à l'abri des conflits et des querelles passionnées. Là se perpétuent, au profit d'œuvres d'un intérêt général, des relations et des études en commun, tout au moins un échange temporaire d'idées, un contact qui rassérène et donne l'image de la concorde et de l'union. Souvenir et présage à la fois, ce spectacle est donné, mieux que partout ailleurs, à l'Institut de France et dans la plupart

Digitized by Google

des villes de province, au sein de ces Compagnies plus ou moins anciennes, plus ou moins nombreuses, mais toujours fécondes et toujours prospères.

Tel est l'idéal que se proposèrent ici même, le 15 mai 1841, nos fondateurs réunis sur l'initiative de Mgr Thomas Gousset, récemment nommé archevêque de Reims, et sous l'impulsion de plusieurs hommes aussi actifs que clairvoyants: M. le Dr Landouzy, M. le Vte Ruinart de Brimont, M. Louis Paris, M. Dérodé-Géruzez, etc.

Ils voulurent, en constituant une nouvelle société rémoise, la créer étrangère à toute coterie, à toute ingérence personnelle et à toute rivalité; l'appeler au contraire, par sa formation même, à se recruter dans des milieux divers, parmi les représentants des pouvoirs publics, dans le monde des affaires comme dans celui du travail purement intellectuel et spéculatif, sous la seule condition de s'intéresser aux sciences ou aux arts, aux belles-lettres, à l'histoire ou à l'archéologie. La demande adressée par eux à M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, fut suivie d'une autorisation le 6 décembre 1841, et la première séance eut lieu le 20 du même mois. Cinquante ans se sont écoulés depuis, et l'heure est venue de se rendre compte du chemin parcouru, d'en compter les étapes, pour reprendre avec sécurité une nouvelle marche en avant. Sans que le programme primitif ait jamais été pleinement atteint, sans que l'idéal soit devenu une réalité continue, ce qui n'est possible à aucune institution humaine, le but indiqué a été compris et l'on s'en est constamment rapproché dans la mesure d'une bonne volonté qui n'a guère connu de défaillances. La meilleure preuve à donner de ce fait, qui nous honore autant qu'il nous encourage, c'est d'offrir d'une part le tableau des travaux

Digitized by Google

accomplis, et d'autre part la liste des membres incessamment renouvelés. Passons donc sous toutes ses faces cette revue de cinquante ans.

I.

Statuts et Règlement de l'Académie.

La base d'une société réside dans la sagesse de ses statuts et dans le caractère pratique de son règlement. Les Statuts de l'Académie, contemporains de sa fondation, sont empreints d'une respectueuse déférence pour les personnes et pour les principes. L'article I^er^, qui ouvre le champ d'activité des membres, ne laisse place à aucune controverse. Son texte mérite d'être cité comme un exemple de programme académique :

« L'Académie de Reims est constituée dans le but de contribuer au développement des sciences, des arts et des belles-lettres, de recueillir et publier les matériaux qui peuvent servir à l'histoire du pays, et d'encourager les travaux utiles et les bonnes actions par des récompenses annuelles. »

Il est complété par l'article XXIV, qui indique par réciprocité ce dont il faut s'abstenir, mettant à l'abri dans l'arche sainte, selon le mot de Descartes, les vérités morales, sociales et religieuses :

« L'Académie n'admettra aucun ouvrage qui blesserait la morale, la religion ou le respect dû aux lois de l'État. »

Ainsi toute atteinte, toute velléité d'attaque est prévenue par ce prévoyant article qui écarte à lui seul toute

Digitized by Google

suspicion. Il ne formule pas une neutralité banale, inscrite en ces termes dans les statuts de maintes sociétés : *Toute discussion politique ou religieuse est interdite ;* il contient une reconnaissance plus haute des droits de la conscience et du respect des lois, comme fondements de toute organisation ; il proclame leur prééminence sur les discussions contingentes, sur les opinions personnelles qui sont du ressort des individus et des sociétés créées par eux.

Le Règlement d'organisation intérieure, combiné avec les Statuts, fut adopté le 23 avril 1847, et il a été fort peu modifié depuis [1]. Grâce à lui, tout danger de conflit est évité dans les relations quotidiennes, dans les élections, dans la formation du bureau et des commissions. Le personnel est renouvelé au fur et à mesure des vacances, et pour recruter les nouveaux membres, la sanction des deux tiers des votants est nécessaire, ainsi que la présence au vote de la majorité des titulaires. Au bureau, la permanence n'est un droit pour personne : la présidence est annuelle, les autres fonctions se transmettent ou se retrempent chaque année dans un vote de confiance et de mutuelle sympathie, garantie indispensable pour l'action commune. L'expérience a prouvé que ces combinaisons étaient favorables à la continuité des efforts de chacun. Ainsi vit l'Académie de Reims, de sa vie propre et sans secousse, à l'abri d'une même règle et sous l'égide du même nom [2].

[1] Voir la note sur l'Académie rédigée par M. Loriquet en 1875, à la demande du Ministre de l'Instruction publique, dans les *Travaux*, t. LIX, p. 89, et voir les Statuts et le Règlement, t. LXVII, p. 109. Les Statuts primitifs n'ont subi aucune modification, si ce n'est en 1856, dans le but de faciliter les élections.

[2] L'Académie fut autorisée en 1852 à prendre le titre d'*Académie*

Digitized by Google

Ses travaux ont été résumés dans une table générale publiée il y a dix ans, alors que l'Académie atteignait la quarantaine [1], et il suffit d'y jeter un coup d'œil pour s'assurer qu'ils sont restés à peu près de même nature depuis la première heure, sauf sur le terrain de l'agriculture et de la médecine, où de fécondes sociétés amies, le *Comice agricole* et la *Société médicale,* sont venues entreprendre une tâche particulière qui décharge d'autant nos efforts. De nos jours, on pratique largement la division du travail, sans envie comme sans rivalité. Les sciences appliquées sont ainsi naturellement rentrées dans le domaine si bien rempli par la *Société industrielle*. D'autres sujets de justes préoccupations pour nos devanciers sont devenus le partage de la *Société des Architectes de la Marne,* de la *Société d'histoire naturelle* et de la *Société d'hygiène publique* de Reims. Mais en ce qui concerne les belles-lettres, les arts et surtout l'histoire, les tendances sont restées les mêmes

impériale, qui la distinguait de l'*Académie universitaire* établie à Reims en 1848. Elle garda ce titre jusqu'en 1870, et depuis elle a pris celui d'*Académie nationale,* que justifie sa qualité d'établissement d'utilité publique. Mais en réalité son nom primitif et légal est celui d'*Académie de Reims*. Son rang dans les cérémonies publiques a été fixé aussitôt l'Université, et c'est dans cet ordre que son Bureau a été admis à présenter les hommages de l'Académie à M. le Président de la République, dans sa visite à Reims le 18 septembre 1891.

[1] Elle a été insérée dans le tome LXXII des *Travaux de l'Académie,* 2e partie, et son auteur espère la refondre et la compléter dans le tome C de cette collection. — Les publications de l'Académie viennent d'être également analysées dans la *Bibliographie des Travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France,* dressée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, par Robert de Lasteyrie et Eugène Lefèvre-Pontalis, t. II, 2e livraison, Paris, *Imp. nat.*, 1891, p. 236 à 250.

Digitized by Google

qu'au début au sein de l'Académie, et les résultats acquis se sont accumulés sans relâche. Quoi d'étonnant à cette suite dans les diverses manifestations de l'initiative de chacun, et n'est-ce pas l'indice de l'accord complet qui a régné entre les membres depuis la fondation jusqu'à nous ?

Au point de vue rémois, l'Académie, qui s'établissait un demi-siècle après la Révolution, pouvait encore s'assimiler plusieurs descendants de l'ancienne société, un Lévesque de Pouilly, un Saubinet, un Ruinart, un Sutaine, un Maillefer, et les mêler aux plus honorables représentants de la société nouvelle, aux Géruzez, aux Wagner, aux Carteret, aux Dérodé, aux Tarbé, aux Paris, etc. C'était unir les temps, confondre des aspirations, des aptitudes variées, et préparer ainsi utilement l'avenir dans l'union et la concorde [1].

En effet, si l'on consulte la liste générale des membres de 1841 à 1891, liste que nous donnons plus loin comme un hommage à la mémoire de nos prédécesseurs, n'est-il pas visible que l'unité des vues a été une loi dont la pratique s'est transmise scrupuleusement ? C'est toujours le même personnel sous des noms qui changent ; ce sont des confrères appartenant à toutes les catégories : des ecclésiastiques, des hommes de lettres, des professeurs de l'Université, des magistrats, des artistes, des avocats, des médecins, des industriels et des négociants, aussi bien que des érudits de profession. Pour ne citer que ceux qui ne sont plus, c'est l'esprit des Bandeville, des Tourneur, des Louis Paris, des Landouzy, des Robillard,

[1] M. P. Tarbé a fort bien apprécié, dès 1844, le caractère de l'Académie naissante et prédit ses futurs succès. (Voir *Reims, Essais historiques sur ses rues et ses monuments*, 1844, in-4°, p. 308.)

Digitized by Google

des Maldan, des Joguet, des Dérodé, des Sutaine, des Henry, des Loriquet, des Duquénelle, qui s'est succédé toujours le même. Non seulement la ville de Reims a formé le noyau de l'association, mais la contrée voisine a fourni son contingent inépuisable, toujours prêt à combler les vides et à répondre aux besoins nouveaux.

Sous les auspices de tels hommes, et dans ce champ si bien cultivé par eux, voyons ce que nous avons récolté, et, en leur reportant l'honneur qui leur est dû pour cette abondante moisson, sachons être les dignes héritiers de leur activité, de leur savoir et de leur modestie.

Voici en quels termes le président de la première séance publique, Mgr Gousset, mettait en garde la société naissante contre d'orgueilleuses visées : « Ce n'est pas, Messieurs, qu'en dotant notre ville de cette nouvelle institution vous ayez élevé des prétentions ambitieuses. Il n'est point donné généralement à une Académie de province de reculer les bornes de l'empire des sciences ; c'est pour elle une assez grande gloire d'inspirer et d'entretenir le goût des bonnes études, d'encourager par son suffrage et ses récompenses le talent naturellement timide à son début, de suivre les progrès des sciences et des arts pour en faire d'utiles applications ; de recueillir les traditions populaires qui font le charme d'un récit historique, de faire de nouvelles recherches et de publier celles qui sont restées inédites, sur l'histoire littéraire, ecclésiastique et civile du pays [1]. »

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher du programme énoncé à Reims en 1843 par Mgr Gousset, celui que Jouffroy, son célèbre compatriote, traçait en 1836 à l'Académie de Besançon : « L'art des Académies de

[1] *Annales*, t. Ier, p. 27.

Digitized by Google

province, disait-il, est de dégager, dans la recherche générale de la vérité, les recherches particulières qui touchent spécialement la province, ou dont la province seule possède les éléments..... Toute Académie locale qui saura se faire ainsi sa part la gardera. On ne demandera pas à quoi elle est bonne, on le saura. La province, interrogée sur sa littérature, sur son histoire, sur sa géographie, sur sa statistique, sur ses souvenirs, sur tout ce qui la touche, sur tout ce qu'elle sait et qu'elle peut savoir, répondra juste, et le corps de ses réponses deviendra pour la société qui les a formulées un monument glorieux; pour les sciences, un document original; pour la province, une source abondante de poésie, de patriotisme, de lumière et de vie...[1] » C'est la même leçon et la même perspective ouverte des deux côtés.

Ajoutons qu'en même temps qu'il lui donnait ces salutaires conseils, Mgr Gousset offrait à l'Académie, qui n'avait pu trouver de local ailleurs[2], l'un des salons non habités de la partie historique de l'Archevêché, nommée le *Logis du Roi*. Ce salon est resté affecté dès l'origine aux séances ordinaires de la Compagnie, qui l'a meublé à ses frais et disposé pour ses besoins. Les séances publiques se tiennent dans la grande galerie contiguë, et l'ensemble forme la plus grandiose installation que puisse souhaiter une société savante. Ce fut un trait de clairvoyance et de sagesse de la part de Mgr Gousset que d'avoir installé ainsi l'Académie dans ce vieux palais, resté désert et silencieux depuis 1830. Il voulut, en même temps, ouvrir les salons voisins à

[1] Cité par X. Charmes, dans le *Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1886, t. Ier, p. 221.

[2] Voir le procès-verbal de la séance du 14 janvier 1842.

Digitized by Google

des réunions de bienfaisance, de sorte que l'ancien pied-à-terre des rois est devenu l'asile de la science et de la charité. On ne pouvait lui donner une plus noble destination.

II.

Séances et Publications de l'Académie.

Avec la tenue régulière des séances ordinaires et publiques[1], le devoir primordial d'une société savante est de mettre au jour, dans des volumes annuels, le compte rendu de ses travaux et les communications de ses membres. — Une obligation non moins étroite, prescrite d'ailleurs à l'Académie par l'article 1er de ses Statuts, nécessitait une suite d'autres volumes justifiant l'accomplissement de sa mission « de recueillir et publier les matériaux qui peuvent servir à l'histoire du pays ». — Après avoir veillé aux intérêts de l'érudition, une troisième tâche s'imposait encore à elle en ce qui touche l'archéologie et les beaux-arts ; elle ne pouvait rester étrangère au mouvement qui s'accentue de plus en plus, sous l'impulsion du Comité des travaux historiques, et qui amène partout à décrire les monuments et à inventorier les œuvres d'art conservées dans nos édifices publics.

[1] L'Académie tient actuellement ses séances ordinaires les 2e et 4e vendredis de chaque mois, sauf durant les vacances ; sa séance publique annuelle a eu lieu à des dates diverses, comme le prouve le tableau dressé plus loin.

Digitized by Google

De là trois ordres de publications que nous allons successivement passer en revue :

Volumes annuels. — Durant les cinquante premières années de sa fondation, l'Académie aura publié quatre-vingt-douze volumes annuels, savoir : deux volumes d'*Annales,* de 1841 à 1844, et quatre-vingt-dix volumes de *Séances et Travaux,* de 1844 à 1891. Il n'y a eu d'interruption dans la suite régulière de deux volumes par année qu'en 1871-72, où les tristes événements de la guerre ayant interrompu les séances ont restreint également les publications [1]. Il est fort peu de sociétés savantes en France qui aient tenté de produire deux volumes annuels, et un effort de ce genre de la part de l'Académie de Reims dénote une régularité constante dans ses travaux, et un sage emploi des fonds obtenus par les cotisations des membres et les subventions de l'État, de la ville et du département. La dépense totale de ce chef peut être évaluée de soixante à soixante-dix mille francs environ, tant pour frais d'impression que pour illustration des quatre-vingt-douze volumes d'*Annales, Séances et Travaux*. La collection complète des trente premiers volumes est épuisée au dépôt de l'Académie.

Documents inédits. — Conçue et inaugurée dès le premier essor des fondateurs, cette seconde collection,

[1] Il n'y eut pas de séances de l'Académie du 22 juillet 1870 au 12 janvier 1872. — Dans la séance du 12 avril 1872, M. S. Dauphinot fit l'histoire de l'entrée des Prussiens à Reims en septembre 1870, et dans celle du 26 décembre 1873, M. l'abbé Cerf retraça la mort et les souffrances endurées par plusieurs membres du clergé rémois durant l'invasion. Ces deux lectures sont restées inédites.

Digitized by Google

parallèle à la première, va atteindre, dans le même espace de cinquante ans, le chiffre de dix-huit volumes en trois séries. La difficulté de l'édition était financièrement très grande à l'origine, alors que l'on tentait de mettre au jour, en 1843, l'*Histoire de Reims* par D. Marlot, dans le format de la Collection des Documents inédits publiés par le ministère de l'Instruction publique. Il fallut, en 1854, réduire ces proportions au grand in-8° pour le *Flodoard* et le *Richer,* et finalement pour le reste, dès 1858, adopter la dimension des volumes annuels de l'Académie, où les textes inédits sont désormais publiés d'abord, puis extraits par tirages à part avec tables spéciales. La dépense se trouvait ainsi considérablement réduite, et les emprunts généreusement contractés dans le sein de l'Académie, pour payer la première et la seconde série, n'ont pas eu besoin d'être renouvelés pour la troisième[1]. L'entreprise n'en était pas moins poursuivie dans son développement normal et régulier, qu'aucun mécompte ne pourra entraver dans l'avenir. Voici les tomes répartis dans ces trois séries, avec les noms des auteurs auxquels on en est redevable, la date de publication et le format : on jugera ainsi de la variété de cette collection et du soin qu'y apportèrent nos imprimeurs[2] :

[1] L'Académie contracta en 1847, pour le *D. Marlot,* un emprunt de 7,500 fr. par voie d'obligations souscrites entre ses membres, qui furent remboursés par annuités. On souscrivit encore ainsi une somme de 4,000 fr. pour le *Flodoard* en 1855, et une autre de 1,200 fr. en 1862, pour publier la *Mosaïque des Promenades.*

[2] Les imprimeurs de l'Académie furent successivement MM. Jacquet, de 1842 à 1845 ; Regnier, de 1846 à 1856, et Dubois, de 1857 à 1867. Depuis, elle a recours à l'*Imprimerie coopérative de Reims,* où les efforts de MM. Monce sont constants en vue d'améliorations.

Digitized by Google

PREMIÈRE SÉRIE

Histoire de Reims par D. Marlot [éditeurs, MM. Belin, L. Paris, l'abbé Bandeville ; dessinateur, J.-J. Maquart], 1843-46, 4 vol. in-4°, avec planches.

DEUXIÈME SÉRIE

Histoire de Reims par Flodoard, traduite par M. Lejeune, 1854, 2 vol. gr. in-8° *(épuisé)*.

Chronique de Flodoard, traduite par M. l'abbé Bandeville, 1855, 1 vol. gr. in-8° raisin.

Histoire de Richer, traduite par M. Poinsignon, 1855, 1 vol. gr. in-8°, avec cartes et fac-similé.

TROISIÈME SÉRIE

Journalier de Jean Pussot, par MM. E. Henry et Ch. Loriquet, 1 vol. in-8° *(épuisé)*.

Correspondance de Philibert Babou de la Bourdaisière, par les mêmes, 1859, 1 vol. in-8° *(épuisé)*.

Correspondance du duc de Mayenne, par les mêmes, 1860-64, 2 vol. in-8°.

Mémoires de Oudart Coquault, par M. Ch. Loriquet, 1875, 2 vol. in-8°.

Mémoire des choses plus notables advenues en Champagne de 1585 à 1598, par M. G. Hérelle, 1882, 1 vol. in-8°.

Mémoires de Jean Maillefer, par M. H. Jadart, 1890, 1 vol. in-8°, avec planches.

Lettres et négociations de Claude de Mondoucet, par M. L. Didier, 1891, 2 vol. in-8°.

L'ensemble de ces dix-huit volumes a entraîné une

Digitized by Google

dépense de trente-cinq mille francs environ, et leur prix de vente n'a pas dépassé le tiers du sacrifice que s'imposait la Société avec un désintéressement que comprennent et partagent tous ceux qui se livrent aux mêmes travaux.

Répertoire archéologique. — En projet de longue date, à la suite d'une tentative de collaboration à la *Carte topographique des Gaules* pour l'arrondissement de Reims en 1860, et à l'*Inventaire général des richesses d'art de la France* en 1877, le Répertoire ne fut mis en œuvre qu'en 1885, date de la publication du premier fascicule ; il doit comprendre quinze fascicules, dont sept pour la ville et huit pour l'arrondissement, formant autant de volumes distincts, donnant la description des monuments, le texte des anciennes inscriptions et l'inventaire des œuvres d'art de chaque commune, avec illustrations et tables. Les auteurs espèrent donner un fascicule par année et terminer l'ensemble dans douze ans. Voici les parties déjà publiées ou mises sous presse :

1er Fascicule. — *Communes rurales des cantons de Reims,* par MM. Ch. Givelet, H. Jadart et L. Demaison, 1885, 1 vol. in-8° raisin, avec planches *(épuisé)*.

Réédition du même, avec révision et additions, 1891, 1 vol. in-8° raisin, avec planches.

2me Fascicule. — *Ville de Reims.* — § 1er. Églises paroissiales, par les mêmes, 1889, 1 vol. in-8° raisin, avec planches.

9me Fascicule. — *Canton d'Ay.* — Par les mêmes, 1891, 1 vol. in-8° raisin, avec planches.

La dépense de cette publication a été couverte en

Digitized by Google

partie par deux allocations du Ministère, par une cinquantaine de souscriptions, et par des prélèvements sur la caisse. Le grand ouvrage de M. Ch. Loriquet, illustré par MM. Deperthes et Maillet-Valser, sur la *Mosaïque des Promenades et autres trouvées à Reims,* a été également publié, en 1862, avec l'aide des finances de la Société [1].

En somme, l'Académie a consacré plus de cent mille francs à éditer une triple collection d'ouvrages au profit des belles-lettres, de l'érudition, de l'histoire et de l'archéologie, dans le domaine qu'elle s'était imparti à l'origine [2]. La ville et le pays rémois ont été ainsi étudiés sur place, leurs annales approfondies et leurs traditions mieux connues, en même temps que le renom de leurs célébrités scientifiques et littéraires, de leurs monuments et de leurs arts, s'étendait davantage autour de nous.

En récompense de la mise au jour de ces œuvres diverses, l'Académie a reçu une médaille de 1,000 fr. au Congrès des Sociétés savantes en 1876, et une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889. Le Comité des travaux historiques et les ministres successifs de

[1] Le succès des publications de l'Académie est dû pour beaucoup aux soins de ses libraires-éditeurs, qui furent MM. Brissart-Binet, de 1842 à 1866 ; P. Giret, de 1867 à 1877 ; Deligne et Renart, de 1878 à 1883, et depuis F. Michaud, qui ne le cède à aucun autre pour son bon goût, sa clientèle étendue et son dévouement.

[2] Un témoignage lui fut rendu à ce sujet par un ancien maire de Reims, dans ses *Notes et documents pour servir à l'histoire de la ville de Reims, pendant les quinze années de 1830 à 1845.* Reims, 1853, Brissart, in-4° de 520 pages. (Ouvrage de M. DE SAINT-MARCEAUX, qui fut retiré du commerce.) On y lit sous le titre *Académie :* « Reims ancienne était une ville savante..... L'Académie de Reims a déjà doté le pays de publications qui doivent la placer au premier rang des Académies de province..... » p. 166.

Digitized by Google

l'Instruction publique lui ont constamment su gré de ses tentatives, et lui ont témoigné une bienveillance qui mérite toute notre gratitude.

III.

Concours ouverts par l'Académie.

Reconnue comme établissement d'utilité publique le 15 décembre 1846, l'Académie avait déjà donné des preuves de sa vitalité. Depuis 1843, elle avait mis chaque année au concours des questions d'économie politique, d'histoire, de science appliquée aux besoins locaux, des sujets littéraires en prose ou en vers ; elle a récompensé beaucoup de pièces et de mémoires rédigés sous son impulsion et elle a publié les plus remarquables de ces travaux [1].

Sans pouvoir ici récapituler toutes les œuvres issues de ces appels répétés au talent de nos compatriotes, citons l'*Étude sur le Cardinal de Lorraine,* par M. Henri Paris, la première production de l'un des vétérans de l'Académie et le premier travail couronné par nos fondateurs ; — le *Mémoire sur les Caisses d'épargne,* par M. Gonel ; — le *Siège de Reims par les Anglais,* de M. J. Hubert ; — l'*Histoire de l'Abbaye d'Hautvillers,* par M. l'abbé Pierquin ; — l'*Organisation du service sanitaire dans les campagnes,* par MM. Lefort et Cazin ; — les biographies de *Colbert* et de *Maucroix,* par MM. Loison

[1] La liste des mémoires couronnés de 1843 à 1882 se trouve dans la *Table des Travaux*, 1883, p. 169 à 176.

Digitized by Google

et Louis Paris ; de *Royer-Collard,* par M. Chevallet ; de *Linguet,* par M. H. Martin ; de *Gerbert* et d'*Hincmar,* par M. l'abbé Loupot ; de *Clicquot-Blervache,* par M. Hériot de Vroil ; de *Juvénal des Ursins,* par M. l'abbé Péchenard ; de *Lévesque de Pouilly,* par M. l'abbé Genet ; de *Maurice Le Tellier,* par M. l'abbé Gillet ; — les études iconographiques et descriptives sur la Cathédrale et sur Saint-Remi, par MM. Louis Paris, l'abbé Poussin, E. Leblan, l'abbé Tourneur et l'abbé Cerf ; — les recherches sur les débuts de l'*Imprimerie à Reims,* par MM. l'abbé Cerf et Menu ; — les *Essais sur la laine, le tissage et le peignage,* par MM. Pérot et Marsan ; — le *Collège des Bons-Enfants,* par M. l'abbé Cauly ; — le *Collège des Anglais,* par D. Haudecœur ; — *les Archers et Arquebusiers de Reims,* par M. Menu ; — les tentatives d'*Épuration des égouts de Reims,* par MM. Houzeau, Devédeix et J. Holden ; — la *Géologie de l'arrondissement de Sainte-Ménehould,* par M. P. Collet ; — celle du *Mont de Berru,* par MM. Aumonier et Eck ; — *la Ligue à Reims,* par M. Henry ; — les notices sur *le Sacre,* par MM. les abbés Ch. Hannesse et Quéant, — et enfin les répertoires archéologiques ou les monographies de tant de communes et de cantons entiers des départements de la Marne et des Ardennes, par MM. Valentin, Dessailly, Genet, Champsaur, Bosc, A. Chevallier, Portagnier, Lagneau, Chartier, Hamon, Al. Hannesse, Marcq, le comte Ed. de Barthélemy, Thenault, Mercier, Legras, Goffart, Ch. Bosteaux, etc. En ce moment, l'Académie met au concours le sujet le plus attrayant pour un Rémois érudit et charitable : l'*Histoire des hôpitaux de Reims.*

Sans attacher d'autre part aux concours de poésie ouverts chaque année par l'Académie une influence bien sensible sur le mouvement littéraire local, on ne

Digitized by Google

peut leur refuser le mérite d'avoir suscité quelques aspirations généreuses, exhalé quelques plaintes patriotiques, et récompensé quelques nobles efforts. Ce n'est pas en vain qu'on a composé et lu les pièces qui portent pour titre : l'*Entrée de Jeanne d'Arc à Reims,* par M. Buzy ; l'*Éloge de J.-B. de La Salle,* par le P. Lécuyer ; la *Guerre d'Orient,* la *Guerre d'Italie, Bethléem,* le *Baptême de Clovis,* par divers lauréats ; *Colbert et sa statue,* par M. Tourneret ; *Pour la Pologne* et *l'Émigration en Alsace,* par M. Millien ; *Patria,* par M. Guibert ; *Ce qu'on appelle l'ennemi,* par M. Courteville ; *Lamartine,* par M. Mieusset ; *Victor Hugo,* par M. l'abbé Cizel ; *Résolution,* par M. Chabert, etc., car il en est résulté à la fois une douce jouissance pour les lettrés délicats, mieux encore, une leçon populaire et entraînante pour tous [1].

[1] A propos du rôle de l'Académie dans le domaine poétique, notons ses relations avec le poète rémois Gonzalle, qui, dans la séance du 9 décembre 1864, fit une lecture sur la mission des Sociétés savantes, et sur la nécessité de donner à leurs séances toute la publicité possible. On le voit, la Compagnie ne lui tenait pas rigueur au sujet des boutades humoristiques dont voici les titres : 1. *Une Académie au microscope,* Reims, 6 avril 1844, à l'auteur de l'épître *A mon ami J****, in-8° de 8 pages signées J.-L. Gonzalle, auteur de la *Muse prolétaire* et de l'*Eloge au Maréchal Drouet,* poème en vers. *Reims, imp. d'Assy et comp., s. d.* — Le titre est suivi d'une épigraphe tirée de La Bruyère : « De bien des gens, il n'y a guère que le nom qui vaille quelque chose. » Autre épigraphe tirée de l'auteur des *Causeries littéraires.* Le poète passe ensuite en revue les membres de la Compagnie, et leur décoche à chacun quelques flèches. Le fondateur seul est épargné. Pour tous, au fond, le satirique est indulgent. — 2. *La satire et l'histoire, ou le cardinal Gousset et l'Académie de Rheims,* poème en vers, par J.-L. Gonzalle, membre correspondant de la Société archéologique de Sens... *A Rheims, chez l'Auteur et chez tous les libraires, s. d.* [1867], in-24, 24 pages datées à la fin : Rheims, 22 décembre 1867.

Digitized by Google

Mais ces travaux de l'esprit ne sont pas les seuls qui aient eu leur part des médailles distribuées aux séances publiques : les inventions utiles pour l'irrigation et les engrais, avec MM. Maillet, Ed. Arnould, Leconte et Velly ; les découvertes scientifiques, la photographie, avec MM. Cliche et Trompette ; les applications de l'électricité, avec MM. Guillemart ; les préservatifs contre la casse des bouteilles de vin de Champagne, avec MM. Werlé, Sutaine et de Maizière ; les talents de nombreux architectes ; la propagande de la gymnastique, avec M. Defrançois : l'Académie a stimulé et honoré toutes ces louables tentatives des inventeurs rémois à la recherche d'améliorations qui ont marqué à leur époque. En même temps, les essais nouveaux de la peinture sur verre, avec MM. Marquant et Bulteau ; la sculpture, avec M. Wendling ; les moulages, avec M. Bertozzi ; l'imprimerie, avec M. H. Matot ; les dessins graphiques, les relevés de ruines et de monuments antiques, avec MM. Deperthes, Savoye, le Fre Apollinaire, E. Auger, J. Alard, P. Simon, etc. ; les compositions musicales avec MM. Th. Dubois, H. Dallier et H. Marteau ; les instruments eux-mêmes, avec M. E. Mennesson, et bien d'autres productions de l'art, sous toutes leurs formes charmantes et multiples, sont venues concourir et ranimer l'esprit de progrès dans la région [1].

[1] « Ce sont, comme le disait Jouffroy que nous citions plus haut, les principes indigènes qu'il appartient à une Académie de province de saisir, de développer et de féconder. Elle peut en cela ce que nulle autre ne peut. La fibre provinciale est sous sa main, c'est à elle de la faire vibrer ; là est la partie originale de sa mission, et c'est en la remplissant qu'elle peut rencontrer la gloire, qui ne s'attache qu'à l'originalité. » *(Le Comité des Travaux historiques...*, 1885, t. Ier, p. 221.)

Digitized by Google

IV.

Initiatives de l'Académie.

En outre de cette tâche régulière et continue pour encourager les efforts autour d'elle, l'Académie a eu aussi ses mouvements d'initiative propre dans les diverses branches du savoir et de l'activité. Elle a favorisé à ses débuts la mission Rondot en Chine, et a fourni de la sorte au Musée de la Ville de sérieux éléments pour une collection ethnographique[1]. — En 1878, elle a sollicité le dépôt à Reims de la portion des archives départementales de la Marne qui concernent cette ville, et sa demande si juste a obtenu gain de cause en 1887. — Elle a veillé sur l'incomparable basilique qui se trouve au premier rang de ses aspirations comme au premier plan de ses regards, en étudiant le projet de couronnement des tours en 1845, en faisant réintégrer les tapisseries sur ses murs en 1870, en revendiquant constamment le maintien et l'intégrité de sa parure séculaire, ses anciennes galeries, son Sagittaire, son clocher à l'Ange, ses vitraux avec leur éclat si apprécié. — Dans le même ordre d'idées, elle s'est préoccupée du sort de tant de débris sculptés de tous les âges, de stèles romaines, de figures du moyen âge et de la Renaissance, et par-dessus tout du tombeau de Jovin,

[1] Séance du 4 avril 1845. Objets envoyés de la Chine par M. N. Rondot, et donnés par l'Académie au Musée de la Ville. *(Registre des procès-verbaux, 1845.)* — C'était comme le prélude du don magnifique d'objets du Japon que vient d'offrir en 1891, au même Musée, M. Alfred Gérard, de Witry-lès-Reims.

Digitized by Google

le joyau du futur Musée lapidaire de Reims [1]. Non-seulement les antiquaires qu'elle compta toujours dans ses rangs ont étudié et décrit la plupart de ces précieux legs de nos pères, mais elle s'est intéressée aux fouilles incessantes opérées à Reims ; elle a acquis sur ses fonds de nombreuses stèles avec inscriptions ; elle a organisé en 1864 une commission permanente d'archéologie [2] ; enfin, par mille démarches, elle a contribué à établir trois dépôts pour assurer la sauvegarde provisoire de ces débris dispersés : la crypte de l'Archevêché, gracieusement mise à sa disposition par le cardinal Gousset en 1865 [3], et les deux autres locaux de Clairmarais et de l'Hôtel de Ville, affectés plus tard au même objet par la municipalité rémoise. Récemment encore, elle a généreusement souscrit pour la construction d'un musée, et pour l'achat de la mosaïque romaine découverte dans la rue Nicolas-Perseval en 1890.

Au point de vue de la diffusion de l'enseignement, elle a convié de nombreux invités à ses séances publiques et à quelques séances spéciales, pour y entendre des

[1] Voir notamment les procès-verbaux des séances des 28 janvier 1859, 10 juin 1864, 23 février 1866 et 12 janvier 1872.

[2] Commission composée de MM. Paris, Loriquet, Gosset, Duquénelle, Reimbeau, Tarbé et Givelet. Voir ses Statuts dans les *Travaux*, t. XL, p. 121.

[3] Séance du 23 février 1866 : « M. Duquénelle annonce que, grâce à l'obligeante intervention de Son Éminence, la crypte de la cathédrale sera mise à la disposition de la commission d'antiquités pour y installer le musée archéologique. Le tombeau de Jovin vient d'y être transporté. M. le Président remerciera, au nom de l'Académie, Son Eminence pour le concours qu'elle veut bien lui prêter, et l'Administration municipale qui avait mis à la disposition de la Commission des locaux pour le dépôt provisoire des objets déjà en sa possession. » *(Procès-verbaux des séances, 3e registre, 1866.)*

Digitized by Google

orateurs d'élite, au nombre desquels il faut citer le poète Jean Reboul, MM. Jamin, Paulin et Gaston Paris, de Lapparent, sans pourtant donner jamais à ses séances ordinaires une publicité continue qui serait contraire à ses Statuts comme à ses véritables devoirs. Elle a participé, par un grand nombre de ses membres, aux conférences ouvertes à l'Hôtel de Ville en 1865 ; elle a récompensé ensuite les cours ouverts par la *Société industrielle*. Enfin, elle a participé plus activement encore au Congrès scientifique de 1845, au Congrès archéologique de 1861, à l'Exposition rétrospective de 1876, et au Congrès de l'*Association française pour l'avancement des Sciences* en 1880. De même, elle a envoyé des délégués aux Congrès annuels des Sociétés savantes à la Sorbonne et aux réunions des Sociétés des Beaux-Arts à Paris, ainsi qu'aux Congrès archéologiques et autres assises du même genre tenues à Châlons, à Laon et à Soissons.

Il est un point sur lequel les tentatives de l'Académie n'ont pas abouti : elle n'a pas réussi à organiser une bibliothèque accessible aux travailleurs, bien qu'elle ait bénéficié de l'envoi de beaucoup d'ouvrages et de l'échange des publications d'un très grand nombre de Sociétés savantes. Le prêt des volumes aux membres chargés d'en rendre compte a amené d'irréparables lacunes dans les collections, et le local affecté à leur dépôt n'a pas permis jusqu'ici un classement définitif[1]. Mais un ensemble considérable d'ouvrages de valeur, de brochures rares et de pièces diverses n'en est pas moins mis en

[1] Il y eut bien des propositions à ce sujet. Voir les procès-verbaux des séances des 15 mai, 5 juin, 20 novembre 1846, 25 janvier 1861 et 9 décembre 1881. — M. Lebourq, membre correspondant, a classé provisoirement tous les livres en 1885.

Digitized by Google

réserve pour une organisation ultérieure. L'Académie ne possède pas de manuscrits anciens. Quant à ses archives, elles sont placées en bon ordre : les registres de procès-verbaux n'offrent pas de lacunes, et les mémoires soumis aux concours forment déjà une ample collection dont l'inventaire a été récemment publié[1].

Pour achever le tableau des initiatives de l'Académie, il suffit d'ajouter qu'elle fit éclore, en 1843, le projet de la statue de Colbert et qu'elle s'y associa jusqu'à son achèvement en 1860[2]; c'est également dans son sein que l'on agita, en 1861, la première idée d'une statue de Jeanne d'Arc à Reims[3], idée remise au jour par son président, M. Leseur, dans la séance publique de 1885, reprise par lui dans un rapport spécial l'année suivante et qui a abouti à une souscription de la ville et de la région tout entière, montant à cent mille francs. Un même sentiment de gratitude a inspiré l'Académie en rendant hommage aux illustrations savantes de la contrée par des inscriptions commémoratives dans le lieu de leur naissance : à Dom Mabillon, à Saint-Pierremont, en 1878; à Jean Gerson, à Barby, en 1881; à Robert de

[1] *Inventaire des Archives de l'Académie de Reims depuis sa fondation* (1841-1886), rapport suivi de la liste des mémoires soumis aux concours et des autres documents manuscrits, dressé par H. Jadart, secrétaire général, dans le t. LXXIX des *Travaux de l'Académie*, p. 227 à 247.

[2] Séance du 18 août 1843. Lettre de M. Félix Pinon, contenant un projet d'érection de la statue de Colbert. Remerciements, renvoi à une commission. *(Registre des procès-verbaux, 1843.)*

[3] Séance du 8 novembre 1861. Lettre de M. de Mellet, membre correspondant, exprimant le désir qu'un monument soit élevé à Jeanne d'Arc sur le parvis de la cathédrale de Reims, et que l'Académie veuille bien partager son idée et l'appuyer auprès de l'administration municipale en temps opportun. *(Registre des procès-verbaux, 1861.)*

Digitized by Google

Sorbon, à Sorbon, en 1888 ; à Dom Thierry Ruinart et à Dom Guillaume Marlot, dans l'église Saint-Remi de Reims, en 1891. Pareil monument est en projet pour Lévesque de Pouilly, l'un des plus célèbres lieutenants des habitants de Reims, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Au dehors, l'Académie a souscrit, en 1884, pour le rachat des ruines de Sanxay; elle s'est associée à l'érection des monuments élevés à Mâcon en 1869 à Lamartine [1], à Bayeux en 1873 à M. de Caumont [2], et à Buzancy en 1883 au général Chanzy, de patriotique mémoire.

V.

Fondateurs et Membres successifs de l'Académie.

Lorsqu'une société fête le cinquantième anniversaire de sa fondation, le premier sentiment qu'elle s'honore d'exprimer, c'est celui de la gratitude envers ses fondateurs, ses bienfaiteurs et ses membres de toute catégorie. Rappeler leurs noms d'abord, énoncer leurs travaux ensuite, et renvoyer pour leur biographie aux notices ou aux simples lignes consacrées à leur souvenir dans le recueil de ses mémoires, voilà l'œuvre essentielle et primordiale d'un jubilé commémoratif [3].

[1] Séance du 2 juin 1869. Chaque membre souscrit pour cinq francs à la statue de Lamartine à Mâcon. *L'Éloge de Lamartine* fut couronné au concours de 1883, sur le rapport de M. Leseur.

[2] M. de Caumont avait présidé à Reims les congrès de 1845 et de 1861. Voir le bel hommage rendu à sa mémoire par M. l'abbé Tourneur, dans la séance publique de 1873. (*Travaux*, t. LIII, p. 14.)

[3] L'Académie compte dix-neuf membres fondateurs ; on s'arrêta à ce chiffre, probablement pour ne pas tomber sous le coup de

Digitized by Google

L'Académie de Reims ne manquera pas à ce devoir : une liste de ses présidents, secrétaires et trésoriers, durant les cinquante premières années de son existence, va être placée sur un double tableau dans la salle des séances, comme un hommage de gratitude pour leur mémoire [1]. La liste des vice-présidents, qui sont la plupart devenus présidents, vient d'être aussi dressée, et toutes ces listes sont reproduites plus loin, en tête de la liste générale des membres, publiée à la suite de cette notice, selon le vœu du bureau et le vote de la Compagnie dans la séance du 15 mai 1891.

Cette liste comprend, par ordre alphabétique, avec toutes les dates et tous les renseignements que nous avons pu recueillir sur le rôle académique de chacun [2] :

l'article 291 du Code pénal avant d'avoir obtenu l'autorisation. Voici leurs signatures, dans l'ordre où elles figurent au bas de la lettre du 15 mai 1841 : *Thomas*, archevêque de Reims, *le vicomte de Brimont*, *Dérodé-Géruzez*, *de Savigny*, *Saubinet*, *Maille-Leblanc*, *Robillard*, *Bandeville*, *Vincens de Gourgas*, *H. Fleury*, *Herbé*, *Bouché de Sorbon*, *L. Paris*, *L. Fanart*, *Nanquette*, *Brunette*, *P. Tarbé*, *Th. Contant*, *H. Landouzy*. — Parmi eux, un seul fondateur survit aujourd'hui à Reims, M. Brunette père, et au dehors il n'y en a qu'un seul dont nous n'ayons pas eu connaissance du décès, M. Vincens de Gourgas, lequel avait quitté Reims dès 1842. — Voir l'historique de la fondation de l'Académie en tête du compte rendu des travaux de l'année 1890-91, lu à la séance publique du 9 juillet 1891 et inséré dans les *Travaux de l'Académie*, t. LXXXIX.

[1] La liste des présidents est encadrée d'une élégante bordure dessinée à la plume par M. E. Auger, membre correspondant ; elle a été offerte par lui à l'Académie à l'occasion de son cinquantenaire. L'entourage reproduit le sceau, le jeton et la devise de l'Académie, ainsi que les armes de Reims. La liste des secrétaires et trésoriers a été conçue dans le même goût par le même artiste ; elle est entourée de la vue des monuments dont s'est occupée l'Académie.

[2] Nous avons été très obligeamment aidé dans ces recherches biographiques par MM. Bussenot et Hannesse, secrétaires de l'Ar-

Digitized by Google

1° Les membres fondateurs et les membres titulaires sans exception, qu'ils aient ou non pris part aux travaux d'une manière effective, parce que tous ont contribué par une cotisation à développer l'entreprise commune et donné par leur présence, même temporaire, une aide ou un prestige à leurs confrères plus laborieux. Nous assimilons aux membres titulaires les associés ou membres résidants, qui, au nombre de dix, formèrent au début une classe à part, et se fondirent, en 1844, avec les membres titulaires ; nous avons compté ainsi un total de deux cent vingt et un membres actifs depuis l'origine.

2° Les membres honoraires aussi sans exception, la plupart étant d'anciens titulaires que leur carrière ou les circonstances forçaient à quitter Reims, et qui se trouvaient ainsi rattachés à la Compagnie dans le but de la servir encore utilement ; il y eut aussi parfois quelques membres d'honneur, ministres ou anciens ministres, qui avaient favorisé les débuts de l'Académie[1] ; de même aujourd'hui, quelques membres de l'Institut ont été élus à ce titre membres honoraires[2].

3° Enfin, les membres correspondants résidant à Reims, en France ou à l'étranger, mais ceux-là seuls qui ont réellement correspondu dans le passé, soit par des travaux lus aux séances ou publiés dans les volumes, soit par des envois aux concours ou par des dons divers ;

chevêché de Reims, en ce qui concerne les membres du clergé ; par M. Plançon, proviseur du Lycée, en ce qui concerne les membres de l'Université, et par MM. Ch. Givelet, Piéton, Gosset, en ce qui concerne plus particulièrement les Rémois membres de l'Académie.

[1] MM. Villemain, de Salvandy, Martin du Nord, Cunin-Gridaine.

[2] L'Académie a compté parmi ses membres : MM. Paulin Paris, Pr. Tarbé, Stanislas Julien, Jamin, Natalis de Wailly, et y compte encore MM. Léon Say, J. Oppert, Gaston Paris, Anatole de Barthélemy, E. Senart, d'Arbois de Jubainville, membres des diverses sections de l'Institut.

Digitized by Google

les autres correspondants, ayant seulement donné leur nom sans apporter la moindre collaboration, ont reçu leur récompense : *Acceperunt mercedem suam, vani vanam ;* nous faisons néanmoins figurer tous les correspondants actuels, parce que leur concours est encore possible autant qu'il est souhaitable et même obligatoire [1].

De la sorte, les rangs se confondent, et l'œuvre accomplie en commun apparaît entière dans ce tableau depuis un demi-siècle. En dépit du temps et de la distance qui effacent tant de choses, on retrouve pour ainsi dire face à face les noms et les actes de ceux qui ont favorisé, honoré et servi la Société à tous les instants de son existence [2].

L'Académie a toujours considéré comme son fondateur S. Ém. le cardinal Gousset, savant écrivain, bibliophile éclairé, prélat éminemment bienfaisant et populaire, et à ce titre sa mémoire devait être chez elle plus fidèlement gardée que partout ailleurs [3]. Son portrait, placé de son

[1] *Article XXII des Statuts :* « Les membres correspondants s'engagent à communiquer à l'Académie leurs ouvrages et le fruit de leurs recherches ; si l'un d'eux laisse écouler trois années sans exécuter cette obligation, il sera censé renoncer à son titre et son nom pourra être rayé du tableau. »

[2] Pour n'omettre aucune part de collaboration parmi nos auxiliaires, nous indiquons la suite des greffiers de l'Académie chargés de la copie des procès-verbaux et des envois officiels, etc., qui furent : M. Carrier père, commis-greffier au tribunal civil, de 1841 à 1867, et M. A. Duchénoy, employé à la Bibliothèque de la ville, de 1867 à 1891. Ajoutons que ce dernier, aussi compétent que dévoué pour la recherche et la transcription des documents historiques, a reçu, en 1884, une médaille d'or de l'Académie, pour services rendus à ses travaux en général. — Les huissiers de la Compagnie lui furent également très dévoués : M. Fossier, de 1841 à 1867, et M. H. Buiron, de 1867 à 1891.

[3] Voici comment s'exprimait à ce sujet l'un de ses présidents :

Digitized by Google

vivant dans la salle des séances, y demeurera par sa propre volonté comme un lien indissoluble entre lui et la Société qu'il a aimée jusqu'à son dernier jour[1]. Ses vénérables successeurs, continuateurs de ses traditions, Mgr Landriot et ensuite le cardinal Langénieux, ont été élus comme lui présidents d'honneur de la Compagnie. En même temps, l'Académie, par l'article III de ses Statuts, se faisait un devoir de donner droit de séance aux principales autorités du département et de la ville : au préfet de la Marne, au sous-préfet et au maire de Reims, et elle leur reconnaissait à ce titre la faculté de prendre part à ses délibérations et à ses travaux, lors même qu'ils ne lui seraient pas rattachés par la qualité de membre titulaire[2]. Ce n'était que justice, car les

« Votre Académie, instituée en 1841, a eu pour fondateur Monseigneur Gousset, archevêque de Reims. Personne ici ne l'ignorait sans doute, et pourtant j'ai cru devoir le rappeler encore. Dans nos jours de préoccupations et de changement rapide, il n'est pas indifférent que les noms vénérés comme le sien, ces noms assurés de l'avenir, soient souvent répétés dans le présent, afin de rester populaires pour l'honneur même des contemporains. » *(Discours d'ouverture à la séance publique du 31 juillet 1862,* par M. H. Robillard, *Travaux*, t. XXXVI, p. 151.)

[1] Séance du 2 décembre 1842 : « D'après le vœu émis par un grand nombre d'académiciens, et sur la proposition de M. le président Dérodé-Géruzez, la Compagnie décide à l'unanimité que le portrait en pied de Monseigneur l'Archevêque sera placé dans la salle de ses séances. » — Séance publique du 25 juillet 1867, compte rendu du secrétaire général : « Monseigneur Gousset ne vivra pas seulement au sein de l'Académie par le souvenir de ce qu'il a fait pour elle ; mais, par une de ses dernières volontés, le grand portrait (signé : *E. Baille, 1842)* qui a décoré jusqu'ici la salle de nos réunions continuera à nous rappeler ses traits. » *(Travaux*, t. XLV, p. 35.)

[2] Séance du 13 décembre 1844. L'Académie reconnait au préfet de la Marne, au sous-préfet de Reims et au maire de la ville, le droit de prendre part à toutes les discussions concernant les

Digitized by Google

subventions de l'État, du Conseil général de la Marne et du Conseil municipal de Reims sont venues à toutes les époques alimenter et féconder ses entreprises.

Un souvenir particulier de gratitude est dû ensuite aux bienfaiteurs de la Compagnie, à ceux de ses membres dont la participation est assurée au delà du tombeau par des dispositions testamentaires que l'Académie s'honore d'accomplir fidèlement : c'est ainsi que les prix *Victor Duquénelle* pour l'archéologie, et *L.-Fr. Clicquot* pour la poésie, sont portés tous les deux ans au programme des concours. MM. Sutaine, Robillard, Pr. Tarbé et Fanart ont aussi accru, sans fondations spéciales, le patrimoine de l'érudition et des lettres. Des collectes entre les membres ont parfois eu lieu soit pour soulager la misère [1], soit pour donner à une illustration nationale un témoignage de haute sympathie [2], sans grever pour cela le budget souvent obéré par les charges ordinaires [3].

travaux ordinaires de la Compagnie. (*1er Registre des procès-verbaux. 1844.*) — Plusieurs sous-préfets de Reims ont fait partie de l'Académie, et, parmi les maires de Reims, elle a compté ou compte dans son sein MM. Carteret, S. Dauphinot, Diancourt, Paris, Doyen et Henrot.

[1] Séances des 19 février et 5 mars 1847. Une collecte faite entre les membres de l'Académie, lorsqu'elle reçut l'ordonnance royale du 15 décembre 1846 la reconnaissant comme établissement d'utilité publique, produisit la somme de 855 francs, qui fut remise à M. le Maire pour les pauvres de la ville. (*Registre des procès-verbaux, 1847.*)

[2] Séance du 10 décembre 1858. Lettre de Lamartine remerciant l'Académie du secours qu'elle lui a envoyé par voie de souscription entre ses membres. (*Procès-verbaux, 1858.*)

[3] Les dépenses de l'Académie montent de 4 à 5,000 francs par an, dont 2,000 fr. pour les publications, 1,000 fr. pour les prix et médailles, et 1,500 fr. environ pour le service, l'entretien et la séance publique. — Les recettes équilibrent les dépenses qui sont couvertes par les subventions du département (800 fr.) et de la

Digitized by Google

Après les fondateurs et les bienfaiteurs, il y a des membres qui ont personnellement bien mérité de la Compagnie par leurs soins délicats apportés à la rédaction du règlement, à la confection du sceau et des diplômes [1], au dessin des jetons et au choix de la devise si heureusement formulée : *Servare et Augere* [2]. D'autres ont apporté, par leurs lectures et leur rapports, un concours incessant aux travaux des séances et des commissions, à la correspondance et à l'élection de nouveaux membres. Les anciens présidents, les doyens de la Compagnie ont fait partie du conseil d'administration. Les secrétaires et les trésoriers ont supporté le poids du jour et de la fatigue sans jamais faire défaut à leur tâche. D'autres

ville (500 fr.), par les cotisations des membres (65 fr.) et par le revenu des capitaux placés sur l'État. Une ordonnance royale du 15 décembre 1846 a reconnu l'Académie comme établissement d'utilité publique, et lui garantit la durée de son patrimoine.

[1] Séance du 4 mars 1842. Rapport de M. Fleury sur le sceau et les diplômes. Les conclusions de ce rapport sont mises aux voix et adoptées après une légère modification, ainsi qu'il suit : « Le grand sceau, destiné à sceller les diplômes, les lettres de nomination et les pièces importantes, sera en creux, de forme ronde, aura trois centimètres de diamètre. Le petit sceau, destiné aux archives et à la correspondance, sera en relief, de forme ovale. Ils auront pour empreinte les rinceaux, anciennes armoiries de la ville, et pour inscription ces mots : *Académie de Reims.* — Les diplômes seront en papier vélin avec encadrement autour, le médaillon portant la devise : *Servare et Augere.* » *(Registre des procès-verbaux, 1842.)*

[2] Les jetons de présence furent institués dans les séances des 16 et 30 décembre 1842. Leur forme et leurs emblèmes furent adoptés par une commission dont faisaient partie : MM. Herbé, Bonneville, Sutaine, Maquart et Duquénelle.

La devise *Servare et augere* a eu pour auteur M. Fanart, ainsi qu'il l'a dit lui-même dans un rapport. (Voir *Travaux*, t. LVII, p. 31.)

Digitized by Google

membres enfin, par une longue assiduité, ont facilité au bureau sa tâche quotidienne et permanente, lui ont permis d'établir et de fortifier ses relations avec soixante sociétés correspondantes, d'alimenter régulièrement les séances de quinzaine et de tenir quarante-sept séances publiques annuelles [1].

Nous sommes les ouvriers de la dernière heure, et par conséquent nous pouvons parler sans crainte des labeurs de nos devanciers, qui sont nos initiateurs et nos modèles. Notre seul mérite est d'avoir gardé fidèlement leurs traditions, d'avoir laissé le temps parachever leur œuvre, de l'avoir seulement améliorée et fait progresser sans renier leur esprit, sans mêler d'ivraie au bon grain, c'est à dire sans avoir tenté d'inutiles et de téméraires entreprises. Au contraire, nous renfermant dans les limites qui nous ont été tracées, et cultivant d'autant mieux ce champ d'activité qu'il est plus sagement restreint à nos forces comme à nos besoins réels, poursuivons leur œuvre, et ne croyons pas la tâche achevée tant qu'il reste un article du programme à remplir. Nous voici seulement au milieu du jour, il faut que jusqu'au soir rien ne ralentisse notre marche et que nos successeurs célèbrent le centenaire de l'Académie.

La route nous est tracée, elle est droite, toujours la même. Ce n'est pas que notre ciel manque d'horizons, il en a de variés, et si beaucoup sont lointains, d'autres sont très rapprochés. Nos derniers volumes contiennent

[1] Il n'y a pas eu de séance publique en 1841-42, l'année de la fondation, ni en 1870-71 et 1871-72. On trouvera plus loin la liste des séances annuelles qui eurent lieu d'abord au mois de mai, mais l'usage prévalut ensuite, à l'encontre de l'art. 29 du Règlement, de les tenir au mois de juillet, à la fin de l'année académique. (Voir ce tableau, p. 36.)

Digitized by Google

des études sur les ballons dirigeables, sur la théorie électro-magnétique de la lumière, sur un romancier actuel, M. André Theuriet. Nous sommes donc de notre temps, nous aimons le progrès, l'avenir. Pour mieux garantir cet avenir, saluons le passé, c'est à dire reportons-nous, à cette heure du cinquantenaire, vers l'image de ceux qui ne sont plus. Accueillons et conservons leur doux souvenir qui charme et qui console, en évoquant des figures d'amis ou de protecteurs; leur fortifiant souvenir, auquel nous devrons un enseignement qui ne trompe pas, une persévérance qui ne s'use pas, car, comme l'a dit excellemment le poète latin : *Meminisse juvabit,* le souvenir est un charme, il est aussi une force.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE DE REIMS

LISTE DES PRÉSIDENTS

(1841-1891)

1841-42 Mgr Gousset.
1842-43 Mgr Gousset.
1843-44 M. Bonneville.
1844-45 Mgr Gousset.
1845-46 M. Wagner-Delamotte.
1846-47 Mgr Gousset.
1847-48 M. le Dr Landouzy.
1848-49 Mgr Gousset.
1849-50 M. Dubois.
1850-51 M. Max. Sutaine.
1851-52 S. É. le Cardinal Gousset.
1852-53 M. le Dr Landouzy.
1853-54 M. Rohault de Fleury. / M. Ém. Dérodé.
1854-55 M. Ém. Dérodé.
1855-56 M. H. Robillard.
1856-57 M. G. Massé.
1857-58 M. le Dr Landouzy.
1858-59 M. Joguet.
1859-60 M. Max. Sutaine.
1860-61 M. H. Paris.
1861-62 M. H. Robillard.
1862-63 M. A. Leseur.
1863-64 M. le Dr Landouzy. / M. Piéton.
1864-65 M. H. Paris.
1865-66 M. Th. Jullien.
1866-67 M. Joret des Closières. / M. Duchataux.
1867-68 Mgr Landriot.
1868-69 M. H. Robillard.
1869-70 M. S. Dauphinot.
1870-71 M. Gosset-Aubert.
1871-72 M. Gosset-Aubert.
1872-73 M. l'abbé Tourneur.
1873-74 M. Piéton.
1874-75 M. Diancourt.
1875-76 Mgr Langénieux.
1876-77 M. H. Paris.
1877-78 M. l'abbé Deglaire.
1878-79 M. Ern. Jullien.
1879-80 M. Duchataux.
1880-81 M. l'abbé Tourneur.
1881-82 M. Piéton.
1882-83 M. Pr. Soullié.
1883-84 M. Ch. Loriquet.
1884-85 M. A. Leseur.
1885-86 M. le Dr Luton.
1886-87 M. le Dr Lemoine.
1887-88 M. Alph. Gosset.
1888-89 M. l'abbé Cerf.
1889-90 M. H. Paris.
1890-91 M. le Dr A. Decès.

Digitized by Google

VICE-PRÉSIDENTS

1841-42 M. Dérodé-Géruzez.
1842-43 M. Dérodé-Géruzez.
1843-44 M. l'abbé Querry.
1844-45 M. Robillard.
1845-46 M. Wagner-Delamotte. / M. le Dr Landouzy.
1846-47 M. Bonneville. / M. le Dr Landouzy.
1847-48 M. l'abbé Bandeville. / M. Tarbé de Saint-Hardouin.
1848-49 M. Dubois.
1849-50 M. Bouché de Sorbon.
1850-51 M. H. Robillard.
1851-52 M. le Dr Landouzy.
1852-53 M. Rohault de Fleury.
1853-54 M. E. Dérodé. / M. de Maiche.
1854-55 M. Robillard.
1855-56 M. l'abbé Tourneur. / M. G. Massé.
1856-57 M. le Dr Landouzy.
1857-58 M. Joguet.
1858-59 M. Max. Sutaine.
1859-60 M. H. Paris.
1860-61 M. H. Robillard.
1861-62 M. A. Leseur.
1862-63 M. le Dr Landouzy.
1863-64 M. Piéton. / M. H. Paris.
1864-65 M. Th. Jullien.
1865-66 M. le Dr Maldan.
1866-67 M. V. Duchataux. / M. H. Robillard.
1867-68 M. H. Robillard.
1868-69 M. S. Dauphinot.
1869-70 M. Gosset-Aubert.
1870-71 M. le Dr Maldan.
1871-72 M. le Dr Maldan.
1872-73 M. Piéton.
1873-74 M. V. Diancourt.
1874-75 M. H. Paris.
1875-76 M. H. Paris.
1876-77 M. l'abbé Deglaire.
1877-78 M. Ern. Jullien.
1878-79 M. V. Duchataux.
1879-80 M. l'abbé Tourneur.
1880-81 M. Piéton.
1881-82 M. Pr. Soullié.
1882-83 M. Ch. Loriquet.
1883-84 M. A. Leseur.
1884-85 M. le Dr Luton.
1885-86 M. le Dr Lemoine.
1886-87 M. Alph. Gosset.
1887-88 M. l'abbé Cerf.
1888-89 M. H. Paris.
1889-90 M. P. Douce.
1890-91 M. Piéton.

Digitized by Google

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

1841-45 M. le Dr Landouzy (4 ans).
1845-46 M. Th. Contant (1 an).
1846 M. Louis Paris (6 mois).
1846-47 M. Tarbé de Saint-Hardouin (6 mois).
1847-51 M. l'abbé Bandeville (4 ans).
1851-52 M. H. Paris (1 an).
1852-55 M. l'abbé Tourneur (3 ans).
1855-58 M. Ch. Loriquet (3 ans).
1858-59 M. Aug. Leseur (1 an).
1859-82 M. Ch. Loriquet (23 ans).
1882-91 M. H. Jadart (9 ans).

SECRÉTAIRES-ARCHIVISTES

1841-45 M. Th. Contant (3 ans).
1845-46 M. L. Paris (1 an).
1846 M. Tarbé de Saint-Hardouin (3 mois).
1846-47 M. H. Garcet (1 an).
1847-51 M. Ern. Arnould (4 ans).
1851-52 M. l'abbé Tourneur (1 an).
1852 M. Sornin (3 mois).
1852-55 M. Ch. Loriquet (3 ans).
1855 M. Maumené (3 mois).
1855-60 M. Pr. Soullié (5 ans).
1860 M. l'abbé Poussin (3 mois).
1860-67 M. Maridort (7 ans).
1867-68 M. S. Dauphinot (1 an).

Digitized by Google

1868-76 M. l'abbé Deglaire (8 ans).
1876-80 M. Cornet (4 ans).
1880-82 M. H. Jadart (2 ans).
1882-91 M. L. Demaison (9 ans).

TRÉSORIERS

1841-62 M. Saubinet aîné (21 ans).
1862-91 M. Aug. Mennesson (29 ans).

TABLEAU DES SÉANCES PUBLIQUES

(1843-1891)

4 mai 1843.	28 juillet 1859.	3 août 1876.
23 mai 1844.	2 août 1860.	26 juillet 1877.
8 mai 1845.	25 juillet 1861.	25 juillet 1878.
7 mai 1846.	31 juillet 1862.	3 juillet 1879.
27 mai 1847.	30 juillet 1863.	15 juillet 1880.
10 août 1848.	2 juin 1864.	7 juillet 1881.
28 juin 1849.	3 août 1865.	13 juillet 1882.
25 juillet 1850.	28 juin 1866.	26 juillet 1883.
3 juillet 1851.	25 juillet 1867.	17 juillet 1884.
1er juillet 1852.	23 juillet 1868.	23 juillet 1885.
30 juin 1853.	10 juin 1869.	22 juillet 1886.
27 juillet 1854.	30 juin 1870.	28 juillet 1887.
26 juillet 1855.	.....	7 juin 1888.
31 juillet 1856.	17 juillet 1873.	4 juillet 1889.
30 juillet 1857.	30 juillet 1874.	10 juillet 1890.
29 juillet 1858.	29 juillet 1875.	9 juillet 1891.

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE REIMS

(1841-1891)

AVERTISSEMENT

Cette liste comprend par ordre alphabétique tous les membres fondateurs, titulaires et honoraires de l'Académie, les anciens associés résidants, tous les membres correspondants actuels et ceux qui ont réellement correspondu dans le passé, en outre quelques hôtes d'élite et les principaux lauréats qui ont été admis à publier leurs œuvres dans le recueil des *Travaux,* à titre de collaborateurs.

L'ordre alphabétique est rigoureusement suivi, sauf pour les membres appartenant à la même famille qui sont donnés par ordre d'ancienneté, avec l'indication des liens qui les unissent.

Les renvois à la *Table des Travaux* se rapportent à la table générale, publiée en 1881 dans le t. LXXII des *Travaux*, où l'on trouve l'analyse des volumes précédents.

Lorsque les fonctions des membres sont indiquées sans nommer le lieu où ils les exercent, c'est de Reims qu'il

Digitized by Google

s'agit ; les titres purement honorifiques et les décorations ne sont pas portés sur cette liste : on en trouvera l'indication aux listes publiées chaque année dans les *Travaux,* à la suite des séances publiques.

Il a été impossible de préciser la date du décès de tous les membres étrangers à Reims, ainsi que le domicile actuel de tous ceux qui ont quitté cette ville depuis longtemps, mais une étoile marque le nom des membres titulaires, honoraires et correspondants qui composent l'Académie au 1er octobre 1891.

A cette date, l'Académie comprend quarante-trois membres titulaires, vingt-cinq membres honoraires, et cent vingt membres correspondants. — Si l'on récapitule avec les membres actuels les anciens membres dont les noms figurent à la table, on trouve un total de cinq cent vingt-trois membres effectifs, dont dix-neuf fondateurs, cinq associés résidants, cent quatre-vingt-dix-sept membres titulaires, dix membres d'honneur ou honoraires, et deux cent quatre-vingt-douze membres correspondants ou lauréats collaborateurs, qui composent le tableau complet de l'Académie depuis son origine jusqu'à son cinquantenaire.

Digitized by Google

A

ALBOISE DU PUJOL (M.), inspecteur de l'Académie universitaire, membre titulaire le 9 novembre 1849, a quitté Reims en 1850.

L'Académie universitaire, instituée à Reims par arrêté du pouvoir exécutif en date du 7 septembre 1848, avait pour ressort les départements de la Marne, de l'Aube, de l'Aisne et des Ardennes. Elle fut remplacée par une Académie départementale créée par la loi du 15 mars 1850, et son chef-lieu fut également fixé à Reims. En 1852, les recteurs départementaux furent supprimés.

ALEXANDRE (M. Alfred), substitut, membre titulaire en 1847, honoraire en 1849, depuis président de chambre à la Cour d'appel de Paris, mort en 1891.

Lecture de lui à la *Table des Travaux*, p. 41.

* ALLUARD (M. Pierre-Jules-Émile), censeur des études au Collège royal, membre titulaire le 8 mai 1846, correspondant le 27 novembre suivant, depuis professeur de physique au Collège et à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand.

Découvertes de physique expliquées par lui. Voir la *Table des Travaux*, p. 41.

ANCELET (M.), docteur en médecine, correspondant à Vailly (Aisne) en 1862, mort en 1891.

A adressé à l'Académie ses publications médicales. — Notice sur lui dans l'*Union médicale du Nord-Est*, 1891.

ANOT DE MAIZIÈRES (M. J.-C.), professeur et inspecteur de l'Université, correspondant en 1842, mort à Versailles en 1879.

Notice sur lui par M. E. de Sauville dans les *Travaux*, t. LXV,

Digitized by Google

p. 141.—Nécrologie dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1880, p. 184.

* ARBOIS DE JUBAINVILLE (M. D'), archiviste de l'Aube, correspondant en 1854, depuis membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

M. d'Arbois de Jubainville a adressé à l'Académie un certain nombre de ses publications.

* ARNOULD-BALTARD (M. Edmond), propriétaire à Toussicourt, depuis au Vivier, près Trigny (Marne), correspondant et lauréat en 1845, habite aujourd'hui Paris.

Son mémoire sur les amendements, à la *Table des Travaux*, p. 41.

ARNOULD (M. Ernest), frère du précédent, avocat, juge suppléant au Tribunal civil, membre correspondant en 1843, résidant en 1844, titulaire en 1845, secrétaire-archiviste en 1848, mort en 1853.

Auteur de communications sur l'économie sociale, le droit et la littérature, *Table des Travaux*, p. 42. — Allocution prononcée à ses obsèques par M. l'abbé Tourneur, *Séances et Travaux*, t. XVIII, p. 107.

ARNOUX (M. D'), sous-préfet de Reims, membre titulaire en 1853, a quitté Reims en 1858.

ARVEUF (M.), architecte de la cathédrale, correspondant à Reims en 1847.

Lettre de M. Didron sur ses travaux à la cathédrale, dans les *Travaux*, t. III, p. 119.

AUBERT (M. l'abbé Alex.), curé de Juvigny (Marne), correspondant en 1858, mort en 1871.

A participé aux congrès tenus en Champagne et il a adressé tous ses ouvrages à l'Académie.

Digitized by Google

AUBERT (M. l'abbé François), curé de Saint-Remi de Reims, correspondant en 1842, mort en 1870.

Rapport de lui à la *Table des Travaux*, p. 42.

AUBRION (M.), docteur en médecine, correspondant au Gault-la-Forêt (Marne) en 1880, mort en 1884.

A offert à l'Académie une notice sur la commune qu'il habitait.

AUBRIOT DE NOIREFONTAINE (M. F.), receveur des Hospices, associé-résidant en 1844, membre titulaire en 1847, honoraire en 1850, à son départ pour Rimogne (Ardennes), mort à Reims en 1879.

S'occupait de géologie et de conchyliologie, *Table des Travaux*, p. 42. — Notice sur lui dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1880, p. 187. — En 1844, M. Aubriot avait offert une collection de minéraux, de fossiles et de coquilles à l'Académie, et celle-ci en a fait don immédiatement au Musée de la Ville. Cette collection a été transférée, en 1891, au cabinet d'histoire naturelle du Lycée.

AUGER (M. Alexandre), homme de lettres, correspondant à Reims en 1847, habite actuellement Paris, 9, rue Legendre.

* AUGER (M. Ernest), dessinateur, correspondant à Trigny (Marne) en 1889.

S'est associé avec talent au *Répertoire archéologique* publié par l'Académie, et a exécuté de nombreux dessins, tant à Reims que dans l'arrondissement; en outre, il a offert à la Compagnie, en 1891, le tableau des présidents depuis sa fondation, entouré d'un riche encadrement et d'attributs.

AUMONIER et ECK (MM.), élèves en pharmacie, lauréats en 1870.

Leur notice géologique sur la montagne de Berru (Marne), dans les *Travaux*, t. LI, p. 90.

Digitized by Google

AVRARD (M.), docteur en médecine, correspondant à La Rochelle en 1851.

Voir à la *Table des Travaux*, p. 43.

AZAIS (M.), président de la Société archéologique de Béziers, correspondant en 1846, mort en 1857.

Envoi de lui à la *Table des Travaux*, p. 43.

B

* BABLOT-MAÎTRE (M.), propriétaire à Jonchery-sur-Suippe (Marne), correspondant en 1870.

A offert à l'Académie ses travaux sur l'agriculture.

* BAGNERIS (M. Eugène), docteur en médecine, professeur agrégé des Facultés de médecine, membre de la Société française de Physique, membre titulaire en 1890.

S'est chargé de rendre compte des publications de l'Institut Smithsonien, *Travaux*, t. LXXXVII.

BANDEVILLE (M. l'abbé Clair), chanoine, aumônier du Collège royal, membre fondateur le 15 mai 1841, vice-président en 1847, secrétaire général de 1848 à 1851, mort en 1853.

Outre son active collaboration à la publication des œuvres de D. Marlot et de Flodoard, l'Académie a entendu de lui d'excellents rapports et comptes rendus cités à la *Table des Travaux*, p. 43. — Allocution prononcée à ses obsèques par M. l'abbé Tourneur, *Travaux*, t. XVIII, p. 109. — Notice biographique par le même, *ibid.*, t. XIX, p. 171.

BARA (M. l'abbé), chanoine, curé de Notre-Dame, membre

Digitized by Google

titulaire le 23 décembre 1841, démissionnaire le 21 juin 1844, membre honoraire, depuis évêque de Châlons, mort en 1864.

Voir la *Notice biographique sur Mgr Jean-Honoré Bara, évêque de Châlons.* Broch. in-8°, Châlons, 1864.

BARBAT DE BIGNICOURT (M. Arthur), homme de lettres, membre de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François, correspondant en 1870, mort en 1888.

Ses lectures et causeries littéraires aux séances ordinaires et publiques étaient très appréciées, *Table des Travaux*, p. 44. — Depuis, il a lu *Un Salon de Rheims en 1832*, *Les mots historiques*, et *Simples rectifications*. — Il a plusieurs fois représenté l'Académie aux Congrès de la Sorbonne et y assistait encore en 1888.

BARBEY (M. Auguste), notaire à Fismes, membre du Conseil d'arrondissement, correspondant en 1846, mort en 1871.

A assisté à un grand nombre de séances publiques.

* BARBIER DE MONTAULT (Mgr), prélat romain, correspondant à Poitiers en 1885.

A publié une notice sur le sceau de Raoul du Fou, abbé de Saint-Thierry, dans les *Travaux*, t. LXXVI, p. 249.

* BARTHÉLEMY (M. Anatole DE), né à Reims, membre de l'Institut, correspondant le 26 mai 1843, membre honoraire en 1889.

S'inscrivit, en 1843, pour un travail sur les monnaies des archevêques de Reims, et proposa, en 1847, de publier le recueil des sceaux relatifs à la province de Champagne. Il a offert depuis une suite de précieuses monnaies rémoises au Musée de Reims, et plusieurs de ses ouvrages à l'Académie.

BARTHÉLEMY, comte D'HASTEL (M. Édouard DE), frère du précédent, propriétaire à Courmelois (Marne), conseiller géné-

Digitized by Google

ral de la Marne, correspondant en 1851, lauréat de plusieurs concours, décédé à Paris en 1888.

Auteur de nombreux envois sur l'histoire locale, indiqués à la *Table des Travaux*, p. 44.

BAUDESSON (M. A.), artiste vétérinaire, fabricant de produits chimiques, membre titulaire en 1851, démissionnaire en 1872.

Lectures de lui à la *Table des Travaux*, p. 44.

* BAULMONT (M.), contrôleur des Contributions directes, correspondant à Charleville en 1889.

Auteur de recherches sur l'épigraphie ardennaise.

* BAYE (M. le baron Joseph DE), membre résidant de la Société des Antiquaires de France, correspondant à Baye (Marne) en 1875.

A adressé à l'Académie ses nombreuses publications sur l'archéologie, particulièrement celles qui concernent le département de la Marne. A représenté l'Académie à plusieurs congrès internationaux, en Belgique, en Suède et en Russie.

BELIN-DELAUNAY (M.), professeur d'histoire au Collège royal, associé résidant le 13 mai 1842, démissionnaire le 19 mai 1843, à son départ pour Douay, et nommé membre honoraire.

L'Académie lui doit un rapport sur l'*Histoire de Reims* par D. Marlot, et la préface de cette publication. A envoyé depuis son ouvrage sur *Serpa Pinto*.

BELLY DE BUSSY (M. Ch. DE), botaniste, membre titulaire le 23 décembre 1841, démissionnaire le 16 mai 1845, nommé membre honoraire à Beaurieux (Aisne), mort en 1866 dans sa 90e année.

Notice de lui à la *Table des Travaux*, p. 45.

Digitized by Google

BELTZ (M.), docteur en médecine, professeur à l'École de Médecine, membre titulaire en 1876, démissionnaire en 1880, à son départ pour Paris.

* BENOIST (M. Albert), ancien élève de l'école Polytechnique, manufacturier, membre titulaire en 1880.

A résumé la conférence de M. Jamin sur le soleil, ainsi qu'un mémoire sur la télégraphie sous-marine.

BERGOUHNIOUX (M.), professeur de chimie à la chaire municipale, associé résidant le 10 mai 1844, a quitté Reims depuis, sans avoir été membre titulaire.

BERLIOZ DE PRÉMONT (M.), artiste peintre, entreposeur des Tabacs, membre titulaire le 12 novembre 1847, a quitté Reims peu après.

* BERLUC-PERUSSIS (M. DE), président de l'Académie d'Aix, correspondant en 1883.

A offert ses publications sur les Félibres et la langue romane.

* BERTINET (M. Émile), professeur agrégé de physique au Lycée, membre titulaire en 1885, honoraire en 1889, à son départ de Reims, professeur au lycée Charlemagne.

A communiqué ses recherches sur les ballons dirigeables, et prononcé l'éloge de M. Jamin à la séance publique de 1886, *Travaux*, t. LXXIX, p. 101.

BESSON (M. l'abbé), chanoine de Besançon, depuis évêque de Nimes, correspondant en 1868, mort en 1889.

A offert à l'Académie une remarquable notice sur le cardinal Gousset.

* BIGOT (M. l'abbé), curé de Ventelay (Marne), lauréat en 1883, correspondant en 1890.

Digitized by Google

Black (M. Guillaume-Henri), membre de la Société des Antiquaires de Londres.

A fait lire en son nom, à la séance du 24 mars 1865, une communication sur un ancien rouleau du *Livre d'Esther* conservé à la Bibliothèque de Reims, *Travaux*, t. XLII, p. 1.

* **Bogdanow** (M. Anatole), professeur à l'Université de Moscou, correspondant en 1890.

A secondé les travaux des savants français dans les congrès tenus en Russie, notamment ceux de M. J. de Baye, délégué de l'Académie.

Bonnay (M. l'abbé de), directeur de la Maîtrise, correspondant à Reims en 1848, mort en 1879.

Lecture de lui à la *Table des Travaux*, p. 45.

Bonnet (M.), docteur en médecine, médecin de la Conciergerie en retraite, membre titulaire en 1864, démissionnaire en 1867.

* **Bonneville de Marsangy** (M. H.), procureur du roi, membre titulaire le 23 décembre 1841, président en 1843-44, vice-président en 1846-47, membre honoraire le 15 janvier 1847, à son départ pour Versailles, depuis conseiller à la Cour d'appel de Paris, aujourd'hui conseiller honoraire.

Ses études juridiques et sociales, à la *Table des Travaux*, p. 45.— A encore correspondu à l'occasion du concours de l'Académie en 1883.

Bonneville (M. Frédéric), oncle du précédent, essayeur à la Banque de France, correspondant en 1842.

A fait don à l'Académie d'un superbe ouvrage richement relié, *Traité des Monnaies d'or et d'argent*, 1842, gr. in-4°.

Digitized by Google

BONNOMET (M. l'abbé), curé-doyen de Pontfaverger (Marne), correspondant en 1850, mort en 1858.

Étude de lui sur les abeilles, dans les *Travaux*, t. XVI, p. 100.

BOUCHÉ DE SORBON (M. Ad.), avocat, juge suppléant au Tribunal civil, membre fondateur le 15 mai 1841, vice-président en 1849-50, membre honoraire à son départ de Reims, depuis président du Tribunal de Troyes, mort en 1875.

Ses communications et rapports à la *Table des Travaux*, p. 46. — Notice sur lui dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1876, p. 119.

* BOUCHÉ (M. l'abbé Ch.), professeur de philosophie au Petit Séminaire, membre titulaire en 1854, honoraire en 1862 à son départ de Reims, depuis archiprêtre de Vouziers.

Ses communications scientifiques et littéraires à la *Table des Travaux*, p. 46.

BOUCHER DE PERTHES (M.), né à Rethel, président de la Société d'émulation d'Abbeville, correspondant en 1856, mort en 1869.

L'illustre savant a fait hommage de la collection de ses œuvres à l'Académie, et il accorda à la ville de Reims une large part dans ses fondations de bienfaisance. En 1879, l'Académie mit au concours son éloge, et souscrivit à sa biographie par M. Alcius Ledieu.

* BOUGARD (M. E.), docteur en médecine, correspondant à Bourbonne-les-Bains en 1873.

A offert, en 1882, sa *Bibliographie des contes rémois*, et le *Journal de Clément Macheret* en 1884.

BOULARD (M.), secrétaire du Comice agricole, correspondant à Châlons en 1847.

Ses travaux, envoyés à l'Académie y ont été reçus avec faveur.

Digitized by Google

* Boullaire (M. Jules), procureur de la République, membre titulaire en 1877, démissionnaire et élu honoraire en 1880, aujourd'hui avocat à Paris, membre de la Société de Législation comparée.

Sa notice sur Chaix-d'Est-Ange, à la *Table des Travaux*, p. 46. — Adresse depuis à l'Académie ses diverses publications.

Bourdonné (M.), directeur de l'École primaire supérieure, correspondant le 26 mai 1843, mort en 1877.

A soumis à l'Académie de nombreux ouvrages de pédagogie et de statistique, *Table des Travaux*, p. 47.

* Bourgeois (M. Armand), percepteur à Pierry (Marne), président de l'Académie champenoise, correspondant en 1887.

Envoi de ses discours et travaux littéraires.

Bourguin (M. L.-A.), président honoraire de la Société protectrice des animaux, correspondant en 1872, mort depuis.

A offert *Les Colombiens*, Angers, 1874, et autres nombreuses publications dont il a été rendu compte.

* Bouty (M. Edmond), professeur de physique au Lycée, membre titulaire en 1872, honoraire en 1875, nommé alors préparateur à la Sorbonne, actuellement professeur à la Faculté des sciences de Paris.

Rapports et notice de lui à la *Table des Travaux*, p. 47.

Bouvart (M. A.), sylviculteur ardennais, correspondant à Charleville en 1849, mort depuis.

Notice de lui à la *Table des Travaux*, p. 47.

* Bovet (M. Alfred), homme de lettres, membre de la

Digitized by Google

Société d'émulation de Montbéliard, correspondant à Valentigney (Doubs) en 1888.

A fait don, en 1888, à l'Académie, du magnifique catalogue de sa riche collection d'autographes.

Bretagne (M. Aug.), directeur des Contributions directes, membre de la Société d'archéologie lorraine, correspondant à Nancy en 1875, mort en 1891, dans sa 86e année.

A communiqué, en 1890, de concert avec M. H. Vincent, une notice sur le *Bras-reliquaire de Mairy* (Ardennes).

Brière-Valigny (M.), substitut, membre titulaire en 1849, honoraire à Paris en 1851, mort depuis ancien président de chambre à la Cour d'appel.

Lecture de lui à la *Table des Travaux*, p. 47.

* Brissart (M. Arthur), avocat, membre titulaire en 1880.

Fils de M. Brissart-Binet, l'érudit bibliophile rémois qui fut libraire de l'Académie de 1842 à 1865. Bibliophile lui-même, il a reçu en legs la riche bibliothèque littéraire de M. Aug. Maille.

Brissaud (M. Louis-Désiré), professeur d'histoire au Collège royal, correspondant à Reims en 1846, à Orléans en 1848, depuis examinateur à l'École de Saint-Cyr et président de la commission d'examen.

Étude de lui à la *Table des Travaux*, p. 47.

* Broyé (M. l'abbé), aumônier du Lycée, correspondant à Reims en 1890.

Auteur de la *Biographie de M. l'abbé Deglaire*, offerte par lui à l'Académie en 1890.

Bruneau (M.), juge au Tribunal civil, membre titulaire en 1856, a quitté Reims en 1861.

Digitized by Google

Brunette (M. Narcisse), architecte de la Ville, membre fondateur le 15 mai 1841, démissionnaire en 1850.

M. Brunette père est le seul membre fondateur survivant à Reims lors du cinquantenaire de l'Académie.

* **Brunette** (M. Ernest), fils du précédent, architecte de la Ville, membre titulaire en 1889.

A surveillé le transfert de la Mosaïque des Promenades à l'Hôtel de Ville, en 1886, et pourvu à l'installation d'un dépôt lapidaire dans un sous-sol du même monument.

* **Buache** (M. l'abbé), vicaire, correspondant à Châlons en 1889.

* **Bulliot** (M. G.), président de la Société éduenne, correspondant à Autun en 1869.

Compatriote et ami de M^gr^ Landriot, présenté par lui à l'Académie de Reims.

* **Butot** (M. l'abbé), vicaire général, curé-doyen de Saint-Jacques, membre titulaire en 1873.

Rapport de lui à la *Table des Travaux*, p. 48.

* **Buzy** (M. J.-B.), maître répétiteur au Lycée, lauréat en 1853 et en 1890, correspondant à Sens en 1875, depuis fixé à Saint-Jean-d'Angély.

Ses poésies à la *Table des Travaux*, p. 48.

Digitized by Google

C

CADET (M. Félix), professeur de logique au Lycée, correspondant à Reims de 1862 à 1872, depuis inspecteur général de l'Enseignement primaire à Paris, mort en 1888.

Observations et lectures de lui à la *Table des Travaux*, p. 48.

* CARDEVACQUE (M. DE), membre de l'Académie d'Arras, correspondant en 1884.

A fait hommage de ses publications relatives à Arras.

* CARRÉ (M. Gustave), professeur agrégé d'histoire au Lycée, depuis docteur ès-lettres, membre titulaire en 1883, démissionnaire en 1885, professeur au lycée Lakanal, membre honoraire en 1886.

Rapport de lui dans les *Travaux*, t. LXXVII, et lecture sur le collège des Oratoriens de Troyes à la séance publique de 1884, t. LXXV.

CARTERET (M. Henri), notaire, depuis maire et député de Reims, membre correspondant en 1842, titulaire en 1843, démissionnaire en 1848, mort en 1862.

CATON (M. l'abbé), curé de Tréloup (Aisne), depuis curé-doyen de Craonne, correspondant en 1846.

Son discours de réception à la *Table des Travaux*, p. 48.

CAUCHY (M.), vérificateur de l'Enregistrement, membre titulaire en 1852, correspondant en 1854, à son départ pour Châteaubriant.

Voir la *Table des Travaux*, p. 48.

Digitized by Google

* Cauly (M. l'abbé), aumônier du Lycée, depuis curé-doyen de Signy-l'Abbaye, aujourd'hui vicaire général, lauréat en 1883, membre correspondant en 1884, titulaire en 1889.

Rapporteur du concours d'histoire en 1890.

Caumont (M. Arcisse de), directeur de la Société française d'Archéologie, correspondant le 10 novembre 1843, mort en 1873.

C'est à l'initiative de M. de Caumont que Reims dut l'honneur d'être choisi pour siège du Congrès scientifique de France en 1845, et du Congrès archéologique en 1861. Il présida l'une et l'autre session avec le concours de l'Académie.

Cazin (M.), médecin, correspondant à Boulogne-sur-Mer en 1852.

Voir la *Table des Travaux*, p. 49.

* Cerf (M. l'abbé Charles), chanoine, lauréat des concours de 1856, 1859 et 1860, membre titulaire en 1864, vice-président en 1887-88, président en 1888-89, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Ses lectures sur l'archéologie rémoise à la *Table des Travaux*, p. 49, et dans la suite des *Travaux ;* auteur de l'*Histoire de N.-D. de Reims*.

* Chabert (M.), colonel de gendarmerie, lauréat des concours de poésie, correspondant à Paris en 1880.

Poésies de lui à la *Table des Travaux*, p. 49.

Champsaur (M. l'abbé), curé de Rimogne (Ardennes), lauréat en 1870, depuis curé de Saint-André de Reims.

Sa monographie de Rimogne, dans les *Travaux*, t. LI, p. 215.

Digitized by Google

CHAPELLE (M. DE LA), lauréat de poésie en 1857.

Sa pièce *La Statue de Colbert à Reims*, dans les *Travaux*, t. XXVI, p. 547.

* CHARIOT (M. le colonel), directeur du Génie, membre correspondant à Reims en 1890.

A offert au Musée toutes les antiquités découvertes dans les travaux du Génie.

CHARPENTIER (M.), instituteur public, correspondant à Reims en 1843.

A soumis ses ouvrages à l'Académie qui, sur le rapport de M. Contant, leur a rendu un plein témoignage de satisfaction en 1843.

* CHARLIER (M. P.), vétérinaire, lauréat en 1845, correspondant à Reims en 1847, aujourd'hui à Boult-sur-Suippe (Marne).

Ses communications à la *Table des Travaux*, p. 50.

CHARTIER (M. l'abbé), vicaire général, membre titulaire en 1868, mort à Rome en 1870.

A communiqué, le 26 février 1869, la découverte de 5,500 monnaies romaines à Lavannes (Marne).

CHAUBRY DE TRONCENORD (M.), conseiller général de la Marne, correspondant en 1857, mort en 1880.

A offert à l'Académie ses recherches sur les artistes champenois, et a toujours défendu les intérêts de l'archéologie au sein du Conseil général.

* CHAVALLIAUD (M. Léon), statuaire à Paris, correspondant en 1889.

Auteur des cariatides de l'Hôtel de Ville, et des bustes de

Digitized by Google

plusieurs rémois, notamment de celui de M. l'abbé Deglaire au cimetière du Nord.

CHEVALLET (M. Émile), correspondant à Paris en 1851, lauréat en 1854.

Auteur d'une étude sur Royer-Collard, *Table des Travaux*, p. 50.

CHEVALLIER (M. A.), professeur à l'École de Pharmacie de Paris, correspondant en 1846.

Envoi de lui à la *Table des Travaux*, p. 50.

* CHEVALLIER (M. l'abbé Alfred), curé de Tramery (Marne), membre de la Société française d'Archéologie, lauréat en 1881 et 1882, correspondant en 1887.

Collabore au *Répertoire archéologique* pour les cantons de Châtillon-sur-Marne et de Ville-en-Tardenois, et communique à l'Académie toutes ses recherches sur les carreaux émaillés.

* CHEVALLIER (M. l'abbé Ulysse), correspondant de l'Institut, correspondant à Romans en 1886, depuis professeur à l'Institut catholique de Lyon.

Échange ses publications de bibliographie et d'histoire avec les volumes de l'Académie.

CHEVILLET (M. Is.), professeur de mathématiques au Lycée, membre titulaire en 1850, nommé à Besançon en 1855, membre honoraire en 1856.

Deux lectures de lui à la *Table des Travaux*, p. 50.

CHEVREMONT (M.), sous-préfet de l'arrondissement, membre titulaire en 1852, honoraire en 1853.

* CHEYSSON (M. Émile), ingénieur des Ponts et Chaussées,

Digitized by Google

membre titulaire en 1860, honoraire en 1865, depuis inspecteur général à Paris.

Ses lectures, rapports et poésies à la *Table des Travaux*, p. 50. — A continué l'envoi de ses publications d'économie politique et de statistique.

CIZEL (M. l'abbé), professeur au Collège de La Chapelle-sous-Rougemont, près Belfort, lauréat en 1880 et années suivantes, aujourd'hui curé de Navenne (Haute-Saône).

Ses poésies dans les *Travaux*, t. LXVII et suiv. — Il a publié en 1891 une notice biographique sur M. l'abbé Gainet.

CLÉMENT (M. Pierre), homme de lettres, correspondant à Paris en 1846.

A présenté à l'Académie ses grands travaux sur Colbert en 1846 et depuis.

CLERC (M. l'abbé), correspondant à Luxeuil en 1860.

Étude de lui à la *Table des Travaux*, p. 51.

CLICQUOT (M. Louis-François), homme de lettres, membre correspondant en 1842, résidant en 1843, titulaire en 1846, mort en 1877; fondateur d'un prix bisannuel de poésie portant son nom au concours de l'Académie.

Ses nombreuses poésies lues aux séances, mentionnées à la *Table des Travaux*, p. 51. — Ses œuvres posthumes, publiées par sa famille, ont été offertes à l'Académie en 1880.

COCHARD (M.), directeur de l'Usine à gaz, correspondant le 23 mai 1845, mort en 1889.

* COLBERT (M. le général marquis DE), commandant la 3e

Digitized by Google

brigade de dragons au camp de Châlons, correspondant en 1890.

A fait hommage à l'Académie des Mémoires de son père, très instructifs pour l'histoire de la famille Colbert ; un compte rendu en a été présenté par M. Didier en 1891. — Il a communiqué aussi deux pièces relatives à l'impression ressentie par Louis XIV à la nouvelle de la mort prochaine de Colbert.

Colin (M. Hubert), instituteur à Neufmanil (Ardennes), correspondant en 1862, depuis bibliothécaire de Charleville, mort en 1889.

A adressé à l'Académie tous ses ouvrages sur l'histoire des Ardennes et participé à plusieurs concours, lauréat en 1889.

* Colle (M. Alphonse), statuaire, correspondant à Charleville en 1889.

Auteur du monument de Robert de Sorbon, à Sorbon, en 1888.

Colleby (M. l'abbé), vicaire de Notre-Dame, membre titulaire en 1856, démissionnaire en 1859, depuis curé de Haybes et de Witry-lès-Reims, aujourd'hui en retraite à Reims, mort en 1891.

Rapport de lui à la *Table des Travaux*, p. 52.

Collesson (M.), juge suppléant au Tribunal civil, correspondant le 15 avril 1842, mort depuis.

A fait don à l'Académie, le 16 mai 1845, du cuivre original de la vue de Reims gravée par Edme Moreau.

* Collet (M. Pierre), géologue à Sainte-Menehould, lauréat et correspondant en 1881.

Ses recherches géologiques sur l'arrondissement de Sainte-Menehould ont paru dans le t. LXIX des *Travaux*.

Digitized by Google

* Colleville (M. Georges), docteur en médecine, professeur à l'École de Médecine, membre correspondant en 1887, titulaire en 1889.

A lu et publié en 1890 une notice sur l'Œuvre de la *Croix-Rouge* et ses progrès à Reims, *Travaux*, t. LXXXV.

Colson (M. Al.), docteur en médecine, correspondant à Noyon en 1854, mort depuis.

S'est intéressé à toutes les découvertes d'antiquités et surtout de numismatique à Reims, et a correspondu constamment avec M. Duquénelle.

* Compant (M. l'abbé), chanoine honoraire à Binson, depuis vicaire général, membre correspondant en 1889, titulaire en 1890.

A communiqué à l'Académie en 1887 ses recherches sur le pape Urbain II.

Contant (M. Théophile), notaire, membre fondateur le 15 mai 1841, secrétaire adjoint le 20 décembre 1841, secrétaire général en 1845-46, démissionnaire en 1850, mort à Reims en 1883.

Rapports de lui à la *Table des Travaux*, p. 52.

* Contant (M. Paul), fils du précédent, numismate, correspondant à Reims en 1883.

A communiqué à l'Académie le catalogue des monnaies d'or trouvées à Reims, dans le passage Poterlet, en 1885.

Corblet (M. l'abbé Jules), membre de la Société des Antiquaires de Picardie, correspondant à Amiens en 1858, mort depuis à Versailles.

A constamment adressé ses publications, dont il a été rendu compte chaque année par le secrétaire général.

Digitized by Google

* Cornet (M. S.-Fr.-Alfred), professeur au Lycée, membre titulaire en 1870, secrétaire-archiviste en 1876, membre honoraire en 1880, à son départ de Reims, actuellement inspecteur d'Académie à Châlons-sur-Marne.

Rapport de lui à la *Table des Travaux*, p. 52.

* Cotelle (M. Jules), procureur impérial à Vouziers, depuis conseiller à la Cour d'appel de Nancy, correspondant en 1863.

Coulvier-Gravier (M.), astronome, directeur de l'Observatoire météorologique du palais du Luxembourg, né à Reims en 1802, membre correspondant de l'Académie en 1847, mort en 1868.

Auteur d'ouvrages estimés d'astronomie, notamment sur les étoiles filantes. Il a offert à l'Académie, en 1863, son livre sur les météores. Voir l'*Almanach-Annuaire Malot-Braine*, 1869, p. 109.

* Courajod (M. Louis), conservateur au Musée du Louvre, membre de la Société des Antiquaires de France, correspondant en 1870.

S'est occupé, de concert avec M. Loriquet, des portraits et dessins du Musée de Reims en 1880, et a depuis étudié la statuaire de la cathédrale.

Courmeaux (M. Eugène), conservateur-adjoint de la Bibliothèque et du Musée, correspondant le 10 novembre 1843, associé résidant le 10 mai 1844, titulaire en 1846, démissionnaire le 20 avril 1849, depuis député de Reims et réintégré bibliothécaire de la Ville en 1887.

Ses lectures et communications à la *Table des Travaux*, p. 52.— M. Courmeaux a fait partie du comité de publication des *Séances et Travaux* de 1845 à 1848, et a collaboré activement alors à la formation des volumes.

Digitized by Google

COURTEVILLE (M. Ed.), lauréat de poésie en 1880.

Sa pièce dans les *Travaux*, t. LXVII, p. 79. — Ses œuvres posthumes adressées par sa veuve à l'Académie en 1889.

* COZE (M. Émile), directeur de l'Usine à gaz, membre titulaire en 1862.

Communication de lui à la *Table des Travaux*, p. 53. — A convié l'Académie aux expériences qui ont eu lieu à l'Usine à gaz en 1879, et à l'inauguration des nouveaux appareils.

CUNIN-GRIDAINE (M.), ministre de l'Agriculture et du Commerce, membre d'honneur en 1843, mort à Sedan en 1859.

D

* DALLIER (M. Henri), né à Reims, organiste de l'église Saint-Eustache de Paris, lauréat en 1873, correspondant en 1888.

A exécuté plusieurs de ses œuvres au cours des auditions musicales données par l'Académie, dans les séances publiques de 1873 et de 1890.

DAMIEN (M.), professeur agrégé de physique au Lycée, membre titulaire en 1877, démissionnaire l'année suivante, à son départ pour Lille.

* DARDENNE (M.), professeur à Andenne (Belgique), correspondant en 1883.

A envoyé plusieurs ouvrages d'éducation et d'enseignement.

DAUPHINOT (M. Simon), manufacturier, maire de Reims, depuis député et sénateur de la Marne, membre titulaire en

Digitized by Google

1866, secrétaire-archiviste en 1867-68, vice-président en 1868-69, président en 1869-70, mort en 1889.

Rapports d'économie politique et discours de lui à la *Table des Travaux*, p. 53. — Discours prononcés sur sa tombe, dans les journaux de Reims des 13 et 14 septembre 1889. — Hommage des regrets de l'Académie dans le compte rendu des travaux, lu par le secrétaire général à la séance publique du 10 juillet 1890, *Travaux*, t. LXXXVII.

* Dauphinot (M. Adolphe), frère du précédent, ancien président de la Société des Amis des Arts, membre du Comité de la Bibliothèque et du Musée, membre titulaire en 1890.

A soumis en 1867 à l'Académie, de concert avec M. Aug. Marguet, les planches photographiées des *Tapisseries de la Cathédrale*, récompensées au concours par une médaille de vermeil, et publiées en 1882 dans un splendide volume.

David (M. Maxime), peintre en miniature, correspondant à Paris en 1852, mort en 1886.

Il a légué au Musée de Reims trois portraits en miniature.

Decès (M. J.-B.-Louis), docteur en médecine, professeur à l'École de Médecine, correspondant de l'Académie de Médecine, membre titulaire en 1847, démissionnaire en 1852, mort en 1886.

Ses communications à la *Table des Travaux*, p. 53. — Notice biographique dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1887, p. 226. — Il lut à l'Académie, en 1851, une notice sur le chirurgien Duquénelle, mort en 1835, qui fut publiée par lui peu après.

* Decès (M. Arthur), fils du précédent, docteur en médecine, professeur à l'École de Médecine, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, membre titulaire en 1884, président en 1890-91.

Son discours d'ouverture à la séance publique de 1891, au t. LXXXIX des *Travaux*, p. 1.

Digitized by Google

Defourny (M. l'abbé), professeur au Petit Séminaire, correspondant en 1847, ensuite curé de Beaumont-en-Argonne (Ardennes), a quitté depuis le diocèse, mort à Paris en 1891.

Auteur d'une étude sur la loi de Beaumont, *Table des Travaux*, p. 54.

Deglaire (M. l'abbé Philippe-Honoré), aumônier du Lycée, depuis chanoine, archiprêtre de Notre-Dame, membre titulaire en 1862, secrétaire-archiviste de 1868 à 1876, vice-président en 1876-77, président en 1877-78, mort en 1889.

Ses rapports sur les concours de poésie, *Table des Travaux*, p. 54. — Discours prononcé sur sa tombe, le 30 octobre 1889, par M. Henri Paris, président de l'Académie, dans les *Travaux*, t. LXXXV, p. 101. — Discours prononcé à la bénédiction du monument élevé par souscription, le 27 octobre 1890, par M. l'abbé Broyé, aumônier du Lycée, membre correspondant, dans le *Courrier de la Champagne* du 28 octobre 1890. — Notice biographique, avec portrait, publiée par le même, *Reims*, 1890.

Delacroix (M. Henri), docteur en médecine, oculiste, membre titulaire en 1887, mort en 1890 à Verzy (Marne), dans sa 49e année.

Compte rendu littéraire dans les *Travaux*, t. LXXXIII, p. 77. — Articles nécrologiques dans le *Courrier de la Champagne* des 23 août et 21 septembre 1890. — Notice biographique par M. le docteur O. Guelliot, dans l'*Union médicale du Nord-Est*, septembre 1890 ; même recueil, p. 337, *Jacques Daviel à Reims*, œuvre posthume.

Delan (M. l'abbé), professeur au Petit Séminaire, membre titulaire en 1851, a quitté depuis le diocèse, mort à Poitiers en 1870.

Il a écrit l'*Histoire du Synode* tenu à Reims en 1850.

Deleutre (M.), juge au Tribunal civil, membre titulaire en

Digitized by Google

1848, honoraire en 1852, président du Tribunal de Gaillac, mort en 1862.

* Demaison (M. Louis), archiviste-paléographe, archiviste de la Ville, membre titulaire en 1877, secrétaire-archiviste en 1882, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Société nationale des Antiquaires de France, lauréat de l'Institut.

Études d'histoire et de linguistique, rapports divers dans la *Table des Travaux*, p. 54, et dans la suite des *Travaux*. -- A participé, depuis 1879, aux Congrès de la Sorbonne comme délégué de l'Académie à la section d'archéologie.

* Deperthes (M. Ed.), né à Houdilcourt (Ardennes), architecte à Paris, correspondant en 1889.

A reçu de l'Académie, en 1861, une médaille d'or pour le concours qu'il a apporté à l'étude de la Mosaïque des Promenades et les dessins qu'il a exécutés de cette œuvre d'art. — Il est l'un des auteurs du monument d'Urbain II, érigé en 1887 à Châtillon-sur-Marne.

Dérodé-Geruzez (M. Pierre-Auguste), membre du Conseil général de la Marne, membre fondateur le 15 mai 1841, élu vice-président le 20 décembre 1841, refuse la présidence en 1843, membre honoraire en 1844, mort en 1849.

Il a écrit une notice sur Linguet, dont il était le neveu, dans les *Annales*, t. I^er^, p. 405.

Dérodé (M. Émile), neveu du précédent, avocat, représentant de la Marne, député, associé résidant le 2 mai 1842, titulaire le 13 mai 1842, vice-président en 1853-54, président en 1854-55, démissionnaire en 1861, mort en 1864.

Ses rapports littéraires et discours, dans la *Table des Travaux*, p. 55. — Discours prononcés sur sa tombe, dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1865, p. 122.

Digitized by Google

* Dessailly (M. l'abbé), curé de Witry-lès-Reims, lauréat du concours d'histoire en 1867, correspondant en 1873, a quitté depuis le diocèse, actuellement à Villepinte (Seine-et-Oise).

Auteur de la monographie de Witry-lès-Reims ; voir la *Table des Travaux*, p. 55.

Dessain-Perin (M. Louis), homme de lettres, correspondant à Cumières en 1846, mort en 1856.

Article à la *Table des Travaux*, p. 55.

Detouche (M. Laurent), peintre d'histoire, né à Reims en 1815, correspondant en 1852, mort en 1882.

Étude de lui sur la peinture vénitienne, dans les *Travaux*, t. XV, p. 64.

Deullin (M. Eug.), négociant et bibliophile, correspondant à Épernay en 1873, démissionnaire en 1877.

A donné, en 1875, à la Bibliothèque de Reims un fonds entier de documents champenois.

Devismes (M.), ancien préfet, correspondant à Sézanne en 1845, mort depuis.

Note agricole de lui dans les *Travaux*, t. XXII, p. 68 ; a offert à l'Académie un certain nombre de titres du XVI^e^ siècle, aujourd'hui déposés aux Archives de la Ville.

* Diancourt (M. Victor), maire et député de Reims, depuis sénateur de la Marne, membre titulaire en 1870, vice-président en 1873-74, président en 1874-75.

Lectures et discours de lui à la *Table des Travaux*, p. 56, et dans la suite des *Travaux*, notice sur les Hédoin de Pons Ludon.

* Didier (M. Louis), professeur agrégé d'histoire au Lycée,

Digitized by Google

membre titulaire en 1889, nommé au Lycée de Versailles en août 1891.

Rapporteur du concours d'histoire en 1889, éditeur des *Lettres et négociations de Mondoucet* dans la collection des documents inédits de l'Académie; en outre, fit une lecture sur le *Général Colbert* à la séance publique de 1891.

DIDRON aîné (M.), directeur des *Annales archéologiques*, né à Hautvillers en 1806, correspondant en 1843, mort à Paris en 1868.

Lettre de lui sur les flèches de la cathédrale de Reims, *Travaux*, t. III, p. 119. — Sa nécrologie par M. de Guilhermy, dans les *Annales archéologiques*, 1869; dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1869, p. 115, et dans l'*Annuaire de la Marne*, 1869, p. 400.

* DOUCE (M. Paul), notaire, membre titulaire en 1880, vice-président en 1889-90.

Rapporteur de nombreux ouvrages de littérature et de plusieurs concours de poésie, trésorier du Comité pour la statue de Jeanne d'Arc depuis 1887.

* DOYEN (M. Octave), docteur en médecine, professeur à l'École de Médecine, depuis maire de Reims, membre titulaire en 1862.

Ses communications médicales à la *Table des Travaux*, p. 56.

* DOYEN (M. Eugène), fils du précédent, docteur en médecine, correspondant à Reims en 1887.

Auteur de communications scientifiques aux congrès de la Sorbonne comme délégué de l'Académie; a donné, en 1888, une conférence sur *l'étiologie et la thérapeutique des maladies infectieuses*, résumée dans l'*Indépendant Rémois* du 11 février 1888.

DUBOIS (M.), procureur du roi, membre titulaire en 1847, vice-président en 1848-49, président en 1849-50, depuis prési-

Digitized by Google

dent du Tribunal de Versailles, élu membre honoraire à son départ de Reims, mort depuis.

Son discours à la séance publique, *Table des Travaux*, p. 56.

* Dubois (M. Théodore), né à Rosnay (Marne), professeur au Conservatoire de musique, membre correspondant à Paris en 1876.

A composé la *Marche héroïque de Jeanne d'Arc*, qu'il a dédiée à l'Académie et exécutée pour la première fois à la séance publique du 7 juin 1888.

* Duchataux (M. Victor), avocat, président du Comice agricole, membre du Conseil général de la Marne, membre titulaire en 1858, démissionnaire en 1861, redevenu titulaire en 1864, vice-président en 1866-67, président en 1879-80.

Lectures et rapports de lui à la *Table des Travaux*, p. 57, et dans la suite des *Travaux*. — A fait en 1888 une conférence sur Pythéas, le célèbre géographe marseillais. — Bibliophile et érudit, M. Duchâtaux est membre de la Société des Études grecques.

Duchesne (M. Auguste), numismate, collectionneur rémois, correspondant en 1844, mort en 1858.

Communications indiquées à la *Table des Travaux*, p. 57. — A offert à l'Académie, en 1851, un catalogue manuscrit des portraits des archevêques de Reims, qui se trouve maintenant à la Bibliothèque de la Ville.

* Dueil (M.), géologue, correspondant à Ay en 1877.

A participé aux recherches et aux moulages scientifiques de M. le Dr Lemoine.

Dufour (M. Ch.), conservateur du Musée d'Amiens, correspondant en 1845.

A visité, en 1845, les cabinets des amateurs rémois et décrit

Digitized by Google

leurs collections, *Table des Travaux*, p. 57. — A envoyé, en 1846, une notice sur un cachet d'oculiste.

Duparc (M.), ingénieur des Ponts et Chaussées, membre titulaire en 1851, a quitté Reims en 1852.

Duquénelle (M. Victor), pharmacien, conservateur-adjoint du Musée, associé résidant le 17 juin 1842, membre titulaire le 10 mai 1844, mort le 21 décembre 1883, fondateur d'un prix bisannuel d'archéologie qui portera son nom au concours de l'Académie, en outre bienfaiteur de l'École de Médecine et du Musée de la Ville.

Ses communications à l'Académie, dans la *Table des Travaux*, p. 57. — Discours prononcé sur sa tombe avec notice sur sa vie et ses collections, par H. Jadart, secrétaire général, dans le t. LXXIV des *Travaux*, p. 377 à 432, avec portrait gravé par Ad. Varin.

Durand (M. Hipp.), architecte du Gouvernement, correspondant le 15 avril 1842.

Outre ses travaux sur les édifices de l'arrondissement de Reims, M. Durand a soumis à l'Académie, le 28 mars 1845, une série de dessins archéologiques.

*** Durant des Aulnois (M. Albert), notaire, membre titulaire en 1880, honoraire en 1887, à son départ pour Paris.**

Lectures historiques et littéraires à la *Table des Travaux*, p. 58, et dans la suite des *Travaux*.

Dutemple (M.), membre de la Société géologique de France, correspondant à Pierry en 1844, mort en 1871.

M. Dutemple père a formé une remarquable collection géologique, qui se trouve encore actuellement à Pierry dans sa famille.

Duter (M.), professeur de physique au Lycée, membre titulaire en 1876, démissionnaire l'année suivante.

Digitized by Google

Duval (M. Ferdinand), avocat à Paris, correspondant en 1847.

Cité à la *Table des Travaux*, p. 58.

E

Edom (M.), recteur de l'Académie universitaire, membre titulaire le 8 juin 1849, honoraire le 31 mai 1850.

Lectures de lui indiquées à la *Table des Travaux*, p. 59.

Élambert (M. Alfred), notaire, président des Conférences de Saint-Vincent de Paul, membre titulaire en 1853, démissionnaire, puis réélu en 1865, mort en 1884.

Ses lectures à l'Académie dans la *Table des Travaux*, p. 59. — Discours prononcé sur sa tombe, le 14 mai 1884, par M. Jadart, secrétaire général, dans les *Travaux*. t. LXV, p. 156. — Dans la séance du 12 décembre 1856, M. Elambert avait proposé la fille Martin pour obtenir l'un des prix Monthyon à l'Académie française, obtenu un vote et tenté des démarches en sa faveur.

Ernoult (M. Ch.), homme de lettres à Angers, correspondant en 1845.

Deux envois de lui à la *Table des Travaux*, p. 59.

Étienne-Gallois (M. Aug.-Alph.), homme de lettres, bibliothécaire du Luxembourg, correspondant à Paris en 1845.

Étude de lui à la *Table des Travaux*, p. 62.

Digitized by Google

F

Failly (M. E.-J.), inspecteur des Douanes à Cambrai, correspondant en 1843.

Nouvelle de lui à la *Table des Travaux*, p. 59.

Fanart (M. Louis), maître de chapelle, membre de l'Académie de Sainte-Cécile de Rome, membre fondateur le 15 mai 1841, mort en 1883 doyen de l'Académie.

Remarquables études musicales et rapports de lui à la *Table des Travaux*, p. 59. — Discours prononcé sur sa tombe par M. Ch. Loriquet, président de l'Académie, le 10 septembre 1883, dans les *Travaux*, t. LXXIII, p. 225. — Notice dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1884, p. 216.

Farochon (M. E.), statuaire à Paris, correspondant en 1845.

Lettre de lui sur la statue de Colbert, *Table des Travaux*, p. 60. — Deux autres statuaires, MM. Legendre et Walcher, ont offert à l'Académie des modèles d'une statue de Colbert, qui sont déposés au Musée de la Ville.

Faucher (M. Léon), économiste, correspondant le 28 novembre 1845, depuis député de Reims, ministre du Commerce, membre de l'Institut, mort en 1854.

A la *Table des Travaux*, p. 60, est mentionnée sa lecture à la séance publique de l'Académie en 1847.

Féart (M. Paul), sous-préfet de l'arrondissement, membre titulaire le 31 mai 1850, démissionnaire en 1852, à son départ de Reims.

* **Fialon** (M. Eugène), docteur ès-lettres, professeur de

Digitized by Google

rhétorique au Lycée, depuis professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble, en retraite à Saubusse (Landes), membre titulaire en 1864, a quitté Reims en 1869, honoraire en 1870.

Intéressantes lectures et rapports de lui à la *Table des Travaux*, p. 60.

Flayol (M.), avocat, lauréat en 1853.

Jeanne d'Arc à Reims, poésie, *Travaux*, t. XVIII, p. 161.

Fleury (M. Édouard), publiciste et archéologue, correspondant à Laon, mort en 1883.

A participé à plusieurs recherches sur les Mosaïques de Reims, et offert à l'Académie ses *Antiquités et Monuments du département de l'Aisne*, ouvrage récompensé au concours de 1877.

Fleury (M. Henri), publiciste, membre fondateur le 15 mai 1841, démissionnaire et nommé honoraire le 2 décembre 1842, alors rédacteur à Sedan du journal *l'Ardennais*, depuis secrétaire du Ministère du Commerce, mort à Paris.

L'un des fondateurs et rédacteurs de la *Chronique de Champagne* en 1837.

Forneron (M. Bernard), né en 1797 à Messigny (Côte-d'Or), recteur de l'Académie de la Marne de 1849 à 1852, membre titulaire en 1849, élu président en 1850, démissionnaire en 1852, depuis proviseur du lycée Louis-le-Grand, mort à Paris en 1886.

Lectures de lui à la *Table des Travaux*, p. 61. — Notice biographique par M. Truelle de Saint-Evron, dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, 1886, t. L, p. 254 à 267.

Foucault (M. Léon), docteur ès-sciences, correspondant à Paris en 1854.

Ses expériences sur la rotation de la terre ont été répétées par M. Maumené devant l'Académie de Reims.

Digitized by Google

FOUCHER (M. J.-N.), propriétaire à Mareuil-sur-Ay, correspondant en 1844, mort depuis.

FOURNIER (M. l'abbé), curé de Rethel, correspondant en 1843, depuis chanoine, archiprêtre de Notre-Dame de Reims, mort en 1869.

A participé à des recherches sur le prieuré de Rethel et sur l'histoire de cette ville.

FRIGNET (M. Ernest), docteur en droit, docteur ès-sciences, avocat à la Cour de Cassation, correspondant à Paris en 1866, mort en 1881.

A offert à l'Académie son ouvrage *La Californie*, dont il a été rendu compte par M. Gauzentes en 1867.

* FROUSSART (M. Victor), conservateur des Hypothèques, correspondant à Reims en 1890.

Collaborateur de la *Revue de Champagne et de Brie*, s'occupe de l'histoire de la Haute-Marne.

G

GAINET (M. l'abbé Claude), chanoine honoraire de Besançon et de Reims, curé de Cormontreuil (Marne), membre correspondant en 1847, titulaire en 1848, redevenu correspondant en 1856, décédé curé de Traves (Haute-Saône) en 1890.

Nombreuses lectures et rapports de lui à la *Table des Travaux*, p. 61. — Il a légué sa bibliothèque au Petit Séminaire de Reims.

GALLIET (M.), docteur en médecine, professeur à l'École de Médecine, membre titulaire en 1853, démissionnaire en 1887.

A pris part, en 1880, au congrès de l'Association française à Reims.

Digitized by Google

GALDEMAR (M.), conservateur des Hypothèques, membre titulaire en 1851, honoraire en 1853, à son départ pour Tours.

GALIS (M.), notaire, associé résidant le 26 mai 1843, mort en 1846.

Poésies citées à la *Table des Travaux*, p. 62.

* GANDELET (M.), homme de lettres à Namur (Belgique), correspondant en 1889.

GARCET (M. Henri), agrégé des sciences, professeur de mathématiques spéciales au Collège royal, associé résidant le 14 janvier 1842, membre titulaire le 2 mars 1842, secrétaire archiviste en 1846-47, démissionnaire le 5 novembre 1847, nommé alors professeur au lycée Henri-IV, élu membre honoraire à Paris, mort en 1871.

GASTEBOIS (M.), lieutenant-colonel en retraite, correspondant à Lachy (Marne), en 1845.

Notes de lui indiquées à la *Table des Travaux*, p. 62.

* GAUTIER (M. Jules), professeur agrégé d'histoire au Lycée, membre titulaire en 1882, honoraire en 1883, professeur au Lycée de Vanves.

Rapport de lui à la *Table des Travaux*, p. 62. — A préparé une édition du *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Nicaise.*

GAUZENTES (M. P.-Henri), professeur de physique au Lycée en 1864, correspondant en 1865, a quitté Reims en 1872.

Mémoires de lui à la *Table des Travaux*, p. 62.

GENAUDET (M.), avoué, membre titulaire en 1847, correspondant en 1854, à son départ pour Laon, mort en 1857.

Voir à la *Table des Travaux*, p. 63.

Digitized by Google

GENET (M. l'abbé V.), curé de Trigny (Marne), lauréat et correspondant en 1868, mort à Charleville en 1886.

Importantes monographies à la *Table des Travaux*, p 63 ; notice sur lui dans le *Bulletin du diocèse* de Reims, 1886, p. 176.

GENTY (M. Alcide), homme de lettres, correspondant en 1858.

Poésies de lui à la *Table des Travaux*, p. 63.

GEOFFROY DE VILLENEUVE père (M.), propriétaire, ancien député de l'Aisne, associé résidant le 13 mai 1842, membre titulaire le 10 mai 1844, démissionnaire le 23 avril 1847, nommé membre honoraire à Chéry-Chartreuve (Aisne), mort depuis.

Rapports de lui à la *Table des Travaux*, p. 63.

* GEORGES (M. l'abbé Étienne), membre de la Société académique de l'Aube, en retraite à Rosnay-l'Hôpital, correspondant en 1856.

A fait don à l'Académie de ses nombreuses publications sur l'histoire de la Champagne.

GÉRARD (M.), docteur en médecine, membre titulaire en 1856, démissionnaire en 1862, aujourd'hui maire de Beauvais.

GÉRARDIN (M. Joseph), professeur d'histoire au Lycée, membre correspondant en 1848, titulaire en 1849, démissionnaire en 1853, à son départ de Reims.

Communication historique à la *Table des Travaux*, p. 63.

* GERMAIN (M. Léon), membre de l'Académie Stanislas et de la Société d'archéologie lorraine, correspondant à Nancy en 1887.

A fait hommage de ses nombreux travaux sur les antiquités lorraines et barroises.

Digitized by Google

GÉRUZEZ (M. Eugène), né à Reims en 1799, professeur d'éloquence à la Sorbonne, correspondant en 1843, mort en 1865.

Deux études de lui à la *Table des Travaux*, p. 64. — En outre il a fait, à la séance du 14 mai 1858, une lecture sur l'éloquence militaire pendant la Révolution.

* GILARDONI (M. Camille), correspondant à Sermaize en 1890.

Auteur de publications historiques adressées à l'Académie en 1889.

GILBERT DE SAVIGNY (M.), docteur en médecine, directeur de l'École de Médecine, membre fondateur le 15 mai 1841, démissionnaire le 21 juillet 1843 et nommé membre honoraire, mort en 1856.

GILLET (M.), proviseur du Lycée, membre titulaire en 1865, a quitté Reims en 1868.

* GILLET (M. l'abbé Jules), docteur ès-lettres, supérieur du Petit Séminaire, lauréat en 1881, membre titulaire en 1882, nommé archiprêtre de Charleville en septembre 1891.

Nombreux rapports et lectures de lui dans les *Travaux*, t. LXXIV et suiv.

* GIVELET (M Charles), archéologue et collectionneur rémois, membre titulaire en 1857, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France.

Ses lectures et rapports à la *Table des Travaux*, p. 64, et dans la suite des *Travaux*. — A pris part aux congrès de la Société française d'Archéologie, notamment à ceux de Châlons et de Reims, dont il fut le secrétaire général.

* GIVELET (M. Henri), cousin du précédent, propriétaire,

Digitized by Google

président des Conférences de Saint-Vincent de Paul, membre titulaire en 1884.

A fait une lecture à la séance publique de 1885 sur l'*Histoire d'un Cocon ;* — a fait adopter, en 1889, un vœu en faveur de modifications qui faciliteraient la célébration du mariage, *Travaux*, t. LXXXIII.

GOBET (M.), avoué, puis avocat, membre du Conseil municipal, membre titulaire le 13 mai 1842, démissionnaire en 1855, élu honoraire à Paris en 1856.

Deux rapports de lui à la *Table des Travaux*, p. 64.

GODA (M. Antoine), notaire, secrétaire du Comice agricole, membre titulaire en 1851, mort en 1891.

Nombreux rapports et œuvres juridiques à la *Table des Travaux*, p. 64. — Discours prononcé sur sa tombe, le 26 janvier 1891, par M. Douce, notaire et membre de l'Académie, dans le *Courrier de la Champagne* du 27 janvier 1891.

GODINOT (M.), juge de paix à Châtillon-sur-Marne, correspondant en 1843.

A assisté à plusieurs séances publiques.

* GOFFART (M. Nic.), licencié ès-sciences, agrégé de l'Université, correspondant à Paris et lauréat en 1890.

Auteur de nombreuses recherches sur les cantons de Mouzon et de Raucourt (Ardennes).

GOGUEL (M. Ed.), chef d'institution, correspondant à Strasbourg en 1845.

Plusieurs notices historiques de lui à la *Table des Travaux*, p. 65.

GOMART (M. Ch.), membre de la Société académique de Saint-Quentin, correspondant en 1845, mort en 1884.

Digitized by Google

A adressé ses publications sur le département de l'Aisne, et participé au congrès de Reims en 1861.

GONEL (M. E.), avocat, lauréat du concours de 1843, associé résidant le 26 mai 1843, membre titulaire le 23 mai 1845, honoraire en 1847, à son départ pour Château-Thierry, redevenu titulaire en 1863 et honoraire en 1865, mort en 1879.

Ses notices figurent à la *Table des Travaux*, p. 65. — La médaille d'or qu'il obtint en 1843 sur la question des *Caisses d'épargne* fut convertie, sur sa demande, en livrets de caisse d'épargne au profit des élèves les plus méritants des écoles de Reims.

GOSSET-AUBERT (M.), architecte, membre correspondant puis résidant en 1844, titulaire en 1846, vice-président en 1869-70, président en 1870-72, mort en 1875.

Rapport de lui à la *Table des Travaux*, p. 65.

* GOSSET (M. Alphonse), fils du précédent, architecte, membre correspondant en 1865, titulaire en 1866, vice-président en 1886-87, président en 1887-88.

Lectures et rapports de lui à la *Table des Travaux*, p. 65, et dans la suite des *Travaux*. — M. Gosset a bien voulu exposer à plusieurs séances ordinaires et publiques de l'Académie les dessins et les plans relatifs à ses travaux d'architecture, notamment son ouvrage sur les *Coupoles d'Orient et d'Occident*. — Il est président du comité pour la statue de Jeanne d'Arc depuis 1887.

GOUBEAUX père (M.), pharmacien à Reims, correspondant en 1865, mort en 1890.

GOULET-COLLET (M.), ingénieur civil à Reims, correspondant en 1850, mort en 1873.

A soumis à l'Académie, en 1856, un mémoire sur le forage des puits artésiens.

Digitized by Google

GOURJAULT (M. le marquis Olivier DE), membre correspondant à Mézières en 1880, mort en 1891.

Auteur de recherches d'une haute érudition sur l'histoire ardennaise, collaborateur de la *Revue de Champagne et de Brie*, a communiqué à l'Académie le texte inédit des *Mémoires du maréchal de Saint-Paul*, transcrit par lui en 1885.

GOUSSET (Mgr Thomas), archevêque de Reims en 1840, depuis cardinal et sénateur, fondateur de l'Académie le 15 mai 1841, élu président le 20 décembre suivant, réélu président en 1844-45, 1846-47, 1848-49 et 1851-52, président d'honneur en 1846, mort le 23 décembre 1866.

Cinq discours de lui à la *Table des Travaux*, p. 66. — Discours prononcé à ses obsèques, le 29 décembre 1866, par M. Joret des Closières, président de l'Académie, dans les *Travaux*, t. XLV, p. 100. — *Notice biographique*, par M. l'abbé Besson, membre correspondant, depuis évêque de Nimes. — Discours d'ouverture de la séance publique du 25 juillet 1867, par M. Duchâtaux, président de l'Académie, dans les *Travaux*, t. XLV, p. 1, exprimant les regrets de l'Académie qui souscrivit des premières à l'érection de la statue qui surmonte sa tombe dans l'église Saint-Thomas de Reims. Un portrait du cardinal Gousset décore la salle des séances, d'après une clause de son testament. Une médaille fut frappée en son honneur.

* GRANDVAL (M.), pharmacien de l'Hôtel-Dieu, correspondant en 1847, lauréat en 1851, mort en 1877.

Il a communiqué à l'Académie, dans la séance du 27 décembre 1850, un travail sur les produits pharmaceutiques, alimentaires et industriels, qui fut publié dans les *Travaux*, t. XIII, p. 92, et qui lui valut une médaille d'argent, grand module, au concours de 1850.

GROS (M. I.), associé résidant le 2 mars 1842, démissionnaire en 1843.

GROS (Mgr), frère du précédent, évêque de Versailles, élu correspondant le 28 novembre 1845, mort en 1857.

Ses œuvres pastorales, offertes à l'Académie en 1862 par son frère, M. Gros-Milet, juge de paix à Reims.

Digitized by Google

GROSJEAN (M.), pharmacien, correspondant à Fismes en 1845.

Notice sur l'église de Fismes et autres notes de lui déposées aux archives.

* GUELLIOT (M. Octave), docteur en médecine, l'un des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, président de la Société médicale, membre titulaire en 1885.

A étudié les thèses de l'ancienne Faculté de Médecine et collaboré à la recherche des antiquités locales, voir les *Travaux*, t. LXXXI et suiv. — En outre, depuis 1889, il est directeur de la revue l'*Union médicale du Nord-Est*, publiée à Reims.

* GUELLIOT (M. Charles), frère du précédent, docteur en médecine, correspondant à Vouziers en 1889.

Auteur de publications sur l'hygiène et sur les épidémies dans la région, offertes par lui à l'Académie.

* GUIBERT (M. Louis), homme de lettres, lauréat en 1869, correspondant à Limoges en 1873, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Poésies de lui à la *Table des Travaux*, p. 66.

GUILLEMIN (M. J.-J.), docteur ès-lettres, professeur d'histoire au Collège royal, associé résidant le 10 mai 1844, membre titulaire en 1844, honoraire en 1848, depuis recteur de l'Académie de Nancy, mort en retraite à Pont-à-Mousson.

Fragments de sa thèse de doctorat et rapports de lui à la *Table des Travaux*, p. 66-67. — M. Guillemin est l'historien du cardinal de Lorraine, et il a encouragé les travaux de M. Henry sur la Ligue à Reims.

GUISELIN (M. Ch.), censeur du Lycée, membre titulaire en 1851, correspondant en 1852, à son départ pour Orléans.

Digitized by Google

GUYOT (M. Jules), docteur en médecine, viticulteur, correspondant à Sillery (Marne) en 1854, mort en 1872.

Remarquables communications de lui à la *Table des Travaux*, p. 67.

H

HAMON (M. l'abbé), curé de Margut, lauréat en 1875, aujourd'hui curé de Givet N.-D. (Ardennes).

Recherches sur Margut, etc., dans les *Travaux*, t. LVII, p. 219.

HANNEQUIN (M. le Dr), adjoint au maire de Reims, mort en 1876.

A collaboré en 1844 aux *Travaux*, t. II, p. 84.

HANNESSE (M. l'abbé Ch.), curé-doyen d'Ay (Marne), lauréat en 1863, mort en 1879.

Le manuscrit de son étude sur le Sacre a été déposé en 1885 aux Archives de l'Académie, par son neveu, M. l'abbé Alex. Hannesse, auteur d'une *Histoire populaire de Reims* et de la *Vie de Nicolas Roland*, ouvrages offerts aussi par lui à l'Académie.

HAREL (M.), substitut, membre titulaire en 1848, a quitté Reims en 1849.

* HAUDECŒUR (Dom A.), religieux bénédictin, correspondant à Londres en 1889, actuellement professeur au Collège Join-Lambert, à Boisguillaume, près Rouen.

Lauréat en 1887 pour une *Histoire du Collège des Anglais à Reims*, et en 1889 pour une *Histoire de Marie de Guise, reine d'Ecosse*, travaux composés sur les sources originales en Angleterre et encore inédits l'un et l'autre.

Digitized by Google

Hébert (M. Ed.), professeur de géologie à la Sorbonne, membre de l'Institut, correspondant en 1850, mort en 1890.

Il a communiqué à l'Académie sa notice sur les fossiles du Crag, dont il a été rendu compte par M. Aubriot dans la séance du 10 mai 1850. — Il invita en 1858 les membres de l'Académie à une excursion géologique qu'il dirigeait, à Damery et à Rilly.

Hémart (M. le baron), officier d'état-major, correspondant à Ay en 1842.

Expériences de lui à la *Table des Travaux*, p. 67.

Henriot-Delamotte (M.), membre de la Chambre de Commerce, correspondant le 10 mai 1844, associé résidant le 23 mai 1845, titulaire en 1846, démissionnaire en 1862, mort depuis.

Ses lectures et rapports à la *Table des Travaux*, p. 67-68.

* **Henriot** (M. Paul), petit-fils du précédent, ingénieur au corps des Mines, en résidence à Reims, membre titulaire en 1889.

A fait, en 1891, le rapport sur le concours d'histoire, inséré au t. LXXXIX.

Henrot (M. Alexandre), docteur en médecine, membre titulaire en 1847, démissionnaire en 1851, mort en 1863.

Deux communications de lui à la *Table des Travaux*, p. 68.

* **Henrot** (M. Henri), frère du précédent, docteur en médecine, professeur à l'École de Médecine, correspondant de l'Académie de Médecine, maire de Reims, membre titulaire en 1887.

A offert à l'Académie la nombreuse série de ses publications sur la médecine, l'hygiène et l'instruction publique. — A communiqué, en 1889, son *Essai monographique sur la ville de Reims*, et les tableaux de statistique qu'il a fait exécuter pour l'Exposition universelle.

Digitized by Google

HENRY (M. Édouard), professeur d'histoire au Lycée en 1853, membre titulaire en 1854, honoraire en 1859, à son départ pour Nancy, où il est mort en 1867.

Lectures et rapports de lui à la *Table des Travaux*, p. 68. — Notice sur lui par H. Menu, dans la *Semaine rémoise* du 14 avril 1867, et dans le compte rendu des travaux de l'Académie en 1867, *Travaux*, t. XLV, p. 34. — En 1866, il fut lauréat de l'Académie pour son *Histoire de la Ligue en Champagne et à Reims*, thèse pour le doctorat ès-lettres qui ne fut publiée qu'après sa mort prématurée.

HERBÉ (M. Ch.-Auguste), peintre d'histoire, membre fondateur le 15 mai 1841, démissionnaire le 1er décembre 1843, membre honoraire en 1844, mort à Reims en 1884.

Sa lecture sur les tapisseries de la cathédrale, dans les *Annales*, t. Ier, p. 328. — Notice sur lui dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1885, p. 231.

* HÉRELLE (M. Georges), professeur de l'Université, correspondant à Vitry-le-François en 1882, depuis professeur aux Lycées d'Évreux et de Cherbourg.

Ouvrage de lui cité à la *Table des Travaux*, p. 69, et qui forme l'un des volumes de documents inédits publiés par l'Académie.

* HÉRIOT DE VROIL (M. Jules), avocat, lauréat de plusieurs concours, correspondant au château de Rocquincourt, près Courcy (Marne), depuis le 23 mai 1845.

Auteur d'un livre sur Clicquot-Blervache, et d'une note publiée dans les *Travaux*, t. Ier, p. 240.

* HÉRON DE VILLEFOSSE (M. Étienne), docteur en droit, rédacteur au Ministère de la Justice, correspondant à Paris en 1889.

Digitized by Google

Auteur de l'*Histoire de l'Abbaye d'Orbais*, couronnée au concours de 1889.

HÉRY (M. X.), médecin à Sissonne (Aisne), lauréat en 1880.

Pièce de poésie sur l'obésité, *Travaux*, t. LXVII, p. 85.

HIVER (M.), substitut à Reims de 1830 à 1832, correspondant en 1845, depuis président de chambre à la Cour de Bourges, mort en 1869.

A commencé le classement des archives municipales de Reims, avec une sagacité et un dévouement au-dessus de tout éloge.

HOLLEAUX (M.), ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, membre titulaire en 1849, a quitté Reims en 1851, depuis inspecteur général en retraite à Paris, mort en 1891.

HOUZEAU-MUIRON (M.), manufacturier de produits chimiques, député de Reims, membre titulaire le 23 décembre 1841, mort en 1844.

Son éloge prononcé sur sa tombe par M. Landouzy, secrétaire général, le 22 octobre 1844, dans les *Travaux*, t. I^er^, p. 224. — Notice biographique par M. Duquénelle, dans les *Travaux*, t. I^er^, p. 192.

HUBERT (M. Ernest), secrétaire-adjoint de la Mairie, membre titulaire le 14 janvier 1842, démissionnaire le 17 novembre 1843, avocat à Paris, membre honoraire, depuis sous-préfet de Rethel, mort en retraite à Jonchery-sur-Vesle en 1872.

HUBERT (M. Jean), professeur de l'Université et bibliothécaire de Charleville, correspondant en 1843, lauréat du concours d'histoire en 1846 et années suivantes, mort en 1886.

Ses envois publiés à la *Table des Travaux*, p. 69 ; sa nécrologie dans le *Courrier des Ardennes* du 31 décembre 1886.

Digitized by Google

* Huet (M. Félix), maître de chapelle de l'église N.-D. de Châlons, correspondant en 1882.

A adressé plusieurs publications sur la musique religieuse et le plain-chant, notamment une messe composée à la mémoire de M. Fanart en 1884.

Huot (M. Paul), sous-bibliothécaire de Versailles, correspondant en 1845.

Étude de lui à la *Table des Travaux*, p. 70.

J

Jacquemin (M.), juge d'instruction, membre titulaire en 1870, a quitté Reims en 1877, membre honoraire en 1878, mort depuis.

Jacquenet (M. l'abbé Simon), curé de Saint-Jacques, protonotaire apostolique, membre titulaire en 1862, nommé en 1881 évêque de Gap, depuis évêque d'Amiens.

Rapport de lui à la *Table des Travaux*, p. 70.

* Jacquinet (M. Gabriel), professeur de rhétorique au Lycée, membre titulaire en 1887, correspondant à Paris en 1888, professeur au lycée Condorcet.

* Jadart (M. Henri), juge suppléant au Tribunal civil, ensuite conservateur-adjoint de la Bibliothèque et du Musée, membre correspondant à Rethel en 1876, titulaire à Reims en 1878, secrétaire-archiviste en 1880, secrétaire général en 1882, cor-

Digitized by Google

respondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Société nationale des Antiquaires de France.

Études biographiques, rapports, comptes rendus, *Table des Travaux*, p. 70-71, et dans la suite des *Travaux*. — A représenté l'Académie au congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne et aux réunions des Sociétés des Beaux-Arts, depuis 1879.

JAMIN (M. Jules), né à Termes (Ardennes), professeur de physique au lycée Louis-le-Grand, membre correspondant en 1849, depuis membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, membre honoraire en 1878, mort en 1886.

Dans la séance du 1er mai 1853, il a exposé les résultats de ses expériences sur la condensation du gaz au contact des surfaces solides; — dans celle du 23 mai 1855, les observations de Newton sur la décomposition de la lumière; — dans celle du 14 décembre 1877, ses expériences sur l'emploi du téléphone; — et enfin, dans celle du 16 mars 1883, la constitution physique et chimique du soleil. — Son éloge a été prononcé par M. Bertinet, membre de l'Académie, à la séance publique de 1886, et publié dans le t. LXXIX, p. 101. — Son portrait avec notice, dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1887, p. 214.

JEANTIN (M.), ancien président du Tribunal de Montmédy, correspondant en 1865, mort depuis.

A offert à l'Académie ses publications historiques.

JOGUET (M. Vincent), proviseur du Lycée en 1852, membre titulaire en 1853, vice-président en 1857-58, président en 1858-59, membre honoraire en 1862, à son départ de Reims pour Orléans, mort proviseur du lycée Saint-Louis à Paris, en 1874.

Discours d'ouverture à la *Table des Travaux*, p. 71.

JOLIBOIS (M. Émile), professeur d'histoire, correspondant à Sedan en 1842, lauréat en 1848.

Notice de lui à la *Table des Travaux*, p. 71. — A soumis, en 1847, son *Histoire de Rethel* au concours de l'Académie.

Digitized by Google

* Jolicœur (M. Henri), docteur en médecine, conseiller général de la Marne, professeur à l'École de Médecine, membre titulaire en 1884.

A collaboré aux études de viticulture et de préservation des vignobles champenois, et publié en 1889 *les Ennemis des vignes champenoises*.

Joncières (M. de), avocat, rédacteur du *Journal de Reims*, associé résidant le 27 janvier 1843.

Joret des Closières (M.), sous-préfet de Reims, membre titulaire en 1864, président en 1866-67, a quitté Reims en 1867.

Son discours aux obsèques du cardinal Gousset, t. XLV, p. 100.

Jourdain (M. Charles), dit *Sainte-Foi*, homme de lettres, correspondant à Paris en 1842.

Deux lectures de lui à la *Table des Travaux*, p. 71.

* Jubert (M. Amédée), avocat, correspondant à Reims en 1889.

A lu à l'Académie plusieurs fragments d'un poème héroïque sur Jeanne d'Arc.

Julien (M. Stanislas), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, correspondant en 1846, mort en 1873.

Profitant des explorations de M. Roudot en Chine, il communiqua une notice sur une plante de ce pays, *Table des Travaux*, p. 71.

Jullien (M. Théodore), ancien magistrat, membre titulaire en 1862, vice-président en 1864-65, président en 1865-66, mort en 1876.

Ses communications et discours, à la *Table des Travaux*, p. 72. — Regrets exprimés dans le compte rendu du secrétaire général en 1876, *Travaux*, t. LIX, p. 30.

Digitized by Google

• **Jullien** (M. Ernest), fils du précédent, vice-président du tribunal civil, membre titulaire en 1876, vice-président en 1877-78, président en 1878-79.

Études et discours de lui à la *Table des Travaux*, p. 72, et dans la suite des *Travaux ;* auteur de publications sur la chasse, d'une notice sur Lattaignant, etc.

K

Kozierowski (M.), architecte à Reims, correspondant en 1845, a quitté Reims peu après.

Communication de lui à la *Table des Travaux*, p. 72; il s'est occupé de la description des églises des environs de Reims.

L

Lacatte-Joltrois (M.), fabricant, annaliste rémois, associé résidant le 2 mars 1842, mort le 22 février 1859.

A adressé à l'Académie, en 1847, des observations relatives aux Faux de Verzy, à l'encontre d'un article de M. Payer. — Dans la séance du 25 février 1859, l'Académie s'est occupée du sort des papiers de M. Lacatte, et M. Loriquet, bibliothécaire, a annoncé l'acquisition par la Ville des travaux manuscrits de ce patient et estimable annaliste.

Ladevèze (M. le comte **de**), homme de lettres, correspondant à Orbais en 1843.

Il a fait, à la séance publique de 1843, une lecture sur l'*Invasion de la Champagne par Charles-Quint en 1544.*

Digitized by Google

LAIGLE (M.), proviseur du Lycée, membre titulaire en 1851, démissionnaire en 1852, à son départ de Reims.

Neveu de M. Pierre Varin, il consacra une notice à sa vie et à ses travaux.

LALANDE (M. Julien), proviseur du Lycée, membre titulaire en 1868, a quitté Reims en 1878, élu membre honoraire à Sens, maire de cette ville, mort en 1891.

A rendu compte de sa visite aux collections archéologiques du château de Baye (Marne), en 1873.

LAMBERTYE (M. le comte DE), propriétaire à Chaltrait (Marne), correspondant en 1843, mort en 1878.

Lauréat en 1864 pour son ouvrage *Le Fraisier*, fondateur de la Société d'horticulture d'Épernay.

* LAMY (M. Édouard), architecte, membre titulaire en 1882.

A offert à l'Académie plusieurs plans, dessins et études, publiés dans les *Travaux*, t. LXXIII et suivants.

LANDOUZY (M. Hector), docteur en médecine, correspondant de l'Académie de Médecine, depuis directeur de l'École de Médecine, membre fondateur le 15 mai 1841, élu secrétaire le 28 décembre 1841, réélu secrétaire général pour les années 1841 à 1845, vice-président, puis président en 1847-48, 1852-1853, 1857-58, 1863-64, mort en 1864.

A bien mérité de l'Académie par son zèle intelligent et dévoué. On a de lui de nombreuses communications médicales, des comptes rendus, rapports et discours, voir la *Table des Travaux*, p. 72. — Son éloge par M. Piéton, président, et discours prononcé sur sa tombe par M. Loriquet, secrétaire général, le 3 mars 1864. *Travaux*, t. XXXIX, p. 1 et 61.

* LANDOUZY (M. Louis), fils du précédent, docteur en méde-

Digitized by Google

cine, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, correspondant en 1883.

A adressé à l'Académie ses publications sur la science médicale et l'hygiène.

LANDRIOT (Mgr Jean-François), évêque de La Rochelle, nommé archevêque de Reims en 1867, membre titulaire et président en 1867-68, depuis président d'honneur, mort en 1874.

Son discours d'ouverture en 1868, *Table des Travaux*, p. 73. — Son discours d'installation à l'Académie dans le *Bulletin du diocèse de Reims*, du 16 novembre 1867. — Discours prononcé dans la cérémonie de ses obsèques par M. Piéton, président de l'Académie, le 13 juin 1874, dans les *Travaux*, t. LV, p. 61. — Hommage rendu à sa mémoire par M. V. Diancourt, dans son discours d'installation comme président, au procès-verbal de la séance du 13 novembre 1874.

* LANÉRY D'ARC (M. Pierre), avocat à Aix-en-Provence, correspondant en 1890.

A offert à l'Académie ses publications sur Jeanne d'Arc.

* LANGÉNIEUX (Mgr Benoit-Marie), évêque de Tarbes, nommé archevêque de Reims en 1874, créé cardinal en 1886, membre titulaire et président en 1875-76, depuis président d'honneur.

Son discours d'ouverture à la séance publique de 1876, à la *Table des Travaux*, p. 74. — Promoteur des recherches sur le B. pape Urbain II et de son monument à Châtillon-sur-Marne, restaurateur de l'église de Binson.

* LANNOIS (M. l'abbé), curé de Thugny (Ardennes), correspondant en 1889, membre et lauréat de la Société française d'Archéologie.

Auteur de nombreuses recherches et de dessins sur les antiquités de la région, ensemble récompensé au concours de 1888.

Digitized by Google

* LANTIOME (M. Jules), avocat, membre titulaire en 1863.

* LAPPARENT (M. A. DE), ingénieur des Mines, professeur à l'Institut catholique de Paris, membre honoraire en 1878.

Conférences de lui à l'Académie : en 1878, sur le *Projet de tunnel sous la Manche ;* en 1879, sur les *Inégalités de la surface du globe ;* en 1882, sur la *Symétrie du globe terrestre;* et en 1886, sur la *Formation des combustibles minéraux.*

LASSERRE (M. N.), avocat, membre titulaire en 1868, a quitté Reims en 1880, substitut au Tribunal de la Seine, depuis procureur général à Chambéry et à Toulouse, actuellement premier président de la Cour d'appel d'Agen.

Orateur des séances publiques, rapporteur des concours littéraires, *Table des Travaux*, p. 74.

* LAURENT (M. Paul), archiviste des Ardennes, correspondant à Mézières en 1889.

A offert ses publications sur Narbonne, et celles qu'il continue avec fruit sur Mézières et le département des Ardennes.

* LAURENT (M. Paul), cousin du précédent, juge de paix à Asfeld (Ardennes), correspondant en 1889.

A communiqué à l'Académie plusieurs découvertes dans les archives de l'état civil et les minutes des notaires de son canton.

LEBERTHAIS (M. C.), artiste peintre, correspondant en 1843.

Auteur des dessins et gravures des *Toiles peintes et Tapisseries de Reims*, offertes par lui à l'Académie le 3 février 1843.

LEBOURQ (M. Auguste), membre correspondant à Reims en 1882, mort à Bezannes en 1888.

Ses recherches publiées à la *Table des Travaux*, p. 74, et dans la suite des *Travaux*. — Discours prononcé sur sa tombe par

Digitized by Google

M. Jadart, secrétaire général, dans le *Courrier de la Champagne* du 3 novembre 1888. — M. Lebourq a classé la Bibliothèque de l'Académie, et participé à de nombreuses recherches dans les archives de Reims et de Châlons.

LEBRUN (M.), directeur de l'École des Arts et Métiers de Châlons, correspondant en 1851.

Rapport de lui à la *Table des Travaux*, p. 75.

LECADRE (M.), docteur en médecine, président de la Société havraise, correspondant au Havre en 1854, mort en 1884.

A envoyé à l'Académie de nombreuses et intéressantes publications.

LECHAT (M. François), professeur de physique au Lycée en 1846, membre titulaire en 1847, nommé au Lycée d'Orléans en 1853, membre honoraire.

Rapport sur des ouvrages de physique, *Table des Travaux*, p. 75.

LECLERC DE FOUROLLES (M.), juge au Tribunal civil, membre titulaire en 1854, a quitté Reims en 1856.

LECONTE aîné (M. Claude), pharmacien de l'Hôtel-Dieu, associé résidant le 14 janvier 1842, membre titulaire le 30 décembre 1842, démissionnaire le 5 janvier 1849.

Rapports et notices agricoles à la *Table des Travaux*, p. 75.

LÉCUYER (M. Victor), né à Seraincourt (Ardennes), élève du Grand Séminaire de Reims, lauréat du concours de poésie en 1852, membre correspondant en 1853, depuis religieux dominicain, prieur du Collège d'Arcueil, mort en 1883.

Œuvres poétiques de lui à la *Table des Travaux*, p. 75.

LEFEBVRE (M. Auguste), ancien élève de l'école Polytech-

Digitized by Google

nique, officier supérieur du génie en retraite, membre titulaire en 1853, mort en 1871.

Outre la gestion de beaucoup d'affaires de l'Académie, il a pris part aux travaux de nombreuses commissions.

LEFÈVRE-BRÉART (M.), instituteur et maître de pension à Attigny et à Launois (Ardennes), correspondant en 1863, mort à Raucourt en 1867.

Envoi de ses *Entretiens sur l'agriculture et l'horticulture*, récompensés aux concours de l'Académie.

* LEFÈVRE (M. Émile), fils du précédent, négociant à Sedan, depuis à Anvers et à Tourcoing (Nord), membre correspondant en 1868.

A offert à l'Académie la suite de ses publications d'art, d'histoire et d'économie politique, *Table des Travaux*, p. 75. — Ses derniers travaux ont donné lieu à un rapport de M. Douce, dans la séance du 8 mai 1890.

LEFORT (M. Francis), inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite, membre titulaire en 1882, élu vice-président en 1884, non acceptant, mort en 1888.

Ses communications à la *Table des Travaux*, p. 76, et dans la suite des *Travaux*. — Notice biographique, lue en 1889 par M. Jadart, secrétaire général, et publiée dans le t. LXXXV des *Travaux*, avec la bibliographie de ses publications.

* LEGRAS (M. J.-B.), notaire honoraire, correspondant à Vandières (Marne), lauréat en 1875.

A offert à l'Académie son *Histoire de Vandières* en 1877, et depuis plusieurs notes manuscrites sur l'histoire locale.

LEHNERTS (M. l'abbé), chanoine honoraire, ancien principal du Collège de Charleville, membre titulaire en 1856, mort en 1861.

Digitized by Google

Lejeune père (M.), professeur au Lycée, correspondant en 1846, mort en 1863.

On lui doit la traduction de l'*Histoire de l'Église de Reims*, par Flodoard, 2 vol. in-8°, publiés en 1854.

Leleu d'Aubilly (M.), membre du Conseil général, correspondant à Aubilly (Marne) en 1843, mort depuis.

A assisté à un grand nombre de séances publiques.

*** Lemoine (M. Victor), docteur ès-sciences, docteur en médecine, professeur à l'École de Médecine, membre titulaire en 1868, vice-président en 1885-86, président en 1886-87, élu membre honoraire en 1889, à son départ pour Paris.**

Auteur d'études de haute valeur sur la géologie et l'histoire naturelle, *Table des Travaux*, p. 76, et dans la suite des *Travaux*. — A participé aux congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, comme délégué de l'Académie à la section des Sciences naturelles.

Lempereur de Saint-Pierre (M.), sous-préfet de Reims, membre titulaire en 1859, a quitté Reims en 1864, mort en 1884.

Lépaulle (M. G.), artiste peintre, correspondant à Reims en 1850, depuis à Ay et à Paris.

Il a fait hommage à l'Académie, dans la séance du 28 juin 1850, d'une peinture représentant un ange, qui est encore exposée dans la salle des séances.

Lépine (M. J.-B.), avoué à Rocroi, correspondant en 1844, lauréat du concours de 1857, mort en 1865.

Auteur de plusieurs publications sur l'histoire des Ardennes, toutes adressées par lui à l'Académie.

Digitized by Google

• **Leroux** (M.), docteur en médecine, correspondant à Corbeny (Aisne) en 1844.

Communication de lui à la *Table des Travaux*, p. 7.

Leroy (M. Pierre), sous-préfet de l'arrondissement, membre titulaire le 8 juin 1849, a quitté Reims l'année suivante.

Lesbazeilles (M. E.), correspondant en 1858.

Poésies à la *Table des Travaux*, p. 76.

Lescuyer (M. F.), ornithologue, correspondant à Saint-Dizier en 1873, lauréat en 1879, mort en 1887.

Deux envois de lui à la *Table des Travaux*, p. 77.

Leseur (M. Auguste), avoué, puis avocat, membre titulaire en 1854, secrétaire général en 1858-59, vice-président en 1861-1862, président en 1862-63, vice-président en 1883-84, président en 1884-85, mort en 1890.

Rapporteur de nombreux concours littéraires, *Table des Travaux*, p. 77, et dans la suite des *Travaux*. — A pris, comme président de l'Académie en 1885, l'initiative de la statue de Jeanne d'Arc à Reims. — Discours prononcé sur sa tombe par M. Piéton, au nom du barreau et de l'Académie, dans le t. LXXXV des *Travaux*, p. 109. — Compte rendu lu par M. H. Jadart, secrétaire général, à la séance publique du 10 juillet 1890, dans le t. LXXXVII des *Travaux*.

• **Leseur** (M. Paul), fils du précédent, docteur en droit, professeur agrégé à la Faculté de Droit de Lyon, correspondant en 1891.

Leuchsenring (M.), docteur en médecine, membre correspondant à Reims en 1847, mort en 1855.

Rapports agricoles de lui à la *Table des Travaux*, p. 77.

Digitized by Google

Lévesque de Pouilly (M. Pierre), ancien député, correspondant à Arcis-le-Ponsart en 1842, mort en 1855.

Petit-fils du célèbre lieutenant des habitants de Reims, il a été le dernier de son nom. On trouve une notice de lui à la *Table des Travaux*, p. 78. — Voir sur ses ancêtres l'ouvrage : *Une Famille rémoise au XVIII^e siècle*, par l'abbé Genet, 1881, extrait du t. LXVI des *Travaux*.

* **Lhote** (M. Amédée), employé à la Bibliothèque de Châlons-sur-Marne, correspondant en 1890.

Auteur de la *Biographie châlonnaise*, il prépare depuis sa retraite une utile publication sur l'imprimerie et les imprimeurs à Châlons.

* **Licourt** (M.), docteur en médecine, maire de Châtillon-sur-Marne, correspondant en 1846.

Liénard (M. J.-B.), peintre né à Reims en 1782, correspondant à Châlons-sur-Marne en 1848, mort en 1858.

Auteur de monographies d'art, *Table des Travaux*, p. 78. — Notice biographique par M. Sutaine, dans les *Travaux*, t. XXXIV, p. 55.

* **Loé** (M. le baron Alfred de), secrétaire de l'Académie d'archéologie de Belgique, correspondant à Bruxelles en 1890.

Loison (M.), homme de lettres, correspondant à Paris et lauréat en 1845.

Auteur d'une étude sur l'influence de Colbert, *Table des Travaux*, p. 78.

Lorin (M. Th.), homme de lettres, correspondant à Vauxbuin (Aisne) en 1851, mort en 1858.

Communications littéraires, *Table des Travaux*, p. 78.

Digitized by Google

Loriquet (M. Charles), conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée, membre correspondant le 8 juin 1849, titulaire le 31 mai 1850, secrétaire-archiviste en 1852, secrétaire général de 1855 à 1858 et de 1859 à 1882, vice-président en 1882-83, président en 1883-84, mort en 1889.

Pendant quarante ans il fut l'inspirateur des concours et des séances, le guide éclairé des publications, *Table des Travaux*, p. 78-81, et dans la suite des *Travaux*.— Remise d'un jeton d'honneur en témoignage de gratitude pour ses longs services, le 8 décembre 1882, t. LXXIII des *Travaux*, p. 223. — Discours prononcé sur sa tombe le 19 février 1889, par M. H. Jadart, secrétaire général, publié avec une bibliographie de ses ouvrages, dans le t. LXXXIII des *Travaux*. — Article nécrologique dans le *Polybiblion*, avril 1889, et dans la *Revue historique*, juillet-août 1879, p. 447.

* **Loriquet** (M. Henri), fils du précédent, archiviste du Pas-de-Calais, correspondant à Arras en 1883.

Envoi régulier de ses publications sur l'art et l'archéologie dans l'Artois d'après les archives de cette province.

* **Louis** (M.), professeur de philosophie au Lycée de Charleville, correspondant en 1889.

En retraite depuis un an, M. Louis poursuit des recherches historiques sur Saint-Étienne-à-Arne (Ardennes).

Louis-Lucas père (M.), notaire, correspondant le 4 mars 1842, associé résidant le 30 décembre 1842, membre titulaire en 1846, démissionnaire en 1854.

Lectures et rapports de lui à la *Table des Travaux*, p. 81.

* **Louis-Lucas** (M. Paul), fils du précédent, professeur agrégé à la Faculté de Droit de Dijon, correspondant en 1883.

A offert sa thèse de doctorat sur la *Vénalité des charges*.

Digitized by Google

Loupot (M. l'abbé J.-B.-Félix), aumônier du Lycée en 1855, depuis curé de Rocroi et chanoine de Reims, lauréat en 1866 et 1867, membre correspondant en 1868, titulaire en 1878, démissionnaire en 1881, mort en 1882.

Auteur des biographies de Gerbert et d'Hincmar, *Table des Travaux*, p. 81.

* Lucas (M. Ch.), architecte à Paris, correspondant en 1875.

A offert, en 1881, ses publications sur le *Palais d'Ulysse* et sur les *Écoles d'apprentissage pour le bâtiment*, etc. ; il a plusieurs fois appuyé les vœux de l'Académie au sein des congrès des architectes.

* Lucot (M. l'abbé), chanoine, archiprêtre de la cathédrale de Châlons-sur-Marne, correspondant en 1889.

Associé de la Société des Antiquaires de France, il a publié sur Binson (Marne) une notice épigraphique dont il a fait hommage à l'Académie.

* Luton (M. A.), docteur en médecine, directeur de l'École de Médecine, membre titulaire en 1862, vice-président en 1884-85, président en 1885-86.

Auteur de nombreuses communications médicales et scientifiques, *Table des Travaux*, p. 82, et dans la suite des *Travaux*. — Son discours d'ouverture, en 1886, traite des travaux des médecins en dehors de la médecine.

Digitized by Google

M

Maiche (M. Jean de), professeur de philosophie au Lycée en 1850, nommé inspecteur d'Académie de la Marne, membre titulaire en 1851, vice-président en 1854, honoraire la même année, à son départ pour Châlons, mort en 1860.

Communications philosophiques, *Table des Travaux*, p. 82.

Maille-Leblanc (M. Roland), fabricant, président du Tribunal de Commerce, membre fondateur le 15 mai 1841, démissionnaire le 19 mai 1843 et nommé membre honoraire, mort en 1875.

Rapport de lui dans le t. III des *Travaux*, p. 284. — Notice sur lui dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1876, p. 117.

Maillefer-Coquebert (M.), associé résidant le 14 janvier 1842, membre titulaire le 17 juin 1842, démissionnaire le 3 novembre 1843, membre honoraire, mort en 1844.

Rapport de lui dans les *Annales*, t. I^er^, p. 83. — Son éloge par M. Wagner-Delamotte, *Travaux*, t. I^er^, p. 182.

Maillet (M.), agronome, correspondant le 10 mai 1844, lauréat en 1845.

Ses divers essais indiqués dans la *Table des Travaux*, p. 83.

Maizière (M. Armand), ancien professeur de l'Université, correspondant à Reims en 1846, mort en 1856.

Rapports de lui relatés dans la *Table des Travaux*, p. 83. — Discours prononcé à ses obsèques par M. Loriquet, secrétaire général, le 26 novembre 1856, *Travaux*, t. XXVI, p. 276.

Digitized by Google

MALARD (M. A.), ancien principal du Collège de Charleville, membre titulaire en 1868, démissionnaire en 1872.

Lecture de lui sur Lamartine, dans la séance du 9 avril 1869, *Travaux*, t. XLIX, p. 110.

* MALARD (M. G.), professeur d'histoire au Lycée, membre correspondant en 1870, depuis professeur au Lycée d'Angoulême.

S'est occupé, en 1870, de l'édition de la correspondance de Mondoucet.

MALDAN (M. DUBOURG-), docteur en médecine, directeur de l'École de Médecine, associé résidant le 17 juin 1842, membre titulaire le 8 juillet 1864, vice-président en 1865-66, 1870-72, mort en 1881.

Auteur de recherches approfondies sur l'histoire de la médecine à Reims, rapporteur de plusieurs concours d'histoire, *Table des Travaux*, p. 84. — Notice nécrologique dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1882, p. 202. — Hommage rendu à sa mémoire dans la séance publique de 1881, *Travaux*, t. LXIX, p. 56.

* MALDAN (M. Théodore), fils du précédent, secrétaire, puis vice-président du Comice agricole, membre titulaire en 1882.

A offert à l'Académie son *Manuel de l'engraissement des animaux de l'espèce bovine dans les pâturages*, en 1887.

* MALLEZ (M.), ingénieur des Ponts et Chaussées, membre titulaire en 1863, honoraire en 1873, à son départ de Reims, actuellement ingénieur en chef à Arras.

A fait un rapport, en 1870, sur le traité de stéréotomie de M. Delamalmaison, mentionné au concours.

MALO (M.), juge au Tribunal civil, membre titulaire le 30 décembre 1841, a quitté Reims en 1850.

Digitized by Google

MAQUART (M. Jacques-Joseph), dessinateur, chef de la division des beaux-arts à la Mairie, depuis receveur des Hospices, associé résidant le 14 janvier 1842, membre titulaire le 10 novembre 1843, honoraire à Reims en 1854, mort à Limoges en 1873.

Auteur de remarquables reproductions d'œuvres d'art et de monuments rémois, *Table des Travaux*, p. 84. — En quittant Reims en 1861, M. Maquart a offert à l'Académie un grand dessin représentant l'ancien jubé de la cathédrale, qui est exposé dans la salle des séances avec les autres dessins qu'il exécuta pour l'édition de D. Marlot. — Ses vues des anciens remparts de Reims sont à la Bibliothèque de la Ville. — Notice sur lui par Mlle Maubeuge, dans le t. LXXXVII des *Travaux*.

* MARIDORT (M. P.-Aug.-Fr.), professeur de physique au Lycée en 1853, membre titulaire en 1854, secrétaire-archiviste de 1860 à 1867, membre honoraire en 1868, ensuite professeur de physique à Rouen.

Deux rapports de lui dans la *Table des Travaux*, p. 84.

* MARSY (M. le comte DE), directeur de la Société française d'Archéologie, correspondant à Compiègne en 1887.

A adressé à l'Académie ses publications et celles de la Société qu'il dirige ; a fait visiter les monuments de Reims, les 1er et 2 juillet 1887, aux membres du congrès archéologique tenu à Soissons et à Laon ; a assisté avec eux à la séance de l'Académie et y a promis son concours pour la création du futur Musée lapidaire rémois.

MARTIN (M. Charles), rédacteur du *Courrier de la Champagne*, membre titulaire en 1854, démissionnaire en 1876, mort en 1882.

Ses lectures et poésies à la *Table des Travaux*, p. 85.

Digitized by Google

MARTIN (M. G.-A.), ancien notaire à Rozoy-sur-Serre (Aisne), correspondant en 1864, mort en 1873.

A offert à l'Académie son *Essai sur Rozoy*, 2 vol. gr. in-8°, 1863-1864.

MARTIN DU NORD (M.), garde des sceaux, ministre de la Justice et des Cultes, membre d'honneur en 1843.

MASSÉ (M. Gabriel), juge au Tribunal civil, ensuite président au même siège, membre titulaire le 31 mai 1850, honoraire en 1854, redevenu titulaire en 1856, élu vice-président, puis président en 1856-57, membre honoraire en 1859, depuis président de chambre à la Cour de Cassation, mort en 1881.

Ses discours et rapports à la *Table des Travaux*, p. 85.

MASSÉ (M. P.), négociant en tissus, membre titulaire en 1851, honoraire en 1860, mort depuis.

Ses divers rapports à la *Table des Travaux*, p. 85.

• MASSON (M.), juge de paix à Avize, depuis à Épernay, lauréat en 1875, correspondant en 1876, juge de paix à Reims en 1891.

MAUBEUGE (M. Étienne), professeur de mathématiques, depuis bibliothécaire de la Ville, membre titulaire le 30 décembre 1841, démissionnaire le 18 février 1842, mort en 1864.

Notice sur lui par M^lle^ Maubeuge, dans le t. LXXXVII des *Travaux*.

MAUMENÉ (M. E.), docteur ès-sciences, professeur de physique et de chimie à la chaire municipale, membre titulaire en 1849, démissionnaire en 1861, à son départ de Reims, depuis

Digitized by Google

professeur à Lyon, lauréat de l'Institut; poursuit ses publications sur la vinification, les engrais, etc.

Auteur de nombreuses communications et d'expériences de physique et de chimie, *Table des Travaux*, p. 86-87.

MAUPIED (M. l'abbé), professeur à la Sorbonne, correspondant en 1846.

Communication sur la géologie, *Travaux*, t. VII, p. 111.

* MAXE-WERLY (M. Léon), fabricant de tissus, numismate, membre titulaire le 3 décembre 1858, a quitté Reims en 1861, membre honoraire en 1862, depuis correspondant du Ministère de l'Instruction publique, habite alternativement Paris et Bar-le-Duc.

Études de numismatique à la *Table des Travaux*, p. 87.

MEISSAS (M. Napoléon DE), professeur de mathématiques au Lycée en 1856, membre titulaire la même année, honoraire l'année suivante, censeur à Cahors en 1858.

Études d'histoire naturelle, *Table des Travaux*, p. 87.

MELLET (M. le comte DE), membre de la Société française d'Archéologie, correspondant à Chaltrait (Marne) en 1842, mort en 1882.

Rapport de lui dans les *Travaux*, t. XIII, p. 205. — Notice sur lui dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1883, p. 213.

MENNESSON (M. Mahomet), docteur en droit, avocat, correspondant à Laon en 1844, mort en 1857.

Étude juridique dans les *Travaux*, t. V, p. 99.

* MENNESSON (M. Auguste), de la famille du précédent,

Digitized by Google

ancien notaire, membre du Conseil d'arrondissement, membre titulaire en 1853, élu trésorier de l'Académie le 28 février 1862, et en remplit les fonctions depuis.

Rapport de lui dans les *Travaux*, t. LXV, p. 61.

MENNESSON (M. Félix), pharmacien, membre titulaire en 1863, démissionnaire en 1870, à son départ pour Paris.

Étude de lui sur la marne, *Travaux*, t. XLI, p. 221. — A lu, en 1865, ses entretiens sur l'influence de la civilisation.

* MENNESSON-DUPONT (M. Louis), docteur en droit, avocat, correspondant à Reims en 1890.

MERCIER (M. P.-M.-R.), vérificateur des poids et mesures, lauréat en 1873, correspondant à Versailles en 1876, mort depuis.

Monographie d'Arcis-le-Ponsart, dans les *Travaux*, t. LIV, p. 102.

* MÉRIC (M. l'abbé Élie), professeur honoraire à la Sorbonne, correspondant à Paris en 1889.

A prononcé à Sorbon, en 1888, l'éloge du fondateur de la Sorbonne, lors de l'inauguration de son monument commémoratif.

MESNARD (M.), juge au Tribunal civil, membre titulaire en 1863, démissionnaire en 1867, a quitté Reims en 1869.

Étude sur le luxe dans les *Travaux*, t. XLI, p. 354.

MEUGY (M. Alexandre), docteur en médecine, correspondant à Rethel en 1849, mort depuis.

Lettre à M. Landouzy dans les *Travaux*, t. X, p. 155.

Digitized by Google

MICHAUT (M. Henri), ingénieur des Ponts et Chaussées, membre titulaire en 1883.

A fait déposer au Musée lapidaire tous les débris antiques trouvés dans les fouilles opérées par son administration.

MIDOC (M. Louis-Henri), greffier du Tribunal de Commerce, adjoint au maire, membre titulaire en 1847, mort en 1877.

Ses rapports et poésies, *Table des Travaux*, p. 89. — Notice sur sa vie et ses travaux dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1878, p. 180.

* MIEUSSET (M. Pierre), lauréat et correspondant à Besançon en 1880.

Ses poésies à la *Table des Travaux*, p. 89.

MIGEOT (M. l'abbé), curé-doyen de Signy-le-Petit (Ardennes), correspondant en 1847, mort en 1882.

Etude économique dans la *Table des Travaux*, p. 89.

* MILLIEN (M. Achille), homme de lettres, lauréat des concours de poésie, correspondant à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre) en 1862.

Ses poésies, *Table des Travaux*, p. 89.

MONNOT DES ANGLES (M. Louis-Gaston), professeur au Collège royal en 1838, correspondant le 2 mai 1842, associé résidant le 20 mai 1842, membre titulaire en 1846, ne figure plus sur la liste en 1848.

Ses diverses communications à la *Table des Travaux*, p. 90.

MOPINOT (M.), docteur en médecine, correspondant à Fismes en 1844.

Communications médicales, *Annales*, t. II, p. 105.

Digitized by Google

* Moreau (M. Frédéric), antiquaire et collectionneur, correspondant à Fère-en-Tardenois en 1857.

A offert à l'Académie, en 1877, son premier *Album Caranda*, et a continué depuis l'envoi de cette belle suite de reproductions d'antiquités découvertes aux environs de Fère. Il a reçu en récompense une médaille d'or de l'Académie, au concours de 1879.

Morel (M. Félix), correspondant à Soissons en 1860.

Communication philosophique, *Table des Travaux*, p. 90.

Mortier des Noyers (M.), commandant de gendarmerie, membre correspondant en 1846, titulaire en 1847, démissionnaire en 1849, à son départ de Reims.

Lectures diverses relatées à la *Table des Travaux*, p. 90.

* Mourin (M. Ernest), professeur d'histoire au Lycée en 1850, membre titulaire en 1851, honoraire en 1853, nommé au Lycée de Cahors, lauréat en 1856, depuis recteur de l'Académie de Nancy.

Deux études historiques à la *Table des Travaux*, p. 90.

N

Nanquette (M. l'abbé J.-J.), curé de Saint-Maurice, membre fondateur le 15 mai 1841, honoraire en 1849, curé de Sedan, mort évêque du Mans en 1861.

Rapports et notices diverses à la *Table des Travaux*, p. 91. — Son éloge funèbre prononcé à Sedan par M. l'abbé Tourneur, in-8°, 1861. — Regrets de l'Académie dans le compte rendu des travaux en 1862, t. XXXVI, p. 184.

Digitized by Google

* Neymarck (M. Alfred), économiste, correspondant à Paris en 1873.

A offert à l'Académie ses publications, notamment son ouvrage sur *Colbert et son temps*, 1877, 2 vol. in-8°.

* Nicaise (M. Auguste), avocat, membre et ancien président de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, correspondant à Châlons en 1858.

A offert à l'Académie un grand nombre de ses publications littéraires, artistiques et archéologiques.

* Nimal (M. Henry de), conservateur du Musée de Charleroi (Belgique), correspondant en 1889, sur la présentation de M. le baron J. de Baye.

O

* Oppert (M. Jules), professeur d'allemand au Lycée, correspondant le 17 mars 1851, chargé en 1851 d'une mission en Orient, depuis professeur au Collège de France et membre de l'Institut, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1891.

Il fit, à la séance du 9 mai 1851, une lecture sur des inscriptions asiatiques nouvellement déchiffrées, et à la séance du 3 août 1865, une communication sur Ninive et Babylone, *Table des Travaux*, p. 91.

Otreppe de Bouvette (M. A.), secrétaire général de la Société d'émulation à Liège (Belgique), correspondant en 1863.

Ozeray (M.), archiviste paléographe, membre correspondant à Bouillon (Belgique) en 1842, mort en 1859.

A fait hommage de son *Histoire de Bouillon*, etc.

Digitized by Google

P

PARIS (M. Louis), correspondant du Ministère de l'Instruction publique, conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée, membre fondateur le 15 mai 1841, secrétaire-archiviste en 1845-46, élu secrétaire général en 1846, démissionnaire le 20 novembre suivant, à son départ pour Paris, où il rédigea le *Cabinet historique* et publia des travaux couronnés par l'Académie en 1850, 1853 et 1877, depuis bibliothécaire d'Épernay, mort à Avenay (Marne) en 1887.

Ses communications à l'Académie, relatées à la *Table des Travaux*, p. 92. — Notice biographique et bibliographique, par M. H. Jadart, secrétaire général, publiée, comme témoignage de gratitude pour ses services, dans le t. LXXXIII des *Travaux*, tirée à part avec portrait gravé par Ad. Bellevoye.

PARIS (M. Paulin), frère du précédent, né à Avenay en 1800, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, correspondant en 1842, membre honoraire en 1877, mort à Paris en 1881.

Lectures de lui aux séances publiques de l'Académie, en 1861 et en 1880, publiées, l'une dans les *Travaux*, t. XXXIII, p. 1; l'autre, sur François Ier, dans la *Revue de Champagne et de Brie*, octobre 1880. — Hommage rendu à sa mémoire dans la séance publique de 1881, *Travaux*, t. LXIX, p. 56.

PARIS (M. S.-Auguste), frère du précédent, notaire à Épernay, président de la Société entomologique de France, membre correspondant en 1844, mort à Avenay en 1870.

Il a offert, en 1858, son *Exposé sur la pyrale de la vigne*.

* PARIS (M. Henri), fils du précédent, avocat, membre du Conseil général de la Marne, maire de Reims, lauréat du pre-

Digitized by Google

mier concours de l'Académie en 1843, correspondant en 1845, membre titulaire en 1847, secrétaire général en 1851-52, vice-président, ensuite président en 1860-61, 1864-65, 1876-77 et 1889-90, doyen de l'Académie depuis 1889.

Nombreux travaux, lectures, discours et rapports, figurant à la *Table des Travaux*, p. 92, et dans la suite des *Travaux*.

* PARIS (M. Gaston), fils de M. Paulin PARIS, comme lui membre de l'Institut, professeur au Collège de France, correspondant en 1882, membre honoraire en 1888.

Conférence faite par lui à l'Académie, en 1884, sur le *Lai de l'Oiselet*, voir *Travaux*, t. LXXVII, p. 101. — A continué l'envoi de ses publications sur la littérature du moyen âge.

PAUFFIN (M. Chéri), ancien magistrat, homme de lettres, correspondant le 4 mars 1842, mort à Rethel en 1863.

A fait hommage à l'Académie de plusieurs recueils de poésie, et de son ouvrage *Rethel et Gerson* en 1845. Voir les *Travaux*, t. XXXIX, p. 10.

* PAUFFIN (M. Henri), de la famille du précédent, docteur en droit, avocat, correspondant à Reims en 1887, actuellement à Paris.

* PAYARD (M. Émile), directeur des cristalleries de Baccarat (Meurthe-et-Moselle), correspondant en 1890.

Associé de la Société des Antiquaires de France. A communiqué en 1890 à l'Académie une notice sur un vase antique émaillé, récemment trouvé à Reims, publiée dans le t. LXXXVII des *Travaux*.

PAYEN (M.), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, membre titulaire en 1847, démissionnaire en 1848.

Ce fut lui qui dirigea la création du canal de l'Aisne à la Marne. Une rue de Reims a reçu son nom.

Digitized by Google

* PÉCHENARD (M. l'abbé Pierre-Louis), docteur ès-lettres, professeur d'histoire au Collège de Charleville, depuis supérieur du Petit Séminaire de Reims, aujourd'hui vicaire général, protonotaire apostolique, lauréat en 1875 et en 1877, membre correspondant en 1876, titulaire en 1877.

Sa thèse française sur Juvénal des Ursins, dans le t. LVIII des *Travaux;* rapport sur le concours de 1878, dans le t. LXIII, p. 35. A prononcé, en 1891, l'éloge de D. Marlot dans l'église Saint-Remi, à l'inauguration du monument élevé à sa mémoire.

PEIGNÉ-DELACOURT (M.), membre de la Société des Antiquaires de Picardie, correspondant en 1864, mort en 1881.

A fait une communication à la séance du 6 mai 1864, sur le pays des *Sylvanectes*, et a pris part aux congrès régionaux de la Société française d'Archéologie. — Notice sur lui dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1882, p. 206.

* PÉLICIER (M. P.), agrégé de l'Université, archiviste de la Marne, correspondant à Châlons en 1883.

Il a facilité le transfert à Reims des anciennes archives relatives à cette ville, et adressé à l'Académie ses principaux travaux et inventaires.

* PELLOT (M. Paul), licencié en droit, correspondant à Rethel en 1889.

A communiqué à l'Académie ses recherches sur la généalogie d'un grand nombre de familles ardennaises et rémoises.

PELTEREAU-VILLENEUVE (M. Jules), ancien substitut à Reims, membre titulaire en 1882, démissionnaire en 1884, a quitté Reims en 1890.

A fait un rapport sur le livre de Mlle Pichard, *Choix d'un état, arts et métiers propres aux femmes*, récompensé au concours de 1883.

Digitized by Google

Pergant (M.), membre du Comice agricole de Vitry-le-François, correspondant en 1847.

Auteur d'une notice sur le *Siège de Reims par les Anglais en 1359*, envoyée au concours de 1486.

Perin (M. Alphonse), né en 1798, peintre à Paris, correspondant en 1846, mort en 1874.

On lui doit une notice sur son père Lié-Louis Perin, peintre, né à Reims, dans les *Travaux*, t. Ier, p. 261. — Notice sur ses peintures à Notre-Dame de Lorette, par M. Fanart, *ibid.* t. XVII, p. 110.

Perin (M. Félix), fils du précédent, architecte, correspondant en 1879, mort à Paris en 1891.

A offert à l'Académie, en 1878, le magnifique ouvrage des *Œuvres de Victor Orsel*, par Alph. Perin, son père, et à chacun des membres le portrait gravé de Lié-Louis Perin, le célèbre miniaturiste rémois, son grand-père. En 1888, il a enrichi le Musée de Reims de plusieurs remarquables portraits, peints par ces deux excellents artistes, dont il était justement fier d'être issu. Avec lui s'est éteinte leur descendance.

Pernot (M. F.-A.), dessinateur, correspondant à Paris en 1844, mort à Vassy en 1866.

A offert à l'Académie, en 1847, une vue de la maison de Jeanne d'Arc, et, en 1854, une vue de Notre-Dame de l'Épine, qui est exposée comme la première dans la salle des séances.

* **Péron** (M.), sous-intendant militaire, membre titulaire en 1877, honoraire en 1882, après son départ de Reims, actuellement intendant du 6e corps à Châlons-sur-Marne.

A fait plusieurs lectures sur des questions de géologie locale et sur diverses explorations scientifiques, qui n'ont pas été malheureusement publiées dans le recueil de l'Académie.

Digitized by Google

PÉROT (M. J.-B.), juge de paix de Bourgogne, lauréat en 1857 et en 1866, mort à Reims en 1889.

Auteur d'une publication sur le *Code rural de 1791*, qu'il a offerte à l'Académie, et de travaux sur les tissus, récompensés aux concours.

PERREAU (M. Jules), homme de lettres, correspondant à Reims en 1844, lauréat en 1845, mort depuis.

Traductions de lui citées à la *Table des Travaux*, p. 91.

PESTELARD (M.), professeur de philosophie au Lycée, membre titulaire en 1876, démissionnaire en 1880, à son départ de Reims, actuellement inspecteur d'Académie à Melun.

* PETIT (M. H.), docteur en médecine, correspondant à Château-Thierry en 1890.

A offert à l'Académie, en 1891, sa notice sur l'*Eau minérale de Château-Thierry*.

PETITBON (M.), proviseur du Lycée, membre titulaire en 1848, démissionnaire en 1850, à son départ pour Lille.

* PETITJEAN (M. Théodore), maître de verreries, correspondant à Reims en 1889.

Vice-président de la Société des Amis des Arts, M. Petitjean a rendu de grands services aux expositions diverses qui ont eu lieu à Reims depuis 1876.

PHILLIPPE (M.), docteur en médecine, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, correspondant de l'Académie de Médecine, membre titulaire le 30 décembre 1841, démissionnaire en 1847, mort en 1858.

Notices médicales à la *Table des Travaux*, p. 94.

Digitized by Google

* Piépape (M. le commandant Léonce de), officier d'état-major, ancien président de l'Académie de Besançon, correspondant à Reims en 1887, actuellement lieutenant-colonel à Compiègne.

A lu à l'Académie une notice sur *Turenne et la bataille de Rethel*, et l'a publiée dans le t. LXXXIII des *Travaux*.

Pierquin (M. l'abbé), curé de Sarcy (Marne), lauréat et correspondant en 1848, mort en 1890 curé de La Neuville-Day (Ardennes).

Auteur d'une *Histoire de l'Abbaye d'Hautvillers*, manuscrit inédit des archives de l'Académie. — V. *Bulletin du diocèse de Reims*, 10 janvier 1891.

Pierret (M. l'abbé Théodore), docteur en théologie, vicaire de Notre-Dame, membre correspondant en 1847, titulaire en 1848, honoraire en 1853, à son départ de Reims, mort en 1888 archiprêtre de Rethel.

Divers rapports de lui à la *Table des Travaux*, p. 94. — Notice sur lui dans le *Bulletin du diocèse de Reims*, 28 avril 1888.

* Piéton (M. Ferdinand), avocat, membre titulaire le 15 décembre 1854, vice-président, ensuite président en 1863-64, 1873-74, 1881-82, vice-président en 1890-91.

Rapporteur de nombreux concours de poésie, auteur de comptes rendus et de causeries littéraires qui sont loin, malheureusement, d'avoir été toutes reproduites ; voir ses discours aux séances publiques, à la *Table des Travaux*, p. 94-95.

Pinard (M. Ernest), substitut, membre titulaire en 1853, démissionnaire en 1854, à son départ pour Paris, depuis procureur général et ministre de l'Intérieur.

Pinon (M. Félix), homme de lettres, associé résidant en

Digitized by Google

1844, membre titulaire en 1846, démissionnaire en 1853, mort à Reims en 1876.

Ses communications littéraires citées à la *Table des Travaux*, p. 95. — Notice sur lui dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1877, p. 158.

* Plançon (M. Arthur), proviseur du Lycée, membre titulaire en 1889.

Rapporteur des concours de poésie et d'ouvrages littéraires soumis au jugement de l'Académie ; lecture de lui, en 1891, sur les œuvres d'André Theuriet.

* Plateau (M. F.), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Gand, correspondant en 1885.

A envoyé ses publications d'histoire naturelle et de zoologie par l'entremise de M. le Dr Lemoine.

* Plonquet (M. J.-L.), médecin à Ay, correspondant en 1880.

A fait hommage à l'Académie, depuis 1854, de nombreux opuscules de médecine et d'histoire naturelle, ainsi que de recherches manuscrites sur l'histoire d'Ay.

* Ply (M. l'abbé), curé d'Essigny-le-Grand (Aisne), correspondant en 1882.

Auteur d'ouvrages sur la musique, et, à ce titre, l'un des collaborateurs de M. Fanart.

* Poinsignon (M. Maurice), docteur ès-lettres, professeur de l'Université, depuis inspecteur de l'Académie de Paris, membre titulaire en 1853, honoraire en 1856, habite aujourd'hui Châlons-sur-Marne.

L'Académie lui doit la traduction de l'*Histoire des Gaules* par Richer, 1856, et diverses études citées à la *Table des Travaux*,

Digitized by Google

p. 95. — A fait hommage à l'Académie de son *Histoire générale de la Champagne*, 1885, et lui avait offert précédemment son *Atlas de la Marne*, auquel une médaille d'or fut décernée au concours de 1879.

Poisson (M. Charles), sous-préfet de l'arrondissement, membre titulaire en 1848, a quitté Reims en 1849.

Il donna lecture, dans la séance du 1er décembre 1848, d'un travail bibliographique sur les productions politiques du mois d'avril 1848.

* Ponsart (M.), ancien député de la Marne, président du Comice agricole, correspondant à Omey en 1859.

* Ponsinet (M. H.), juge suppléant au Tribunal de Sainte-Menehould, membre correspondant en 1842, depuis président du Tribunal de Vassy, en retraite à Reims depuis 1883, doyen des membres correspondants.

Ses communications à la *Table des Travaux*, p. 96, et dans la suite des *Travaux*. Assiste à toutes les séances durant ses séjours à Reims.

* Poquet (M. l'abbé), directeur de Saint-Médard de Soissons, depuis curé-doyen de Berry-au-Bac (Aisne), membre correspondant le 8 juin 1849, lauréat en 1861.

A participé à tous les congrès régionaux, fait hommage de ses diverses publications et assisté aux séances publiques de l'Académie.

Portagnier (M. l'abbé), curé du Châtelet-sur-Retourne (Ardennes), lauréat en 1873 et en 1876, mort en 1876.

Auteur des travaux sur le *Châtelet*, et sur l'*Instruction dans le diocèse de Reims*, publiés dans les volumes de l'Académie.

Postansque (M. P.-Th.-Alex.), docteur ès-lettres, profes-

Digitized by Google

seur d'histoire au Lycée en 1861, membre titulaire en 1862, démissionnaire en 1865, nommé correspondant, mort en 1867.

Ses œuvres et lectures citées dans la *Table des Travaux*, p. 96. — Notice nécrologique par M. Fialon, dans les *Travaux*, t. XLVII, p. 86.

* Poussin (M. l'abbé), vicaire de Saint-Remi, membre titulaire en 1853, honoraire en 1856, redevenu titulaire en 1859, a quitté depuis le diocèse et habite actuellement Saint-Brieuc, rue aux Chèvres, 40.

Plusieurs de ses communications à la *Table des Travaux*, p. 96.

Povillon-Piérard (M. Ét.-Fr.-X.), annaliste rémois, correspondant à Reims le 4 mars 1842, mort en 1846.

A envoyé à l'Académie plusieurs notes sur les antiquités de Reims et des poésies conservées dans les archives. — Notice sur lui par M. Lacatte-Joltrois, dans l'*Annuaire de la Marne*, 1847, p. 435.

Prégnon (M. l'abbé), curé de Torcy-Sedan, correspondant en 1856, mort en 1871.

A fait hommage à l'Académie, en 1857, de son *Histoire de Sedan*, qui a donné lieu à un rapport très favorable dans les *Travaux*, t. XXIII, p. 64.

* Prou (M. Maurice), conservateur adjoint au département des médailles de la Bibliothèque nationale, correspondant à Paris en 1890.

A fait des recherches archéologiques sur les églises du canton de Fismes, qu'il a offertes pour le *Répertoire* de l'Académie.

Digitized by Google

Q

Quéant (M. l'abbé), curé-doyen d'Asfeld (Ardennes), lauréat des concours en 1866 et en 1884, mort en 1884.

Auteur de publications sur *Gerbert*, sur le *Sacre*, etc., offertes par lui à l'Académie.

Querry (M. l'abbé), vicaire général, membre titulaire le 14 janvier 1842, vice-président en 1843-44, démissionnaire et élu honoraire en 1851, mort à Reims en 1878.

Trois lectures de lui à la *Table des Travaux*, p. 96.

R

Ragon (M.), procureur impérial, membre titulaire en 1866, a quitté Reims en 1867.

Rattier (M.), professeur de philosophie au Collège royal, correspondant en 1847.

Deux rapports de lui à la *Table des Travaux*, p. 97. — Auteur d'un *Cours complet de philosophie*, publié en 1844.

Ravenez (M. L.-W.), commissaire de police à Reims, lauréat en 1857.

Auteur d'essais sur les antiquités chrétiennes de Reims, *Travaux*, t. XXV et XXVI. — Rapprocher de ce travail, écrit en faveur de la thèse de la création de l'évêché de Reims au 1er siècle, une dissertation de M. l'abbé Duchesne, qui en reporte l'origine au milieu du IIIe siècle, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1889, p. 337 et 353.

Digitized by Google

Reboul (M. Jean), le poète de Nîmes, mort en 1864.

Assistait à la séance publique de l'Académie le 27 juillet 1854, et y a récité trois pièces de poésie : *Les langes de Jésus, l'Espagnol à Moscou* et *le Songe d'Hérode.*

Reimbeau (M. Auguste), architecte, membre titulaire en 1853, mort en 1865.

Artiste d'un grand mérite, profondément regretté; ses rapports d'art et de science sont énoncés à la *Table des Travaux*, p. 97. — Discours prononcé sur sa tombe le 16 octobre 1865, par M. Piéton, dans les *Travaux*, t. XLIII, p. 74.

* **Remy** (M. Charles), ancien notaire, membre de la Société d'agriculture de la Marne, membre correspondant en 1868, résidant à Reims.

Lectures et rapports de lui à la *Table des Travaux*, p. 97, et dans la suite des *Travaux*.

* **Remy** (M. Jules), explorateur et naturaliste, membre correspondant à Louvercy (Marne) en 1860.

Il a adressé à l'Académie plusieurs de ses récits de voyages, notamment son *Voyage au pays des Mormons*, en 1842, dont il a été rendu compte par M. Sutaine. Son cachet porte ces deux devises : *Deus, patria, mater*, et *Per alta et littora.*

Remy père (M.), docteur en médecine, correspondant à Châtillon-sur-Marne en 1846, mort depuis.

Communication, en 1846, sur un banc de tourbe diluvienne découvert à Châtillon ; — envoi, en 1847, d'un ouvrage *Sur la vie et la mort.*

* **Remy** (M. E.-A.), fils du précédent, docteur en médecine, correspondant à Mareuil-le-Port en 1863.

Auteur d'une *Nouvelle classification de la famille des graminées*, Paris, 1861.

Digitized by Google

* Remy (M. Ange), frère du précédent, docteur en médecine à Châtillon-sur-Marne, correspondant en 1883.

A offert son *Histoire de Châtillon* en 1881.

* Renard (M. Achille), avocat, membre titulaire en 1862, correspondant à Rambouillet en 1863, depuis juge à Reims, président du Tribunal civil en 1883.

Renard (M. Athanase), médecin à Bourbonne, correspondant en 1853, mort en 1885.

A adressé à l'Académie toutes ses publications sur la nationalité de Jeanne d'Arc. — Notice biographique, par le Dr Bougard.

Rêve (M.), artiste peintre à Reims, professeur de dessin au Lycée, correspondant en 1869, mort en 1871.

A communiqué, le 14 mai 1869, une notice sur le peintre rémois Perseval (1745-1837).

Riant (M. le comte Paul), membre de l'Institut, correspondant en 1884, mort en 1888.

Fondateur de la *Société de l'Orient latin*, il a participé aux recherches sur la vie et le culte du B. pape Urbain II.

Richardot (M.), avoué, puis avocat, adjoint au maire de Reims, membre titulaire en 1858, démissionnaire en 1862.

* Richardot (M. Henri), fils du précédent, notaire à Longjumeau, correspondant en 1891.

Poète et Rémois, il a bien voulu, à ce double titre, envoyer une pièce de sa composition à la séance publique du 9 juillet 1891.

Robillard (M. Henri), juge d'instruction, ensuite vice-président du Tribunal civil, membre fondateur le 15 mai 1841,

Digitized by Google

vice-président en 1844-45 et en 1850-51, puis président en 1855-56, 1861-62 et 1868-69, mort en 1870, laissant un legs en faveur de l'Académie.

Auteur de nombreuses communications littéraires restées inédites et de discours relatés à la *Table des Travaux*, p. 98. — Discours prononcé sur sa tombe le 8 avril 1870, par M. S. Dauphinot, président de l'Académie, dans les *Travaux*, t. LI, p. 81. — Notice dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1871, p. 122.

Robillard (M. Constantin), frère du précédent, directeur médecin du Lazaret de Cette, correspondant en 1846.

A fait don à l'Académie, en 1846, de quatre objets provenant de Java, déposés au Musée de la Ville.

Robert (M. Charles), intendant général, membre de l'Institut, correspondant en 1845, mort en 1887.

Note de numismatique dans les *Travaux*, t. XXXI, p. 200. — Son éloge dans le *Temps* du 18 décembre 1887, et dans la *Revue numismatique*, 1re livr. de 1888.

Rohault de Fleury (M.), procureur impérial, membre titulaire en 1852, vice-président, ensuite président en 1853-54, membre honoraire, nommé juge au Tribunal de la Seine en 1854, depuis conseiller à la Cour de Cassation, mort en 1890.

Étude sur la législation des mœurs, dans les *Travaux*, t. XIX, p. 114. — Notice nécrologique dans le *Courrier de la Champagne*, 22 janvier 1890.

Roisin (M. le baron Fernand de), correspondant à Bonne en 1845.

Notice de lui dans les *Travaux*, t. X, p. 85.

* Rondot (M. Natalis), négociant, délégué en Chine, correspondant en 1843, actuellement à Lyon.

Nombreuses communications de lui sur la géologie et sur ses

Digitized by Google

voyages dans l'Extrême-Orient, à la *Table des Travaux*, p. 99. — A offert à l'Académie une précieuse collection d'objets rapportés par lui de la Chine en 1846, lesquels sont déposés au Musée de la Ville.

* Ropiquet (M. Ch.-Fr.), professeur de logique au Lycée en 1855, membre titulaire en 1856, nommé à Évreux en 1859, honoraire en 1860.

Rapport de lui à la *Table des Travaux*, p. 99.

Rossat (M.), docteur ès-sciences, chef d'institution à Charleville, correspondant en 1863, mort en 1877.

* Roth (M. Jules), chimiste à Mulhouse, correspondant en 1864.

Rousseau (M. J.-B.), docteur en médecine, correspondant à Épernay en 1844, mort en 1887 dans sa 93e année.

Note de lui dans les *Travaux*, t. Ier, p. 327.

* Rouy (M. Henri), manufacturier, publiciste, correspondant à Sedan en 1880.

Très versé dans les questions historiques et économiques, a fait don à l'Académie de ses utiles publications.

Royer (M. de), substitut à Reims en 1841, depuis procureur général à Paris, sénateur, etc., correspondant en 1846, mort en 1877.

Il a fait à l'Académie l'envoi régulier de ses réquisitoires et discours.

Ruelle (M. de la), juge au Tribunal civil, membre titulaire en 1858, a quitté Reims en 1861.

Digitized by Google

RUINART DE BRIMONT (M. le vicomte), ancien maire et député de Reims, membre fondateur le 15 mai 1841, mort en 1850.

Il pourvut généreusement aux débuts des concours, et deux notices agricoles de lui figurent à la *Table des Travaux*, p. 100.— Un hommage fut rendu à sa mémoire dans la séance publique du 22 juillet 1850, *Travaux*, t. XII, p. 242.

RUINART DE BRIMONT (M. Adrien), cousin du précédent, comte romain, membre titulaire en 1863, mort en 1885.

Envoi, en 1862, de son ouvrage sur *Urbain II*, dont il a été rendu compte par M. l'abbé Gainet. — Discours prononcé sur sa tombe le 26 août 1885, par M. H. Jadart, secrétaire général, dans les *Travaux*, t. LXXVII, p. 73.

RUINART DE BRIMONT (M. Édouard), fils du précédent, membre de la Société géologique de France, correspondant à Paris en 1847, mort depuis.

* RUINART (M. Jules), cousin des précédents, artiste peintre, correspondant à Rilly (Marne) en 1886.

A fait don, en 1886, d'une vue de la tombe de D. Ruinart à Hautvillers, dessin exposé dans la salle des séances.

S

SACRÉ (M. l'abbé), chanoine, membre titulaire en 1862, démissionnaire la même année, aujourd'hui curé-doyen d'Attigny (Ardennes).

* SAINT-MARCEAUX (M. René DE), statuaire à Paris, correspondant en 1889.

Les maquettes de ses principales œuvres ornent l'Hôtel de Ville et le Musée de Reims, sa ville natale.

Digitized by Google

* SAINTENOY (M. Paul), architecte, secrétaire général de la Société d'Archéologie de Bruxelles, correspondant en 1890.

SALVANDY (M. le comte DE), ministre de l'Instruction publique, qui a favorisé en cette qualité les publications de l'Académie, membre d'honneur en 1846, mort en 1857.

Voir le récit d'une audience de lui dans les *Travaux*, t. V, p. 95. — Il a contresigné l'ordonnance royale du 15 décembre 1846, reconnaissant l'Académie comme établissement d'utilité publique, et, en adressant l'ampliation de cette ordonnance, il écrivait dans une lettre du 8 février 1847 : « J'apprécie le zèle et les travaux importants de l'Académie de Reims, et je suis heureux d'avoir à lui transmettre cette communication. »

SAUBINET aîné (M. Étienne), directeur de la Société des Déchets, botaniste, membre fondateur le 15 mai 1841, élu trésorier le 20 décembre 1841, honoraire en 1862 à son départ pour Jouy (Marne), où il est mort en 1869, bienfaiteur de la Bibliothèque et du Musée de Reims.

Études de lui sur divers points d'histoire naturelle, à la *Table des Travaux*, p. 100. — Notices sur lui dans le *Bulletin du diocèse de Reims*, t. III, p. 103, et dans le *Bulletin monumental*, t. XXXV, p. 706. — Discours prononcé sur sa tombe à Jouy le 19 août 1869, par M. Ch. Loriquet, secrétaire général, dans les *Travaux*, t. LI, p. 77.

SAUVILLE (M. E. DE), ancien sous-préfet, correspondant le 4 mars 1842.

Envoi d'une notice sur M. Anot de Maizières, *Travaux*, t. LXV, p. 141.

* SAY (M. Léon), économiste, correspondant à Paris le 10 novembre 1843, depuis membre de l'Institut, député, ministre des Finances, etc.

L'Académie a reçu de lui l'*Histoire de la Caisse d'escompte*, publiée dans les *Travaux*, t. VIII, p. 80.

Digitized by Google

SÉBASTIANI (M.), sous-préfet de Reims, membre titulaire en 1868, a quitté Reims en 1870.

SÉGUIER (M. le baron), procureur impérial, membre titulaire en 1864, a quitté Reims en 1866.

SELIGMANN (M.), juge au Tribunal civil, membre titulaire en 1854, a quitté Reims en 1856, depuis président du Tribunal d'Annecy.

Étude de lui sur la procédure, publiée dans les *Travaux*, t. XXI, p. 65.

* SENART (M. Émile), né à Reims, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), correspondant en 1885.

SÉNEMAUD (M.), archiviste des Ardennes, correspondant en 1864, mort en 1887.

A offert à l'Académie ses publications sur l'histoire locale ; une notice sur lui, par J. Poirier, a été publiée à Charleville en 1887.

SEURE (M.), docteur en médecine, correspondant à Suippes en 1849, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1880.

Note sur le choléra, dans les *Travaux*, t. XIII, p. 3.

SEURE (M. Onésime), frère du précédent, homme de lettres, lauréat des Jeux Floraux, correspondant à Paris en 1850, mort en 1854.

Ses poésies à la *Table des Travaux*, p. 101.

SÉVESTRE (M. l'abbé), curé de Saint-Thomas, membre correspondant en 1848, titulaire en 1851, démissionnaire en 1861, mort en Franche-Comté en 1884.

Rapports de lui à la *Table des Travaux*, p. 101.

Digitized by Google

SICHEL (M. le docteur), médecin oculiste, membre correspondant en 1868.

S'est associé aux recherches de MM. Duquénelle et Loriquet pour l'étude des cachets d'oculistes romains découverts à Reims.

SILVESTRE (M. J.-B.), paléographe, correspondant à Paris en 1845.

Il a fait hommage à l'Académie, le 18 avril 1844, de l'*Évangéliaire slave*, fac-similé du célèbre manuscrit de la Bibliothèque de Reims.

* SIMON (M. Paul), secrétaire de la Société des Amis des Arts, correspondant à Reims en 1891.

A exposé à la séance publique du 9 juillet 1891 ses dessins de restauration de la grande rose de la cathédrale.

SOILLY (M.), proviseur du Collège royal, associé résidant le 27 janvier 1843, membre titulaire en 1846, démissionnaire et nommé honoraire en 1848.

SORNIN (M. Jos.-Ant.), professeur de mathématiques au Lycée, membre titulaire en 1847, secrétaire-archiviste en 1852, a quitté Reims la même année, membre honoraire, depuis proviseur honoraire.

On conserve de lui des comptes rendus scientifiques, cités à la *Table des Travaux*, p. 101.

* SOUILLÉ (M. Prosper), professeur de rhétorique au Lycée en 1852, membre titulaire en 1853, secrétaire-archiviste en 1856, nommé honoraire à Angoulême en 1860, redevenu titulaire à Reims en 1872, vice-président, puis président en 1882-83.

Auteur de nombreux travaux littéraires, de comptes rendus et de rapports, à la *Table des Travaux*, p. 102, et dans la suite des *Travaux*.

Digitized by Google

* Stein (M. H.), archiviste aux Archives nationales, correspondant à Paris en 1889.

Correspond assidûment avec l'Académie, et fait connaître ses travaux dans la *Bibliographie parisienne*.

Stouff (M.), professeur de mathématiques au Lycée, membre titulaire en 1863, démissionnaire en 1866, à son départ de Reims.

Sury (M. l'abbé), curé de Loivre (Marne), lauréat et correspondant en 1843, mort archiprêtre de Mézières en 1880.

A participé au concours sur le Cardinal de Lorraine, en 1843.

Sutaine (M. Maxime), négociant en vins de Champagne, administrateur de la Société des Amis des Arts, associé résidant le 14 janvier 1842, titulaire le 27 janvier 1843, vice-président, ensuite président en 1850-51 et en 1859-60, mort en 1864, bienfaiteur de l'Académie par une disposition testamentaire.

Études très estimées de lui sur les artistes rémois, citées à la *Table des Travaux*, p. 102. — Discours prononcé sur sa tombe le 17 mars 1864, par M. Ch. Loriquet, secrétaire général, dans les *Travaux*, t. XXXIX, p. 64. — Notice dans l'*Almanach-Annuaire Matot-Braine*, 1865, p. 64.

T

Tampucci (M.), homme de lettres, chef de bureau à la Préfecture de la Marne, correspondant en 1847.

A fait hommage de nombreuses pièces de poésie.

Tarbé (M. Louis-Hardouin-Prosper), né à Paris le 24 août 1809, fils de Sébastien-Prosper Tarbé, notaire à Paris, et de

Digitized by Google

Colombe-Françoise MICHELIN, substitut à Reims en 1838, membre fondateur le 15 mai 1841, démissionnaire et honoraire le 30 décembre 1842, redevenu en 1854 membre titulaire à Reims, correspondant de l'Institut en 1863, membre honoraire en 1868, mort à Paris en 1871, inhumé à Reims au cimetière du Nord.

Auteur de grands ouvrages sur les monuments et les œuvres d'art de Reims, éditeur des poètes champenois du moyen âge, dont plusieurs figurent à la *Table des Travaux*, p. 104. — Mme Lefebvre-Tarbé, sa fille, a fait don en 1891, à la Bibliothèque et aux Archives de Reims, de la précieuse collection de documents historiques formée par M. Tarbé avec une vive sollicitude, et comprenant plus de 3,000 pièces de l'époque carolingienne jusqu'à nos jours.

TARBÉ DE SAINT-HARDOUIN (M.), ingénieur des Ponts et Chaussées, associé résidant le 14 janvier 1842, membre titulaire le 26 mai 1843, secrétaire général en 1846-47, vice-président et démissionnaire en 1848, nommé membre honoraire, depuis inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite, mort en 1885.

Ses rapports scientifiques cités à la *Table des Travaux*, p. 104. — Notice biographique par M. G. Lemoine, ingénieur en chef, publiée dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1886.

TARDIEU DE SAINT-GERMAIN (M. J.), homme de lettres, correspondant en 1858.

Poésie dédiée à l'Académie et autres, *Table des Travaux*, p. 104.

* TAUSSERAT (M. Alexandre), archiviste au ministère des Affaires étrangères, correspondant à Paris en 1889.

Auteur de comptes rendus sur les monuments et les productions de l'art en Champagne; il a consacré une notice à la mémoire de M. Louis Paris, en 1888.

Digitized by Google

THÉVENOT (M. Arsène), homme de lettres, correspondant à Troyes en 1882, depuis à Épinal.

A offert la *Statistique intellectuelle de l'Aube.*

THIERRY DE FALETANS (M. Ernest DE), ancien officier à Fismes, membre correspondant en 1845.

A offert à l'Académie une statuette d'Adrienne Lecouvreur dans le rôle de Cornélie, laquelle est déposée au Musée de la Ville.

THOMAS (M. Honoré), homme de lettres, correspondant à Reims en 1848, mort depuis.

Fragments d'un drame de lui dans les *Travaux*, t. VII, p. 267.

* THOMAS (M.), docteur en médecine, professeur à l'École de Médecine, depuis député de la Marne, membre titulaire en 1859.

* TISSIER (M. Alexandre), professeur agrégé de physique au Lycée, membre titulaire en 1890.

A communiqué, en 1891, ses recherches récentes sur la théorie électro-magnétique de la lumière.

TOURNERET (M.), lauréat en 1857.

On a de lui *Colbert et sa Statue*, poème, *Travaux*, t. XXVI, p. 531.

TOURNEUR (M. l'abbé Victor), professeur de rhétorique au Petit Séminaire, depuis archiprêtre de Sedan, vicaire général et protonotaire apostolique, associé résidant le 13 décembre 1844, membre titulaire en 1846, secrétaire général de 1852 à 1855, membre honoraire à son départ pour Sedan en 1856, redevenu titulaire en 1870, président en 1872-73,

Digitized by Google

vice-président en 1879-80, président en 1880-81, mort en 1889 doyen de l'Académie.

Nombreuses et intéressantes communications sur l'histoire et l'archéologie rémoise, citées à la *Table des Travaux*, p. 104-105, et dans la suite des *Travaux*. — Discours prononcé sur sa tombe le 11 janvier 1889, par M. H. Jadart, secrétaire général, dans les *Travaux*, t. LXXXIII. — Notices dans le *Bulletin du diocèse de Reims*, 12 et 19 janvier 1889, et dans la *Revue de Champagne et de Brie*, janvier 1889. — Sa *Vie* publiée par M. l'abbé Gillet en 1890, avec portrait gravé par E. Varin.

V

Valser (M. Alfred), professeur suppléant à l'École de Médecine, membre titulaire en 1883, mort en 1890.

Rapports et communications de lui dans les *Travaux*, t. LXXXIII et suivants. — Discours prononcés à ses obsèques, par MM. Luton et Grandval, dans l'*Indépendant rémois* du 23 janvier 1891. — Notice par M. le docteur Guelliot, dans l'*Union médicale du Nord-Est*, février 1891, p. 60. Voir aussi le t. LXXXVII des *Travaux*.

Vaney (M.), substitut, membre titulaire en 1860, a quitté Reims en 1863.

• Vanier (M.), juge au Tribunal civil, membre titulaire en 1868, honoraire en 1873 à son départ de Reims, depuis vice-président du Tribunal de la Seine et conseiller à la Cour d'appel en 1891.

Étude et rapport à la *Table des Travaux*, p. 106.

Varennes (M.), avocat, correspondant à Vitry-le-François en 1848, depuis juge et président du Tribunal de Reims, membre titulaire en 1859, mort en 1876.

Digitized by Google

VARIN (M. Pierre), doyen de la Faculté des Lettres, correspondant à Rennes en 1843, depuis bibliothécaire de l'Arsenal, mort en 1849.

C'est à lui que l'on est redevable de la publication des *Archives administratives et législatives de la ville de Reims*, vaste ouvrage dont il avait conçu le projet étant professeur d'histoire au Collège royal de Reims, en 1831. Les regrets que sa perte prématurée excita au sein de l'Académie sont consignés au t. X des *Travaux*, p. 190.

* VARIN (M. P.-Adolphe), graveur en taille-douce, correspondant à Paris en 1885.

A gravé, pour l'Académie, les portraits de Gerson, Mabillon, Nanteuil, Lévesque de Pouilly et V. Duquénelle ; a offert son œuvre entière et plusieurs ouvrages illustrés avec le concours de son burin.

* VASSARD (M. Albert), président du Tribunal civil, membre titulaire en 1878, élu membre honoraire en 1883, à son départ de Reims, habite actuellement Paris.

VELLY (M.), fabricant de produits chimiques, correspondant en 1844, lauréat en 1848, membre titulaire en 1848, démissionnaire en 1856.

Notes de lui à la *Table des Travaux*, p. 106.

* VIDIEU (M. l'abbé), membre du clergé de Paris, correspondant en 1875.

A fait hommage à l'Académie d'un travail considérable sur Hincmar.

VILLEMAIN (M.), ministre de l'Instruction publique, a signé en cette qualité, le 6 décembre 1841, l'arrêté autorisant la fondation de l'Académie, élu à cette occasion le premier membre d'honneur de la Compagnie, mort en 1870.

Digitized by Google

VILLEMEREUX (M.), recteur de l'Académie de la Marne, membre titulaire en 1853, honoraire en 1854, à son départ pour Orléans.

VILLEMINOT-HUART (M.), manufacturier, membre correspondant le 23 mai 1845, titulaire en 1854, lauréat la même année, pour le système d'aérage et de chauffage de ses ateliers, mort en 1877.

A participé aux travaux de nombreuses commissions sur des sujets industriels.

VINCENS DE GOURGAS (M.), proviseur du Collège royal, membre fondateur le 15 mai 1841, depuis inspecteur de l'Académie de Lyon, membre honoraire en 1843, recteur de l'Académie de l'Isère en 1851.

* VINCENT (M. Henry), docteur en médecine, membre de la Société française d'Archéologie, correspondant à Vouziers en 1880.

Ses communications à la *Table des Travaux*, p. 107, et dans la suite des *Travaux*. Publie en ce moment le recueil des *Inscriptions anciennes de l'arrondissement de Vouziers.*

VIOLETTE (M.), homme de lettres, correspondant à Mairy-sur-Marne en 1842, mort en 1858.

Ses poésies à la *Table des Travaux*, p. 107.

VIONNOIS (M.), juge au Tribunal civil de Reims de 1831 à 1840, correspondant à Montpellier en 1847, mort en 1868.

Amateur éclairé des arts, il a fait plusieurs dons à la Bibliothèque et au Musée de Reims.

Digitized by Google

W

WAGNER-DELAMOTTE (M.), propriétaire, membre titulaire le 23 décembre 1841, président en 1845-46, démissionnaire en 1848 et nommé membre honoraire, mort en 1863.

Ses poésies et discours à la *Table des Travaux*, p. 107.

WAILLY (M. Natalis DE), né à Mézières (Ardennes), membre de l'Institut, membre honoraire en 1877, mort en 1886.

S'est associé aux entreprises de l'Académie pour les monuments de Mabillon et de Sorbon. Il est l'auteur d'une étude sur la *Langue de Reims*, et de la réédition des *Récits d'un Ménestrel de Reims*. — Voir l'hommage rendu à sa mémoire à la séance publique de 1887, *Travaux*, t. LXXXI, p. 29.

WALLON (M. Étienne), professeur agrégé de physique au Lycée, membre titulaire en 1880, démissionnaire en 1881, à son départ pour le Lycée de Vanves.

• WERLÉ (M. le comte Alfred), négociant en vins de Champagne, membre du comité de la Bibliothèque et du Musée, membre titulaire en 1873.

A participé aux fouilles exécutées au mont de Berru en 1872 et en 1875, et a recueilli une partie des objets précieux qui y ont été trouvés.

WINT (M. Paul DE), homme de lettres, correspondant à Paris en 1846.

Notice de lui publiée dans les *Travaux*, t. VIII, p. 44.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

Pages

Revue de cinquante ans (1841-1891) 103

I. Statuts et Règlement de l'Académie 105

II. Séances et Publications de l'Académie..... 111

III. Concours ouverts par l'Académie..... 117

IV. Initiatives de l'Académie..... 121

V. Fondateurs et Membres successifs de l'Académie 125

Liste des Présidents, Vice-Présidents, Secrétaires généraux, Secrétaires-Archivistes et Trésoriers, depuis la fondation. Tableau des séances publiques..... 135

Liste générale des Membres fondateurs, titulaires, honoraires, associés résidants et correspondants, avec la date de leur entrée et l'indication de leur participation aux Travaux de l'Académie (1841-1891)..... 139

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE DE REIMS

FÊTE

DU

CINQUANTENAIRE

6 DÉCEMBRE 1891

Relation éditée spécialement pour les Membres de l'Académie

PAR HENRI JADART

Secrétaire général

Digitized by Google

QUAE SEMINAVERIT HOMO,

HAEC ET METET.

(*Devise du* Cardinal GOUSSET, *fondateur de l'Académie.*)

Digitized by Google

ACADÉMIE DE REIMS

CÉLÉBRATION

DU

50E ANNIVERSAIRE

DE LA FONDATION DE L'ACADÉMIE

Le Dimanche 6 Décembre 1891

L'Académie de Reims, ayant dès le début considéré le 6 décembre 1841 comme la date de sa fondation, voulut l'inscrire sur ses jetons de présence pour en perpé-

tuer le souvenir. C'est en effet ce jour-là qu'elle fut autorisée à se constituer définitivement et que ses statuts, soumis le 15 mai précédent à la sanction ministérielle,

Digitized by Google

furent approuvés par un arrêté de M. Villemain, ministre de l'Instruction publique. Immédiatement convoqués à une séance préparatoire le 16 décembre suivant, les membres fondateurs tinrent la première séance régulière le 20 du même mois, comme en fait foi le registre des procès-verbaux.

Aussi, fidèle aux traditions de son origine et dévouée à la mémoire de ses devanciers, l'Académie avait à cœur de rappeler ces faits honorables et de rendre un hommage public à tous ceux qui lui apportèrent leur concours dans le laps d'un demi-siècle. Elle saisit pour cela l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation, qui tombait le dimanche 6 décembre 1891. Il y avait donc lieu, dans cette circonstance mémorable, d'organiser en première ligne une cérémonie à laquelle seraient invités tous les Rémois amis de l'histoire locale, et de préparer à la suite une fête intime où les membres de l'Académie resserreraient les liens de confraternité qui les unissent et salueraient le passé comme un gage de l'avenir par des vœux unanimes, réalisant ce rêve des sages de tous les temps : *Omnes unanimes in eadem domo !*

Cette double et pacifique manifestation vient de s'accomplir dans les conditions les plus dignes et les plus heureuses pour la Compagnie. Déjà la séance commémorative du 15 mai 1891 avait remis en mémoire les noms des dix-neuf membres fondateurs, dont un seul survit à Reims, M. Narcisse Brunette, ancien architecte de la Ville. Les titres de ces hommes d'initiative à la gratitude de leurs successeurs avaient été énoncés dans une liste générale des membres, préparée par les soins du Bureau d'après le vœu de la Société (1). Enfin,

(1) *Revue de cinquante ans* (1841-1891), *suivie de la liste générale*

Digitized by Google

sur le rapport d'une commission spéciale, il avait été décidé dans cette même séance qu'une inscription serait placée dans l'église Saint-Remi en l'honneur de dom Marlot, l'historien de Reims dont les fondateurs de l'Académie avaient, dès 1843, publié l'œuvre française, et que l'éloge du savant bénédictin serait prononcé dans cette église, le 6 décembre 1891, par Mgr Péchenard, docteur ès-lettres, membre titulaire, en présence de la Compagnie et du public rémois convié à cette solennité à la fois littéraire et historique (1).

En même temps, la commission avait exprimé le vœu qu'un banquet réunît le même jour tous les membres titulaires, et ce souhait si naturel, si conforme aux usages les plus respectables, se trouva pleinement réalisé par la gracieuse invitation collective adressée par le président sortant, M. le Dr Decès, à chacun de ses confrères.

Telles sont les deux parties d'une même fête commémorative dont nous donnons le compte rendu sommaire, accompagné des discours qui y ont été prononcés et qui en ont si bien marqué le caractère élevé et fécond.

des membres depuis la fondation, par H. Jadart, secrétaire général. — Extrait du t. LXXXIX des *Travaux de l'Académie*.

(1) Voir l'appel inséré à cette occasion dans les journaux de Reims du dimanche 29 novembre 1891.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

INAUGURATION DU MONUMENT DE DOM MARLOT DANS L'ÉGLISE SAINT-REMI

Le monument de D. Marlot ne pouvait être qu'une inscription commémorative, en l'absence de tout portrait de l'érudit historien et dans l'impossibilité où se trouvait l'Académie de pourvoir de ce chef à une dépense considérable. Cette inscription, gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre noir, a été placée à l'angle du bras sud du transept et de la basse-nef, faisant pendant à celle qui a été placée en 1886 près de la première chapelle absidale, à la mémoire de D. Thierry Ruinart. Les formalités nécessaires avaient été remplies préalablement : l'autorisation de Mgr l'Archevêque de Reims fut accordée le 2 février 1891, et celle de M. le Ministre des Cultes le 6 juin suivant, après avoir reçu l'avis favorable du Conseil de Fabrique de l'église Saint-Remi et du Conseil municipal de Reims.

Mais il ne suffisait pas d'offrir ainsi au visiteur des noms et des dates, il fallait qu'une parole autorisée et éloquente fît revivre D. Marlot dans la majesté de ses souvenirs et dans la plénitude de ses services. Cette mission a été accomplie à la satisfaction de tous, dans un discours unissant à l'éloge de l'historien rémois les propres souvenirs de l'Académie, retraçant le résultat de ses efforts, l'étendue et le but de ses travaux, hier, aujourd'hui et demain.

Convoqués pour trois heures de l'après-midi en l'église Saint-Remi, les membres de l'Académie avaient trouvé

Digitized by Google

A LA MÉMOIRE DE

DOM GUILLAUME MARLOT

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, RELIGIEUX BÉNÉDICTIN,

GRAND PRIEUR DE L'ABBAYE DE SAINT-NICAISE,

NÉ A REIMS EN 1596, DE NICAISE MARLOT ET DE PERETTE BIGNICOURT,

MORT AU PRIEURÉ DE FIVES, PRÈS LILLE, LE 7 OCTOBRE 1667.

PLEIN DE FERVEUR POUR LA RÉGULARITÉ MONASTIQUE,

IL FAVORISA LA RÉFORME DE LA CONGRÉG^ON^ DE SAINT-MAUR;

NON MOINS ZÉLÉ POUR LES ANTIQUITÉS DE SA PATRIE,

DOUÉ D'UNE VASTE ÉRUDITION,

IL COMPOSA UNE ŒUVRE IMPÉRISSABLE:

L'*Histoire de la Ville, Cité et Université de Reims,*

ET PUBLIA ENTRE AUTRES TRAITÉS :

Le Tombeau du grand S^t^ Remy, apôtre tutélaire des François;

DÉJA RECOMMANDABLE PAR SES VERTUS,

IL DEVINT PAR SES TRAVAUX LE CONTINUATEUR DE FLODOARD

ET L'HISTORIEN DE REIMS.

Filii, æmulatores estote et mementote operum patrum, quæ fecerunt in generationibus suis. (MACHAB., II, 50, 51.)

L'ACADÉMIE DE REIMS LUI A ÉLEVÉ CE MONUMENT L'AN 1891.

INSCRIPTION COMMÉMORATIVE DE D. MARLOT DANS L'ÉGLISE SAINT-REMI DE REIMS

Digitized by Google

le plus courtois accueil de la part de M. l'abbé Baye, curé-doyen ; des places leur avaient été réservées dans le chœur et, après le chant des vêpres, ils descendirent en face de la chaire pour entendre le panégyrique (1). Une assistance nombreuse et distinguée avait répondu à l'appel de l'Académie, et la nef du magnifique édifice se trouvait remplie quand l'orateur, Mgr Péchenard, en costume de protonotaire apostolique, prit la parole. Voici le texte entier de son discours :

Fons vitæ eruditio possidentis.
L'érudition du vrai savant est une fontaine de vie. *(Prov.,* XVI, 22.)

« Éminence,
« Messieurs et chers Confrères,

« L'Académie de Reims accomplit aujourd'hui sa cinquantième année d'existence. Cinquante ans ! ce serait déjà une longue vie en tout autre temps : *Longum ævi spatium,* pourrions-nous dire avec l'historien romain ; mais ce l'est surtout à notre époque de bouleversement et d'instabilité.

« Durant ce demi-siècle, non seulement l'Académie de Reims a vécu, mais ce qui est mieux encore, elle n'a ni

(1) Étaient présents : S. Ém. le Cardinal Langénieux, président d'honneur ; MM. Piéton, président ; H. Jadart, secrétaire général ; L. Demaison, secrétaire archiviste ; H. Paris, Pr. Soullié, Ch. Givelet, O. Doyen, V. Duchâtaux, A. Gosset, V. Diancourt, Brissart, Maldan, Lamy, Michaut, H. Givelet, l'abbé Cauly, Colleville, Plançon, E. Brunette, Ad. Dauphinot, l'abbé Compant, E. Bagneris, membres titulaires ; Ponsinet, Ch. Remy, L. Mennesson, membres correspondants.

Digitized by Google

vieilli, ni changé ; elle est restée elle-même, fidèle à la pensée qui la fit naître. Je ne crois pas qu'on lui puisse adresser de plus bel éloge.

« Oui, Messieurs et chers Confrères, l'esprit qui animait vos vénérables fondateurs n'a cessé de vous animer vous-mêmes. Vous professez toujours le même respect des traditions du passé ; toujours vous ressentez la même ardeur pour les progrès de la science, et surtout vous pratiquez toujours la même urbanité, la même cordialité dans vos rapports mutuels. Aussi bien, s'il était donné à vos devanciers de revivre au milieu de vous, ils y penseraient, n'en doutez pas, et y parleraient à l'aise ; ils s'applaudiraient et du chemin parcouru et des résultats acquis, et, pour tout dire d'un seul mot, ils se retrouveraient chez eux.

« Vous avez adopté pour devise deux mots qui sont tout un programme : *Servare et Augere*, garder les trésors du passé et les accroître chaque jour de richesses nouvelles. Ce programme, vous l'avez jusqu'ici rempli aussi fidèlement que le comporte l'action limitée des académies de province, tant par les œuvres sorties de vos mains dans les divers genres du savoir, que par les travaux que vous avez suscités dans vos concours annuels. Vous avez remis en lumière et entouré d'un culte d'honneur les grands noms de notre histoire locale, soit en publiant leurs œuvres inédites, soit en faisant revivre leurs traits sur le bronze et le marbre.

« C'est à vous, en effet, que revient l'initiative de la statue du grand Colbert, l'orgueil de cette cité, qui sut conquérir par son mérite un rang si élevé ; c'est à vous qu'est due l'érection, en divers lieux du diocèse, de monuments commémoratifs de nos plus pures gloires littéraires et historiques, des Robert de Sorbon, des Jean

Digitized by Google

Gerson, des Jean Mabillon, des Thierry Ruinart; c'est à vous qu'appartiendra bientôt l'honneur de décorer le parvis de Notre-Dame de cette statue de Jeanne d'Arc que l'étranger s'étonne de n'y pas voir encore, et que tous nos concitoyens réclament avec une si légitime impatience.

« Et voici qu'aujourd'hui vous avez voulu fêter la cinquantième année de votre fondation, en érigeant dans cette église bénédictine une inscription commémorative à la mémoire de l'un de nos concitoyens qui ont le plus mérité de la cité, dom Guillaume Marlot, grand prieur de l'abbaye de Saint-Nicaise, auteur de l'*Histoire de Reims*.

« Par ces honneurs publics payés à la vertu et au talent, en même temps que vous rendez service à l'histoire, vous donnez au peuple une leçon salutaire. Il ne serait, en effet, ni juste, ni sûr pour une société, dirons-nous avec saint Grégoire de Nazianze, de laisser tomber dans l'oubli les hommes vertueux, alors que tant d'hommes néfastes reçoivent des apothéoses : *Neque pium, neque tutum, cum impiorum hominum vita memoriæ prodatur, eximios pietate viros silentio prætermittere.*

« Pour répondre à l'honneur que vous m'avez fait, Messieurs et chers Confrères, en m'invitant à être votre interprète en cette solennité, et pour satisfaire à l'attente de cet auditoire distingué qui vous entoure, je voudrais essayer de retracer devant vous les mérites de ce savant religieux. Sa vie pourrait paraître à quelques-uns bien humble, sans doute, et bien peu mouvementée; mais sa science, solide et de bon aloi, offrira toujours à ses concitoyens, suivant la parole de l'Esprit-Saint, une fontaine de vie intellectuelle : *Fons vitæ eruditio possidentis.*

Digitized by Google

I

« Le musée de notre ville conserve encore l'épitaphe d'un médecin rémois, d'une famille ancienne, Nicaise Marlot, qui était en grand renom de savoir sur la fin du XVI^e^ siècle. Aussi ferme dans ses principes religieux que versé dans les connaissances de son art, il prit rang dans la Ligue pour la défense de la foi catholique. Les trois merlettes sur fond d'argent qui formaient son écusson traduisaient en leur muet langage son nom patronymique. De son mariage avec Perette Bignicourt, issue, elle aussi, d'une lignée bien connue dans les annales de la bourgeoisie rémoise, naquirent trois enfants, une fille et deux fils. La fille donna naissance au bénédictin dom Simon Champenois, qui écrivit l'histoire de Saint-Nicaise ; l'un des fils perpétua la race paternelle, qui paraît n'être pas encore éteinte ; l'autre fut Guillaume Marlot, celui dont la mémoire nous rassemble aujourd'hui.

« Guillaume Marlot naquit en 1596. Sur ses premières années, écoulées au foyer domestique, l'histoire est restée muette. Elle nous apprend seulement que, dès l'âge de treize ans, déjà sollicité par l'amour de la retraite et du silence, il alla frapper à la porte de l'abbaye de Saint-Nicaise, qu'elle s'ouvrit et qu'il y fut admis comme novice.

« L'abbaye de Saint-Nicaise, dont on chercherait vainement les ruines, qui, hélas ! ne sont plus : *Etiam periêre ruinæ ;* Saint-Nicaise, dont le seul souvenir nous émeut, et dont le sort lamentable, comme dit le poète, ferait

Digitized by Google

verser des larmes : *Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt* (1); Saint-Nicaise était, à cette époque, l'un des premiers ornements de la cité rémoise. Remontant par une série de transformations jusqu'au célèbre préfet Jovin, qui avait consacré ce lieu à la religion, et dont on y conservait pieusement la tombe, elle était aux mains des fils de saint Benoît depuis près de sept siècles. Ses abbés occupaient dans la ville un rang d'honneur; par ses propriétés et ses droits ecclésiastiques et civils, elle exerçait au loin son influence, et surtout elle possédait dans son enceinte cette basilique incomparable, chef-d'œuvre des Libergier et des Robert de Coucy ; cette basilique, à laquelle nulle autre ne disputa jamais le prix de l'élégance, qui étalait dans les airs ses formes si gracieuses, qui resplendissait sous une parure de vitraux dus à la munificence de nos plus grands rois, qui couronnait comme un diadème les neuf églises de cette colline sacrée, qui dominait, semblable à une reine, tous les monuments de la ville placés à ses pieds; cette basilique, enfin, dont la religion et les arts ne cesseront de déplorer la perte.

« Dans le calme de cette retraite enchanteresse, le jeune Marlot livra son cœur à la piété et son intelligence à l'étude. L'Université de Reims était alors en pleine floraison. Il en suivit les cours et s'y distingua par de brillants succès qui lui valurent, de la part de ses maîtres, les suffrages les plus flatteurs, et, comme couronnement, le laurier de docteur en théologie.

« Admis, dès qu'il eut l'âge requis par les saints canons, à la profession des vœux solennels, il s'enfonça plus avant dans la solitude du monastère et s'adonna avec

(1) Térence.

Digitized by Google

une ardeur croissante au recueillement de l'âme et au genre d'études qui lui souriait davantage.

« Laissez-moi vous faire remarquer ici, Mes chers Frères, car la sainteté du lieu où je parle et le caractère de mon héros m'en font un devoir, à quel point de vue Marlot envisageait la science. Nous sommes en face d'un religieux, c'est à dire d'un homme séparé du monde, vivant dans une sphère d'idées supérieure, et pour qui les maximes évangéliques sont l'unique règle de sa vie morale. Ce religieux s'adonne à la poursuite de la science, par attrait naturel sans doute, car l'attrait est déjà une disposition qui vient de Dieu, mais surtout par devoir de conscience et pour obéir à cette parole de l'Esprit Saint : « Les lèvres du prêtre seront les gardiennes de la science et c'est de sa bouche que le peuple viendra apprendre la loi (1). » La science qu'il poursuit dans ses labeurs quotidiens n'est donc pas cette science tout humaine, qui devient souvent un danger pour qui la possède, qui enfle l'esprit, dessèche le cœur, ferme l'âme à la douce onction de l'oraison mentale et fait dédaigner la mortification des passions ; la science qu'il ambitionne est celle que nos Saints Livres recommandent sans cesse, et qu'ils nomment ici la science de l'esprit et la science de l'âme (2), là, la science du salut et la science des saints (3), ailleurs, la science du Seigneur et la science de Jésus-Christ (4), la science, en un mot, dont Dieu est tout ensemble le principe, l'objet et la fin.

« Plein de ces pensées toutes chrétiennes, dom Marlot

(1) *Labia sacerdotis custodient scientiam et legem requirent de ore ejus.* (Malach., II, 7.)

(2) *Eccles.*, XVII, 6 ; *Proverb.*, XIX, 2.

(3) Luc, I, 77 ; *Proverb.*, XXX, 1.

(4) *Philip.*, III, 8 ; Isaïe, I, 19 ; *Col.*, I, 10.

Digitized by Google

se plongea dans l'étude de l'histoire. Chargé du soin de la bibliothèque de l'abbaye, il se mit à fouiller les archives, à déchiffrer les chartes et les diplômes, et à compiler avec méthode et clarté tous les documents historiques qui se rencontraient sous sa main. Peu à peu son esprit aussi élevé que sagace, devenu familier avec les sources de l'histoire civile et ecclésiastique de nos contrées, entrevit la possibilité d'en tirer un ensemble complet et solide, qui pût offrir au public un tableau irrécusable et lumineux des âges passés. Dès lors, son plan était formé.

« Dom Marlot venait bien à son heure. Une grande place était à prendre, il allait l'occuper.

« A mesure, en effet, que la France reculait ses frontières, Reims échappait peu à peu aux agitations de la vie militaire, et concentrait son activité sur le développement de son industrie et sur ses embellissements intérieurs. Une pléiade d'esprits distingués commençaient, dès lors, à attirer par leurs travaux l'attention de leurs contemporains et à se rendre dignes de la reconnaissance de la postérité. Les deux Coquault écrivaient leurs volumineux mémoires ; Maucroix, le célèbre ami de La Fontaine, se faisait un nom dans la poésie ; P. Rainssant honorait l'art de la médecine ; Colin, Regnesson, Nanteuil excellaient dans la gravure ; Philippe Lallement, Tisserand, Hellart peignaient des toiles de valeur ; bientôt dom Mabillon et son élève, dom Thierry Ruinart, allaient illustrer par leur profond savoir l'antique abbaye de Saint-Remi. Un historien nous manquait encore : dom Marlot était prêt pour le devenir.

« C'est en effet dans l'histoire que dom Marlot s'est fait un nom. Ses productions historiques forment un ensemble imposant, dont quelques parties sont devenues fort

Digitized by Google

rares, et que la Bibliothèque de la ville de Reims a le bonheur de posséder tout entier.

« Il a abordé bien des sujets divers, sur lesquels il nous serait impossible de le suivre ici ; mais soit qu'il revendique les droits de Reims à être la ville des sacres (1), soit qu'il disserte sur les reliques et le tombeau de saint Remi (2), soit qu'il retrace les annales des abbayes de Saint-Remi et de Saint-Nicaise (3), partout, dans ces études d'une si haute valeur pour l'histoire locale, le savant bénédictin met en jeu les qualités maîtresses de l'historien, l'exactitude, l'ordre, la clarté, la solidité.

« Mais son vrai titre de gloire devant la postérité, c'est sans contredit son *Histoire de Reims* (4), à laquelle il travailla jusqu'à sa dernière heure. Cette œuvre de longue haleine occupe un rang distingué dans l'histoire générale de France, et le premier sans conteste parmi les travaux historiques sur le pays rémois. Elle est devenue aujourd'hui l'indispensable répertoire des érudits. Par la vaste étendue de son sujet, l'abondance de ses recherches et l'élévation de ses vues, dom Marlot laisse loin derrière lui tous ceux qui l'ont précédé ou suivi dans cette voie.

« Dirons-nous qu'il ait égalé la profondeur de la critique et du discernement des Mabillon et des Montfaucon ? Non, sans doute ; ce sera toujours le don du petit nombre de voir et si loin et si clair. Mais ce qu'on ne lui contestera

(1) *Le Théâtre d'honneur et de magnificence préparé au sacre des rois.*

(2) *Le Tombeau du grand saint Remy et l'histoire de ses translations.*

(3) *Monasterii sancti Nicasii remensis initia et ortus. — Histoire de l'abbaye de Saint-Remy,* ms.

(4) *Metropolis Remensis Historia.*

Digitized by Google

pas, c'est le mérite d'être remonté courageusement aux sources, de s'être appuyé sur les textes originaux, et d'avoir ainsi contribué à renouveler l'étude de l'histoire, en la faisant sortir des considérations banales et des lieux communs. La valeur du monument qu'il sut élever, grâce à sa patience dans les investigations, à son souci consciencieux des preuves, à sa discrétion dans ses conclusions, suffit pour démontrer l'excellence de ses principes et la sûreté de ses procédés. Si sa méthode de synchronisme semble un peu terre à terre, combien cette imperfection n'est-elle pas rachetée par la netteté et la précision des idées qu'il donne sur chaque époque.

« Ai-je besoin d'ailleurs, Messieurs et chers Collègues, de faire appel à une autre appréciation que la vôtre? Ne vous êtes-vous pas prononcés depuis longtemps sur le haut mérite de son œuvre, quand vous avez résolu, pour la mieux faire connaître, de publier l'édition française préparée de sa propre main? Vous avez ainsi ratifié le jugement d'un autre de nos historiens, que, « si le titre de Père de l'Histoire de Reims appartient à Flodoard, dom Marlot en est le restaurateur et le propagateur (1) ».

II

« Depuis le jour où, humble novice, il avait été reçu au rang des Frères de Saint-Nicaise, dom Marlot avait passé avec honneur par les différentes charges de l'abbaye et il en était enfin devenu grand prieur.

(1) Lacourt.

Digitized by Google

« Lourde charge, Mes chers Frères, que celle de grand prieur d'une abbaye au XVII^e^ siècle ! charge toute hérissée de difficultés, exigeant du titulaire autant de délicatesse et de tact que de fermeté, et ne lui rapportant le plus souvent en échange que traverses et que luttes. Car le grand prieur était à cette époque l'intermédiaire et comme le trait d'union entre les religieux qui résidaient dans le monastère et l'abbé commendataire qui vivait au dehors ; et, trop souvent, il se voyait dans l'impossibilité de trouver une conciliation entre des intérêts opposés.

« Savez-vous, Mes chers Frères, quel était le mal, le mal profond qui rongeait les abbayes et devait fatalement en amener la décadence et la disparition ? Ce mal, c'était la *commende,* c'est à dire un système d'administration qui consistait à donner le titre d'abbé, avec les honneurs qui y étaient attachés et les deux tiers des revenus de l'abbaye, à un personnage étranger au monastère, qui n'y résidait point, sinon en passant, et qui, vivant souvent au loin, était plus ou moins soucieux de remplir les charges que lui imposait son titre à l'égard de l'abbaye et de ses habitants. De là, chez les religieux, une désaffection profonde envers un chef qu'ils ne voyaient plus à leur tête pour leur donner l'exemple du renoncement ; de là, le découragement, le relâchement des observances régulières et le dépeuplement des maisons conventuelles.

« On a tout dit sur la *commende* et ses effets désastreux. Mais ce que l'on ne saurait trop rappeler, c'est que ce système avait été imposé à l'Église par le pouvoir séculier. Moins préoccupé de protéger que d'asservir, celui-ci se faisait des dignités ecclésiastiques un moyen d'influence profane, et se servait des revenus

Digitized by Google

créés par la charité des fidèles et par le labeur des moines pour payer des services où la religion n'entrait pour rien, et même pour enrichir des courtisans.

« A ce funeste régime, si vous ajoutez les autres causes de décadence tirées des guerres et des troubles civils, vous comprendrez sans peine que les monastères fussent déchus de leur première ferveur.

« L'abbaye de Saint-Nicaise n'avait pas échappé plus que les autres à ce fatal dépérissement. Après avoir vécu cinq siècles entiers sous la conduite de ses abbés réguliers, elle était tombée en *commende* en 1530, et, un siècle plus tard, quand dom Marlot prit en mains les fonctions de grand prieur, il avait depuis longtemps constaté et consigné par écrit l'affaiblissement de la régularité primitive (1).

« Toutefois, Mes chers Frères, que la sincérité historique dont je me fais un devoir n'aille point vous faire tomber dans un piège, et créer un scandale pour vos âmes. Ah ! ces mots de déchéance, de relâchement, de décadence, on en a trop abusé pour tromper les esprits ignorants. Sans doute ces religieux, victimes d'un système qu'ils n'avaient pas créé, et dont il serait injuste de les rendre responsables, étaient loin de cette parfaite régularité, de cette vie idéale, de cette austérité primitive que leur avaient léguées leurs fondateurs ; mais ils n'en étaient pas moins restés d'une honnêteté de vie, d'une piété, et même d'une austérité telles que les chrétiens de nos jours, ceux même qui posent pour la vertu, regarderaient leur genre de vie comme impraticable pour eux-mêmes.

(1) Voir son *Journal* manuscrit sur ce qui se pratiquait à Saint-Nicaise avant la réforme.

Digitized by Google

« Grâce à son amour de l'étude, qui avait absorbé tous ses instants, dom Marlot, qui s'était laissé entraîner lui-même par le cumul si fréquent à cette époque, puisqu'il possédait plusieurs bénéfices à la campagne (1), s'était cependant maintenu dans une grande régularité monastique. Esprit droit et réfléchi, il comprit vers quelle issue glissaient les monastères, et, pour arrêter, autant qu'il dépendait de lui, ce mouvement de décadence, il forma le projet d'introduire la réforme à Saint-Nicaise.

« La réforme coulait à pleins bords dans l'Église. Depuis le saint Concile de Trente, qui en avait été le promoteur, il s'était produit partout et particulièrement en France une sorte de rajeunissement des institutions monastiques. Non seulement des saints et des personnages éminents, tels que les Pierre Fourier, les François de Sales, les Bérulle, les Olier, les Vincent de Paul, les Sainte-Beuve, avaient formé de nouvelles phalanges pour répondre aux besoins nouveaux, mais un souffle bienfaisant de rénovation passait sur tous les ordres anciens. Bénédictins, Cisterciens, Chanoines réguliers, Prémontrés, Franciscains, tous reprenaient à l'envi leurs primitives observances.

« Un prieur de Saint-Vannes, à Verdun, dom Didier de Lacour, s'associant à l'entraînement général, avait introduit dans l'ordre bénédictin la réforme si connue depuis sous le nom de Saint-Vannes en Lorraine et de Saint-Maur en France, et le Siège apostolique l'avait confirmée du poids de son autorité (2).

(1) L'aumônerie d'Hautvillers, la prévôté de Saint-Thierry, la sacristie du prieuré de Tours-sur-Marne.

(2) Sous Grégoire XV, en 1621.

Digitized by Google

« Dom Marlot suivait d'un œil attentif les progrès de cette réforme, qui pénétrait peu à peu dans les abbayes bénédictines et qui venait d'être introduite dans celle de Saint-Remi, dont la splendide église nous abrite en ce moment. Il se sentait d'ailleurs appuyé par les religieux placés sous sa conduite, qui l'appelaient de tous leurs vœux. Plus d'une fois, ils en avaient conféré en chapitre ; plus d'une fois, ils avaient adressé de pressantes requêtes à leur abbé commendataire, Henry de Lorraine, qui occupait alors le siège archiépiscopal de Reims, et qui avait lui-même encouragé leur pieux dessein.

« Enfin, quand il crut l'heure venue, dom Marlot, par un acte de haute vertu et surtout d'abnégation personnelle, ouvrit à la réforme les deux portes de l'abbaye, et, en 1634, le prieur de Saint-Remi, dom Columban Regnier, visiteur de la province de Champagne, y entrait avec douze religieux réformés et leur en confiait toutes les charges spirituelles et temporelles (1).

« Par une raison qui nous échappe, ou peut-être simplement entraîné par le goût de ses études, dom Marlot se borna à rester prieur des anciens religieux, sans s'affilier à la branche nouvelle, et continua son genre de vie laborieux et recueilli, jouissant en paix du bonheur d'avoir ramené dans son abbaye le premier esprit des fils de saint Benoît.

(1) Bien que le traité pour l'introduction de la réforme ait été conclu en 1634, ce n'est qu'en 1635 qu'il eut son exécution. — Voir la notice et les documents sur D. Marlot publiés dans le tome LXXXIX des *Travaux de l'Académie de Reims*.

Digitized by Google

III

« Après avoir relevé la règle et raffermi les antiques traditions de Saint-Nicaise, dom Marlot sut encore en défendre les intérêts temporels avec une intelligence, une suite, un succès qui lui valurent le renom d'un très habile administrateur.

« Il classa dans un bel ordre les archives du couvent, il embellit l'église, déjà si brillante, de deux tableaux de prix achetés en Flandre, d'un Van Eyck et d'un Poter, et ne cessa d'enrichir cette bibliothèque qui, depuis, a formé l'un des meilleurs fonds de notre bibliothèque municipale.

« Il était tout entier à ces paisibles travaux, et déjà il sentait approcher la vieillesse, lorsqu'un évènement imprévu vint changer son existence et l'appeler au dehors.

« Il est à Lille un populeux faubourg, qui retentit jour et nuit du bruit des machines, et qui emprunte à la fumée du charbon un aspect sombre et triste. C'est le quartier de Fives, si connu du monde de l'industrie moderne. Au temps de dom Marlot, Fives était encore séparé de la grande ville et était aussi calme qu'il est maintenant agité. On y voyait encore couler ce gracieux cours d'eau, connu sous le nom de *Rivière chaude,* qui n'est plus aujourd'hui qu'un fossé boueux d'où s'échappe à peine une légère vapeur. Près de ses bords s'élevait le beau prieuré de Saint-Martin, l'un des huit qui dépendaient de l'abbaye de Saint-Nicaise.

« Ce prieuré, dû à la libéralité d'un chanoine de Lille,

Digitized by Google

remontait aux premières années du douzième siècle (1), et, depuis lors, Saint-Nicaise y avait entretenu une colonie de religieux. Uni plus tard (2) à la mense abbatiale et conventuelle, pour échapper à l'abus de la *commende*, il avait fini, à la faveur des guerres dont la Flandre fut souvent le théâtre, par être occupé et disputé par des possesseurs étrangers et hostiles à la France.

« Il s'agissait donc de le sauver, et de le rendre à ses légitimes propriétaires. L'intérêt était grand, mais la tâche difficile. Quel serait, en effet, le feudiste assez patient pour remonter aux sources premières, et interpréter les titres anciens ? Quel serait l'avocat assez habile pour dissiper les subtilités de la chicane et faire la lumière devant les juges? Les Bénédictins de Saint-Nicaise, anciens et nouveaux, crurent avoir trouvé l'un et l'autre dans dom Marlot, et ils ne se trompèrent pas.

« Ils le choisirent donc pour protecteur de leur temporel, et lui confièrent la mission d'aller en Flandre soutenir leurs droits, avec le titre de prieur administrateur de Fives.

« Malgré le poids des ans, dom Marlot, fidèle à l'abnégation religieuse, consentit à accomplir ce dur sacrifice. Il quitta cette noble abbaye si pleine de souvenirs et dont il était l'honneur, cette église dont la splendeur donnait tant de charme aux divins offices, cette bibliothèque au sein de laquelle il avait coulé ses jours et dont il avait pénétré tous les secrets, ce cloître enchanteur où il avait sans doute espéré reposer un jour, et il s'exila dans la modeste retraite de Fives, afin de pouvoir

(1) A l'an 1104.
(2) En 1420.

Digitized by Google

défendre les droits de l'abbaye devant les juridictions qui se trouvaient en dehors des frontières françaises.

« Il se mit donc à l'étude, compulsa tous les documents avec une infatigable patience, écarta toutes les difficultés, et, après de longs et rudes labeurs, parvint à faire triompher devant la cour de Bruxelles le droit de l'abbaye, qui fut remise en possession désormais incontestée du prieuré de Fives.

« Ce fut le dernier service que dom Marlot rendit aux siens. Le soin qu'il avait pris pendant ses rares loisirs de donner au public la première partie de son *Histoire de Reims* avait épuisé le reste de ses forces, et, parvenu à l'âge de soixante et onze ans, le 7 octobre 1667, il mourut en paix, loin de son berceau, dans son prieuré de Fives, laissant la mémoire d'un saint religieux, d'un homme d'affaires consommé et d'un savant historien.

« Sa dépouille mortelle fut déposée dans l'église du prieuré, au pied du maître-autel, sous une dalle de marbre blanc. Ses confrères, dont il avait gagné l'affection, consignèrent dans une élégante épitaphe ses titres à la reconnaissance publique et les belles qualités qui avaient fait l'ornement de toute sa vie, l'esprit de religion, le culte de la science et l'intégrité dans les affaires : *Religione, doctrina, probitate conspicuus.*

« La faux du temps, hélas ! et le marteau des démolisseurs ont passé par là. Aujourd'hui, l'église de Fives n'est plus, et de cette épitaphe si vraie il ne reste d'autre trace que la copie qu'en ont levée de pieux amateurs du passé.

« Quand parvint à Reims la nouvelle de la mort du grand prieur, l'abbaye de Saint-Nicaise s'apprêta à lui payer sa dette de reconnaissance et fit annoncer par la ville un service solennel pour le repos de son âme.

Digitized by Google

Admirable dogme de notre foi, qui, protestant contre le triomphe apparent de la mort et refusant de le croire définitif, nous invite à suivre nos amis au delà du tombeau, et nous permet de leur être utiles encore en payant près de Dieu la rançon de leurs défaillances ! Le Conseil de ville, auquel appartenait dom Marlot en qualité de grand prieur de Saint-Nicaise, et au sein duquel il avait joué un rôle considérable, tint à honneur de s'associer aux regrets des religieux, et assista en corps aux prières faites pour lui dans l'église de l'abbaye.

« Ne vous semble-t-il pas, Mes chers Confrères, que dom Marlot vous appartienne, à vous aussi, et même à plus d'un titre? S'il ne fut pas un de vos membres, puisque votre Compagnie n'existait pas alors, il fut vraiment un de vos ancêtres. Oui, les éminentes qualités qui le distinguèrent se retrouvent vivantes au milieu de vous. Il n'est pas jusqu'au genre particulier de ses études qui ne soit comme un trait d'union entre vous et lui; car, tandis que les études plus directement scientifiques cherchent à élire domicile à côté de vous, et à se créer des centres plus spéciaux, vous avez incontestablement retenu dans nos contrées le sceptre des études archéologiques, littéraires et historiques.

« C'est sans doute par ce sentiment tout naturel d'attraction intellectuelle et d'affinité morale que vous avez voulu glorifier sa mémoire en cette solennité de votre cinquantenaire, et marcher sur les traces de l'antique Conseil de ville, en assistant en corps à l'inauguration de son monument commémoratif.

« N'êtes-vous pas d'ailleurs les vrais héritiers de son œuvre? Que fut, en effet, dom Marlot, sinon l'un des

Digitized by Google

ouvriers de cette phalange bénédictine, de ce corps savant qui a tant fait pour l'histoire de la France et qui nous a appris la méthode, la seule vraie et féconde, de l'étudier avec fruit, en remontant aux sources? Et cette grande œuvre, violemment interrompue par les perturbations politiques, qui l'a reprise et continuée, sinon les sociétés savantes, depuis l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, jusqu'aux plus modestes sociétés de province? Or, de toutes les sociétés de province, l'Académie de Reims est une de celles qui ont apporté le plus de pierres pour la construction de notre édifice historique.

« Me permettrez-vous, Messieurs et chers Collègues, d'ajouter un dernier trait de ressemblance? Dom Marlot et ses doctes confrères personnifient admirablement l'alliance de la raison et de la foi, de la science et de la religion, et l'abritent à l'ombre de leur si douce devise : *Pax !* la paix, la paix ! Alliance merveilleuse, voulue de Dieu, de qui découlent comme d'une même et unique source toutes les vérités de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, destinées, dans le plan divin, à se prêter, en s'harmonisant, un mutuel appui ! Ici encore votre Compagnie n'a cessé de perpétuer dans la pratique cette noble tradition bénédictine, en offrant à tous les esprits d'élite qu'elle a su s'attacher un terrain commun où ils ont aimé à se rencontrer dans la sérénité de la paix.

« Saluons donc ensemble, Messieurs et chers Collègues, comme l'un de nos ancêtres et de nos modèles, ce pieux et savant bénédictin, dont votre présence unanime consacre pour les siècles le monument commémoratif.

« Saluons avec lui, dans le sein de Dieu où ils reposent, ceux de nos membres qui, depuis un demi-siècle, ont

Digitized by Google

quitté cette terre. Promettons-nous à nous-mêmes, en face de leur mémoire, d'être dignes de nos anciens et de rester fidèles à notre devise, en conservant les nobles traditions qu'ils nous ont léguées, et en les transmettant, comme un héritage sacré, à ceux qui viendront après nous. »

Aussitôt cet éloge si complet et si instructif, écouté pour cela avec une sympathique attention à tous les rangs de l'auditoire, l'office suivit son cours; la musique et les chants se trouvaient rehaussés par la présence d'un excellent artiste, M. Riva, et du chœur de l'*Orphéon des Enfants de Saint-Remi*, dirigé par M. Ambroise Petit, dont les membres de l'Académie apprécièrent une fois de plus le zèle et le talent.

A l'issue de la cérémonie, le Bureau se trouvant réuni auprès du monument de D. Marlot, présenta les remerciements de la Compagnie à S. Ém. le Cardinal Archevêque de Reims, à M. le Curé de Saint-Remi et aux organisateurs de cette belle réunion, qui laissera une trace féconde et pleine d'émulation dans les souvenirs rémois (1).

(1) En voir les comptes rendus dans les journaux de Reims, la *Croix*, l'*Indépendant Rémois* du lundi 7 décembre, le *Courrier de la Champagne* du mardi 8 décembre, et le *Bulletin du Diocèse* du 12 décembre 1891.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

BANQUET DE L'ACADÉMIE

Ainsi que nous le rappelions plus haut, les membres titulaires de l'Académie avaient reçu pour le soir du même jour une invitation inspirée par une pensée supérieure de concorde et par le plus affectueux dévouement. A sept heures, M. le docteur Decès, président sortant de l'Académie, recevait chez lui ses confrères avec la plus exquise amabilité (1). Les soins les plus délicats et les plus opportuns avaient réglé tous les détails du service, organisé par M^me^ Decès et les membres de sa famille. Le menu du dîner, où figuraient de vieux et généreux produits des vignobles champenois d'Hermonville et de Bouzy, était embelli du dessin des armes de Reims et du jeton de l'Académie avec sa devise et les dates de 1841-1891.

Au dessert, M. le docteur Decès se lève et porte à ses convives et à la Société qu'ils représentent le toast suivant :

(1) Se trouvaient réunis à sa table hospitalière: S. Ém. le Cardinal Langénieux, MM. Piéton, Péchenard, Jadart, Demaison, A. Mennesson, Paris, Soullié, Ch. Givelet, O. Doyen, Lantiome, Duchâtaux, Gosset, l'abbé Butot, Brissart, Benoist, Maldan, Lamy, Michaut, H. Givelet, Guelliot, l'abbé Cauly, Colleville, Plançon, E. Brunette, Dauphinot, l'abbé Compant, Bagneris, Tissier, membres titulaires, et Ponsinet, doyen des membres correspondants. Les autres membres, empêchés par des deuils ou des raisons de santé, avaient tous envoyé l'expression de leurs regrets et l'assurance de leur cordiale participation à la fête.

Digitized by Google

« Éminence,
« Mes chers Collègues,

« Permettez-moi d'abord de vous témoigner toute ma reconnaissance : A Votre Éminence, Monseigneur, qui avez bien voulu nous faire l'honneur d'accepter l'invitation de l'Académie et nous accorder le bonheur de recevoir une fois Votre Éminence qui nous donne, chaque année, une si grande, si généreuse et si cordiale hospitalité. A vous tous, mes chers Collègues, qui avez bien voulu me permettre d'être aujourd'hui votre interprète et votre représentant. Peut-être l'Académie est-elle un peu à l'étroit ici, mais cela nous rappellera la maison de Socrate.

« L'année 1891, qui marque le cinquantième anniversaire de deux dates précieuses dans notre histoire : *15 Mai et 6 Décembre*, naissance et consécration, ne pouvait se terminer sans une réunion intime de tous les membres de notre Compagnie. Je dis tous, car si quelques-uns sont absents de fait, les lettres qu'ils nous envoient pour s'excuser se terminent sans exception par ces mots : Je suis avec vous de cœur et de pensée. La plus touchante est celle de notre excellent confrère le Dr Jolicœur qui, de son lit de douleurs, m'écrit lui-même combien il regrette le motif qui le retient éloigné de nous. Aussi, je crois être votre interprète en envoyant tout d'abord notre souvenir affectueux à nos chers absents et nos vœux de santé à nos chers malades !

« Et vous qui m'entourez, chers Collègues, merci d'avoir tenu à cœur de continuer cette vieille tradition rémoise de fêter en Gaulois, *inter pocula et cibos,* tous les anniversaires heureux.

Digitized by Google

« Dans les anciennes familles de Reims, dont nous sommes ici de nombreux représentants, toutes les dates étaient fêtées à table auprès du foyer. Naissance, baptême, première communion, mariage, à chacune de ces occasions, la famille se réunissait, comme aujourd'hui, dans un banquet modeste, mais cordial ; on y mangeait joyeusement, en arrosant le repas des bons vins de notre pays, qui s'en vont comme tant de choses, hélas ! N'est-ce pas là une heureuse tradition, comme toutes celles qui resserrent les liens de la famille ? C'est aussi la pensée qui a motivé notre réunion d'aujourd'hui, c'est aussi pourquoi nous avons goûté du vin d'Hermonville fait par la grand'mère de ma femme, qui avait, si je ne me trompe, hérité ces vignes de son grand-oncle, le chanoine Godinot. Le chanoine Godinot, auquel l'Académie a consacré de nombreuses pages, fut le bienfaiteur de Reims en employant, à donner de l'eau potable à sa ville natale, tout l'argent qu'il avait gagné à faire du vin.

« Portons un toast au cinquantenaire de l'Académie, en attendant celui que nos enfants porteront à son centenaire. Portons un toast à tous ses bienfaiteurs, et en particulier à son Président d'honneur, notre éminent, vénéré et si aimé Cardinal ; dans ce toast aux bienfaiteurs, il ne faut pas oublier deux hommes qui, par un travail de bénédictins, ont su faire revivre tant de choses du passé et sans lesquels je me demande ce que deviendrait notre Compagnie, MM. Demaison et Jadart, nos deux excellents, si dévoués et si zélés secrétaires. Adressons aussi un souvenir ému à la mémoire de ceux qui ne sont plus, de ceux qui nous ont montré le bon exemple.

« Mais ce n'est pas tout, parmi nous, il y a quelqu'un

Digitized by Google

qui, en fêtant le cinquantenaire de l'Académie, fête aussi l'anniversaire de sa naissance arrivée quelque trente ans avant la nôtre: M. le président Ponsinet a aujourd'hui quatre-vingts ans. Fêtons sa verte et heureuse vieillesse en lui disant : *Ad multos annos !*

« Buvons au centenaire pour Votre Éminence, Monseigneur, pour vous, M. Ponsinet, pour l'Académie tout entière : *Ad multos annos !* et tâchons chacun de justifier l'épithète qu'on nous donne parfois en souriant : *Les Immortels !* »

Des applaudissements unanimes accueillent cette chaleureuse évocation des meilleurs souvenirs du passé si cordialement uni au présent, et M. Piéton, président annuel, traduit les sentiments de tous quand il y répond en ces termes :

« Messieurs,

« Le véritable Président, c'est l'amphitryon où l'on dîne.

« Je me tiens donc pour un simple et heureux invité, remerciant M. le Dr Decès de son généreux retour à la présidence, de sa cordiale et brillante réception, rehaussée encore, Madame, par votre aimable accueil.

« La journée a été bonne : nous avons pu, le matin, relire la *Revue* de l'existence cinquantenaire de notre Académie, écrite par M. le Secrétaire général avec tant de soin, de mesure et de loyauté : il est impossible de mieux définir le rôle utile et éclairé qui appartient à notre Compagnie, et la façon méritoire dont elle l'a rempli : il a, chose rare, su faire la part de chacun, et rendre justice à tous.

Digitized by Google

« L'après-midi, nous avons entendu dans la chaire de la basilique de Saint-Remi un maître en l'art de dire, M. le Vice-Président, à qui nous devons doublement exprimer notre gratitude, pour avoir, en même temps qu'avec l'autorité de son caractère et de sa compétence il rendait hommage au saint religieux, au grave et consciencieux historien de Reims, dom Marlot, présenté l'éloge de l'Académie, l'associant en quelque sorte à son œuvre, et la faisant ainsi bénéficier de son éloquence et de son érudition.

« Et ce soir, nous goûtons le charme d'une réunion amie, sous l'œil paternel de notre vénéré Président d'honneur.

« Voilà de quoi répondre aux scrupules des esprits, quelque peu chagrins, qui repoussaient presque l'idée d'un cinquantenaire, objectant que, pour une société bien vivante, assurée du long avenir, cinquante ans c'est encore la jeunesse, et qu'on pouvait en attendre cinquante autres pour célébrer sa fête, ou, tout au moins différer jusqu'au jour où sonnera l'heure à l'horloge neuve du vingtième siècle ! Il n'est jamais trop tôt pour bien faire, pour honorer nos devanciers, fondateurs, amis, bienfaiteurs et collègues. Ne pourrait-on, d'ailleurs, plaisamment ajouter que nous sommes champenois, et que les années de Champagne comptent double !

« Et puis, il ne faut pas trop, si modestes que nous soyons, nous laisser oublier : nous n'avons certes pas la prétention ambitieuse de jouer à la décentralisation, et de nous croire immortels ; nous ne voulons que nous renfermer dans l'étude et le respect des grandes œuvres, de tout ce qui élève l'esprit, et de raviver les souvenirs de l'histoire locale et des gloires de la région.

Digitized by Google

« On est assez porté à tout concentrer à Paris qui, sans doute, est l'éclatant foyer de toutes lumières, mais qui doit bien laisser loin de lui quelques rayons aux amis du beau.

« Je me rappelle une excellente comédie d'Émile Augier : *Gabrielle ;* le principal personnage est un avocat de Paris, qui, à un moment donné, dissuade un jeune confrère d'aller chercher le succès en province :

.....Car, Paris est le centre
De quiconque possède autre chose qu'un ventre :
En province, mon cher, vous sècherez d'ennui,
Si vous ne devenez, gras et gros comme un muid.

« Les assistants applaudissent ; seule, une dame s'écrie :

Mais on croirait vraiment, à vous entendre tous,
Que les départements sont des pays de loups.
Je vous jure, Messieurs, que ce sont des contrées
Fort habitables à l'homme, et point hyperborées.
Les naturels n'ont pas le cerveau plus transi,
Et l'esprit ne s'y perd, ni plus ni moins qu'ici.

« C'est toujours vrai : l'Académie a pris à tâche de le prouver depuis sa fondation, et continuera de même :

« Afin de concourir à affirmer que, dans cette grande ville, il y a place tout à la fois pour l'esprit du commerce, et pour le commerce de l'esprit. »

M. Soullié, l'un des doyens de la Compagnie, associe à la fête la mémoire du cardinal Gousset, celles du docteur Landouzy et de M. Loriquet ; le Secrétaire général porte la santé du seul membre fondateur survivant, M. Brunette père, que son fils représente si dignement parmi nous.

Digitized by Google

L'heure était venue d'un appel aux Muses, et M. Plançon lit la pièce de vers suivante, qui résume et consacre sous une forme élégante et précise la célébration de la fête du cinquantenaire :

A MONSIEUR LE DOCTEUR DECÈS

En souvenir du 6 décembre 1891

Servare et Augere. *Semper ad alta.*

Parler en vers, Messieurs, ce n'est pas ma coutume ;
J'écris d'ordinaire en prose, au gré de ma plume :
Essayer de rimer *invita Minerva,*
Ma foi, c'est enfourcher un bien fougueux dada.
Si l'on m'a suggéré de visiter la Muse,
Le coupable est présent, — qu'il se lève et s'accuse !
A lui seul vous devez intenter le procès,
Si je ne fais entendre, impuissant du succès,
Au lieu des accents de la divine cithare,
Que les sons discordants d'une maigre guitare.
Mil huit cent quarante-un ! Temps où nos devanciers,
Du bien, du droit, du vrai, fidèles tenanciers,
Jaloux de susciter les œuvres inspirées,
Et les livres féconds qui bravent les années,
Ont fondé ce cénacle où l'on vient discourir,
Non sur le Dictionnaire, — hélas ! sans le finir, —
Où l'on ne trouve pas les verdoyants ombrages,
Ni la calme fraîcheur, ni les joyeux ramages
Des jardins embaumés du grec Académus,
Mais où l'on est bien sûr — que voulez-vous de plus ? —
Et d'avoir son fauteuil, son jeton de présence,
Et de se voir servir, à point et sans dépense,
Un régal de l'esprit qui vaut bien le banquet
Qu'à ses amis jadis un Platon promettait.
Dix lustres révolus ! Pour une vie humaine,
Que cet espace est long ! Mais quelle riche aubaine
Pour notre Académie ! Et l'Immortalité,

Digitized by Google

Phare brillant, nous guide à sa blonde clarté ! —
Au fait, avoir vécu pendant cinquante années,
Avoir jusqu'à ce jour, dans le choc des idées,
Les luttes des partis ou vainqueurs ou vaincus,
Les sombres duels des régimes disparus,
Les deuils inoubliés des défaites sanglantes,
Les vents coalisés, les frimas, les tourmentes,
Maintenu droits, intacts, son prestige et sa foi,
Avoir de l'idéal fait sa suprême loi,
Être resté soumis à l'austère devise
Qui « grandit et conserve » et jamais ne divise,
C'est avoir entrepris, pour le siècle à venir,
Une œuvre que nulle main ne peut amoindrir.
— Et l'arbuste a poussé dans l'ombre et le silence,
Puis l'arbre projetant sa sève et sa puissance
A germé fleurs et fruits : *accrescit eundo* —
(Pardonnez-moi, Messieurs, ce gérondif en *do*)
Et vous en avez fait le gracieux partage
A ceux qui réclament — glorieux apanage —
— Contempteurs du gain et des mesquins intérêts —
La noble mission d'étendre le progrès
Et le culte du Beau, d'allumer dans les âmes
L'amour sacré du juste et les vivantes flammes
Des saintes émotions, des élans généreux
Qui transportent les cœurs vers les hauteurs des cieux.
Mais quoi ! sans m'en douter, je verse, ce me semble,
Dans le pompeux, le solennel (Messieurs, j'en tremble) !
Et tous je nous cisèle en bustes de héros.
— Trêve aux grands mots ! — *Pueri claudite rivos !*
Pénétré de respect pour ce cinquantenaire,
Mieux eût valu pour moi laisser au vestiaire
La rime avec tout son cortège de tracas
Qui vous plongent souvent en un morne embarras,
Et ne pas me risquer, en un vers peu épique,
D'affronter les écueils du style académique.
— Je redescends sur terre ; il y fait bon, ce soir :
Et cependant, Messieurs, avant de me rasseoir,
Je dois aux fondateurs de notre Compagnie
Un éloge public, car dans l'Académie

Digitized by Google

— Gage certain pour nous de longs et d'heureux jours —
Ils ont admis en nombre, et cela pour toujours,
D'habiles médecins. — Sur notre destinée
N'ayons point de souci, car, d'année en année,
Ils sauront la garder des outrages du temps,
Des hivers embrumés, des farouches autans.
— Mais si par un malheur (Dieu, bannis ce présage !)
Elle périclitait sous l'atteinte de l'âge,
— Ici, j'en appelle à l'aimable amphitryon
Qui nous a conviés à cette réunion, —
Son talent bien connu n'aurait repos ni cesse
Qu'il n'eût rendu l'espoir aux amis en détresse,
Et quand, autour de lui, désertant leur mandat,
Ses confrères lassés quitteraient le combat,
Lui seul s'obstinerait, sauveur infatigable,
Fouillant les arcanes de la Science insondable,
A chercher nuit et jour le philtre souverain,
La lymphe qu'enviraient tous les Koch de Berlin,
Et qui rendrait à tous la force et la jeunesse.

TOAST

A notre hôte, Messieurs, qui nous donne liesse,
Et que dans cinquante ans, encor aussi nombreux,
Nous fêtions pareil jour, bien portants et joyeux !

Aux nobles sentiments exprimés de la sorte, il n'y avait rien à ajouter. La devise du comte de Chévigné, *Quod decet,* avait reçu là son application et devenait comme une règle académique. Le banquet était terminé.

Vers la fin de la soirée, nouvelle bonne fortune : l'on entendit M. Lantiome réciter, avec une verve étincelante et une mémoire intarissable, quelques belles poésies d'un ami de sa jeunesse, Louis Bouilhet, dont il avait gardé le plus fidèle souvenir.

Digitized by Google

Il restait à l'Académie un dernier devoir à remplir, celui de témoigner sa gratitude à ceux de ses membres qui avaient préparé ce jour faste et y avaient pris la parole en son nom : elle vota, dans la séance du 11 décembre suivant, la remise d'un jeton commémoratif à MM. Decès, Piéton, Péchenard et Plançon, ainsi qu'à M. le Curé de Saint-Remi. Elle décida en outre que la relation de la fête du 50e anniversaire de sa fondation serait imprimée et distribuée à chacun de ses membres qui avaient eu le bonheur d'y participer.

(Sceau de l'Académie depuis 1842.)

Digitized by Google

TABLE

Pages

Célébration du cinquantenaire de l'Académie 237

I. Inauguration du monument de D. Marlot 240

Inscription commémorative 241

Éloge de D. Marlot par Mgr Péchenard, vice-président.. 242

II. Banquet de l'Académie 261

Toast de M. le Dr Decès, président sortant 262

Réponse de M. Piéton, président 264

Toast de M. A. Plançon, poésie..... 267

Vote des jetons commémoratifs 270

Digitized by Google

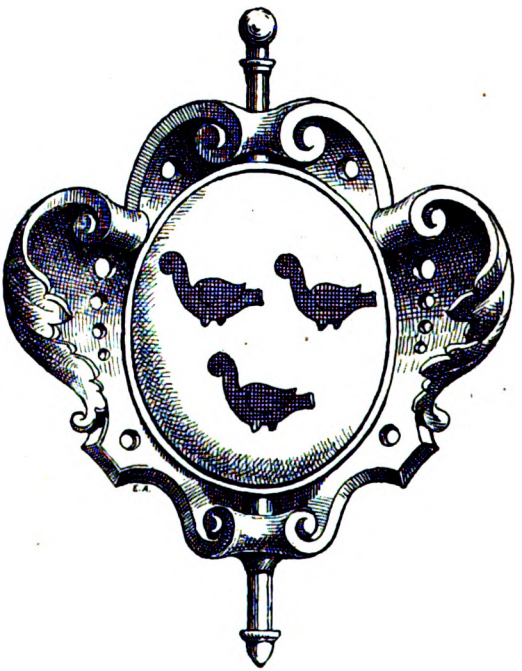

Digitized by Google

LA ROSE NORD

DE LA CATHÉDRALE DE REIMS

Communication de M. l'abbé Ch. Cerf, Membre titulaire.

Dans une récente séance, M. Jadart nous a rappelé que l'Académie de Reims avait pour devise : *Servare et Augere*. Elle fait plus. Dans nos *Annales,* en effet, on trouve un grand nombre d'articles qui ont pour but de rectifier des assertions douteuses, des faits historiques controuvés, des interprétations archéologiques peu fondées.

Vous avez encore présente à la mémoire la communication faite par M. Demaison sur les architectes de la Cathédrale. Notre érudit confrère nous a démontré jusqu'à l'évidence que Robert de Coucy n'était pas l'architecte de la Cathédrale.

Il y a quelques mois, M. Ch. Givelet, vous lisant un travail sur la grande Rosace de la Cathédrale, a été amené à faire quelques rectifications. Là où M. l'abbé Tourneur, décrivant l'*Assomption de la Très Sainte Vierge,* avait vu des femmes et des ancêtres de Marie, M. Givelet a découvert les douze apôtres, aux pieds nus, signe incontesté auquel on les reconnaît.

Quelle est la raison de cette interprétation différente? La Rose, à cause de son élévation et de nombreuses répa-

Digitized by Google

rations, était depuis longtemps indéchiffrable en certains endroits. Si M. Givelet a vu ce que M. Tourneur n'avait pu découvrir, c'est grâce à un travail exécuté par M. Paul Simon, de Reims. Cet artiste, à l'aide d'un échafaudage, a été à même d'approcher la Rose de tout près. Il en a profité pour la décalquer entièrement. Il a pris tous les médaillons séparément, avec leurs couleurs, les fonds, les mosaïques. Il a scrupuleusement conservé toutes les parties anciennes, indiquant à côté les restaurations modernes. En un mot, il a reconstitué ce chef-d'œuvre de peinture. Il a soumis son travail à des hommes compétents, MM. Jadart, Demaison, Ch. Givelet, qui vous ont fait un rapport très complet sur cette collection de dessins. C'est ce rapport qui vous a déterminé, Messieurs, à récompenser M. Paul Simon, en le nommant membre correspondant de l'Académie. C'était plus que justice.

M. Paul Simon possède dans son cabinet les calques de tous les vitraux de la Cathédrale, grandeur d'exécution, coloriés, avec les indications précises des parties anciennes et des restaurations modernes.

J'ai cru utile de consulter les dessins de la Rose nord qui, renversée en un jour d'orage, a été replacée à la hâte et restaurée avec peu de soin. Ainsi, le restaurateur n'a pas craint d'intercaler des médaillons étrangers au sujet principal, qui est la *Création*. Ici, c'est une lapidation de saint Étienne ; là, une Vierge mère, ou deux rois de Jessé, tout étonnés de passer pour les contemporains d'Adam sortant des mains du Créateur.

Ces additions malheureuses, de mauvaises restaurations avaient rendu la Rose tellement difficile à décrire, que M. Tourneur, malgré ses investigations persévérantes et sa sagacité, a été parfois forcé de dire : « médaillon indéchiffrable ».

Digitized by Google

Grâce à M. Simon, qui possède tous les dessins de cette Rose, comme ceux de la grande Rosace, on peut arriver à reconstituer à peu près les sujets tels qu'ils étaient primitivement. Seulement, depuis la restauration entreprise par M. Oudinot en 1873, d'après les ordres et les données de M. Viollet-le-Duc, avec le concours désintéressé de M. Paul Simon, qui a livré ses dessins, qui a passé près d'un mois à Paris pour aider au travail de restauration, la Rose n'est plus absolument ce qu'elle était dans l'origine.

Essayons, à l'aide des calques de M. Paul Simon, de donner une idée de ce qu'était cette Rose et de ce qu'elle est aujourd'hui. Nous entrerons dans très peu de détails, ne voulant pas redire ce que M. Tourneur a si bien décrit : nous nous contenterons de signaler ce que représentent les statues extérieures et les médaillons de la Rose.

La Rosace du portail nord est ornée, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, de sujets sculptés ou peints rappelant le grand acte de la *Création* du monde.

A l'extérieur apparaissent tout d'abord, debout, plus grandes que nature, les statues d'Adam et d'Ève, placées dans l'angle, au bas de la Rose. Ces deux icônes sont d'une beauté remarquable : Adam, vêtu d'une longue robe, considère le fruit fatal qu'il tient à la main. Ève porte dans ses bras un dragon qu'elle caresse : l'animal serre une pomme dans sa gueule entr'ouverte.

Autour de la Rose, dans une série de statuettes formant groupes, on voit la création de nos premiers parents, leur faute, leur punition, et plusieurs de leurs enfants : — *Adam* sort des mains de Dieu ; — il est assis dans le paradis ; — il dort, Dieu lui tire une de ses côtes et en forme la première femme ; — Dieu défend à Adam

Digitized by Google

de manger du fruit de la science du bien et du mal ; — assis sous un arbre, Adam mange du fruit qu'Ève lui présente ; — *Adam* et *Ève* se cachent : ils sont chassés du Paradis et condamnés au travail ; — *Adam* bêche, *Ève* file une quenouille ; — *Abel* offre à manger à une brebis, en abaissant jusqu'à elle une branche d'arbre ; — *Caïn* cultive la terre et fait un pain qu'il enfourne.

Du côté droit, *Caïn* offre un sacrifice et *Abel* donne à Dieu les prémices de son troupeau ; — Dieu reçoit ces offrandes ; — *Caïn* tue son frère ; — un ange présente à Dieu l'âme d'*Abel ;* — Dieu la bénit ; — *Énos* prie son Créateur ; — *Jubal* joue de la guitare ; — un personnage tient un fléau ; — *Tubal* forge ; — *Jabel,* le père de ceux qui demeurent sous les tentes, écrit sur une table.

Cette histoire de la Création, dans laquelle l'imagier a apporté tant de détails, puisés tous dans le texte sacré, et qu'à regret nous passons sous silence, est complétée par les médaillons de la Rose. Énumérons-les simplement, en les rétablissant autant que possible dans leur disposition primitive, et en signalant les modifications apportées et les interprétations fausses.

Au milieu de la Rose apparaît le *Créateur ;* il est entouré de quatre *anges* qui adorent et encensent ; à ses pieds brillent le *soleil* et la *lune.*

Dans les douze médaillons les plus éloignés duc entre, l'imagier avait réservé les trois médaillons supérieurs à la *Création des Anges.* Dans les trois suivants, au-dessous, à droite on voyait : trois poissons, — deux poissons et une anguille, — trois poissons ; — à gauche : un griffon, — des oiseaux dont un échassier, — une autruche. — Les trois médaillons inférieurs devaient être occupés par des quadrupèdes ; à droite : un bœuf, un âne ; — à gauche : trois quadrupèdes, dont un lion ;

Digitized by Google

celui du milieu a été changé contre une *lapidation* de saint Étienne, du XVI^e^ siècle.

M. Viollet-le-Duc a apporté un changement regrettable dans la disposition des sujets. Il a fait placer les oiseaux dans la partie supérieure de la Rose ; les quadrupèdes dans le centre; les poissons dans le bas, ce qui n'est pas conforme au texte sacré, respecté par ceux qui avaient exécuté primitivement la Rose. La Sainte Écriture, en effet, parlant plusieurs fois de suite de la création des animaux, les place invariablement dans l'ordre suivant : les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les animaux de la terre, selon l'ordre de la création.

Maintenant, depuis la restauration moderne, chacun des trois médaillons supérieurs est occupé par un ange. A gauche, en descendant, les deux médaillons suivants sont réservés à des *oiseaux :* un échassier, un griffon, et en regard à des oiseaux près desquels sont une brebis et un chien, et à une autruche. Les *quadrupèdes* viennent ensuite : dans le cinquième médaillon, à gauche, on voit un bœuf et un âne ; à droite, en regard, dans le neuvième médaillon, un lion, un bœuf et un cerf. Les *poissons* sont dans les trois médaillons inférieurs : à gauche, deux poissons et une anguille ; au milieu, trois poissons ; à droite, également trois poissons.

Ce dernier panneau, ainsi que le panneau dans lequel on voit une brebis, un chien et des oiseaux, sont entièrement neufs : c'est ce qui explique le mélange des quadrupèdes avec des oiseaux, ce que n'aurait sans doute pas admis l'imagier du XIII^e^ siècle.

Les médaillons les plus rapprochés du centre demandent quelques rectifications. Nous les donnerons en parcourant les sujets, que nous lirons de gauche à droite, en tournant :

Digitized by Google

1° En haut : *Création de la femme,* et non pas de l'homme, comme l'avait cru M. l'abbé Tourneur : Adam ne serait pas couché, mais debout; or, il est réellement sur le côté droit, il dort, Dieu tire une de ses côtes pour en former Ève ;

2° En tournant à gauche, *Adam* et *Ève* sont assis dans le paradis terrestre ; ils ne sont pas nus, ce qui donne à penser que le panneau n'est pas à sa place, puisque la tentation ne vient qu'après ; M. Viollet-le-Duc l'a cependant conservé en cet endroit ;

3° *Adam* et *Ève* regardent l'arbre autour duquel est enroulé le serpent tentateur :

Le haut du corps du serpent manquait : le restaurateur s'est sans doute inspiré du dragon qu'Ève caresse en dehors, car il a placé *une pomme* entre les dents de l'animal ;

4° *Dieu* reproche à *Adam* sa désobéissance.

M. Tourneur a oublié de mentionner ce médaillon; aussi les numéros de son travail ne concordent plus avec les nôtres ;

5° *Adam* condamné *bêche* la terre.

Le restaurateur a mis ici *Adam* et *Ève* chassés du paradis, ce qui est plus logique ;

6° *Abel* offre à Dieu un agneau qu'il tient dans ses bras ;

7° *Caïn* tue son frère avec le dos d'une pioche très pointue ;

8° *Dieu* demande à *Caïn* ce qu'il a fait de son frère ;

9° La *Sainte Vierge* assise, tenant son enfant.

Ce médaillon venait d'un autre vitrail, M. Viollet-le-Duc l'a cependant conservé, mais il l'a fait mettre dans la pointe de la Rose. A la place, le restaurateur a représenté Adam bêchant la terre ;

Digitized by Google

10° *Ève* allaite un enfant et tient un fuseau;

11° *Adam* et *Ève* chassés du paradis par un ange qui tient une épée flamboyante. Ce médaillon a été reporté au n° 5. A la place, le restaurateur a de nouveau représenté Adam bêchant la terre et Ève filant une quenouille;

12° *Deux rois de Jessé.*

Ce médaillon, étranger à la Rose, venait sans doute de la grande Rosace du portail, où l'on retrouve des rois semblables; il a été supprimé; à sa place, le restaurateur a mis Adam et Ève nus dans le paradis.

M. Tourneur, dans la description de ce médaillon, avait dit : « indéchiffrable ». Grâce au dessin de M. Simon, il ne l'était plus.

Les n°s 11 et 12 sont des panneaux entièrement neufs, les autres ne sont que les anciens réparés ou complétés.

La Rose nord se trouve donc aujourd'hui ainsi composée :

1° Création d'Ève;
2° Adam et Ève vêtus dans le paradis;
3° La tentation;
4° Dieu reproche à Adam sa désobéissance;
5° Adam et Ève chassés du paradis;
6° Abel offre à Dieu un agneau;
7° Caïn tue son frère;
8° Dieu maudit Caïn;
9° Adam bêche;
10° Ève allaite un enfant;
11° Adam bêche et Ève file;
12° Adam et Ève non vêtus, dans le paradis.

Est-ce à dire que les travaux de restauration entrepris en 1873 soient irréprochables, au point de vue du classement des médaillons anciens et de la composition des nouveaux? Nous ne le pensons pas.

Digitized by Google

Soit qu'on lise les sujets en commençant par le haut, puis en tournant de gauche à droite ; soit qu'on les considère de gauche à droite, alternativement, ils ne paraissent pas tous classés dans l'ordre chronologique.

Ainsi d'abord, en lisant autour de la Rose, de gauche à droite : le médaillon 2, comme déjà nous l'avons observé, n'est pas à sa place, puisqu'il représente à tort *Adam* et *Ève* vêtus assis dans le paradis, et cela avant la tentation.

Le médaillon 9, *Adam bêchant la terre*, venait plus naturellement au n° 5, aussitôt après la condamnation, comme il était placé anciennement.

Le médaillon 11, panneau nouveau, *Adam bêchant la terre* et *Ève filant,* n'est qu'une répétition inutile.

Le médaillon 12, également nouveau, *Adam* et *Ève* assis non vêtus dans le paradis, est un non sens, puisqu'il vient après la tentation, la chute et la condamnation.

Si, maintenant, nous lisons les sujets en commençant par le haut de la Rose, puis en descendant, mais allant de gauche à droite, l'ordre chronologique n'est pas parfaitement respecté :

Le médaillon 2, *Adam vêtu,* ne peut pas être mis avant Adam non vêtu.

La *Tentation,* figurée dans le médaillon n° 4, ne doit pas avoir pour pendant *Adam se livrant au travail,* puisque sa condamnation n'est représentée que dans le panneau n° 6.

Ces quelques réflexions critiques prouvent une fois de plus combien sont précieux les calques coloriés des vitraux de la Cathédrale, exécutés et soigneusement conservés par la maison P. Simon. Que de nouveaux accidents surviennent, ces dessins seraient d'une grande utilité pour la restauration.

Digitized by Google

De nos jours, grâce à l'initiative et aux travaux de M. Adolphe Dauphinot, continués par la maison Trompette, on possède une série de photographies reproduisant la Cathédrale dans son ensemble et dans ses moindres détails. On possède les renseignements les plus précieux sur l'ornementation, la flore et la statuaire de l'édifice. Cet album unique, que tous les étrangers admirent, serait lui aussi d'une utilité incontestable, dans le cas où certaines parties du monument demanderaient à être réparées ou refaites à nouveau.

Que n'avait-on depuis longtemps les documents archéologiques que l'on possède aujourd'hui. Les restaurations de la Cathédrale, à différentes époques, n'auraient pas été aussi regrettables..... Nous ne pouvons donc que remercier MM. Dauphinot, Trompette et P. Simon de leurs nombreux travaux relatifs à la Cathédrale.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

ALPHONSE PERIN

PEINTRE D'HISTOIRE

(1798-1874)

SES PEINTURES MURALES

DE NOTRE-DAME DE LORETTE

LECTURE FAITE A L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

PAR ALPHONSE GOSSET

ARCHITECTE

AUTEUR DES *COUPOLES D'ORIENT ET D'OCCIDENT*

MEMBRE TITULAIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

ALPHONSE PERIN

PEINTRE D'HISTOIRE

(1798-1874)

Éminence (1),
Mesdames,
Messieurs,

Dans notre siècle de publicité à outrance, le public s'étonne souvent qu'il puisse y avoir des talents méconnus ou non proclamés, ce qui revient au même. Il le reconnaît cependant, lorsque mieux éclairé, honteux de sa myopie devant ceux dont il a laissé passer le mérite, il répare son erreur en haussant leurs œuvres aux sommets.

Les tableaux de Millet, mort à la peine, ne sont-ils pas aujourd'hui recherchés au poids des pierres précieuses.

Alphonse Perin, qui fut des nôtres, a aussi été incompris, et il est resté ignoré.

Pour les uns, son œuvre de Notre-Dame de Lorette est trop distinguée, trop quintessenciée, elle ne s'adresse qu'au monde restreint des délicats, des savants. Pour les autres, les compositions religieuses dans lesquelles il s'est complu n'intéressent qu'un public spécial, l'Église.

(1) Son Éminence le cardinal Langénieux, qui assiste à la séance.

Digitized by Google

Or, celle-ci ne paraît pas avoir apprécié le concours que lui apportait cet art, ce mode décoratif inspiré par un spiritualisme fin sans doute, mais élevé, qui renouvelait la peinture religieuse en voulant baptiser l'art grec, suivant la devise de Perin, du moins elle ne le fit pas voir.

La postérité lui sera-t-elle plus juste? On ne peut que le souhaiter, car les peintures murales où il s'est dépensé, ne se déplaçant pas comme les tableaux, ne peuvent servir ni aux enchères bruyantes, ni à la gloire sonore des galeries à la mode.

Par malheur, Alphonse Perin, faute d'une autre occasion, n'a pu se produire que dans une chapelle sombre et peu accessible d'une église banale de Paris. Non seulement les étrangers n'y vont pas, mais les paroissiens eux-mêmes pénètrent peu jusqu'aux chapelles où Perin et Orsel ont développé, le premier l'Eucharistie, et le second les litanies de la Vierge.

Il est d'autant plus à craindre qu'une œuvre aussi belle, aussi forte, reste ignorée, que leur auteur, individualité indépendante, ne faisait pas partie des corps officiels, au prestige desquels la foule rend hommage.

La cour et la ville ne l'ayant pas distingué, les almanachs et les palmarès n'ayant pas fait une renommée à son nom, les publicistes de l'avenir ne le déterreront pas facilement.

L'Église, qui possède son chef-d'œuvre, aurait intérêt à le mettre en lumière, à le présenter comme un modèle; mais il lui faudrait en avoir besoin, c'est à dire ne plus préférer, pour la décoration de ses sanctuaires, les effets des brillantes enluminures moyen âge aux enseignements de la peinture d'histoire, plus suggestive cependant; et revenir à ses anciennes traditions, alors que

Digitized by Google

l'État et les villes la réintroduisent dans les édifices civils.

La mort ayant surpris son fils (1), notre collègue, au moment où, après avoir longuement préparé ces reproductions des principales compositions de son père, il allait les joindre à la publication des œuvres d'Orsel, à laquelle celui-ci avait consacré la dernière partie de sa vie; celles d'Alphonse Perin, quoique supérieures par la grâce, par la suavité, ne seront pas publiées, alors que pour comble de malheur l'humidité y a commencé son œuvre de destruction.

Et cependant, les peintures de la chapelle de l'Eucharistie à Notre-Dame de Lorette forment la plus belle page de la peinture religieuse en France depuis les compositions d'Eustache Lesueur (2). Aussi me permettrez-vous, même après la courte notice de notre collègue Louis Fanart, en 1851, de vous présenter les dessins, les maquettes et les cartons de sa chapelle, que j'ai eu le bonheur de pouvoir réunir (3), puis de vous entretenir un instant de ses études et de son œuvre, comme aussi de rappeler à ceux qui l'ont connu sa belle et grande âme d'artiste.

Mais avant d'étudier l'œuvre de celui-ci, qui eut plus que du talent, du caractère, vous trouverez naturel de passer en revue les influences de naissance et d'éducation qui ont formé l'enfant et l'artiste, puis celles de milieu qui ont développé son art.

(1) Alexandre-Félix Perin, grand-croix d'Isabelle la Catholique, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, mort subitement le 15 avril 1891, à l'âge de cinquante-cinq ans.

(2) *Vie de saint Bruno*, etc.

(3) Grâce aussi à son neveu et héritier, M. le baron de Chamborant de Perissat, qui a bien voulu compléter notre collection.

Digitized by Google

Son enfance.

Henri-Alphonse Perin, né le 12 mars 1798, fut le second fils de Lié-Louis Perin, le célèbre portraitiste,et miniaturiste (1) issu d'une ancienne et honorée famille de Reims (2), qu'il habita deux fois longuement au milieu des siens. Aussi son fils fit-il ses études à notre lycée, sous le proviseur Delamare, dont Lié-Louis nous a conservé les traits animés dans le beau portrait conservé au Musée.

Élevé dans le calme de la vie de province et dans le milieu familial et artistique le plus favorable au développement des qualités de son âme candide ; il y gagna entre autres de conserver sa simplicité, d'apprendre à voir la nature telle qu'elle est et de rendre ses impressions avec la franchise de l'enfance, comme le montrent ces premiers croquis des maisons et des monuments antiques de Reims.

Lié-Louis, son premier maître, qui dans tous ses portraits eut à un si haut degré l'art de rendre la vie de l'âme comme celle du corps, lui inculqua de bonne heure ses principes : comprendre son modèle, en rechercher le caractère propre, surtout la vie (notamment celle des yeux, dont il comprit l'importance), et la rendre naturellement. Aussi sa peinture, grâce à la fraîcheur de sa palette, défie-t-elle les engouements et reste-t-elle toujours jeune.

(1) Lié-Louis Perin, né à Reims en 1751, mort à Reims en 1817.

(2) Comme tant d'autres aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, aimant à cultiver les arts et les sciences.

Digitized by Google

UNIV OF

Digitized by Google

Digitized by Google

Comparez en effet seulement ses portraits de notre Musée avec les plus célèbres de l'époque, quels que soient les personnages : un général grand seigneur comme le prince Wolkonski, un maître de la jeunesse comme le proviseur Delamare, sa ravissante fille, aucun ne pose, tous sont pris dans leur naturel.

Mettez en regard de la tête de la jolie Mademoiselle Delamare celle de la belle Madame Récamier, par David, et vous constaterez le charme du naturalisme fin du peintre rémois, qui, pour faire briller son modèle et nous y intéresser, n'a eu besoin ni de la chaise longue sur laquelle la belle s'étend si élégamment, ni de tel ou tel accessoire.

Avec un pareil maître, Alphonse Perin apprit donc à voir juste, à se rendre compte par lui-même en dehors des systèmes, c'est à dire à connaître la nature.

En même temps, sa douce mère, qui elle aussi était de Reims (née Salbreux), cultivait sa sensibilité et affinait son discernement (1).

Ce don de sentir de suite l'émotion qui résulte du caractère particulier d'une œuvre d'art, d'en comprendre la beauté et de la rendre, Perin le dut aussi à sa mère, et il aimait à lui en reporter le mérite ; car il lui dut de grandes joies et plus tard des consolations.

Ses études classiques terminées, son père, après lui avoir donné les premières notions de son art, lui reconnaissant des aptitudes, le plaça à l'âge de seize ans

(1) Doué d'une intelligence pénétrante, d'une grande finesse de perception, elle a eu une influence heureuse sur l'éducation et même sur l'instruction de son fils. Car elle cultiva sa délicatesse et l'aida à reconnaître en toutes choses la finesse, tout en le prémunissant contre l'excès, afin de le maintenir dans la force et de l'empêcher de tomber dans l'afféterie.

Digitized by Google

(1814) dans l'atelier de Pierre Guérin, le peintre de l'expression (1), alors aux premiers rangs.

Ce fut dans cet atelier, où il fit de rapides progrès, qu'il connut Victor Orsel, de Lyon, avec lequel il ne tarda pas à se lier d'une étroite et fraternelle amitié que la mort seule dénoua (2).

Celui-ci, plus âgé de deux ans, dessinateur d'une correction parfaite, observateur exercé, esprit chercheur et profond, doué en outre d'une logique serrée et d'une grande force de pénétration, prit sur lui un empire croissant qui influa beaucoup sur la direction de ses études et même sur sa destinée.

(1) Dramatique dans le meurtre d'Agamemnon, par Clytemnestre; émouvant dans le retour du proscrit Marcus Sextus devant sa femme morte ; attendrissant et charmant avec la belle Didon à Carthage, écoutant Énée.

(2) Victor Orsel, né le 16 mai 1795 à Oullins, près Lyon, mort à Paris le 1er novembre 1850, célèbre peintre d'histoire, remarquable par la pureté de son dessin, voué à la peinture religieuse; auteur de nombreux tableaux au Musée de Lyon et surtout de la chapelle de la Vierge à Notre-Dame de Lorette. (Voir sa *Vie* et ses *Œuvres*, par M. Alph. Perin, grand in-4° orné de 110 planches. Paris, Bailleau, quai des Grands-Augustins.)

Digitized by Google

Ses études.

(1817-1832.)

Après la mort de son père, en 1817, il suivit pendant cinq ans les concours de l'École des Beaux-Arts, où il obtint des succès dans la peinture d'histoire et dans le paysage historique, qu'il aimait beaucoup et pour lequel il avait des dispositions attestées par un second grand prix. En 1823, il quitta l'école de Paris pour suivre à Rome son maître, Guérin, lorsque celui-ci fut nommé directeur de l'Académie de France.

Ce fut ce voyage, entrepris avec sa mère en compagnie d'Orsel, changé en un séjour de neuf années, qui fixa sa vocation pour la peinture religieuse ; estimant que, même après tant de chefs-d'œuvre de toutes les écoles elle pouvait, grâce à l'archéologie, se prêter à de nouvelles interprétations et fournir une nouvelle carrière.

Mais avant de passer les Alpes il étudia l'architecture (l'accompagnement de la peinture murale), en dessinant les ruines de la Provence, surtout celles de l'antiquité, dont il peignit des vues plus tard fort remarquées, dont voici quelques spécimens exposés aux Salons.

Pendant ces neuf années employées à l'étude des maîtres et de la nature, suivant le plan qu'il s'était tracé, loin des bruits du monde, confiné dans le cercle des artistes et des savants, alors très empressés à Rome et à Florence ; après s'être familiarisé avec le modèle vivant, suivant la méthode prudente de l'époque, et avoir pénétré la science et le génie des Antiques, il fit, des premiers, de grandes recherches dans les Catacombes, dans les basiliques, et surtout dans les sanctuaires de la Toscane

Digitized by Google

et de l'Ombrie, la simplicité des Primitifs l'attirant d'autant plus qu'il y avait sympathie religieuse entre leur âme et la sienne.

Il étudia aussi beaucoup Léonard de Vinci, qu'il regardait comme le premier maître de la Renaissance, et son élève Bernardino Luini, pour lequel il professait une admiration particulière.

Puis, nourri de ces fortes études, il fixa ses principes et sa voie, quitta le paysage historique (1) malgré ses sympathies, pour se préparer à la peinture murale, dont il appréciait l'effet puissant dans la décoration et surtout pour l'enseignement, le grand but de l'art.

Ces principes, il les résumait ainsi en quelques mots : « J'ai cherché, me disait-il dans ses entretiens familiers, « à allier la pureté de l'art grec, sa tenue, sa concision, « à l'humanisme de Léonard de Vinci, en conservant la « foi des Primitifs, » et il les expliquait par des considérations et des observations sur lesquelles vous me permettrez de revenir plus loin, en vous signalant les principales.

Ce fut en Italie qu'il rencontra la famille Curmer, à laquelle il fut présenté, ainsi qu'à celle qui à son retour devint Madame Perin et fut pendant plus de quarante ans l'ange de sa vie, et à laquelle il eut la douleur de survivre (2).

(1) Ch. Lenormant put dire de lui en 1851, dans le *Correspondant :* « A une époque où le paysage historique était tombé dans une routine désolante, M. Perin fut sinon le premier, au moins un des premiers qui montrèrent la voie large et sérieuse dans laquelle cette école s'est distinguée depuis vingt-cinq ans, et s'il a laissé à d'autres la gloire de continuer cette impulsion, c'est qu'il avait une vocation de peintre d'histoire. »

(2) M^me^ Perin, née Curmer, fille d'un notaire de Paris (1815-1873).

Digitized by Google

Ses recherches ne le détournant pas de la composition, il envoya de Rome au Salon de 1827, alors au Louvre : 1° une *Sainte Famille* dont voici l'esquisse et la tête de l'Enfant Jésus, grandeur nature (ce tableau, acheté par l'État, fut donné à la cathédrale de Fréjus) ; 2° un paysage historique représentant le Christ et la Samaritaine. Ces deux ouvrages, signalés par la presse, furent récompensés d'une médaille de seconde classe.

Plus tard, des vues d'architecture, entre autres celle de la villa Medicis avec les jardins et la belle perspective de Saint-Pierre et du Vatican, dont voici la gravure.

Dans cette *Sainte Famille,* interprétée avec le respect et l'onction qui convenaient à une scène religieuse, vous remarquerez le naturel charmant de l'Enfant Jésus, qui, pour être divin, n'en est pas moins un enfant, et n'a rien du caractère extra humain de ceux de la plupart des peintures sacrées, même de la Renaissance; puis cette autre caractéristique de toutes les peintures religieuses de Perin, même dans les sujets secondaires, la prédominance de la verticale comme indicatrice du ciel, exprimée ici par l'attitude de saint Joseph, qui domine la scène de famille dont il est le chef.

En 1833, il envoya le *Jeune Tobie rendant la vie à son père,* dont voici une gravure au trait, scène attendrissante et familière traitée comme un bas-relief, où il affirme déjà ses connaissances archéologiques, sa préoccupation de la vérité historique dans les types de ses personnages. Tobie, patriarche hébreu entouré des siens, est particulièrement remarquable par sa belle tête accompagnée d'une barbe très longue tressée à la mode babylonienne. Son entourage montre les deux influences régnantes en Syrie, celles de la Chaldée et de l'Égypte, contrées avec lesquelles ces grands proprié-

Digitized by Google

taires, gentilshommes agraires, étaient alors en relations.

Cette conformité historique, vérité aujourd'hui banale, était alors une innovation, les peintres d'histoire observant encore les traditions du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle en traitant les personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament en Romains de convention.

On a, plus tard, fait honneur à Horace Vernet (plus célèbre) de les avoir le premier représentés en Arabes, comme étant des Sémites, mais il avait eu des précurseurs.

Quelques mois auparavant, en novembre 1832, ses œuvres étant de plus en plus remarquées, la Ville de Paris lui confia, ainsi qu'à V. Orsel, la décoration de deux chapelles latérales de l'abside de Notre-Dame de Lorette. Alphonse Perin choisit celle de l'Eucharistie; Orsel, celle de la Vierge (1).

Les deux amis, devenus inséparables, acceptèrent avec empressement, malgré les conditions défavorables de ces chapelles plongées par défaut de lumière dans un demi-jour presque sépulcral; heureux encore de mettre à profit leurs études, et surtout d'appliquer leurs théories.

Cette chapelle fut l'œuvre capitale de Perin, aussi son importance commande-t-elle un préambule et un chapitre spécial réservés pour la fin de cette Notice.

Entre temps, pour répondre à des demandes d'amis, il peignit pour l'église d'Ainay, à Lyon, *les Vertus : la foi, l'espérance et la charité* (2), dont voici les gravures et des copies réduites pour vitraux (3); le médaillon de

(1) Voir les reproductions dans l'ouvrage de Perin, *Œuvres de V. Orsel*, cité précédemment.

(2) Lithographiées par Lemercier.

(3) Chapelle de Sainte-Hélène, au château de Villevert (Charente).

Digitized by Google

François Ier pour l'École des Beaux-Arts (cour couverte), dont voici la copie faite par lui-même, et divers portraits de famille, quelques-uns lithographiés, dans lesquels on retrouve les qualités de son père, la vérité, la vie, l'expression.

Ce fut après l'exécution des peintures de sa chapelle, à laquelle il consacra plus de dix-sept années, qu'il se voua à la publication des œuvres de son *ami Orsel*, décédé en 1851 ; il y donna les vingt dernières années de sa vie.

Cette chapelle n'ayant eu ni suite ni pendant, résume donc ainsi son œuvre artistique.

Celle-ci étant la conséquence de ses doctrines, le résultat de ses études et de l'enseignement de ses maîtres, vous trouverez naturel de remonter à ceux dont il se proclamait l'élève reconnaissant : les Grecs, les Primitifs, Léonard de Vinci, et d'en montrer le caractère principal, celui qu'il voulait continuer et que vous retrouverez dans ses dessins.

Dans l'art grec, il admirait sans réserve la parfaite connaissance du corps humain, la tenue, la noblesse, l'art des groupements, la concision de l'expression, la science de l'harmonie.

Ces qualités s'étaient développées sous l'influence de cette idée religieuse inculquée de bonne heure, que l'homme ayant une origine divine il lui fallait s'en rendre digne, et qu'en échange de tous les biens dont il jouissait il devait l'hommage de reconnaissance de ce qu'il pouvait produire de mieux. Vous me permettrez d'en rappeler les effets heureux, puisqu'ils se sont continués jusqu'à Perin.

D'abord, une émulation constante vers le perfectionnement ; les statues des dieux, de simples fétiches sans

Digitized by Google

expression, sans vie, les bras adhérents au corps, devenus avec Phidias la *Minerve* du Parthénon, et surtout le *Jupiter Olympien,* dont le masque est conservé dans le musée du Vatican; puis, logiquement, la noblesse dans la tenue, d'où la sobriété et la dignité du geste.

Le corps humain étant la merveille de la création et sa beauté, la première, celle qui est à elle seule l'harmonie même, son dépositaire dut s'efforcer d'y atteindre et de la conserver.

Le sage, dit Platon, *est un musicien accompli qui s'efforce de mettre l'harmonie dans son corps et dans son âme.*

Ce fut à ses mérites, surtout à sa noblesse, que l'art antique a pu survivre à la barbarie, et avec la Renaissance s'imposer de nouveau à la civilisation.

Cette distinction suprême, Perin avait su se l'approprier; elle est une des caractéristiques de ses œuvres.

Lui aussi estimait que le corps humain, tant négligé au moyen âge, étant la merveille de la création, il n'avait pas à cacher sa perfection dans la représentation des personnages religieux; que lui laisser sa beauté naturelle était au contraire reconnaître l'œuvre du Créateur; qu'il n'était donc pas nécessaire de représenter des saints avec des corps amaigris, déformés par les austérités et la négligence (1).

Dans son second maître, Léonard de Vinci, Perin célébrait le rétablissement de ces principes de vie. Mais avant celui-ci, l'ordre chronologique m'oblige à vous

(1) Il avait remarqué, dit-il dans son avant-propos sur Orsel, devant les chefs-d'œuvre de l'art grec, comment, lorsque les yeux sont satisfaits de la simplicité et de la parfaite convenance des proportions, l'esprit s'identifie plus facilement avec la pensée et jouit de ce calme qui est particulier à l'Orient.

Digitized by Google

rappeler ceux dont la naïveté et la forte expression exercèrent une grande influence sur son âme, les *Primitifs,* par le charme inoubliable de leur naturalisme naïf allié à un profond sentiment religieux.

Vous savez que l'on désigne ainsi les peintres de la Toscane et de l'Ombrie qui, du XIII^e^ au XV^e^ siècle, ont ressuscité la peinture de la momification byzantine.

L'art étant tombé au moyen âge entre leurs mains dans un formalisme rituel, ne produisit que des peintures systématiques dans lesquelles la figure des personnages sacrés, privée de vie tout en gardant une fixité étrange, semblait momifiée dans sa dignité.

Cette Renaissance, partie de Florence avec Cimabué (1240-1300), qui commença à s'affranchir de la sécheresse hiératique et à animer ses figures; stimulée par Giotto (1276-1336), qui affranchit la figure humaine du caractère typique, impersonnel, et lui rendit la vie, c'est à dire *la vérité,* ouvrant ainsi à la peinture des horizons infinis; puis par Orcagna (1329-1389), dans ses admirables fresques du Campo-Santo de Pise, etc., fut surtout illustrée par un humble dominicain, Jean de Fiesole, surnommé, pour la pureté de sa vie et l'onction religieuse de son œuvre, *Fra Beato Angelico,* le Frère Angélique (1387-1455).

Chargé par ses supérieurs d'orner les murs de son couvent de San Marco, à Florence (1), il y peignit les scènes de la vie de Jésus et de la Passion, ainsi que les miracles de saint Dominique, avec un charme pénétrant de candeur et de suavité uni à un sentiment très élevé qui en font les merveilles de la peinture religieuse.

Seulement, comme cet angélique moine n'avait pas

(1) Aujourd'hui converti en musée.

Digitized by Google

étudié le modèle vivant, qu'il avait seulement deviné, ses personnages, préoccupés d'exprimer leur foi, sont tout âme, leurs corps n'en sont que l'enveloppe.

Il restait encore à la peinture un progrès à accomplir : rétablir la forme humaine dans sa beauté, donner au dessin la grâce, au coloris l'harmonie. Ce fut l'œuvre de Léonard de Vinci (1453-1519), antérieur de trente ans à Raphaël.

Mais ces qualités, pour être plus en vue, ne peuvent faire oublier celles des Primitifs, la simplicité naïve de l'ordonnance (souvent anecdotique), l'ingénuité du sentiment alliée à l'expression vraie, simple et forte, qualité indispensable à la peinture murale, comme vous pouvez en juger par cette réduction de Perin, d'un miracle de saint Dominique, par *Fra Angelico*.

Perin et Orsel furent les premiers, parmi les peintres français alors en Italie, à appeler l'attention sur ces peintures oubliées depuis le XVI^e^ siècle, et même négligées. Malheureusement, l'École française, encore sous l'influence de David, n'y prêta pas attention, tandis qu'au contraire l'École allemande, en appréciant mieux le charme naïf, s'y attacha et les popularisa.

Léonard de Vinci, né près de Florence et mort en France, fut un des plus vastes génies de l'humanité ; il a possédé toutes les connaissances de son temps, et il a excellé dans tout ce qu'il a touché, toujours en avance sur son siècle ; aussi, fut-il vraiment l'artiste universel de la Renaissance.

Admirateur des Anciens, l'étude de la vie sous toutes ses formes pour la recherche de la perfection fut la pensée dominante de son œuvre. Il prit pour modèle le vrai, et pour formule l'harmonie entre les différentes parties du corps, qu'il appela la divine proportion.

Digitized by Google

Ses œuvres les plus célèbres parmi celles qui nous sont restées sont : la *Cène,* dans le réfectoire de Sainte-Marie des Grâces (Milan), chef-d'œuvre de l'alliance de la science et de la foi, où le réel et l'idéal se combinent d'une manière heureuse et complète ; la *Gorgone* de Florence, et pour nous, Français, la fameuse *Joconde* du Louvre, sirène qui séduit et qui déconcerte par son dédain, type de l'éternel féminin, dit un de ses biographes, qui porte la vie ou la mort, ange ou démon.

Après son traité sur l'art de la peinture, notamment sur le clair-obscur, les conquêtes principales étaient faites, la vie était définitivement rentrée dans l'art, suivant les principes de l'antiquité. Le fragment d'une *Sainte Famille* (copiée en camaïeu par Perin) et ces dessins vous feront mieux comprendre son style, sa manière de rendre la vie, l'animation, sans forcer les gestes ni les traits. La peinture moderne lui doit donc beaucoup.

L'œuvre d'Alphonse Perin, ainsi appuyée sur ces Maîtres, vous paraîtra plus solidement établie sans rien perdre de son originalité, qui fut grande pour son époque, comme il est facile de s'en rendre compte à Notre-Dame de Lorette même, en comparant ses peintures avec celles de la nef (1).

Pour bien comprendre cette originalité, il faut aussi se reporter à l'époque où l'œuvre fut entreprise (1833), période de luttes dans l'art comme dans la politique et la littérature.

Tandis que l'École classique, tombée dans la banalité des formules de l'École de Bologne, ne pouvait faire

(1) Sauf celle des fonts baptismaux, par Roger, leur ami.

Digitized by Google

figure que grâce à la personnalité éclatante d'Ingres (ami de Perin et d'Orsel), les nouveaux, plus jeunes, tels qu'Horace Vernet, Delaroche, Ary Scheffer, Léon Cognet, etc., se préparaient seulement à la lutte, à la victoire.

Les Romantiques, au prix de luttes épiques, exaltaient le triomphe des coloristes tels que Deveria, surtout Delacroix (considérés par les premiers comme les révolutionnaires de l'art), et élargissaient ainsi la voie aux chercheurs, qui finirent par trouver l'art contemporain.

Dans aucun camp on ne se préoccupait de la peinture murale, dont les règles étaient perdues depuis le XVI^e^ siècle, et surtout de la peinture religieuse, qui depuis longtemps descendait la pente fatale de la décadence, reléguée dans quelques panneaux qui semblaient ainsi avoir pour but de trouer le mur, comme les pendentifs du Panthéon.

Il fallut l'arrivée de deux artistes de talents, lutteurs aussi fortement trempés que Perin et Orsel, pour la remettre dans sa voie naturelle (1).

Ceux-ci, malgré les amis qu'ils avaient dans les deux camps et l'appui qu'ils y auraient trouvé, le succès qu'ils y auraient obtenu, n'hésitèrent pas, pour appliquer leurs principes, à conserver leur indépendance, au risque de l'isolement avec tous ses périls, la froideur des uns, l'indifférence des autres, et surtout le froissement de tous ceux qui n'aiment pas les exemples (2).

(1) Flandrin (1809-1864), plus tard leur admirateur, était encore élève en 1833.

(2) Froissements qui se sont traduits, même en cours d'exécution, par des querelles au sujet de la durée des travaux, et plus d'une fois faillirent les arrêter, et qui ont empêché l'ouverture de la fenêtre latérale nécessaire à éclairer ces peintures.

Digitized by Google

Leur esprit religieux, qui était aussi élevé que leur esprit artistique, leur permettait d'ailleurs de traiter ces sujets en connaissance de cause. Catholiques fervents, ils étaient avec les hommes distingués, polémistes éclairés et zélés, les Montalembert, Ch. Lenormant, F. Ozanam, etc., qui alors étaient à la tête du mouvement de conciliation entre la religion et la science moderne.

Digitized by Google

Chapelle de l'Eucharistie à Notre-Dame de Lorette.

(1833-1851.)

La chapelle de Notre-Dame de Lorette, confiée à Alphonse Perin, est à l'extrémité de la nef latérale de droite, à l'entrée de la sacristie. De plan carré, elle forme, au point de vue architectural, un motif composé d'une travée de portique, voûtée en coupole ; de quatre arcades de 4^m30 sur 7^m20 de hauteur, dont trois à jour et une aveugle ; d'une coupole plate sur pendentifs de 6^m de diamètre, percée d'un petit oculus. Aussi, mal éclairées, les surfaces murales, déjà étroites, sont-elles encore affaiblies par des ombres énormes.

Ces conditions défavorables eussent fait reculer tous autres, mais Perin et Orsel, dans leur ardeur de néophytes, acceptèrent néanmoins cette tâche ingrate ; heureux encore de saisir cette occasion de renouveler la peinture religieuse et d'enseigner par l'exemple. Ils s'y dévouèrent donc d'autant plus qu'ils entrevoyaient une plus vaste composition, ces chapelles (celle de la Vierge et celle de l'Eucharistie) devant être complétées par la décoration du sanctuaire, de telle sorte qu'au lieu d'être condamnées à l'isolement elles eussent fait partie d'un ensemble imposant.

Leur programme religieux et décoratif étant tracé, ils décidèrent, pour l'appliquer, de reprendre hardiment les principes logiques de la peinture murale, ceux des Anciens, acceptés et complétés par les premiers chrétiens : considérer la décoration peinte comme un vêtement, un uniforme appliqué sur les murs livrés nus

Digitized by Google

par l'architecte, et créer ainsi de la base au faîte, par la couleur et sa tonalité, par le choix des sujets et des ornements, une harmonie picturale en rapport avec le vocable du sanctuaire, le culte du saint, où tout a sa signification et concourt au but, comme dans un *oratorio,* la peinture étant le seul des trois arts qui permette ces développements, comme je vous l'ai démontré dans mes études précédentes (1).

Ce programme logique, naturel aujourd'hui, depuis la connaissance plus approfondie des modèles conservés en Orient et l'acceptation des règles de la composition musicale raisonnée (2), était alors (en 1833), même à Paris, une nouveauté des plus hardies. Tâche immense où tout était à créer, et pour l'accomplissement de laquelle ils ne pouvaient compter que sur eux-mêmes; d'autant plus méritoire que, sans le vouloir, heurtant l'indifférence et l'ignorance, ils dérangeaient les habitudes et inquiétaient ceux qui en profitaient.

Après le choix des sujets, avant de se mettre à l'œuvre, Perin se prépara à sa tâche en consacrant deux années à étudier les Pères de l'Église, à méditer leurs développements sur le mystère de l'Eucharistie, leurs commentaires sur l'institution, ses fruits, ses grâces, les vertus qui en découlent, pour en composer une traduction par la peinture, véritable langue universelle. Il voulut exprimer cette conception d'un grand sentiment religieux avec toutes les ressources de son art; aussi fut-il amené, pour la rendre complètement, à multiplier les sujets et les motifs symboliques.

(1) *Évolution historique de la construction des églises chrétiennes.* Paris, André Daly, 1887.

Les Coupoles d'Orient et d'Occident. Paris, Lévy, 1889.

(2) Dites wagnériennes (renouvelées des Grecs).

Digitized by Google

L'étroitesse du motif architectural dont il disposait, un carré de 6^{m} divisé par quatre arcades, le rapprochement des surfaces, la nécessité d'éloigner les scènes célestes, lui fit adopter l'échelle humaine (grande taille) pour les compositions de la coupole, et celle réduite au quart pour les sujets des pilastres qui représentent la pratique des vertus, de façon à grandir les premières, celles destinées aux impressions les plus fortes, aux enseignements les plus élevés.

Comme moyen d'exécution, il choisit la peinture à la cire, qui, en supprimant les luisants et le miroitement de la peinture à l'huile, facilite l'harmonie.

Grâce à cette échelle, d'ailleurs proportionnée à l'architecture, il put distribuer ses sujets suivant leur importance religieuse :

Au fond, en face de l'entrée, il plaça la *Cène,* l'institution, afin de pouvoir développer au-dessus cette pensée mystique : *La pratique des vertus enseignées par le Christ rend l'homme digne du sacrement de l'Eucharistie, salut pour les bons, condamnation pour les méchants.*

Dans la coupole, partagée en quatre sections, il représenta : *Les bienfaits* et *la justice du Christ; ses disciples* et *les évangélistes.*

Dans les pendentifs : *Les vertus venant du Christ.*

Sur les pieds-droits : *Les actions engendrées par ces vertus.*

LA CÈNE

Le tableau principal étant naturellement la *Cène,* Perin voulait la peindre au-dessus de l'autel, ce qui était logique ; mais l'architecte, qui ne comprit pas son auxiliaire, en décida autrement ?

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

Il fut donc réduit à la peindre au-dessus de la porte de la sacristie, au fond d'une arcade, sous une archivolte dont l'ombre portée efface les têtes et ne laisse en lumière que les fonds et les robes.

Perin, qui connaissait parfaitement les *Cènes* de ses illustres devanciers, celles des Primitifs et de Léonard, accepta la difficulté, et il eut le courage de chercher et de créer des types nouveaux

Donnant libre carrière à son imagination, il a conçu en pleine liberté les convives apostoliques, tout en restant fidèle au sentiment chrétien et en respectant la tradition ainsi que les textes sacrés; d'un autre côté, il a tenu compte de toutes les conquêtes, de tous les progrès de l'art et de l'archéologie.

Aussi a-t-il peint une *Cène* qui lui appartient en propre, succès d'autant plus méritant que la difficulté était plus grande et qu'il eût pu, comme d'autres, copier ou faire de l'archaïsme.

Le Christ *debout,* au milieu de ses disciples, les yeux fixes et dans une attitude simple, consacre les espèces, en disant : « Buvez, ceci est mon sang ; mangez, ceci est ma chair..... »

Les Apôtres se pressent autour du Maître, attentifs et anxieux, chacun avec son caractère individuel : saint Jean est tout amour et toute tristesse ; saint Pierre prie et médite ; saint Thomas peut à peine croire ce qu'il voit, les bras lui en tombent, tandis que Judas, la bourse à la main, s'apprête à partir.

Les figures graves de ces personnages, qui contiennent leur émotion, regardent leur maître et se détachent en silhouette l'une sur l'autre avec une simplicité naturelle, sans monotonie ni confusion. Toutes sont empruntées au beau type hébreux qu'il s'est donné la peine d'étudier

Digitized by Google

à fond pour se rapprocher de la vérité, comme le montrent ses dessins préparatoires.

« L'expression de chaque physionomie, dit Gustave « Planche dans son compte rendu, est tellement arrêtée, « qu'elle est née d'une pensée profonde (1).

« Il est probable que M. Perin, avant de choisir un « modèle, s'est donné la peine de le prévoir et de le « concevoir, puis une fois en possession de ces types « gravés au fond de sa conscience, il s'est mis en quête « et n'a pas tardé à retrouver l'image vivante de sa « pensée. » Ces trois belles têtes vous permettent d'en juger et de constater sa recherche de la vérité historique, du caractère propre.

Quant à Jésus, c'est peut-être la première fois qu'il est représenté debout. Perin s'est rappelé que lorsqu'on veut prendre la parole en une circonstance grave on se lève, et que par cela seul on commande l'attention. Cette attitude heureuse lui permettait aussi de rompre la ligne horizontale de toutes ces têtes et d'affirmer par une verticale cette ligne céleste qu'il n'a cessé de considérer comme devant caractériser tout sujet religieux, et que vous trouverez dans tous ceux qu'il a traités.

Aussi, même après celle de Léonard, la *Cène* de Perin s'impose-t-elle à l'attention par la ferveur d'expression, par le calme de l'effet, par l'harmonie des lignes et des tons clairs. Tous les juges compétents qui assistèrent à l'inauguration en constatèrent l'originalité et la proclamèrent une œuvre de grand caractère.

Les sujets traités dans les autres parties de la chapelle sont destinés à développer la pensée de l'Eucharistie.

(1) Gustave Planche, le célèbre critique de la *Revue des Deux-Mondes*, mort en 1857.

Digitized by Google

COUPOLE

Pour la première, la plus élevée, la coupole, Perin a choisi pour thème cinq lignes d'une prose chantée par l'Église le jour de la fête du Saint Sacrement :

« La chair du Christ est l'aliment, son sang est le « breuvage. Les bons et les méchants reçoivent le Christ « avec un sort différent de vie ou de mort. Le Christ est « la mort pour les méchants, la vie pour les bons. »

Il divisa la coupole en quatre secteurs parallèles aux arcades, et séparés par des rinceaux. Dans le premier, au-dessus de l'autel, il a exprimé cette idée : *Le Christ est la vie pour les bons.*

Vainqueur de la mort, il sort du tombeau, donnant la vie et le ciel à qui suivra ses traces. Deux anges descendent, présentant l'Eucharistie sous les deux espèces : l'un tient le calice, l'autre le ciboire.

« Il est impossible, dit Gustave Planche dans le « même article, de méconnaître la majesté de cette com- « position. La figure du Sauveur, tout en rappelant le « type du Maître au milieu de ses disciples, admirée « dans la *Cène,* a cependant quelque chose de plus « solennel. En se dégageant des étreintes de la mort, il « a pris une autorité qu'il n'avait pas dans le dernier « banquet avec les Apôtres. Les anges qui descendent « du ciel expriment très bien la ferveur et l'humilité, « l'adoration et l'amour. »

« Le Sauveur, dit un autre critique, M. H. Trianon, a « les yeux épars et le regard fixe. C'est le lion de Juda : « Il dort, dit le Saint Livre, qui osera le réveiller ? Et « cependant, il se réveille pour le pardon, il étend les

Digitized by Google

« bras et il appelle ceux qui se rendront dignes de lui ;
« mais il les regarde fixement, de ce regard à qui rien
« ne peut échapper. En peignant cette figure, l'artiste
« se rappelait sans doute ces saintes images qui éclairent
« l'intérieur des basiliques romaines et qui font baisser
« les yeux même les plus assurés. »

En face, au contraire, est représenté le justicier : *L'Eucharistie est la mort pour les méchants.*

Le Christ sur son trône déchire les sceaux du livre de la vie. Messagers de sa colère contre les pécheurs, deux anges descendent avec la trompette du jugement et le feu éternel (celui de l'encensoir).

Le Christ, qui dans la *Cène* exprime la mansuétude, dans la composition précédente l'enseignement et la promesse, prend ici quelque chose de terrible, celui du juge qui condamne : « La colère, dit le même critique,
« est exprimée par le moyen le plus restreint. Elle est
« toute contenue dans le tour de tête et dans le geste du
« bras droit. Le reste est calme. C'est ainsi que pro-
« cèdent les Livres Saints. Chez les païens même, dans
« Homère, Jupiter n'ébranle-t-il pas la terre d'un seul
« froncement de sourcil ?

« L'ange, armé de la trompette dont le son doit
« bouleverser le monde, regarde son Maître; il est
« effrayé lui-même des arrêts qui vont être rendus.

« L'autre est sur le point de répandre le feu de l'en-
« censoir, ce feu qui est formé des prières des saints, et
« qui, rejeté sur la terre, dit l'Apocalypse, dévorera les
« impies. »

Quelques critiques de l'époque ont reproché à ces anges d'être trop calmes; ils eussent préféré des expressions plus violentes, en harmonie avec leur mission, sans songer que pour être les messagers de la colère divine ils n'en étaient pas moins des *Anges*.

Digitized by Google

Après le Sauveur et le Juge, Perin a employé les deux autres parties de la coupole à représenter la récompense des bons, qu'il a personnifiés dans les deux plus illustres Apôtres et dans les quatre Évangélistes :

Au-dessus de la *Cène,* saint Pierre debout tient et montre les clefs, à sa droite et à sa gauche sont les deux Évangélistes qui ont vu le Christ, saint Jean et saint Mathieu tenant chacun leur évangile. En face, saint Paul, debout aussi, montre sa première *Épître* aux Corinthiens, où il a exposé le sacrement de l'Eucharistie. Près de lui, saint Marc et saint Luc tiennent leur évangile.

Les types de saint Pierre et de saint Paul, bien qu'antérieurs aux travaux de la critique moderne, et ils ont été nombreux depuis, sont conformes à la tradition et aux investigations de l'archéologie; ils restent vrais. Celui de saint Paul est surtout remarquable, M. Renan lui-même ne le contredirait pas. Perin, qui avait tout étudié, avait bien vu.

Les Évangélistes qui ont servi l'Église par la plume sont assis : saint Marc, au geste fier et résolu, a près de lui son lion; saint Luc médite; saint Mathieu, inspiré et doux, est près de l'ange, son symbole; saint Jean regarde le ciel où s'élance sa parole imitant le vol de l'aigle.

Tous ces sujets sont peints sur fond d'or, image de la lumière céleste dans laquelle vivent ces saints personnages. Les bandes qui les séparent sont à fond d'azur, semées d'étoiles d'or.

Aussi l'harmonie entre ces diverses parties est-elle parfaite et a-t-elle été louée de tous. Seules, les deux dernières compositions ont soulevé ce reproche à l'auteur de s'être « fié à la pénétration du spectateur », Perin

Digitized by Google

l'ayant considéré comme instruit, ou au moins impressionnable, comme les auditeurs d'une musique symphonique.

PENDENTIFS

« En dessous, les pendentifs, dit Gustave Planche, « nous offrent la pensée de M. Perin sous un nouvel « aspect. Si la coupole est à mes yeux *une des œuvres* « *les plus considérables de notre temps, sous le rapport* « *de la composition et de l'exécution,* les pendentifs ne « sont pas moins habilement conçus ni rendus dans un « style moins élevé.

« C'est plaisir de suivre sur la pierre le développe- « ment d'une pensée mûrie à loisir, d'assister à l'ac- « complissement d'une volonté précise, de voir se « dérouler toutes les parties d'une œuvre où le hasard « ne joue aucun rôle, où la mémoire n'est appelée qu'à « titre auxiliaire et ne prend jamais la place de l'ima- « gination.

« C'est de nos jours une joie trop rare pour que la « critique oublie de remercier les hommes qui lui offrent « cet imposant spectacle. C'est pour la pensée un salu- « taire exercice qu'étudier dans leurs moindres détails « une série de compositions où rien ne relève du caprice, « où *la ligne et la couleur s'unissent* dans une fraternelle « obéissance pour dire clairement ce que l'auteur a voulu « dire.

« Ayant à couvrir quatre pendentifs, ajoute-t-il, « M. Perin ne pouvait se dispenser de peindre, outre la « *foi*, l'*espérance* et la *charité,* une quatrième vertu; il « a choisi la *force morale*, et il les a disposées ainsi : « l'espérance, la foi, la force et la charité.

Digitized by Google

« Ce parti, qui semblerait singulier si l'artiste se fut « borné à représenter les vertus par des figures sym- « boliques, s'explique très bien par les compositions « mêmes qui expriment ces quatre vertus :

« Pour l'*espérance*, en effet, nous avons la naissance « du Christ ; pour la foi, le Christ guérissant les aveugles « et les sourds; pour la force, le Christ couronné d'épines, « et pour la charité, le Christ au tombeau.

« Le Christ naît dans l'étable entre le bœuf et l'âne. « La Sainte Vierge et saint Joseph adorent sa divinité; « derrière le fils de Marie, un ange tient un lys, symbole « de pureté, ou *Spes*.

« M. Perin n'a méconnu aucune des conditions que « lui imposait un sujet si simple en apparence, mais « pourtant si difficile, quand on reporte sa pensée vers « les maîtres éminents qui l'ont traité. La Vierge est « pleine de grâce et de chasteté, un divin sourire anime « le visage de l'enfant ; quant à saint Joseph, il exprime « à la fois l'étonnement et l'humilité, c'est dire assez « que l'auteur a très bien rendu ce dernier person- « nage. »

Dans le second pendentif, consacré à la *foi* ou le *Christ enseignant*, celui-ci, dit M. Louis Énault dans la *Chronique de France*, est représenté étendant ses mains pleines de miracles : « *Ephéta !* Ouvrez-vous ! et les aveugles « voient, et les sourds entendent, et les boiteux marchent « et grossissent derrière lui ce cortège qui crie *Hosanna !* « C'est ainsi qu'un Dieu enseigna ; c'est ainsi qu'un Dieu « peut enseigner.

« La tête du Christ est une des plus attrayantes que « nous connaissions; elle a je ne sais quelle douceur « qui pénètre et qui charme; elle attire invinciblement, « plus on la regarde et plus on veut la voir ; elle est très

Digitized by Google

« jeune, elle porte légèrement le poids des iniquités des « hommes ; mais l'heure n'est pas encore venue où « l'ange lui présentera le calice d'amertume. Il n'éprouve « encore que la joie de sa doctrine semée à travers le « monde et germant dans le cœur des hommes : Il a les « yeux pleins de douceur et les lèvres pleines de ten- « dresse, et il passe en faisant le bien ! Sept à huit per- « sonnages se rangent autour de lui en groupe harmo- « nieux.

« Le Sauveur et les malades qu'il convertit en les gué- « rissant sont d'un beau dessin et d'un grand caractère. »

« Expression des visages, ajustement des draperies, « tout est conçu, tout est rendu selon l'esprit du sujet, « dit un autre critique. »

« La lumière caresse l'œil et ravit le regard; elle « entoure les personnages, elle les revêt, si j'ose dire, « d'une lueur surnaturelle qui fait penser aux clartés « inaperçues de l'autre monde.

« Le groupement de tous ces personnages, dont le « nombre était nécessaire pour rendre toute la puissance « de la vertu exprimée, est aussi très remarquable « dans ce cadre restreint, surtout par rapport à sa « forme hexagonale.

« Le Christ couronné d'épines est la représentation « éloquente de la *force morale* opposée à la force « brutale.

« Un bourreau le couronne d'épines, un autre lui met « entre les bras un roseau brisé; ils rient et l'injurient, « d'où *Fortitudo*.

« La tête du Christ est empreinte de résignation et de « courage; les physionomies des bourreaux expriment « la brutalité, sans toutefois descendre jusqu'à la lai- « deur. »

Digitized by Google

Il semble même que la majesté du martyr leur en impose, les mains de celui qui enfonce la couronne d'épines ont quelque chose d'hésitant. Perin ne livrait rien à l'improvisation, il poussait la recherche de l'expression jusque dans les moindres détails : cette finesse de sentiment est un des charmes de son œuvre.

« Dans le dernier pendentif, consacré à la *Charité*, on « voit, dit Gustave Planche, le Christ près du tombeau, « soutenu par saint Joseph d'Arimathie et saint Nico- « dème. De l'autre côté sont la Sainte Vierge et sainte « Magdeleine; debout, derrière le Christ, le disciple « bien-aimé montre la couronne d'épines et les clous. « L'œuvre de charité est accomplie, d'où *Charitas*.

« La Vierge, la Magdeleine, saint Jean sont em- « preints d'une douleur profonde; on dirait même que « cette douleur a quelque chose de passionné. Saint « Joseph d'Arimathie et saint Nicodème semblent con- « tenir leur affliction par pitié pour Marie (1).

« Aussi, les pendentifs ne sont pas inférieurs à la « coupole. C'est la même grandeur de conception, la « même élévation de style. En contemplant ces mu- « railles animées par la pensée religieuse, il n'est pas « difficile de comprendre que toutes ces figures ont été « créées lentement, qu'il n'y a pas dans ces compositions « un seul personnage improvisé. Chaque mouvement « paraît nécessaire, il ne semble pas possible de le com- « prendre autrement ; mais pour atteindre à cette sim- « plicité, à cette évidence, il a fallu passer par de nom- « breux tâtonnements.

(1) Toujours pour cette même raison de l'art antique, la *tenue* en toutes choses. Devant un personnage auquel on doit le respect, n'est-on pas obligé à plus de réserve dans l'expression, même de la douleur, qu'au milieu des siens ?

Digitized by Google

« Les improvisateurs y voient un signe de faiblesse, « tandis que c'est une preuve de respect pour l'art et « pour le public. Les œuvres qui durent s'achèvent lentement ; c'est une nécessité que les artistes ne méconnaissent guère sans s'exposer à l'oubli. M. Perin, « dont la persévérance même révèle toute la modestie, « a pris le moyen le plus sûr de résister aux injures du « temps ; il s'est défié de lui-même, il n'a rien livré « aux hasards de la fantaisie. Aussi recevait-il la plus « respectueuse sympathie parmi les hommes de métier ; « ceux qui ne partagent pas ses doctrines ne peuvent « se lasser d'admirer la coupole et les pendentifs. « Ceux qui regrettent que le coloris n'ait pas l'éclat des « Vénitiens ou des Anversois sont obligés de s'incliner « devant la grandeur du style, devant l'harmonie et la « simplicité de ces compositions. »

Un des mérites propres de Perin et son originalité consistent surtout, écrivait Ch. Lenormant, « dans la « variété des expressions qu'il a données au Christ.

« Dans le pendentif où Jésus ouvre les yeux de l'aveugle et fait entendre le sourd, l'expression du visage « divin illumine tout ce qui l'environne, et l'admiration « des femmes ou des disciples est exprimée avec une « vivacité et un naturel qui n'ôtent rien à la noblesse « des attitudes. Sa divinité, si bien nuancée sur ces « trois tableaux qui montrent Jésus-Christ naissant, « vivant, martyr et mort, éclate aux yeux de tous ».

Digitized by Google

PIEDS-DROITS

Pour compléter sa pensée, Alphonse Perin a peint sur les pieds-droits toute une série de scènes chrétiennes d'une simplicité naïve, représentant les vertus précédentes en action ou les actions inspirées par celles-ci en une série de sujets encadrés par des ornements symboliques, trois dans chaque pilastre, surmontés d'un emblème ou d'une figure qui les unifie.

Au-dessous de l'*Espérance,* la *Naissance du Christ*.

Il a représenté : 1° l'*Espérance de la veuve et de l'orphelin*. Au pied du crucifix, la veuve à genoux, drapée dans un long manteau gris, apprend à son fils qu'il faut se résigner et demander à Dieu l'espérance (1) ; cette femme, chez laquelle la vie circule sous la draperie qui la couvre pour reparaître à l'extrémité du pied, est un modèle de grâce et de dignité.

2° L'*Espérance du captif :* Un prisonnier garotté voit la liberté dans le Ciel en recevant l'hostie des mains du prêtre ; cette communion, dans la nudité d'un cachot de prison, pour n'avoir pas la grandeur solennelle du Dominiquin et d'autres grands peintres, n'en est que plus touchante. Nu et privé d'accessoires et de pompe, le sentiment religieux y éclate avec plus de force et d'onction pénétrante.

3° L'*Espérance des petits et des grands :* Un évêque partage le pain divin entre le pauvre et le roi, l'un sous la pourpre, l'autre sous les haillons ; mais tous deux chargés de misère et d'ennuis parce qu'ils sont hommes.

(1) Explications d'Alphonse Perin lui-même.

Digitized by Google

Sous le pendentif de la *Foi,* le *Christ enseignant.*

La *Pureté :* Avant la consécration, le prêtre à l'autel lave ses mains, afin que jusqu'à l'extrémité des doigts tout soit pur devant le Seigneur ;

La *Paix :* Avant la participation à l'union paisible du divin mystère, le prêtre donne au diacre le baiser de paix et la salutation divine ;

La *Piété :* Le prêtre élève l'hostie et la consacre, ses acolytes soutiennent ses vêtements et s'inclinent.

Sous le pendentif de la *Force,* le *Christ couronné d'épines.*

La *Confession des fautes :* Agenouillé près du tribunal de la pénitence, un pécheur attend avec anxiété pendant que le prêtre remet à celui qui s'est confessé et repenti la discipline dont il doit se frapper ;

Le *Mépris des richesses :* Un chrétien (1) se réfugie vers l'Évangile et méprise les richesses que le mahométan lui propose avec le Coran ;

Le *Mépris des douleurs :* Un jeune martyr sur le bûcher lève les yeux au Ciel et n'entend plus le prêtre des Gentils qui lui présente la statue de Jupiter. Cependant le bûcher s'allume, la flamme monte jusqu'à lui et l'enveloppe ; mais les cieux s'entr'ouvrent et descendent vers lui.

Au sommet du pied-droit, le tombeau du martyr devient l'autel sur lequel Dieu lui-même s'offre en sacrifice :

« Toutes ces pensées, dit Gustave Planche, sont très « fidèlement rendues et dans un style fort élevé. Parmi « les plus habiles, bien peu seraient capables de péné-

(1) Portrait de Victor Orsel.

Digitized by Google

« trer aussi avant dans la foi chrétienne et d'en traduire « les préceptes avec autant d'élégance. »

En effet, condensées comme des médailles, on retrouve dans ces scènes toutes les qualités des Anciens dont il se réclamait : la tenue et la distinction de l'art grec, l'humanisme de Léonard de Vinci et la foi des Primitifs.

Sous le Christ mort, symbole de la Charité, sont représentées les œuvres de charité :

Ensevelir les morts : Un jeune homme soutient le mort pendant que le prêtre prie le Seigneur ;

Pardonner à son ennemi : Un homme amène devant l'autel celui qui voulait l'assassiner et qui se repent. Le prêtre partage entre eux le pain sacré, comme gage de réconciliation ;

Recevoir les pèlerins : Le riche reçoit le pèlerin, lui prépare son lit et lui lave les pieds ;

Secourir les pauvres : Un jeune homme donne au vieillard sa seconde tunique, son pain à l'estropié.

Ces petits sujets, si condensés, exprimés avec tant de noblesse, dont la simplicité n'exclut pas l'élévation, furent jugés de purs chefs-d'œuvre par les contemporains, qui en apprécièrent l'atticisme, la suavité, l'élégance dans la force de l'expression. « Il y a, dit Ch. « Lenormant, dans ces compositions, une gradation « depuis les œuvres terrestres jusqu'au bonheur des « élus, et une sorte de familiarité que le peintre a su « introduire dans la partie inférieure de son travail qui « fournit avec les tableaux de la coupole un contraste « des plus heureux.

« Rien n'y sent l'effort, tout semble avoir coulé de « source, tout est venu heureusement au bout du pin- « ceau. »

Digitized by Google

Pour terminer, il restait à peindre l'intérieur de l'arcade de la sacristie, puis les revers des pieds-droits et archivoltes.

Sous la *Cène,* les pieds-droits de la porte de la sacristie, il a peint six compositions représentant les fruits de l'Eucharistie et le prix de la mort du Christ.

La *Résurrection du Juste* sous la forme de Job, la *Confusion de Satan.*

Plus haut : la *Croix* ou l'*Arbre de la vie,* avec les emblèmes du pain et du vin, en pendant avec l'*Arbre de la mort* caractérisé par le serpent, dont voici les dessins. Au-dessus, d'un côté, l'*Archange qui remet son épée au fourreau; Dieu apaisé, Deus placatus,* par le sacrifice de l'Eucharistie; de l'autre, l'*Ange qui ouvre la porte du Ciel;* le *Ciel ouvert, Cœlum adeptum.*

Sous la pierre de la tombe d'où l'on voit Job sortir, Perin a traduit une composition d'Orsel.

Les revers des pieds-droits ont été utilisés par Perin pour y développer en regard de chaque sujet les compléments de sa pensée.

« Ici, dit M. Louis Énault, c'est la prière qui joint « les mains d'un petit enfant; tout près, un encensoir « d'où s'échappe un nuage parfumé avec cette légende : « *De la prière des saints s'élève la fumée de l'encens;* « à côté, c'est la louange de Dieu, les répons du *Gloria* « *in excelsis* sont notés au bas du pilier; le baume qui « entoure le montant de l'arc indique que la glorifica- « tion de Dieu est, en effet, comme un baume pour les « blessures du cœur; plus loin, saint Jérôme représente « l'étude, il explique la Bible; la colombe mystique plane « au-dessus de lui et l'inspire.

« L'olivier étend partout ses rameaux, la lecture des

Digitized by Google

« livres saints procurant la paix. Un soldat armé, l'épée « haute, représente la *Vigilance*.

« La femme qui lie un faisceau en regard de la cha- « rité, c'est l'*Unité*.

« Le blé, qui du grain ne fait qu'un seul pain, et le « raisin, qui de ses grains multiples ne fait qu'un seul « vin, entourent la *Vigilance* et l'*Unité*.

« Le Maître qui délivre le noir, son esclave, en lui « donnant la main, c'est le *Don* (1).

« Cependant, au milieu des gerbes dorées et des rin- « ceaux de vigne empourprée, on lit les paraphrases et « versets des psaumes qui chantent la sainte Eucharis- « tie : « Réjouissez-vous en Dieu, ô nations ! parce que « Dieu est le roi de la terre », se lisent au milieu des « gerbes dorées et des rinceaux empourprés.

« Tels sont, en effet, les cantiques qui s'exhalent de « l'âme fidèle quand elle se relève des agapes bercées de « l'amour divin.

« Ce qu'on ne saurait trop louer chez M. Perin, c'est « l'unité de pensée et de composition ; il encadre ses « tableaux d'ornements qui en complètent la significa- « tion et la portée.

« Chaque fruit, chaque fleur, chaque feuille a son « sens précis. Les emprunts faits à la nature vivante « ont aussi leur signification. C'est l'hirondelle nourris- « sant ses petits, comme le Christ nourrit les fidèles ; « c'est la corne d'abondance d'où les vertus, richesses « du chrétien, s'échappent avec des *étoiles* (l'étoile sym- « bole du ciel). Les *palmes vertes* rappellent l'espérance « qui naît des vertus.

(1) Des plus remarquables entre tous par le dessin et le sentiment.

Digitized by Google

« L'*or* est l'image de la gloire du ciel, les *pierres* « *précieuses* enchâssées dans la voûte figurent les « actions des justes ; la *grenade,* dont le grain savou- « reux se cache sous l'écorce, est le symbole des douces « vertus abritées dans le cœur ; le *lis blanc* célèbre la « splendeur des saints ; le *vase,* c'est le sang des martyrs « et le parfum des sacrifices. »

Le choix des couleurs complète aussi cette harmonie ; voici comment Perin s'en est exprimé lui-même :

« Les couleurs employées comme fond, dans la pein- « ture de la chapelle, sont en rapport avec les sujets. « Dans la coupole, l'or est l'image de la couleur du « ciel ; les fonds rouges des pendentifs rappellent la « couleur du sang, le sang du Christ ayant sauvé le « monde ; les fonds verts des pieds-droits sont relatifs à « l'espérance qui naît des bonnes œuvres.

« Les ornements qui, dans les écoinçons, accompa- « gnent les inscriptions, se rapportent aux inscriptions « mêmes. Les étoiles qui encadrent les peintures de la « voûte, les palmes qui couronnent l'ouverture supé- « rieure rappellent la récompense éternelle. »

Vous remarquerez que, pour être symbolique, le choix de ces couleurs sert merveilleusement l'harmonie générale et architecturale : A la base, la solidité des tons verts, tons froids ; au-dessus, dans les pendentifs, où il faut de la lumière, du rouge lumineux, et puis au sommet, sous la coupole (dans l'ombre) où il faut plus de lumière encore, de l'or, la lumière même. La gradation est donc fort heureuse, et elle aide la perspective, tandis que les arcs doubleaux qui portent sont à fonds noirs.

Aussi, la coloration générale est-elle pleine de charme. Un artiste contemporain, le peintre Granet, en compa- rait l'effet à un bouquet de fleurs, et se disait invité par

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

là, comme par un doux appel, à pénétrer dans le fond même de chaque tableau.

« La couleur joue donc le véritable rôle qui lui appar-
« tient dans la peinture murale ; elle attire la vue
« sans l'absorber, elle est un moyen et non une fin. »

Grâce à cette harmonie entre toutes les parties de cet ensemble, le visiteur en sort subjugué par un charme analogue à celui que produirait une musique céleste.

Telle est cette œuvre considérable dans sa petite dimension, qui comprend neuf grandes compositions, dont une de treize figures, dix-neuf moyennes et sept petites, sans compter cette foule d'ornements empruntés à la symbolique sacrée, qui enlacent et soutiennent toutes les parties de cette symphonie picturale, dans laquelle il a déployé ses qualités indispensables à l'Art : la clarté de l'invention, la vérité du mouvement, l'expression naïve et forte, l'à-propos des tons.

Perin y a consacré sans compter dix-sept années de labeur constant, de 1835 à 1852, les plus belles de sa carrière, de trente-sept ans à cinquante-quatre, celles de la production ; travaillant sans relâche dans sa chapelle, s'y isolant, comme ces miniaturistes du moyen âge dans leur cellule penchés sur leur manuscrit.

En quête de tous les perfectionnements, fouillant toutes les sources archéologiques, surtout celles d'Orient, avec son ami Charles Lenormant, il entrevit des découvertes exploitées ensuite par d'autres, comme les principes de la peinture byzantine, qu'il envoya étudier

Digitized by Google

sur place, à ses frais, en 1839, par son ami Durand, regrettant de ne pouvoir quitter Paris et sa chapelle.

Se complaisant dans l'accomplissement de la tâche immense qu'il s'était tracée, alors qu'il eût pu, comme tant d'autres l'avaient fait et le font encore, ou copier de vieilles gravures, d'anciennes peintures archaïques, ou reproduire les modèles que la nature lui offrait; sûr de l'approbation des érudits et des archéologues dans le premier cas, des naturalistes dans le second, c'est à dire d'un succès du moment, il eut le courage de l'originalité, en restant lui-même, et vous voyez par ces dessins jusqu'où il a poussé son étude.

« Tout révèle chez M. Perin, remarquait Gustave « Planche, l'intelligence complète de son art, la con- « naissance approfondie de tous les monuments de « l'antiquité.

« Par la ferveur, par la persévérance, il appartient « au passé; par son respect constant pour les progrès « de la science, *il se place au premier rang de ses con- « temporains*. Comme la mode n'est pour rien dans les « nombreux suffrages qu'il a recueillis, je ne crois pas « que la mode entame la valeur de son nom; il vient « d'achever une œuvre de conscience, et de telles « œuvres sont traitées avec déférence par les artistes « même qui n'oseraient les entreprendre.

. . . . . .

« Bien des peintures plus séduisantes au premier as- « pect, qu'on applaudit comme des prodiges d'habileté, « seront alors oubliées depuis longtemps. Les prôneurs « les plus empressés s'étonneront de leur engouement « et peut-être même ne s'en souviendront plus. La « chapelle de l'Eucharistie, traitée dans un style sobre « et contenu, qui n'attire pas le regard par le prestige

Digitized by Google

« de la couleur, mais qui offre aux yeux une combinai-
« son harmonieuse de tons fins et vrais, gardera toute
« sa valeur parce que l'approbation ainsi conquise n'est
« pas sujette à repentir. »

Plus loin, répondant à l'objection des coloristes qui ne voient pas assez au delà des sensations procurées à la pupille de l'œil, il ajoutait :

« La sobriété de la couleur n'est pas un signe de
« faiblesse, mais une preuve de sagacité. Les ornements
« ingénieux distribués sous les voussures attestent qu'ils
« possèdent le sentiment de la couleur. Si, dans la pein-
« ture des figures, il a réagi contre son instinct, loin de
« le blâmer on doit lui en savoir gré.

« Quant au caractère mystique dont l'esprit de notre
« temps ne s'accommoderait pas, si l'argument était
« vrai, il n'entamerait pas la valeur de cette chapelle,
« car dans ce cas l'auteur se serait trouvé obligé de
« choisir entre deux partis : omettre le côté surnaturel
« de son sujet pour se plier au goût de son temps, ou
« respecter toutes les conditions de la donnée acceptée,
« sans tenir compte des idées qui règnent aujourd'hui.
« La question ainsi posée était résolue pour lui. M. Perin
« a-t-il trop compté sur le bon sens public? je ne le
« crois pas. Il a eu raison de mettre la nature même de
« son sujet au-dessus des caprices de la mode. Si, tandis
« que les archaïstes essaient de nous reporter au moyen
« âge, et que des esprits moins étourdis voient dans
« Rubens et dans Véronèse les seuls modèles dignes
« d'étude, Perin a choisi pour guides les grands maîtres
« du xv^e^ siècle; s'il s'est efforcé de concilier l'expression
« de la foi avec la beauté de la forme, pouvons-nous
« sans folie lui jeter la pierre? Il a négligé la mode pour
« chercher l'idéal, c'est à dire qu'il est demeuré fidèle à
« la mission suprême de son art. »

Digitized by Google

Cet éloge du premier critique d'art de son temps et du plus redouté, de celui qui, dans la première *Revue* de l'Europe rendait des oracles, était à lui seul une récompense ; quelle fut l'autre, demanderez-vous ?

Du public, l'indifférence.

Des artistes, les éloges des uns et la critique des autres, même la plus acrimonieuse, le dénigrement et les sourdes menées qui, après avoir essayé de l'entraver, firent ensuite le silence sur l'œuvre (1).

Du Ministère des Beaux-Arts, seulement, en 1855, plusieurs années après l'ouverture de sa chapelle, le ruban de la Légion d'honneur, mais hélas, pas la moindre demande, même de conseils, comme membre de comités.

Du propriétaire de l'église, par conséquent du chef-d'œuvre, de la Ville de Paris, des difficultés administratives, et tout cela pour les 14,000 fr. alloués (2), crédit non dépassé ; de telle sorte que Perin, en ses dix-sept années, ne lui aura coûté que 2 francs par jour, comme un ouvrier de la voirie.

Mais le plus pénible fut de se voir retirer la décoration du sanctuaire, qui lui était réservée primitivement ainsi

(1) « Aujourd'hui, disait un critique (M. Lenormant), nous sommes encore trop près de l'événement, ceux qui s'y sont donné volontairement un rôle de contradicteurs croiraient à de l'animosité personnelle. Nous savons bien que les noms de tous ceux qui se sont fait un point d'honneur d'entraver une œuvre aussi distinguée seront avant peu d'années tombés dans un profond oubli... Perin et Orsel sont restés dans un isolement profond, quand on a accumulé sur eux des déboires de toute sorte. »

(2) Pas même ses frais de modèle, car Perin, comme beaucoup de grands artistes, ne se fiait pas à sa connaissance du corps humain, bien qu'il le possédât parfaitement ; avant d'être peintes, toutes ses figures ont été vérifiées sur le modèle vivant.

Digitized by Google

qu'à Orsel, leurs chapelles ayant été considérées comme des annexes de l'autel qu'ils voulaient entourer d'un redoublement de splendeur, tout devant y aboutir. Bien plus, sur des réclamations de durée d'exécution, incompréhensibles dans le temple de l'Éternel, on lui enleva même la décoration de la niche où était l'autel voisin, et il eut la douleur de voir substituer à ses conceptions élevées des coloriages indignes d'un sanctuaire de Paris, et de souffrir pour les tons délicats de la peinture à la cire, la promiscuité de grossières enluminures à l'huile, imitant le marbre et le bois de chêne.

Aussi, ces deux chapelles de l'Eucharistie et de la Vierge, privées de leur centre logique, sont-elles disloquées et noyées dans une atmosphère de banalité choquante.

De la paroisse, des tracasseries de sacristie au sujet de la lenteur des travaux, l'échafaudage en gênant les approches ; tracasseries qui furent telles qu'il lui fallut arrêter avant d'avoir pu mettre la dernière main à l'œuvre.

De l'Église, dont il était cependant le fils dévoué, aucune décoration pontificale ; et surtout, alors qu'il avait affirmé sa foi religieuse, prouvé son talent et son désintéressement, pas de commande.

Hors de France, un seul souverain lui témoigna sympathie; le roi des Belges, Léopold I^er^, bien que protestant, lui envoya le ruban de son ordre, en remerciement des conseils qu'il avait donnés à deux peintres d'Anvers, MM. Guffins, qui y ont exécuté des peintures religieuses dans le même sentiment.

« Et cependant, dit Gustave Planche en terminant « son article de critique, aujourd'hui nous avons sa « mesure, nous savons tout ce qu'il y avait en lui

Digitized by Google

« d'énergie et de sagacité, d'invention ingénieuse et de « pénétration savante. Il devait au hasard l'indépen- « dance et le loisir qui permettent les œuvres de longue « haleine.

« Il a dignement profité de ces dons précieux. Placé « dans une autre condition, il eût été forcé d'abandon- « ner sa tâche ou de l'accomplir imparfaitement ; 14,000 « francs pour un travail de près de vingt ans, c'est un « salaire insignifiant sans doute, mais personne n'est à « blâmer, car personne ne pouvait prévoir la durée du « travail, et je crois volontiers que M. Perin ne songe « pas à se plaindre, car il lui a été donné, sinon de se « contenter, ce qui est bien rare parmi les artistes « éminents, du moins d'épuiser pour réaliser son rêve « tous les moyens dont il disposait. .....

« Il a conçu, il a composé et il a mené à bonne fin « une œuvre pleine d'enseignements pour la génération « nouvelle.

« Puissé-je trouver bientôt l'occasion de louer aussi « franchement une œuvre qui se recommande par la « même profondeur de pensée, par la même élévation « de style.

....

« Une belle œuvre console des œuvres mesquines. »

Malheureusement pour l'art français, cette occasion ne vint pas, ni de l'État, ni de la Ville de Paris, qui cependant fit exécuter depuis de nombreuses peintures religieuses ; ni de l'Église, qui, en présence d'un talent aussi sûr, d'une foi aussi orthodoxe, d'un cœur aussi ardent, toujours prêt à se donner, ne vit pas l'appui qu'il apportait à sa cause.

En attendant la gloire d'être désignées à la postérité comme des modèles à suivre, ses peintures sont mena-

Digitized by Google

cées par l'humidité, qui, semblable à une lèpre, les détruira à la longue si on ne trouve moyen de les sauver. D'où viendra l'initiative ?

Après avoir terminé dans la chapelle d'Orsel les sujets que la mort avait arrêtés; laissé dans l'inaction, alors que nombre de ses amis et anciens camarades étaient arrivés aux hautes fonctions et aux honneurs, Alph. Perin consacra le reste de son existence à élever un monument à la mémoire de son ami, en publiant avec un soin pieux ses œuvres dans le magnifique ouvrage qui nous a été offert par son fils Félix, et destiné à la fois à l'histoire de l'art et à l'enseignement du dessin, estimant comme Ingres, son ami, qu'il est la probité de l'art.

Cette nouvelle tâche lui offrit une autre occasion d'être utile à la jeunesse au profit de ses élèves, graveurs et dessinateurs, qu'il y employa en les aidant, en les dirigeant avec son goût si fin et si pur, en leur prodiguant les conseils de son expérience, et les avis de son cœur.

Alph. Perin avait effectivement tous les dons du professorat, il eût été un maître incomparable, car, outre son coup d'œil et sa science du dessin, incapable de toute restriction, il ne gardait rien pour lui ; il faisait part à ses élèves de toutes les observations qu'il avait recueillies ; les faisant ainsi bénéficier de son esthétique et de sa pratique du métier ; il les stimulait en excitant leurs qualités; en un mot, il se donnait tout entier, et avec plaisir, heureux d'aider les uns, de soutenir les autres et d'éclairer tous de sa haute intelligence. Parmi les artistes ses contemporains et amis même éminents, plus d'un lui a dû une inspiration, un éclair mis à profit.

Digitized by Google

Aussi, ceux-là seuls qui ont eu le bonheur de l'entendre instruire, ouvrir l'intelligence de la jeunesse, ont-ils pu apprécier sa belle et grande âme d'artiste.

Les peines du siège de Paris, qu'il subit avec sa famille, les douleurs de l'invasion et de la Commune hâtèrent pour lui la vieillesse, qui fut attristée par la perte de sa chère compagne, en 1871.

Affaibli, malade, il ne put lui survivre que de quelques mois, après lesquels il fut enlevé à l'affection des siens, et s'éteignit dans la paix du Seigneur le 9 octobre 1874, à l'âge de soixante-seize ans, ignoré du public mais laissant à l'art français une œuvre dont il s'enorgueillira, lorsque la peinture d'histoire reprendra sa place dans la décoration des églises.

Puisse la publication de ces spécimens, particulièrement ces quelques médaillons de Notre-Dame de Lorette y aider, car ce fut le but d'Alphonse Perin.

Reims, 27 novembre 1891.

ALPH. GOSSET.

Digitized by Google

SCEAUX

EMBLÈMES & DEVISES

des Sociétés savantes de France

EN RELATIONS AVEC L'ACADÉMIE DE REIMS

Lecture faite dans la séance du 26 Février 1892

PAR HENRI JADART

Secrétaire général

Digitized by Google

Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum

(VIRGILE.)

Digitized by Google

SCEAUX

EMBLÈMES & DEVISES

des Sociétés savantes de France

EN RELATIONS AVEC L'ACADÉMIE DE REIMS

Lecture faite à l'Académie le 26 Février 1892

Par M. H. JADART, Secrétaire général.

En recherchant, à propos du cinquantenaire de l'Académie de Reims, l'origine de ses emblèmes : le *rinceau* et l'*étoile,* gravés sur son sceau, et de sa devise : *Servare et augere,* inscrite sur son jeton de présence, l'idée nous vint de recueillir par analogie les emblèmes et les devises des Sociétés savantes de France en relations d'échange ou de correspondance avec elle. Les sceaux de ces Sociétés, ainsi que les titres des volumes qu'elles publient chaque année, offrent généralement des attributs qui dénotent le but de leurs efforts; d'autres y ont placé les armoiries de la province ou de la ville qui les vit naître. L'ensemble forme une sigillographie d'un genre particulier, un blason spécial, d'un caractère purement historique qui ne manque pas d'originalité, excitant parfois la verve et provoquant partout l'émulation. Ce ne sont point là des hochets de vanité, comme on a

Digitized by Google

reproché d'en créer au blason véritable : ce sont des titres de noblesse littéraire et scientifique qui se transmettent et perpétuent des traditions essentielles dans l'existence nationale.

Les Sociétés savantes sont, en effet, les gardiennes des monuments et des œuvres du passé de la France, en même temps que les discrètes et sages initiatrices du progrès, toujours soucieuses du bien public et respectueuses du pouvoir. Leur vie s'écoule calme, réfléchie, étrangère aux querelles du dehors, uniquement attentive à l'étude désintéressée du vrai et au culte du beau sous toutes ses formes.

Ces nobles inspirations se reflètent fidèlement sur leurs sceaux, leurs jetons de présence et dans les attributs dont nous avons recueilli quelques spécimens. Nous ne pourrions prétendre embrasser ici sous cet aspect l'ensemble des Sociétés savantes de la France. Leur nombre, la variété de leurs entreprises et de leurs travaux, leurs statuts et leurs prérogatives ont déjà fait l'objet d'importantes publications auxquelles nous renvoyons (1).

Ajoutons que, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique qui centralise leurs efforts, la bibliographie générale des plus utiles de leurs productions

(1) *Annuaire des Sociétés savantes*, publié par le Ministère de l'Instruction publique, 1 vol. in-8°, 1846. Nous avons emprunté à ce volume la description d'un grand nombre de sceaux et de devises. — *Annuaire des Sociétés savantes*, par M. Achmet d'Héricourt, publié sous l'inspiration de M. de Caumont et de l'Institut des Provinces. — La 2e édition est ainsi intitulée : *Annuaire des Sociétés savantes de la France et de l'étranger*, 2e année, Paris, 1866, in-8° de VIII-1036 pp. — *Bibliographie des Sociétés savantes de la France*, par M. Ulysse Robert, dans la *Revue des Sociétés savantes*, 1877, 6e série, t. VI.

Digitized by Google

voit le jour en ce moment (1). Lorsque ce vaste recueil sera terminé, on pourra apprécier l'étendue du travail accompli depuis un siècle par ces corps dévoués, qui font en général si peu parler d'eux et dont on méconnaît parfois les services. Peu leur importe d'ailleurs le jugement des personnes étrangères à leur mission, pourvu que leur tâche se poursuive à la satisfaction de leurs juges naturels et compétents, les membres du Comité des Travaux historiques et scientifiques.

Voici donc la liste des soixante-neuf Sociétés qui ont été ou sont encore correspondantes de la nôtre, et dont nous avons pu connaître le sceau, c'est à dire les insignes ou attributs et la devise. Il appartiendrait au Comité des Travaux historiques de recueillir d'une manière officielle et certaine des renseignements complets sur les sceaux actuels de toutes les Sociétés savantes de la France. En attendant une vaste enquête de ce genre, ce premier essai d'une sigillographie des plus anciennes et des plus connues d'entre elles ne sera peut-être pas inutile pour apprécier l'étendue et la portée de leurs travaux. On trouvera dans ce tableau un aspect varié et beaucoup de traits communs, car ces Sociétés sont sœurs et doivent se ressembler, selon le mot du poète :

> .....*Facies non omnibus una,*
> *Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.*

Leur création, leur fonctionnement et leurs statuts

(1) *Bibliographie des Travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par Robert de Lasteyrie et Eugène Lefèvre-Pontalis, *Paris, Imp. Nationale*, 1886-1892, in-4°; 2 vol. ont paru. Les volumes de l'Académie de Reims y sont analysés dans le t. II, 2e livraison, 1891, p. 236 à 250.

Digitized by Google

différent, et il faut qu'il en soit ainsi pour laisser à chacune son caractère propre, conforme à son origine et au milieu dans lequel elle vit. Mais leurs tendances sont les mêmes et leur but à peu près identique.

La liste la plus complète qui ait été dressée jusqu'ici de l'ensemble des Sociétés savantes de la France, se trouve au t. II de l'utile publication de M. Xavier Charmes, *Le Comité des Travaux historiques et scientifiques,* qui a paru en 1885 dans la collection des Documents inédits. Nous y renvoyons pour un supplément de recherches du genre de celles que nous offrons ici, certain qu'elles provoqueront partout une émulation de zèle dans le travail commun et d'attachement à la patrie.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

(Leurs Sceaux, Emblèmes et Devises)

Abbeville (Société d'émulation d'), fondée le 11 octobre 1797, place sur ses *Mémoires* (1890) les armes de la ville; au-dessus, couronne murale portant le mot FIDELIS; au-dessous, banderole entrelacée de deux branches avec ce titre : *Société d'émulation d'Abbeville*, et la date 1797. Le sceau de la Société porte les mêmes insignes.

Agen (Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'), fondée en 1784, rétablie en l'an VI, place sur son sceau une branche d'olivier et une branche de laurier jointes ensemble par un nœud, avec cette légende autour : *Nexu sociantur amico*, devise adoptée en 1786.

Aix (Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'), fondée en 1808, reçut son titre actuel par ordonnance de 1829; elle porte sur ses publications (1884) un écusson aux armes de la ville, surmontées d'une couronne murale, mais sans la devise que lui donne le *Dictionnaire* de Girault de Saint-Fargeau : *Generoso sanguine parta.*

Amiens (Société des Antiquaires de Picardie, à), autorisée sous ce titre en 1839, porte sur ses *Bulletins* (1891) un écusson écartelé, *au 1er quartier de France, au 2e d'argent à quatre lions de gueules, au 3e d'or au lion de sable, au 4e de gueules à 4 lions d'or*; on lit dans le cercle qui entoure l'écu : *Société*

Digitized by Google

des Antiquaires de Picardie, 1836. Le sceau primitif de la Compagnie porte un double écusson avec la double devise, d'un côté : *Nosce patriam*, et de l'autre : *Picardia.*

Angers (Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'), fondée en 1685 sous le titre d'Académie d'Angers, réorganisée en l'an VI sous son titre actuel, possède un sceau de forme ovale représentant une ruche environnée d'abeilles, avec le titre de la Société en légende.

Arras (Académie d'), fondée en 1738, autorisée en 1773, rétablie en 1817; son sceau, adopté en 1817, offre pour emblème un Génie étendant une guirlande de fleurs au-dessus de deux cornes d'abondance pleines de fruits, avec cette devise : *Flores fructibus addit.* — Le sceau de la Société primitive offrait de jeunes aiglons essayant leurs ailes sur le bord de leur nid, et pour devise : *Necdum volatu audaci.*

Autun (Société éduenne, séant à), fondée et reconnue en 1836, imprime sur la couverture de ses *Mémoires* (nouvelle série) un sceau circulaire contenant au centre l'une des portes de la ville, le plus célèbre monument antique d'Autun, avec ce titre au bas : SOCIÉTÉ ÉDUENNE, 6 MAI MDCCCXXXVI, et en légende autour : VETVS · BONARVM · ARTIVM · SEDES. — En 1853-57, les *Annales* de la Société Éduenne portaient un médaillon entouré de la même légende, mais il offrait au centre, au lieu de la porte d'Arroux, un paysage où l'on voyait deux sources sortant de bouches maçonnées avec plantes au-dessus.

Avignon (Académie de Vaucluse, séant à), fondée en l'an IX, porte sur la couverture de ses *Mémoires* un cartouche circulaire offrant au centre une vue de la Fontaine de Vaucluse, et sur le bord le titre de la Société : *Académie de Vaucluse*, qu'accompagne au bas sa devise : MUSIS, ARTIBUS, ARVIS. Cette figure est gravée également sur le sceau de la Compagnie.

Digitized by Google

Bar-le-Duc (Société des Lettres, Sciences et Arts de), porte sur ses *Mémoires* (2e série) les armoiries de la ville sommées d'une couronne ducale, surmontée elle-même d'une couronne murale à trois tours ; l'écusson parti est *à dextre d'azur à deux barbeaux d'argent adossés, le fond de l'écu semé de croisettes, et à senestre d'argent, à 3 fleurs de pensée avec leurs tiges au naturel, posées 2 et 1 ;* sur une banderole au bas, on lit la devise parlante : *Plus penser que dire.*

Besançon (Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de), fondée en 1752, supprimée en 1793, rétablie en 1806. L'article IX de son règlement porte : « Le sceau de l'Académie sera *le temple des Muses sur un mont escarpé ;* la porte du temple sera à demi ouverte, ayant à l'un des côtés *Thémis*, et de l'autre *Minerve*, avec ces mots : *Laboribus omnia.* » — Les volumes annuels portent une tête de Minerve, analogue à celle qui se voit sur les publications de l'Institut de France.

Béziers (Société archéologique de), fondée en 1834, porte sur son *Bulletin archéologique, scientifique et littéraire* (1876) la face et le revers d'une monnaie antique portant la légende : BHTAPPATIS. — Son sceau représente une tête de Minerve, deux branches de laurier au-dessous, et en légende le titre de la Société.

Bordeaux (Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de), fondée en 1712, supprimée en 1793, rétablie en 1797, publie les volumes annuels de ses *Actes ;* son sceau, qui est resté le même qu'à l'origine, porte pour emblème un croissant avec cette devise : *Crescam et lucebo.* Autour est en légende le titre de la Société.

Boulogne-sur-Mer (Société académique de), fondée en 1797, porte sur son sceau une charrue et une ancre, avec la devise : *Utilitati.* — Actuellement, la même Société place sur ses *Mémoires* (t. VIII, année 1885-86) un écusson chargé de

Digitized by Google

trois tourteaux de gueules, avec un heaume au sommet, et au bas une banderole avec la devise : *Labore et concordia.*

Bourg (Société d'émulation d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de), existait déjà en 1536, approuvée en 1783, reconstituée en 1801, a un sceau portant pour emblème une ruche placée sur un tronc d'arbre, et autour duquel voltigent des abeilles, avec cette légende tirée des Géorgiques : *Labor omnibus unus.*

Caen (Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de), fondée en 1705 par l'intendant Foucaud, supprimée en 1793, rétablie en 1800, avait un jeton en argent portant d'un côté la figure de Malherbe avec le vers célèbre de Boileau : *Enfin Malherbe vint*, et au revers un cercle encadrant ces mots : *Étude et amitié.*

Caen (Société des Antiquaires de Normandie, à), fondée en 1824, porte sur ses *Mémoires* (année 1877) la face et le revers d'une médaille offrant d'un côté Guillaume le Conquérant, sous la figure d'un cavalier armé passant, avec cette légende : *Hoc. Normannorum · Vuillelmum · Nosce · Patronum*, et de l'autre côté les anciennes armoiries du duché de Normandie : *de gueules à deux léopards passant*, avec la devise au-dessous : *Dex aie ;* on lit autour le titre : *Société des Antiquaires de Normandie.*

Caen (Société française d'Archéologie, à), fondée en 1830 et reconnue en 1834, porte sur le titre des volumes de ses Congrès annuels, depuis 1885, un médaillon circulaire offrant la statue en pied de son fondateur, telle qu'elle fut érigée à Bayeux en 1875 ; autour on lit son nom et les dates de sa vie : 1801. Arcisse de Caumont. 1873. — Le même médaillon se trouve sur le titre du *Bulletin monumental*, publié sous les auspices de la même Société, dont le directeur actuel est M. le comte de Marsy, à Compiègne.

Digitized by Google

Châlon-sur-Saône (Société d'Histoire et d'Archéologie de), fondée en 1834, autorisée en 1845, place sur ses *Mémoires* (1884) un écusson écartelé, sur le tout : *d'azur à 3 anneaux d'argent, en pointe de gueules à la croix d'argent* ; ceinture autour de l'écusson portant cette devise : SERVARE · NARRARE.

Châlons-sur-Marne (Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, séant à), succédant après la Révolution à l'ancienne Académie de Châlons, fut fondée le 18 août 1798 par l'Administration centrale du département, et sous le patronage du Ministre de l'Intérieur, François de Neufchâteau. Les volumes de ses *Mémoires* publiés annuellement depuis 1857 ne portent aucun emblème, mais en plusieurs circonstances la Société a repris la devise de l'ancienne Académie : *l'Utilité*. (Voir dans le t. XVIII des *Mémoires* l'historique de la Société et la table de ses publications, par M. Aug. Nicaise.)

Château-Thierry (Société historique et archéologique de), porte sur le titre de ses *Annales* (année 1890) un donjon à trois tours dans un médaillon circulaire entouré de la légende : *Soc. hist. et arch. de Château-Thierry*. — La Société a pris en outre pour devise, lors de sa fondation le 9 septembre 1864, ces mots : *Limen tegit, nomen ornat,* qui font une heureuse allusion à la maison natale de La Fontaine qu'elle a rachetée et sauvegardée. (Voir le volume des *Annales*, 1889, p. 249 et 259.)

Cherbourg (Société nationale académique de), porte sur ses *Mémoires* (1890-91) les armes de la ville : *d'azur à trois besans d'or posés 2 et 1, à la fasce d'argent chargée de 3 étoiles de sable*, guirlande autour de l'écu et couronne murale à cinq tours au sommet.

Clermont-Ferrand (Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de), fondée en 1747, reconnue de nouveau en 1829,

Digitized by Google

n'a pas de sceau indiqué dans l'*Annuaire* de 1846, mais place sur ses volumes un écusson aux armes d'Auvergne.

Compiègne (Société historique de), fondée en 1868, n'a ni devise, ni emblème, mais elle place sur ses publications un écusson aux armes de Compiègne, accompagnées de leur devise : *Regi et regno fidelissima*.

Dijon (Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de), fondée en 1740, rétablie en l'an VI. Ses *Mémoires* (1890-91) portent sur le titre un médaillon circulaire offrant une Minerve debout, coiffée d'un casque, appuyée d'une main sur un bouclier aux armes de Bourgogne et tenant de l'autre une couronne de fleurs ; un trophée est à ses pieds. Autour du cercle on lit : CERTAT TERGEMINIS TOLLERE HONORIBUS. Branche d'arbuste sous le médaillon, et banderole au-dessous portant ce titre : ACADEMIA DIVIONENSIS, MDCCXL. — Au revers de la couverture, grande médaille aux armes du magistrat dijonnais qui fut son fondateur, avec le nom en légende : HECT · BER · POUFFIER · SEN · DIVION · PRIMICE ·

Dunkerque (Société dunkerquoise, à), porte sur ses *Mémoires* (1874) un médaillon circulaire avec les attributs des sciences et des arts, surmontés d'un écusson aux armes de la ville que domine une étoile rayonnante ; au bas se trouve la date 1851, et autour : *Société dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts.*

Épernay (Société d'Horticulture et de Viticulture d'), fondée en 1873, porte sur son *Bulletin* (1891) un cartouche aux armes de la ville : *d'azur à 3 roses d'argent posées 2 et 1*, deux branches sur les côtés et couronne murale au sommet.

Épinal (Société d'émulation des Vosges, à), autorisée en 1825, a pour sceau un cachet circulaire entouré de deux branches d'olivier, au milieu desquelles on lit le titre de la Société.

Digitized by Google

Évreux (Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à), fondée en 1798, reconnue en 1832, porte sur ses publications (1879) une vignette comprenant divers emblèmes : charrue au bas, sphère terrestre au-dessus, entre deux palmes surmontées de trois étoiles ; à droite, palette avec les noms de *Poussin* et de *Langlois*, et à gauche, rouleau où se lisent les noms de *Turnebe* et de *Benserade*.

Fontainebleau (Société historique et archéologique du Gâtinais, à), porte sur ses *Annales* (1890), au verso de la couverture, un grand cartouche circulaire offrant au bord supérieur le nom de la Société, au centre une vue pittoresque avec château, clocher, tour en ruines, chapiteau, et au bas deux livres ouverts sur lesquels on lit : *Dom Morin, Histoire du Gâtinais*, et *D. Fleureau, Antiquités d'Étampes*. La base du cartouche porte la date MDCCCLXXXIII et la signature *Paul Fouché*.

Grenoble (Académie delphinale, à), érigée en 1789 sous ce nom qu'elle reprit en 1844, elle a repris aussi sur ses *Bulletins* (1890) l'usage d'un sceau de forme ovale offrant un écusson *d'azur au livre ouvert d'argent sur les pages duquel on lit : Sciences et Arts, au chef cousu de gueules chargé d'un dauphin d'or, d'une fleur de lis du même, et d'une rose d'argent ;* deux branches entourent l'écusson que surmonte le titre : *Académie delphinale*. Tel était le sceau que concédaient à la Compagnie les lettres patentes de 1789.

Havre (Société havraise d'Études diverses, au), fondée en 1833, reconnue en 1865, porte sur le titre de son *Recueil de publications* (1890) un médaillon circulaire portant les bustes accolés de deux illustrations du Havre, dont les noms se lisent autour de leurs figures : *Bernardin de St-Pierre* et *Casimir Delavigne*. Au revers, les armes de la ville.

Digitized by Google

La Rochelle (Académie de), rétablie en 1836 sous le nom de Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure, porte sur ses *Annales* (1890) les armes de la ville : *de gueules au vaisseau roguant d'argent, au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or,* deux dauphins pour support, et au-dessus banderole avec la légende : *Servabor rectore Deo.*

Lille (Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de), reconnue en 1829, a conservé l'emblème de l'ancien Collège des Philalèthes de Lille constitué en 1787, une ruche avec la devise : *Utile dulci.* — La même devise fut adoptée par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes, fondée en 1831.

Limoges (Société archéologique et historique du Limousin, séant à), fondée en 1845, reconnue en 1877, porte sur la couverture de son *Bulletin*, 2e série, deux sceaux accolés, offrant l'un le buste de saint Martial avec le nom du saint en travers et autour la légende : *Sigillum consulatus castri Lemovicensis,* et l'autre un donjon et deux tours sur un rempart, avec cette légende autour : *Sigillum civitatis Lemovicarum.* Cette double vignette est signée : *L. Bourdery del.*, nom du trésorier de la Société en 1890. — En 1874, son *Bulletin* portait les armes de la ville de Limoges avec la couronne murale.

Lyon (Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de), fondée en 1700 et rétablie en 1800, porte sur le titre de ses *Mémoires* (1885) la face et le revers d'une médaille offrant d'un côté l'autel de Rome et d'Auguste, tel qu'on le voit sur les médailles romaines, et autour ces mots : *Athenæum Lugdunense restitutum* M. D CC., et de l'autre côté, entre deux branches de laurier : *Acad. Lugdun. Scient. litter. et artium.* — Le sceau porte les mêmes titres et emblèmes.

Lyon (Société littéraire, historique et archéologique de), fondée en 1807 sous le titre de *Cercle littéraire,* met sur ses

Digitized by Google

Mémoires (1879) un médaillon circulaire avec la figure d'un lion passant, tenant une palme de la patte droite ; on lit au-dessus : CIRC. LITER., et au-dessous : LVGVD. MDCCCVII. Au revers une lyre, avec ces mots : *Circulo consonet semper.*

Mâcon (Académie de), fondée en 1805, reconnue en 1829, porte sur ses *Annales* (1885) un médaillon circulaire offrant la figure d'une femme assise, entourée des attributs des sciences, des lettres et des arts, tendant une couronne de la main droite. On lit sur le siège où elle est placée cette devise : *Discimus non docemus.*

Marseille (Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de), créée en 1726, rétablie en 1803, porte sur ses *Mémoires* (1885) un cartouche offrant le phénix sur un bûcher, renaissant de sa cendre et regardant le soleil à son lever ; au-dessus, banderole avec cette devise : *Primis renascor radiis*, et au-dessous le titre : *Academia Massiliensis.*

Metz (Académie de), fondée en 1757, reconstituée en 1819, porte sur ses *Mémoires* (1874) une vignette offrant l'image d'une femme assise tenant des tablettes sur ses genoux ; autour d'elle, lyre, caducée, sphère, compas et autres emblèmes des sciences et des arts. — Son sceau représente un buste de Minerve avec les mêmes attributs, et au bas le mot : *l'Utile*, qui en forme la devise.

Montauban (Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne, à), reconnue en 1744, réorganisée en 1796, a repris l'usage du sceau de l'ancienne Académie, et le place sur son *Recueil* (1890) sous la figure d'un saule, tel qu'il est dans les armes de la ville de Montauban, poussant de sa tige une branche de laurier, avec ce texte de Virgile en exergue : *Miraturque novas frondes.*

Nancy (Académie de Stanislas, à), fondée en 1750 par Stanislas, roi de Pologne, rétablie en 1802, porte sur ses

Digitized by Google

Mémoires (1890) un écusson dans un cartouche, parti aux armes simples de Lorraine et de Barrois, avec une tête de bœuf au sommet et des palmes sur les côtés. Le sceau ne porte pas de devise, mais seulement le titre de la Société, d'après l'article 25 du règlement.

Nancy (Société d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, à), porte sur les volumes de ses *Mémoires* (3e série) un sceau circulaire contenant les armes pleines de Lorraine, sommées d'une couronne ducale, et en légende le titre de la Société.

Nevers (Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts, à), fondée en 1851, porte sur le titre de son *Bulletin* (3e série, 1891) un sceau circulaire offrant au centre une porte de ville du moyen âge (le Musée de la Porte du Croux, à Nevers) et en légende : *Société Nivernaise*, avec la devise : REVERTIMINI AD ANTIQUITATEM.

Nîmes (Académie de), fondée en 1682, rétablie en 1801, porte sur ses *Mémoires* (1889) la face et le revers d'un jeton octogone, offrant d'un côté le crocodile enchaîné au palmier qui figure sur la médaille antique de la *Colonia nemausensis*, et de l'autre la devise entourée de deux branches de laurier : ÆMULA LAURI, sous la date 1682 et avec le titre de la Société, reconnue à cette date par des lettres patentes de Louis XIV. La devise exprime une noble émulation inspirée par l'exemple de l'Académie française, qui avait choisi le laurier pour emblème et dans le sein de laquelle les membres de l'Académie de Nîmes prirent séance le 30 octobre 1692.

Orléans (Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'), fondée en 1809, possède un sceau représentant les anciennes armes de la ville d'Orléans, surmontées d'une Jeanne d'Arc mi-corps, d'après l'ancien tableau qui orne la salle de l'Administration municipale, le tout entouré du titre de la Société.

Digitized by Google

Paris (Société nationale des Antiquaires de France, dont le siège est au Palais du Louvre, à), fondée en 1805 sous le nom d'*Académie celtique*, porte sur le titre de ses *Mémoires* (1889) un médaillon circulaire offrant l'effigie en buste du savant bénédictin dont le nom se lit autour de la figure : BERNARD DE MONTFAUCON, 1655-1741. — Sur le titre des *Bulletins* (1889), se trouve un médaillon plus petit offrant au centre une lampe ardente de forme antique, avec ces mots autour : GLORIAE MAIORUM, devise primitive de la Société.

Paris (Société de l'Histoire de France, séant à), fondée en 1833, porte comme emblème un flambeau allumé et entouré d'un cercle au milieu de sa hauteur ; on lit en légende le titre : *Société de l'Histoire de France*. — Ce flambeau de forme antique, de ceux que les adeptes se passaient de main en main dans les cérémonies sacrées, figure sur le sceau comme symbole des lumières mises en circulation par les efforts et la confraternité de cette Société historique.

Paris (Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, séant à), porte sur ses publications un médaillon circulaire offrant une vue de la Seine, du Pont-Neuf et des monuments voisins, avec le titre au-dessus : *Société de l'Histoire de Paris*, et au bas la date de fondation : MDCCCLXXIV.

Paris (Société philotechnique, à), porte sur ses *Annuaires* (1890) la devise : *Vita sine litteris mors est*, tirée de Cicéron.

Paris (Association française pour l'avancement des Sciences, à), fondée en 1872, porte sur le titre des *Comptes rendus* de ses Congrès annuels un sceau ovale, offrant au centre le titre de la Société entre deux étoiles rayonnantes, et autour, en légende : PAR LA SCIENCE POUR LA PATRIE, avec les dates au bas, 1864-1872, dont la première est celle de la fondation de l'*Association scientifique de France*, établie par Le Verrier et fusionnée en 1886 avec l'*Association française*.

Digitized by Google

Puy (Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du), fondée en l'an XI, a gravé sur son sceau un caducée, une faucille, une vis d'Archimède et un crayon, avec la devise : *Nititur ad utilia.*

Reims (Académie de), fondée le 6 décembre 1841, reconnue comme Établissement d'utilité publique le 15 décembre 1846, possède un sceau circulaire offrant un double rinceau entrelacé

(armes parlantes de la ville) avec une étoile au bas, et autour : ACADÉMIE DE REIMS ; le jeton de forme octogone présente sur la face l'image d'une femme ailée tenant une tablette d'une main, une couronne de l'autre, assise entre les vues de la cathédrale

et de Saint-Remi de Reims ; au-dessus se lit la devise de l'Académie : SERVARE ET AUGERE, et au bas la date de fondation :

Digitized by Google

VI DÉCEMBRE MDCCCXLI ; au revers : ACADÉMIE DE REIMS, entre deux branches de laurier.

Les publications de la Société ont reçu l'empreinte du sceau de 1841 à 1859, et depuis elles portent la vignette du jeton. — Le 6 décembre 1891, la Compagnie a fêté le 50e anniversaire de sa fondation, et il lui était permis en ce jour de caractériser son cinquantenaire par cette seconde devise : *Qualis ab incepto.*

Rochefort (Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres de), fondée en 1806, porte pour emblème sur son sceau une gerbe d'épis entremêlée de fleurs qu'éclairent les rayons d'un soleil levant, avec une devise commentant les emblèmes : *Utile dulci.*

Rouen (Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de), fondée en 1744, rétablie en 1804, place sur le titre de ses publications le jeton de la Compagnie, médaille circulaire contenant les bustes accolés de trois illustres Normands : *P. Corneille*, *Fontenelle* et *N. Poussin*. En se mettant sous le patronage de ces trois célébrités, qui personnifient glorieusement les lettres, les sciences et les arts, l'Académie a adopté pour devise les mots : TRIA LIMINA PANDIT, indiquant ainsi qu'elle offre trois entrées à ceux qui veulent cultiver l'une des branches des connaissances humaines. (Voir le *Précis analytique des Travaux de l'Académie pendant l'année 1888-89*, rapport de M. J. Félix, secrétaire de la classe des lettres et des arts, p. 150.) — Le sceau primitif de l'Académie représentait un temple à quatre colonnes, entre lesquelles s'ouvrent trois portes, faisant allusion aux trois classes dont il est le sanctuaire. En légende, on lisait la devise qui y correspond : *Tria limina pandit*, et au-dessous, en exergue : *Scientiæ, Litteræ et Artes, Academia regia Rothomagensis*, 1744, les trois premiers mots étant disposés de manière à correspondre à chaque porte du temple.

Digitized by Google

Saint-Lô (Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle, à), autorisée en 1836, a pour attributs une lampe allumée, des couronnes, une palme et une licorne (pièce honorable des armoiries de la ville) avec la devise : *Rien sans travail.*

Saint-Omer (Société des Antiquaires de la Morinie, à), fondée en 1831, porte sur son *Bulletin historique* (1891) un cartouche circulaire offrant l'image d'une femme assise, écrivant sur des tablettes et entourée de monuments en ruines. On lit autour : *Société des Antiquaires de la Morinie, St-Omer.* —Le sceau, de forme ovale, porte dans son champ deux couronnes entrelacées, l'une de chêne, l'autre d'olivier. — Le diplôme, qui est orné d'emblèmes, de dates et d'écussons variés, offre en légende la devise de la Société : *Investigatio restituet.*

Senlis (Comité archéologique de), reconnu comme Établissement d'utilité publique en 1877, porte sur ses *Comptes rendus et Mémoires* (1889-90) un cartouche ovale offrant sur le bord le titre de la Société et au centre un écusson *de gueules au pal d'or,* sommé d'une couronne murale à trois tours ; deux branches de lis garnissent l'extrémité inférieure du cartouche, à la base duquel se déroule une banderole droite portant ces mots : ANTIQUAM EXQUIRERE MATREM.

Sens (Société archéologique de), autorisée en 1844, porte sur son *Bulletin* (1888) un écusson aux armes de la ville : *d'azur au donjon d'argent maçonné de sable, le fond de l'écu semé de fleurs de lis d'or.* Le jeton de la Société porte d'un côté les armes de Sens, avec la devise : *Urbs antiqua Senonum,* et de l'autre, dans une couronne de laurier : *Société archéologique de Sens,* 1844.

Digitized by Google

Soissons (Société archéologique, historique et scientifique de), fondée en 1846, inscrit sur le titre de ses *Bulletins* cette citation qui forme en quelque sorte sa devise : *Reverere gloriam veterem et hanc ipsam senectutem quæ, in homine venerabilis, in urbibus, monumentis sacra est.* (PLINE LE JEUNE, livre VIII, épitre 24.)

Toulon (Académie du Var, à), reconstituée en 1811, inscrit sur son sceau, entre deux branches de chêne entrelacées, cette devise : *Sparsa colligo.*

Toulouse (Académie des Jeux floraux, à), ancien *Corps des Jeux floraux*, doté par Clémence Isaure, institué en Académie par Louis XIV en 1694, et réorganisé en 1806, possède un sceau représentant Clémence Isaure remettant un prix à un troubadour qui lui présente un papier sur lequel sont écrits ses vers, avec cette légende : SCEEL DES JEVX FLORAVX DE TOVLOVSE. — Le volume des *Jeux floraux* pour l'année 1878 porte sur le titre un médaillon circulaire avec un bouquet de fleurs au centre et cette devise autour : *His idem semper honos*, au bas la date MCCCXXIV.

Toulouse (Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de), fondée en 1733, autorisée en 1746, rétablie en 1807, porte sur ses publications une médaille donnant le portrait en buste d'un personnage en costume de magistrat et autour le nom de PIERRE FERMAT, l'illustre mathématicien qui s'associa à ses premiers travaux. — Le sceau ancien de l'Académie portait une tête de Minerve d'or sur un champ d'azur ; l'exergue est : *Sigillum regiæ scientiarum, inscriptionum et humaniorum litterarum Academiæ Tolosanæ.*

Toulouse (Société archéologique du Midi de la France, à), fondée en 1838, porte sur ses publications (1891) la même devise que la Société des Antiquaires de France : *Gloriæ majorum.*

Digitized by Google

Tours (Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire, séant à), fondée en 1761, réorganisée en 1805, porte sur la couverture de ses *Annales* un sceau ovale portant au centre une lyre avec les faux et la hache en sautoir par derrière, un soleil au-dessus, des guirlandes de chêne entourant ces attributs, au bas le nom de la ville : TOURS, et autour la légende : SOC$^{\text{TÉ}}$ D'AGR$^{\text{CE}}$, SC$^{\text{ES}}$, A$^{\text{TS}}$ ET B.-LETT$^{\text{ES}}$.

Troyes (Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube, à), fondée en 1801, réorganisée en 1818, ne porte aucun emblème sur son sceau, mais place sur quelques-unes de ses publications un écu écartelé portant les attributs de l'agriculture, des sciences, des lettres et des arts. Sa devise : *Colligunt ut spargant*, est citée comme ayant été adoptée par elle, au t. LIV de ses *Mémoires*, 1890, p. 17.

Valence (Comité d'Histoire ecclésiastique et d'Archéologie religieuse du diocèse de), fondé en 1880, publie un *Bulletin* sur lequel figure un sceau d'un dessin moyen âge, offrant au centre sous une arcature gothique un religieux à l'étude, au-dessous les armes du Dauphiné, avec une banderole à la devise : *Diligenter investiga patrum memoriam*, autour en légende : SIG · COETUS · HISTORICI · ET · ARCHEOLOG · DIOC · VALENTIN.

Valenciennes (Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de), fondée en 1831, porte sur ses jetons de présence les attributs groupés de l'agriculture, des sciences et des arts : gerbe, sphère, palette, etc., ainsi que nous l'avons constaté sur le jeton qui nous a été offert par notre confrère de l'Académie de Reims, M. V. Duchâtaux, ancien membre de la Société de Valenciennes.

Vervins (Société archéologique de), publie un recueil annuel in-4° sous le titre de *La Thiérache, Bulletin de la*

Digitized by Google

Société archéologique de Vervins, qui mettait au jour en 1888 son t. XII[e] pour l'année 1887. Sur la couverture de ce *Bulletin*, on trouve une vignette rectangulaire, plus haute que large, offrant au centre un écusson *de gueules au donjon à trois tours d'argent* (armoiries de Vervins), suspendu à un arbre et soutenu sur les côtés par deux cerfs ; sur le bord du cartouche, on lit la devise : DIEU EN SOIT GARDE.

Addition :

Montpellier (Société pour l'étude des Langues romanes, à), fondée en 1869, place sur le titre de la *Revue des Langues romanes* qu'elle édite (1890) un sceau de forme circulaire, offrant au centre une vue de la mer avec le soleil se couchant au-dessus, et cette légende autour : S'ES ESCONDUTZ MAS NON ES MORTZ ; on lit sur la bordure : *Société p. l'étude des langues romanes,* et au bas se trouve un écusson *d'argent au tourteau de gueules en abime* (armes de Montpellier).

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

1. — **Abbeville** (Société d'émulation d').
2. — **Agen** (Société d'Agriculture d').
3. — **Aix** (Académie d').
4. — **Amiens** (Société des Antiquaires de Picardie, à).
5. — **Angers** (Société d'Agriculture d').
6. — **Arras** (Académie d').
7. — **Autun** (Société éduenne, à).
8. — **Avignon** (Académie de Vaucluse, à).
9. — **Bar-le-Duc** (Société des Lettres, Sciences et Arts de).
10. — **Besançon** (Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de).
11. — **Béziers** (Société archéologique de).
12. — **Bordeaux** (Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de).
13. — **Boulogne-sur-Mer** (Société académique de).
14. — **Bourg** (Société d'émulation de).
15. — **Caen** (Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de).
16. — **Caen** (Société des Antiquaires de Normandie, à).
17. — **Caen** (Société française d'Archéologie, à).
18. — **Châlon-sur-Saône** (Société d'Histoire et d'Archéologie de).
19. — **Châlons-sur-Marne** (Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, à).
20. — **Château-Thierry** (Société historique et archéologique de).
21. — **Cherbourg** (Société nationale académique de).
22. — **Clermont-Ferrand** (Académie de).
23. — **Compiègne** (Société historique de).
24. — **Dijon** (Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de).

Digitized by Google

25. — **Dunkerque** (Société dunkerquoise, à).
26. — **Épernay** (Comité d'Horticulture d').
27. — **Épinal** (Société d'émulation des Vosges, à).
28. — **Évreux** (Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres, à).
29. — **Fontainebleau** (Société historique et archéologique du Gâtinais, à).
30. — **Grenoble** (Académie delphinale, à).
31. — **Havre** (Société havraise, au).
32. — **La Rochelle** (Académie de).
33. — **Lille** (Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de).
34. — **Limoges** (Société archéologique et historique du Limousin, à).
35. — **Lyon** (Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de).
36. — **Lyon** (Société littéraire, historique et archéologique de).
37. — **Mâcon** (Académie de).
38. — **Marseille** (Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de).
39. — **Metz** (Académie de).
40. — **Montauban** (Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne, à).
41. — **Nancy** (Académie de Stanislas, à).
42. — **Nancy** (Société d'Archéologie lorraine, à).
43. — **Nevers** (Société nivernaise, à).
44. — **Nîmes** (Académie de).
45. — **Orléans** (Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts d').
46. — **Paris** (Société nationale des Antiquaires de France, à).
47. — **Paris** (Société de l'Histoire de France, à).
48. — **Paris** (Société de l'Histoire de Paris, à).
49. — **Paris** (Société philotechnique, à).
50. — **Paris** (Association française, à).
51. — **Puy** (Société d'Agriculture du).
52. — **Reims** (Académie de).
53. — **Rochefort** (Société d'Agriculture de).

Digitized by Google

54. — **Rouen** (Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de).
55. — **Saint-Lô** (Société d'Agriculture de).
56. — **Saint-Omer** (Société des Antiquaires de la Morinie, à).
57. — **Senlis** (Comité archéologique de).
58. — **Sens** (Société archéologique de).
59. — **Soissons** (Société historique et archéologique de).
60. — **Toulon** (Académie du Var, à).
61. — **Toulouse** (Académie des Jeux floraux, à).
62. — **Toulouse** (Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de).
63. — **Toulouse** (Société archéologique, à).
64. — **Tours** (Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire, à).
65. — **Troyes** (Société académique, à).
66. — **Valence** (Comité d'Histoire, à).
67. — **Valenciennes** (Société d'Agriculture, Sciences et Arts de).
68. — **Vervins** (Société archéologique de).

Addition :

69. — **Montpellier** (Société pour l'étude de langues romaines, à).

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE DE REIMS

LES ORIGINES TOURNAISIENNES

DES

TAPISSERIES DE REIMS

Communication de M. le comte de MARSY, Membre correspondant

Lue à la Séance de l'Académie du 29 Avril 1892

Digitized by Google

Digitized by Google

LES ORIGINES TOURNAISIENNES

DES

TAPISSERIES DE REIMS

Un érudit tournaisien qui s'est déjà fait connaître par d'importants travaux sur diverses branches des arts industriels à Tournai et notamment sur la porcelaine et la faïence, M. Eugène Soil, juge d'instruction et conservateur du Musée, vient de consacrer une publication des plus intéressantes à l'histoire des tapisseries de Tournai (1). Cette fabrication, déjà connue et réglementée dès le milieu du XIV^e^ siècle, acquit son plus grand développement à la fin du XV^e^ siècle, se continua avec un succès toujours croissant jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle, et, après des transformations et des alternatives, n'a cessé qu'en 1887.

Étudiée à la fois d'après les échantillons qui nous restent de sa fabrication, mais qui sont difficiles à reconnaître à cause du très petit nombre de pièces portant comme signature la *tour crénelée* empruntée aux ar-

(1) *Les tapisseries de Tournai, les tapissiers et les hautelisseurs de cette ville,* recherches et documents sur l'histoire, la fabrication et les produits des ateliers de Tournai. Tournai, Vasseur-Delmée, 1892, in-8°, 460 p. et 8 planches.

Digitized by Google

moiries de Tournai (1), et d'après de nombreux documents historiques conservés dans les archives de la ville, et dont les plus anciens remontent aux premières années du XIV^e^ siècle, la tapisserie tournaisienne mérite d'appeler l'attention des érudits rémois, à cause des produits qu'elle envoya à diverses reprises dans cette ville, et dont les plus importants y seraient encore conservés.

C'est à ce titre que je crois devoir adresser à mes confrères de l'Académie quelques extraits des renseignements que fournit M. Soil, et un exposé de ses opinions au sujet de l'origine tournaisienne des plus belles tapisseries conservées encore aujourd'hui dans les deux principales églises de Reims: l'*Histoire de la vie et de la mort de la Vierge Marie,* donnée par l'archevêque Robert de Lenoncourt à la cathédrale, vers 1530, et la *Vie de saint Remi*, donnée à l'église de ce nom par le même prélat en 1531.

Ces pièces ne sont pas signées, il est vrai, mais, de l'ensemble des observations recueillies par M. Eugène Soil, est née pour lui la conviction que ces tapisseries, étudiées successivement par Jubinal et par notre regretté confrère, M. Charles Loriquet, pouvaient être revendiquées comme des œuvres tournaisiennes.

Après avoir décrit sommairement la suite de l'*Histoire de la vie et de la mort de la Vierge,* conservée à la cathédrale, suite que les auteurs de l'*Histoire générale de la Tapisserie,* MM. Guiffrey et Müntz, n'hésitent pas à proclamer le chef-d'œuvre de la tapisserie française, et dont il a donné, il y a quelques années, une description

(1) Cette marque, tissée en blanc dans la bordure extérieure, et presque toujours détruite pour ce motif, ne se rencontre guère que sur une tapisserie du XVI^e^ siècle du musée de Tournai.

Digitized by Google

sommaire dans le *Bulletin de la Gilde de Saint-Thomas et Saint-Luc* de Gand (1), l'archéologue tournaisien rappelle que M. Charles Loriquet distinguait dans cette œuvre considérable les trois caractères suivants : inspiration flamande, cartons français et confection flamande, et que cependant le savant bibliothécaire émettait l'idée que cette suite avait pu être fabriquée à Reims, tout en reconnaissant qu'aucun élément certain ne venait confirmer cette supposition. Ajoutons que MM. Guiffrey et Marmottan lui reconnaissent un air de parenté avec la suite de l'*Histoire de la chaste Suzanne* et la tapisserie de l'*Histoire d'Esther,* du Musée de Nancy, et qu'ils seraient, d'après M. Soil, portés à considérer la série de la chaste Suzanne comme une œuvre tournaisienne (2).

Avant d'aborder la discussion de l'attribution de la suite de la vie de la Vierge et de la vie de saint Remi aux artistes tournaisiens, M. Soil commence par rappeler qu'un certain nombre de documents nous montrent les rapports qui existaient entre les tapissiers de cette ville et les habitants de Reims :

En 1460, c'est Pasquier Greuier (3), l'auteur de la chambre de tapisserie de l'*Histoire d'Alexandre,* des six

(1) *Les tapisseries de la Cathédrale et de l'église Saint-Remi à Reims*, Bruges, Société de Saint-Augustin, 1887, in-4°, 2 planches.

(2) Un détail commun à toutes ces tapisseries est l'emploi de lettres, sans signification, comme ornement décoratif dans les bordures des vêtements.

(3) Ce Pasquier Grenier, qui fut le chef d'une famille de tapissiers renommés, n'était pas le premier venu. Non content de porter ses produits sur les foires de Bruges et ailleurs, il s'occupait des affaires de sa ville, négociait avec Olivier le Dain et était en 1481 envoyé comme député auprès de Louis XI. Mort en 1493, il partagea ses cartons entre ses quatre fils qui lui succédèrent, et dont l'un vendit des tapisseries au cardinal d'Amboise, pour le palais archiépiscopal de Rouen et pour le château de Gaillon.

Digitized by Google

tapis de muraille de la *Passion de Notre-Seigneur,* et de bien d'autres compositions vendues au duc de Bourgogne, Philippe le Bon, et au Franc de Bruges, que nous voyons, en 1460, plaider devant le prévôt et les jurés de Tournai contre un marchand de Reims, Gérardin Claude, qui lui devait cent écus d'or. C'est, en 1512, un tapissier, Hermès de Viscre, qui plaidait à Reims contre un autre tapissier, et dont le différend fut soumis à des arbitres tournaisiens. Quelques années auparavant, en 1505, un autre membre de la même famille, Méaulx de Viscre, vendait des tapisseries à un marchand de Nuits-sous-Beaune (1).

Enfin, M. Charles Loriquet a fait connaître le contrat passé à Reims, en 1535, devant notaire, entre Simon de Roussy, chanoine de Reims, et Jean du Moulin, pour la fabrication en six pièces de la suite de saint Symphorien, destinée à l'église de ce nom, et dont une des pièces était encore conservée au commencement de ce siècle.

Après ces rapprochements historiques, M. Soil aborde l'examen spécial des œuvres qu'il revendique pour Tournai. Rappelant ce qu'a dit M. Charles Loriquet pour caractériser les tapisseries de Notre-Dame de Reims : *Inspiration flamande, cartons français et confection flamande,* il rappelle que Tournai est resté sous la domination des rois de France jusqu'en 1519, bien qu'enclavé dans la Flandre ; qu'il a possédé, par suite, un

(1) Les fabricants de Tournai n'hésitaient pas à aller fort loin installer leur industrie ou en porter les produits. Pendant que quelques-uns d'entre eux allaient fonder les ateliers d'Audenarde, de Middelbourg, et même d'Amiens, d'autres venaient offrir leurs produits dans le Comtat et en Italie, à Avignon et à Ferrare notamment.

Digitized by Google

système artistique où se mêlent harmonieusement le réalisme flamand et l'idéalisme français. Il insiste sur la correction des légendes écrites sur de larges banderoles, dans le haut des tentures, légendes en français dans lesquelles aucune faute ne trahit l'exécution par une main flamande; tandis que certains mots, au contraire, certains détails d'orthographe, la forme même de quelques lettres trahissent une origine tournaisienne. Et l'on sait que si Tournai est avec Metz une des premières villes où le français s'est établi comme langue officielle dès le commencement du XIII^e^ siècle, cette langue a eu ses caractères particuliers bien tranchés.

D'autre part, aucune ville de langue française autre que Tournai ne paraît avoir fabriqué à cette époque. Car, malgré les assertions du chanoine Van Drival, dans son *Histoire des tapisseries d'Arras,* il paraît victorieusement établi par MM. Henri Loriquet et Guesnon, qu'à la suite de la punition infligée à cette ville par Louis XI, et de l'expulsion de la plupart de ses habitants, remplacés de force par les communiers envoyés de différentes villes par ordre du roi, les tapissiers, comme les autres corps de métiers, émigrèrent et allèrent porter leur industrie, quelques-uns à Tours, mais le plus grand nombre dans les Flandres, à Bruges, à Audenarde, à Tournai surtout; et ce n'est pas sans raison que M. Soil, croyons-nous, attribue à cette émigration une nouvelle activité dans la fabrication tournaisienne, à partir de la fin du XV^e^ siècle; mais cette raison n'est pas la seule que l'on puisse invoquer pour attribuer à des ouvriers tournaisiens la commande de tapisseries importantes pour les diverses églises de Reims. C'est que l'évêché de Tournai dépendait de la métropole de Reims, et lui a été soumis jusqu'à l'érection de l'archevêché de Mali-

Digitized by Google

nes en 1559, et que, par suite, des rapports fréquents étaient établis entre le clergé de ces deux villes (1).

Qui sait si quelque cadeau d'un des évêques ou dignitaires de Tournai au métropolitain n'a pas donné à Robert de Lenoncourt l'idée de s'adresser aux tapissiers de Tournai, pour exécuter les tentures qu'il désirait offrir à sa cathédrale et à Saint-Remi; et c'est ainsi encore qu'en 1535 cet exemple aurait été suivi par le chanoine Simon de Roussy, lorsqu'il confia à Jehan du Moulin l'exécution de la tapisserie de Saint-Symphorien.

* * *

Dans les dernières pages de son ouvrage, M. Soil dit quelques mots des draps peints et toiles peintes, dont il nous montre, dès 1422, la fabrication établie à Tournai, par un certain nombre de documents dont nous ne citerons qu'un: c'est un procès-verbal de réception dans la confrérie de Saint-Luc de Tournai, en 1422 :

« Jean Bevelent, peintre, natif de Bruges, fut reçu à la franchise de pooir poindre ouvrage à destrempe appelé drap de Bruges es cambres seulement comme plus amplement est déclaré en la copie de la supplication par lui présentée à Messeigneurs les Doyens..... Et fist ledit Jehan un drap de son ouvrage par manière de chef-d'œuvre demouré au profit dudit mestier. »

Dans les mêmes années, on trouve des dispositions testamentaires destinées à faciliter l'achèvement de

(1) Un commerce suivi de laines se faisait entre Reims et Tournai, et dans un règlement des Consaux de cette dernière ville, du 19 juillet 1407, il est question de la quantité de laine qui doit entrer dans les draps de laine de Reims fabriqués à Tournai.

Digitized by Google

draps de peinture dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Pol (1426).

A la même époque, et dans tout le cours du xv^e^ et du xvi^e^ siècle, on voit dans les inventaires et dans les testaments des draps de peinture et souvent des draps de toile en peinture, contenant des sujets religieux ou historiques, destinés à décorer les églises ou les habitations particulières. C'était en quelque sorte la tapisserie du pauvre. Parfois, on faisait d'abord exécuter des toiles peintes comme cartons de tapisseries, soit pour en juger l'effet préalable, soit pour permettre de jouir de suite de l'ensemble de la décoration, tout en ne faisant exécuter les panneaux de tapisserie que successivement. C'est ce que fit, en 1441, l'abbé de Saint-Vaast d'Arras, qui commanda à Jacques Daret, peintre tournaisien, « ung patron de coulleur à destrempre, contenant xii aulnes de long et mj aulnes de large ou environ, ou quel est l'histoire de la Résurrection Nostre-Seigneur Jhésus-Crist bien peinte et figurée, sur le patron à estre fait un tappis de haute-liche de ladicte histoire, etc. »

Les toiles peintes si répandues au xv^e^ et au xvi^e^ siècle ont aujourd'hui presque partout complètement disparu, et Reims est peut-être la seule ville qui puisse actuellement nous en présenter une collection aussi complète qu'intéressante. Si ces toiles peintes ont été décrites avec le plus grand soin par Louis Paris, les recherches qui ont été entreprises pour établir leur origine n'ont encore abouti à aucun résultat. Il est évident que Tournai, d'après ce que nous venons de dire, fut aussi un des centres les plus actifs de leur fabrication. M. Soil n'ose, ainsi qu'il le fait pour les tapisseries de la Cathédrale et de Saint-Remi, revendiquer les toiles peintes de Reims comme les œuvres de ses concitoyens, mais ce n'est pas

Digitized by Google

l'envie qui paraît lui en manquer et peut-être un jour trouvera-t-il, dans quelques fardes égarées des archives de Tournai, la preuve matérielle qui lui fait défaut.

Ces recherches sur l'art français du moyen âge (car les Tournaisiens revendiquent hautement pour leur ville natale son titre de ville française pendant tout le moyen âge), ne sauraient être trop hautement approuvées, surtout lorsqu'elles sont poursuivies avec un soin aussi consciencieux et un tact artistique aussi sûr que ceux dont M. Soil fait preuve, et nous sommes heureux de la bonne fortune qu'il nous donne aujourd'hui de pouvoir, par une modeste contribution à leurs travaux, remercier Messieurs les Membres de l'Académie nationale de Reims de l'honneur qu'ils ont bien voulu nous faire, en nous admettant au nombre de leurs confrères.

C^te^ DE MARSY,

Directeur de la Société française d'Archéologie,
Membre correspondant de l'Académie de Reims.

Compiègne, 20 Avril 1892.

P. S. — J'avais espéré trouver des relations entre quelques autres branches des industries artistiques de Reims et Tournai. Mais c'est en vain que j'ai dépouillé les *Études sur l'art à Tournai et sur les anciens artistes de cette ville*, de MM. A. DE LA GRANGE et L. CLOQUET (Tournai, 1887-1888, 2 vol. in-8°). Aussi, comme cet ouvrage est plus récent que celui de M^gr^ DEHAISNES, *Histoire de l'Art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut* (Lille, 3 vol. in-4°), j'ai cru inutile de pousser plus loin cet examen qui ne m'a rien fourni pour Reims et ne m'a donné, pour le reste de la Champagne, que les noms de quelques sculpteurs tournaisiens ayant travaillé à Troyes, et celui d'un orfèvre, originaire de Langres, banni de Tournai en 1520, à la suite d'un vol chez son hôtesse.

Digitized by Google

UN PRÉCURSEUR

DE

LA CROIX-ROUGE

A REIMS AU XVII^e SIÈCLE

PIERRE BACHELIER DE GENTES

1611-1672

PROPRIOS OSTENTAT HONORES

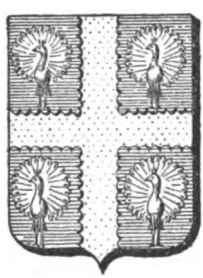

Digitized by Google

Digitized by Google

UN

PRÉCURSEUR DE LA CROIX-ROUGE

PIERRE BACHELIER DE GENTES

(1611-1672)

Lecture faite à l'Académie de Reims par H. JADART, Secrétaire général, dans la séance du 29 Avril 1892.

Il y a, dans l'histoire, des précédents pour tous les actes de charitable dévouement et de patriotisme : les œuvres récemment créées en France, et si heureusement poursuivies à Reims, en vue du soulagement des blessés militaires pourraient revendiquer comme ancêtre, comme précurseur et comme modèle, un simple citoyen de cette ville, Pierre Bachelier de Gentes, que sa générosité naturelle porta au secours des victimes de la guerre en plusieurs circonstances mémorables. Cet exemple, tout rétrospectif qu'il soit, est bon à méditer et à retenir. Nous emprunterons le récit naïf et circonstancié de ces actes, d'un caractère assez rare au XVII^e^ siècle, à la biographie du personnage, écrite sur de fidèles relations par Dom Claude Bretagne, prieur de l'abbaye de Saint-Remi (1).

(1) *La vie de Monsieur Bachelier de Gentes*, par un religieux bénédictin de la Congrégation de S. Maur. *A Reims, chez Nicolas Pottier*, 1680. In-12 de 286 pages, avec un portrait gravé par J. Colin.

Digitized by Google

Dans cet ouvrage, qui fut publié huit ans après la mort de Pierre Bachelier et dans le but de faire connaître les traits édifiants de sa vie, on rencontre quelques faits historiques assez saillants et néanmoins peu connus. Mais l'on y trouve surtout un tableau véridique des anciennes mœurs et un portrait vivant de cet homme bienfaisant, né à Reims le 17 juin 1611, de Christophe Bachelier et de Guillemette Fremyn. Issu des deux côtés de familles opulentes de la bourgeoisie rémoise, familles qui remplirent longtemps des charges honorables dans le corps de ville, au présidial et au chapitre, Pierre Bachelier de Gentes se contenta du rôle modeste de bienfaiteur des pauvres et des malades (1). Après avoir dans sa jeunesse étudié le droit à Toulouse, séjourné à Béziers, voyagé en Italie (2), et fréquenté la société, quand il arriva à l'âge mûr, guidé par le sentiment religieux le plus pur et le plus désintéressé, il ne brigua aucune fonction, n'accepta aucun titre et se refusa tout luxe et toute jouissance dans le monde pour se consacrer entièrement à des œuvres de miséricorde et de piété. Sans embrasser la vie religieuse, il pratiqua les vertus chrétiennes au milieu et au profit de ses compatriotes, et l'on put en toute vérité inscrire sous son portrait, gravé après sa mort par J. Colin, cette mention très élogieuse dans sa simplicité : *M^r Pierre Bachelier de Gentes, après avoir donné de rares exemples de piété, de*

(1) *Armorial des Lieutenants des habitants de Reims*, par Ch. Givelet, 1887, p. 94, 145, 192. — Le nom de Gentes, pris par une branche de la famille Bachelier, est probablement celui d'un village de la Thiérache, *Jeantes*, c^on d'Aubenton (Aisne).

(2) Il est question du voyage que fit Pierre Bachelier de Gentes à Rome en 1630, dans les *Mémoires de Jean Maillefer*, Reims, 1890, p. 22, et de sa mort édifiante, p. 157.

Digitized by Google

pénitence et de charité, mourut à Reims le soixante et unième an de son âge, le 4e de May de l'année 1672. Il y aurait à donner une intéressante analyse du livre consacré à sa mémoire par Dom Bretagne, mais nous voulons uniquement en extraire ce qui a trait à l'assistance des soldats blessés sur les champs de bataille (1).

I

Combat de la Pompelle (1657).

C'était en 1657, à une époque où les incursions de bandes ennemies étaient encore à redouter aux environs de Reims, et jetaient une profonde terreur là où elles apparaissaient. Le 30 août de cette année, un parti de troupes espagnoles commandé par Montal, gouverneur de Rocroi, vint incendier Taissy, Montbré, Chamfleury et Sacy, menaçant de ravager tous les villages de la Montagne si l'on ne satisfaisait à leurs exigences. François de Joyeuse, comte de Grandpré, chargé des défenses de l'Aisne, s'opposa à cette incursion avec les troupes dont il disposait, et engagea le 3 septembre, presqu'aux portes de Reims, à la Pompelle, au-dessus de Sillery, une action vive et brillante avec les cavaliers de Montal. Ceux-ci surpris perdirent cent vingt hommes tués, sans compter les blessés, et les autres furent mis en déroute ou emmenés prisonniers (2). La ville tout entière était émue de ce combat et se réjouit bruyamment

(1) Passages compris dans la *Vie* citée plus haut, p. 119 à 125.

(2) *Chronique de Champagne*, 1837, t. Ier, p. 331, note. — *Mémoires de Oudard Coquault*, 1875, t. II, p. 341-44. — *Histoire de Reims*, par D. Marlot, t. IV, p. 605. — *Gazette de France*, 1657, p. 923-24.

Digitized by Google

de la victoire. Alors se manifesta le zèle charitable de Pierre Bachelier, qui est relaté en ces termes par Dom Bretagne : « La Guerre ne fournit pas à Monsieur Bachelier de moindres occasions de signaler sa charité qu'avoit fait la Famine. Un party des ennemis vint se répandre dans la Champagne, et poussa jusqu'à Sillery. Il auroit porté plus loin les degats qu'il avoit commencé de faire, si un grand Seigneur du Pays ne se fut opposé à son passage, par un nombre considérable de milice qu'il assembla en peu de temps et qui defit le party. Le combat fut sanglant, quantité de blessez et de morts demeurèrent sur la place, les uns sans secours, les autres sans sepulture. Monsieur Bachelier fut un des premiers à se presenter pour tous ces offices de charité. Il courut aux blessez qu'il tira du milieu des morts, en porta sur ses épaulles dans les maisons du village (à Sillery), et en fit conduire d'autres dans des charettes au grand Hôpital de Reims. Il fit ce jour-là trois fois le chemin de la Ville, pour accompagner ceux qu'il emploioit à transporter les malades (1). »

Ici se place un touchant épisode, qui met en regard du dévouement de Bachelier de Gentes l'égoïsme d'un voiturier, contre lequel il n'avait nulle autre réquisition à exercer que celle de ses larmes et de ses prières : « Comme il retournoit, continue le biographe, un charetier se rencontra, et voyant qu'il n'étoit point chargé, il le pria autant fortement qu'il pût de venir au secours de ces pauvres moribons ; mais ayant employé inutilement les prières et les raisons, il menaça cet insensible

(1) On compte deux lieues et demie de Reims à la Pompelle, ce qui donne, avec les trajets jusqu'à Sillery, un parcours d'au moins quinze lieues pour la journée.

Digitized by Google

de s'élever contre luy au jugement de Dieu. Enfin, ne le pouvant vaincre, il se jetta à ses pieds, qu'il tenoit embrassé, et protesta de ne le point quitter qu'il ne l'eut promis de se charger de quelqu'uns de ces malades pour les porter dans la Ville. Mais la dureté de cet homme se rendit toujours inflexible. » Il y a un mouvement d'éloquente indignation dans cette menace d'une accusation au tribunal de Dieu : les hommes, hélas ! étaient sourds à l'appel désespéré de l'héroïque sauveteur.

Il n'en poursuivit pas moins, à peu près seul sans doute, une tâche si lourde et si répugnante pour un homme de sa condition : « Sans s'être delassé de ce grand travail qu'il avoit pris envers les malades, il revint aux morts; » et Dom Bretagne entre ici dans les tristes détails de ces scènes lugubres : « Il en enterra, dit-il, plusieurs de ses propres mains, s'étant fait aider en ce pieux devoir par ceux qui se présentèrent. Il eut voulu avoir la force et les mains de plusieurs personnes, pour ne laisser aucun malade sans soulagement, ny aucun mort sans sépulture. » Le biographe est malheureusement muet sur les collaborateurs que trouva enfin Pierre Bachelier dans cette mission de volontaire, mais nous ne serions pas surpris qu'il ait bénéficié de l'assistance des Capucins, qui se prodiguaient en ces circonstances aussi bien que dans les incendies et les épidémies. Il est certain également que le généreux citoyen dut subvenir seul aux frais du pansement des malades, sauf pour ceux que reçut l'Hôtel-Dieu, car nulle part il n'y a trace de subsides votés dans ce but par le Conseil de Ville ou par l'Intendance de la province. Quant aux secours organisés par l'autorité militaire, ils étaient nuls, on le comprend, surtout dans ce cas d'incursion à main armée, pour lequel il n'y avait ni pitié, ni merci.

Digitized by Google

II

Bataille de Sommepy (1650).

L'autre fait d'assistance militaire dont Pierre Bachelier fut aussi le héros, avait eu lieu quelques années avant, au cours d'une guerre régulière, si jamais l'on peut qualifier ainsi l'un des grands fléaux de l'humanité, et encore était-elle plutôt une guerre civile et fratricide, puisque c'était la lutte de Turenne passé dans le camp espagnol, contre l'armée du roi commandée par le maréchal du Plessis-Praslin. Là encore régnaient sans partage les effroyables désastres de la rage meurtrière, augmentés par l'incurie, l'imprévoyance et presque l'insouciance de généraux et de soldats en révolte. L'invasion de la Champagne par Turenne en 1650, ainsi que les péripéties des sièges de Rethel et de Château-Porcien, les fautes commises par l'illustre maréchal, tous ces événements ont été trop bien expliqués ici même récemment pour qu'il soit nécessaire de les retracer à nouveau : la bataille qui commença sous les murs de Rethel et qui se livra entre Sommepy et Saint-Étienne-à-Arne, dans les Monts de Champagne, en fut l'une des conséquences et amena la défaite décisive des ennemis de la France, le 15 décembre 1650 (1). Les blessés des deux armées étaient nombreux; leur état s'aggravait en raison des rigueurs de la saison, de l'obscurité des lon-

(1) *Turenne et l'invasion de la Champagne*, par L. de Piépape, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXIII, p. 295. — *Mémoires de Oudard Coquault*, 1875, t. Ier, p. 169-70. — *Turenne, sa vie...*, par J. Roy, 1884, p. 101 à 110.

Digitized by Google

gues nuits et de la distance où se trouvait le champ de bataille de tout centre de secours efficaces.

Cependant, un Rémois n'était pas indifférent à ces maux, et avant même qu'il ait pu en lire le récit dans la *Gazette de France,* son cœur lui en avait fait présager l'étendue. Pierre Bachelier, en dépit du temps et des périls de la route, en l'absence même de tout moyen de transport, voulut se rendre à Sommepy : « Le combat se donna à dix lieües de Reims, raconte Dom Bretagne, mais cet éloignement n'étoit rien à celuy à qui le moindre office de charité étoit beaucoup. Il y courut quoyque tout le pays fut remply, ou de l'armée victorieuse du Roy, ou des débris de l'armée ennemie. Il ne paroissoit aucune sûreté dans les chemins, et le lieu du combat étoit presque inaccessible (1). La parfaite charité qui ôte toute crainte avoit donné un grand sujet de confiance en Dieu à Monsieur Bachelier ; car, sans se rebuter de toutes les difficultés qui s'opposoient au dessein qu'il avoit de rendre quelques services à ses frères, il part de Reims, seul à pied, sans aucune provision, et arrive au camp le même jour. Ce tas effroyable de morts ne luy fait pas peur. Il tâche d'en séparer ceux qui donnoient encore quelque marque de vie ; et fut assez heureux pour en tirer quelques-uns dont la mort étoit inévitable sans son secours. »

On peut supposer que là du moins Bachelier de Gentes n'était pas seul pour exercer son ministère d'humanité, car nous savons que de nombreuses victimes du combat furent amenées à Reims, le lendemain et le sur-

(1) Sur la carte de Cassini, une croix marque l'endroit de cette bataille, au bord du chemin qui se dirige de la Pompelle vers Nauroy et les Monts de Champagne pour aboutir à Grandpré.

Digitized by Google

lendemain de la bataille, pour y recevoir des soins à l'Hôtel-Dieu (1). Le général victorieux, du Plessis-Praslin, aura accompli dans le mesure du possible ce que son devoir lui commandait.

Les prêtres de Saint-Lazare ou de la Mission exercèrent aussi leur charité sur le lieu de la lutte, y pansèrent les blessés, inhumèrent les morts, et saint Vincent de Paul leur écrivit pour les remercier de leur zèle. Bachelier de Gentes n'en resta pas moins sur le théâtre de l'action aussi longtemps qu'il put, car son biographe ajoute « qu'après avoir employé quelques jours à ces pieux offices, il s'en revint demandant par aumône un peu de pain dans les Villages où il passoit ». Ainsi s'exerçait, à travers les multiples calamités de son temps, l'activité d'un infatigable messager de la charité, dont nous aimons à rappeler le nom aux Rémois plus de deux siècles après sa mort (2).

(1) Les conclusions du Conseil de ville de Reims, séance du samedi 17 décembre 1650, nous apprennent que les blessés de la bataille de Saint-Étienne furent reçus à l'Hôtel-Dieu de Reims. En voici la délibération : « Sur ce que le dit sieur lieutenant a représenté qu'il se présente d'heure en heure des soldats blessés à la bataille de Saint Estienne pour faire panser dans l'Hostel Dieu, on les refuse pour n'y avoir place, qu'il est à aviser ce qu'on en fera : attendu qu'ils ont exposé leur vie pour le soulagement du pays, l'affaire mise en délibération, conclud a esté que lesdits soldats blessés et ce quy pourroit arriver seront receuz et pansez dans ledict Hôtel Dieu, et à ceste fin sera donné ordre de préparer place pour les y recevoir. » (*Archives de Reims*, conclusions du conseil, registre 43, p. 407.)

(2) Sa notice figure dans la *Description de Reims*, par Geruzez, p. 479 ; dans la *Biographie Rémoise*, par H. Danton, p. 3, et dans la *Biographie Rémoise*, ms. de Lacatte-Joltrois à la Bibliothèque de Reims, p. 22.

Digitized by Google

III

Camp de Vervins (1653).

Ce n'est pas tout encore. Une troisième circonstance du même genre se présenta, dans laquelle Pierre Bachelier fit preuve de sa bonne volonté habituelle : « Il sçut une autre année, poursuit Dom Bretagne, que l'Armée devoit camper pour plusieurs jours devant Vervins, et que cette Ville là étoit destinée pour l'hôpital des soldats malades ou blessez (1). Le nombre en étoit fort grand. Ce fut assez pour son zèle d'apprendre que tant de malades avoient besoin de plusieurs mains. Il y courut avec son ardeur ordinaire ; et quoy qu'il y ait plus de seize lieües de Reims à Vervins, il fit tout ce chemin en un jour ; mais il n'eut que le mérite de sa bonne volonté. L'Armée avoit déjà changée de poste : et sans se donner de repos il revint en un jour à la Ville. »

Telles sont les trois circonstances où la conduite de Pierre Bachelier fournit à ses contemporains une admirable leçon de ce qu'il y aurait eu à faire pour le soulagement des victimes de la guerre. Malheureusement, sa modestie empêcha que son initiative fût suffisamment mise en relief et son exemple imité autour de lui. On se contenta d'ouvrir aux blessés militaires les portes de l'Hôtel-Dieu, et nous savons qu'ils y furent reçus et soi-

(1) Probablement en 1653, car les Espagnols s'étaient emparés de Vervins, et peu de temps après Turenne survint avec des troupes nombreuses, qui reprirent définitivement cette place. (Melleville, *Dict. histor. de l'Aisne*, 1865, t. II, p. 428.)

Digitized by Google

gnés assez largement durant le XVII[e] siècle (1). On vénéra la mémoire de Bachelier de Gentes surtout à cause du bien qu'il fit aux indigents de sa ville natale, sans garder pareil souvenir de son beau rôle sur les champs de bataille. C'est que son action avait été individuelle, isolée et toute locale. Il était réservé à notre époque de généraliser cette assistance charitable aux soldats de nos armées, et de l'étendre naturellement aux soldats ennemis, en s'inspirant de la noble devise : *Inter arma caritas*. Ce concours devenu unanime, cette prévoyance armée de tous les outils de la science, ces ressources recueillies partout et généreusement prodiguées, voilà des progrès matériels et moraux que n'eût osé prévoir Pierre Bachelier de Gentes, mais dont il eut le mérite d'être, dans la mesure de ses forces, l'humble et dévoué précurseur sur notre territoire.

(1) Hospices civils de Reims, *Inventaire des Archives*. — « Les militaires malades ou isolés ont droit de gîte à l'Hôtel-Dieu, A 2, A 3. — La moyenne de ceux traités chaque jour pendant les guerres de 1653 monte à 750, — pendant les guerres de 1673, le chiffre s'élève à 1,000. — Grand nombre reçu en 1690 à la suite de la bataille de Fleurus, B 63. — Soldats reçus au retour de l'armée, en 1697 et 1698. — Franc salé accordé en considération par le Roy Louis XIV, A 2, A 3. — Traitement de soldats et prisonniers de guerre en 1750, A 3. » — Les conclusions du bureau de l'Hôtel-Dieu, qui commencent en 1611 (1[er] registre, 1611-1621, E 1), ne contiennent pas de renseignements sur le traitement des blessés militaires.

Digitized by Google

DOCUMENTS

CONCERNANT

BACHELIER DE GENTES ET SA FAMILLE

1599

27 juin. — Contrat de mariage entre Christophe Bachelier, fils de Henry Bachelier... — Et Guillemette, fille de Anthoine Fremyn et de Marie Moet.....

Le futur aura 1000 escus. habits nuptiaux, bagues, joyaux.

La future 1000 escus, habits nuptiaux, trousses et meubles honnestes. *(Minutes de Brisset, notaire.)*

1603

7 septembre. — Baptême de Anthoine, fils de Christophe Bachelier et de Guillemette Fre nin, parrain Anthoine Fremin et Simonne Moet, sa femme. *(Paroisse Saint-Hilaire.)*

1609

7 janvier. — Baptême de Roberte, fille des mêmes, parrain Poncelet Maillefer et Roberte Fremin, sa femme. *(Paroisse Saint-Symphorien.)*

1611

17 juin. — Baptême de Pierre, fils des mêmes, parrain Henry Coquebert et Perette Bachelier. *(Paroisse Saint-Symphorien.)*

Digitized by Google

1615

31 may. — Baptême de Jehan, fils des mêmes, parrain Jehan Colbert et Marie Bachelier, sa mère. *(Paroisse Saint-Hilaire.)* Marie Bachelier, devenue veuve peu après, fut aussi, le 29 août 1619, à Saint-Hilaire, la marraine du grand Colbert.

1615

Juillet. — Christophe Bachelier, m^d^ bourg^s^ de Reims, baille à relocation à J. de Sayn une maison rue de Tambour, tenant à M^re^ Simon Watry... *(Minutes de Taillet, notaire.)*

1632

3 mars. — Christophe Bachelier, père et tuteur des enfants de luy et de feue Guillemette Fremyn, sa femme... *(Minutes de Rogier, notaire.)*

1653

13 août. — Christophe Bachelier, bourgeois de Reims, Pierre Bachelier, son fils, s^r^ de Gendre *(sic)*, et Philippe Bachelier, m^d^ bourg^s^ de Reims, en leurs noms et celui de M^re^ Hierome Bachelier, chanoine de Montfaulcon... vendent à Jehan Maillefer l'ainé, bourgeois de Reims, la 5^e^ partie d'une grande maison, rue de la Cousture, où pend la *Fleur de lis*... eschue auxdits vendeurs par le decès de Guillemette Fremyn, femme audit Christophe Bachelier et mère auxdits sieurs Bachelier... Lad. vente moy^t^ 4000^l^. *(Minutes de Rogier, notaire.)*

1653

13 janvier. — Mémoire des maisons bourgeoises pour loger le seig^r^ Cardinal (Mazarin) et généraux.....
... M^r^ Xristophe Bachelier, M^r^ Henry Bachelier à Porte Cère. *(Conclusions du Conseil de Ville de Reims.)*

Digitized by Google

1654

11 may. — Ont esté nommés pour m^tres^ d'hostel au banquet (du sacre)..... Christophe Bachelier. *(Ibidem.)*

1672

Le quatriesme may est mort Pierre Bachelier de Jantes, et a esté inhumé le lendemain 5^e^ dud. mois en l'église de Saint-Jacques, presens les tesmoins. *(Signé)* LEFRICQUE. BACHELIER. *(Arch. comm. de Reims*, registre de la paroisse Saint-Jacques, 1672, p. 30.)

Voici un passage de Prosper Tarbé qui le concerne, dans la description qu'il donne des tombes de Saint-Jacques : « Près de tous ces magistrats reposait un pauvre prêtre (*lisez* laïque, car Bachelier de Gentes n'est pas entré dans les ordres), que son évangélique charité faisait bénir du peuple, Pierre Bachelier de Gentes, mort en 1611 (*lisez* en 1672). Quand il quitta ce monde, les pauvres, qui perdaient leur père, demandèrent ses derniers vêtements et se les partagèrent comme des reliques. Dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, on eût fait un saint de Bachelier de Gentes. Je voudrais que de nos jours on relevât sa tombe, car il a fait sur la terre tout le bien qui dépendait de lui. La reconnaissance des hommes ne peut offrir aux trépassés que le bronze ou le marbre. C'est une dette dont il faut qu'elle s'acquitte, non pour donner une prime à la bienfaisance et au patriotisme, mais pour chercher à se mettre à leur niveau. » *(Reims, Essais historiques sur ses rues et ses monuments*, 1844, p. 67.)

Digitized by Google

TABLE

PAGES

Pierre Bachelier de Gentes (1611-1672), ses actes d'assistance aux blessés 369

I. — Combat de la Pompelle (1657) 371

II. — Bataille de Sommepy (1650) 374

III. — Camp de Vervins (1653) 377

Documents concernant la famille Bachelier et la tombe de Bachelier de Gentes dans l'église Saint-Jacques 379

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

SÉANCE PUBLIQUE

Pages

Discours d'ouverture, prononcé par M. le Dr Decès, président annuel 1

Compte rendu des Travaux de l'année 1890-1891, par M. Henri Jadart, secrétaire général 12

Le général A. Colbert, par M. L. Didier, membre titulaire.. 39

Rapport sur le Concours d'Histoire, par M. P. Henriot, membre titulaire 59

Rapport sur le Concours de Poésie, par M. Pr. Soullié, membre titulaire 67

Lecture de M. Paul Douce, membre titulaire..... 75

Prix et Médailles décernés dans la Séance publique du 9 Juillet..... 81

Programme de la Séance publique du 9 Juillet 1892..... 83

Programme des Concours ouverts pour les années 1892 et 1893 85

Tableau des Membres composant l'Académie nationale de Reims, au 1er Décembre 1891..... 89

Liste des ouvrages adressés à l'Académie nationale de Reims pendant l'année 1890-91..... 93

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Revue de Cinquante ans (1841-1891), par M. Henri Jadart, secrétaire général 101

Digitized by Google

Fête du Cinquantenaire, par M. Henri JADART, secrétaire général..... 235
La Rose nord de la Cathédrale de Reims, par M. l'abbé Ch. CERF, membre titulaire..... 273
Sceaux, Emblèmes et Devises des Sociétés savantes de France, en relations avec l'Académie de Reims, par M. Henri JADART, secrétaire général..... 329
Les Origines tournaisiennes des Tapisseries de Reims, par M. le comte DE MARSY, membre correspondant..... 357
Un précurseur de la Croix-Rouge à Reims, par M. Henri JADART, secrétaire général..... 357

BEAUX-ARTS

Notice sur Alphonse Perin, peintre d'histoire, par M. Alph. GOSSET, membre titulaire..... 283

PLANCHES

Départ de Félix pour Rheims..... 288
Eucharistia Mors Malis..... 304
Le Dr Récamier..... 320

27965 — Imprimerie de l'Académie (N. Monce, dir.), rue Pluche, 24.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 04923 1460

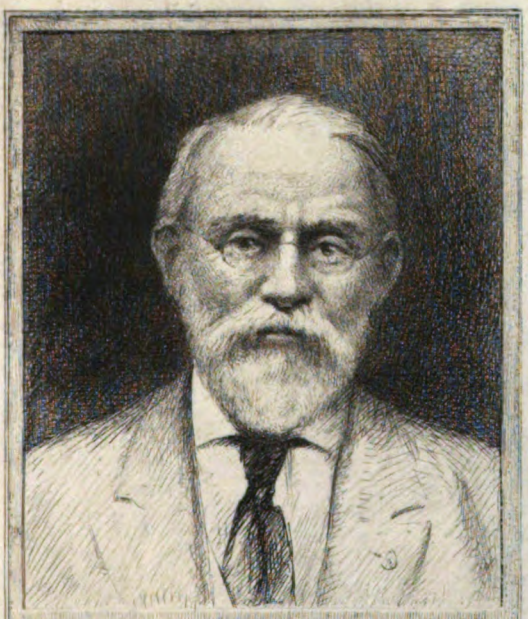

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google